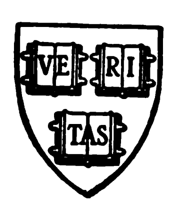



VE RI
TAS

U RÉGENT

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MŒURS

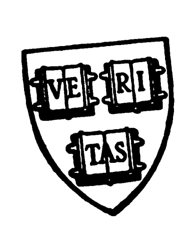
SUR LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. DE LESCURE

Deuxième édition, revue et corrigée.

Mlle FLORENCE — Mme D'ARGENTON.
CHARLOTTE DESMARES.
— Mme DE SABRAN


VE
RI
TAS





EGEN

DE LESCURE

édition, revue et corrigée.

Mme D'AVERNE

Mme DE PHALARIS.

LES MAITRESSES

DU RÉGENT

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, quai des Augustins.

LES MAITRESSES

DU RÉGENT

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MŒURS

SUR LE COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÈCLE

PAR

athurin François Adolphe

M. DE LESCURE

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS.

1861

PRÉFACE

Il en est de certains lecteurs, et même de certaines lectrices, comme de madame de Longueville, qui s'ennuyait extrêmement en Normandie où était son mari. « Ceux qui étaient auprès d'elle lui di-
« rent : Mon Dieu ! madame, l'ennui vous
« ronge ; ne voudriez-vous point quelque
« amusement? il y a des chiens et de
« belles forêts ; voudriez-vous chasser?—
« Non, dit-elle, je n'aime pas la chasse.
« —Voudriez-vous de l'ouvrage?—Non,
« je n'aime pas l'ouvrage. — Voudriez-

« vous vous promener, ou jouer à quelque
« jeu? — Non, je n'aime ni l'un ni l'autre.
« — Que voudriez-vous donc? lui demanda-t-on.
Elle répondit : Que voulez-vous
« que je vous dise? je n'aime pas les
« plaisirs innocents [1]. »

C'est à ces lecteurs et à ces lectrices que j'offre ce petit livre.

Innocent, il ne l'est point. Dieu l'en garde! Mais il est honnête, s'il plaît à Dieu.

L'histoire intime de la Régence m'a paru posséder ce rare privilége d'être à la fois amusante et instructive. Elle est amusante pour celui qui s'intéresse aux révolutions de la mode et aux caprices du cœur humain. Elle est instructive pour celui qui sait voir dans l'histoire de la mode l'histoire des mœurs elles-mêmes, et qui connaît assez le cœur humain pour tenir compte de ses caprices.

[1] *Correspondance de* Madame, duchesse d'Orléans. Charpentier, 1855, 2 vol. t. I, p. 409.

s d'argent, et calculer ce qu'un
eut faire de l'âme d'une nation. Il
a ce que valent les hommes quand
hètent, et les femmes quand elles
lent.

nt au lecteur assez heureux pour
rcher dans l'histoire qu'un amuse-
:t non une leçon, il ne pourra s'em-
de reconnaître que maîtresses
naîtresses (je parle des maîtresses
, il est encore meilleur d'avoir af-
celles qui font sourire qu'à celles
nt pleurer, à celles dont le nom ne
le que les fautes d'un prince trop

qu'elles n'ont pas d'histoire. Elles domi-
nèrent l'homme sans dominer le prince, et
loin de régner sur la France, ne régnèrent
pas même sur son cœur. Madame d'Ar-
genton, madame de Sabran, madame de
Parabère, madame d'Averne, madame de
Phalaris, furent les maîtresses du duc
d'Orléans, voilà tout. Elles aimèrent,
mais ne gouvernèrent pas. Faciles à
vaincre, elles demeurèrent faciles à ren-
voyer. Un signe suffit pour commencer
ou clore leur passagère faveur. Leur vo-
lage amant en triomphait avec un sourire
et les congédiait avec un bon mot. Tout
cela, sans que la France s'en mêle. Toutes
vécurent et moururent vierges.... de po-
litique. Aucun ministre n'alla prendre à
leur toilette l'ordre du jour, et elles ne
décidèrent pas la paix ou la guerre d'un
signe de leur éventail. Le scandale de
leurs liaisons fut si inoffensif, qu'il n'at-
teignit point même les mœurs qui, autour
d'elles, eussent pu rester pures, si, avant

es, elles n'eussent été corrompues. les n'imposèrent à la ville et à la cour leurs vices ni leurs vertus, qu'elles rdèrent pour elles, économisant égalent le plaisir de la faute et le mérite ı repentir.

Quand mademoiselle de Séry tomba, le n'afficha point sa chute. On ne vit int, à son exemple, les filles d'honneur mpresser de se déshonorer. Quand maıme de Parabère devint enceinte, la ode ne revint pas des robes battantes us lesquelles madame de Montespan alait, sous prétexte de les cacher, ses ossesses adultères. Quand elle se conrtit, si elle se convertit jamais, on ne ıtta point autour d'elle, par une dévoɔn hypocrite, ces velléités de pénitence. uand le duc de Brancas se retira à l'abıye du Bec, on ne vit pas tous les roués ler aux Camaldules de Grosbois, comme ı avait vu, avant eux, les anciens comıgnons d'orgie de Roquelaure et de

Bussy, faire jeûner leurs gens et dragonner les protestants.

On ne trouvera donc rien, dans ces récits, de ce qui dépare, sous Louis XIV et sous Louis XV, la grande histoire. On n'y verra passer ni le clergé, ni le Parlement, ni les jansénistes, ni les jésuites. Aucune de ces favorites d'un jour ne vaut la peine d'être flattée. Aussi, n'ont-elles pas de poëtes; Voltaire seul fera hommage à madame d'Averne de quelques vers trop mauvais pour n'être pas désintéressés. Inhabiles à inspirer l'adulation, les maîtresses du Régent ne le sont pas moins à provoquer la haine. Elles ne pourraient pas même, si elles le cherchaient, réussir à être détestées. Personne ne leur fait l'honneur d'un ennemi. Personne ne se bat pour elles et ne va pour elles à la Bastille. Fouquet fut perdu pour avoir osé aspirer à La Vallière. Puni comme concussionnaire, il ne fut peut-être coupable que comme rival. Lauzun fut em-

et Richelieu conservèrent leur li-
même après en avoir abusé au point
ver au Régent ses maîtresses. C'est
e si le dernier put réussir, en trahis-
'État, à faire sortir un moment le
de son indulgence. Le temps est
des affaires d'amour dégénérant en
s d'État. De tous ces menus acci-
de cour qui, sous Louis XIV,
ent si vite les proportions d'un évé-
it, c'est à peine si l'on trouve quel-
traces dans les sottisiers. Quelques
ts malins, mais pas une satire :
tout ce que les maîtresses du Régent

de trembler, à chaque événement nouveau. Sa tâche n'est-elle pas diminuée de moitié par ces insouciantes enchanteresses, grâce auxquelles le Régent oublie de régner?...

Du reste, il ne leur laisse pas le temps de s'attacher au prince qu'il gouverne, ni surtout à l'attacher à elles. Ce que le prévoyant précepteur a surtout appris à son élève, c'est l'art d'être infidèle. Et comme il a profité de ses leçons! Toute sa vie, en politique, en science, en amour, n'est qu'une suite d'inconstances.

Grâce à ce système, auquel les passions de l'un et l'ambition de l'autre trouvent également leur profit, tout va bien, excepté la morale. La France n'est pas plus inquiète de ces éphémères faveurs que Dubois n'en est jaloux. La nation sait, comme le ministre, que son sort ne dépend point d'un de ces riens foudroyants qui, sous le pouvoir des maîtresses reines, ren-

: qu'on nomme la Régence, qui
ra sur certains points les torts du
siècle. Loin de nous faire assister
ntinuation de ce déplorable specta-
i a fait gémir si longtemps les
euse, les Beauvilliers, les Belle-
les Fénelon, ce groupe de fidèles
ndants, plus amis de la royauté
roi; loin d'achever la dégradation
paternité et de consommer l'apo-
de l'adultère, c'est elle qui venge
is les droits de la famille et de la
outragées. C'est elle qui abaisse
l l'orgueil de ces fils de l'amour et

idolâtrie de Louis XIV vieillissant avait, d'édit en édit, fait enjamber la distance qui les séparait du trône.

Sous la Régence comme sous Louis XIV, il y a des adultères et des bâtards. Mais l'infidélité n'est plus glorifiée et la bâtardise reprend son pas boiteux derrière la légitimité.

Le Régent ne s'expose pas à recevoir dans son sang la leçon qu'il venait d'infliger aux du Maine. Brutalement prévoyant, il lie ses deux fils naturels au célibat par les vœux de l'épiscopat et de Malte, et loin d'abandonner à une dangereuse fécondité ces branches parasites de sa famille, il les condamne à la stérilité [1].

En outre, continuant par son exemple à nous offrir un argument invincible contre ceux qui veulent faire assumer à ce prince la responsabilité d'une corrup-

[1] *Correspondance* de Madame, 26 juillet 1716; — 13 novembre 1717.

tion des mœurs qui avait commencé bien avant et qui était déjà mûre à la mort de Louis XIV [1], le Régent, qui n'affiche pas ses passions, ne se pique pas davantage de les faire partager aux autres.

Il n'oblige personne au respect de ce qu'il méprise et de ce qu'il aime. Aussi tolérant pour les autres que pour lui-même, il s'amuse, mais il n'empêche pas les autres de s'ennuyer. Il déteste les sermons, mais il respecte le prédicateur. Le curé de Saint-Côme avait tonné contre lui. Le Régent se borne à dire : « De quoi se « mêle-t-il? Je ne suis pas de sa paroisse[2]. »

Ses maîtresses, il ne les a prises à per-

[1] C'est là un fait important dont le développement déborderait les limites d'une note, et à l'appui duquel les autorités ne manqueraient pas. La *Correspondance* de la princesse Palatine, les *Mémoires* de La Fare, les *Mémoires* de d'Argenson, parmi les contemporains ou quasi contemporains, et, de nos jours, l'opinion de Lemontey, de MM. Sainte-Beuve et P. Pâris ont irréfutablement établi ce témoignage à la décharge de la Régence.

[2] *Mémoires* de Duclos, édit. Michaud, t. XXXIV, p. 495.

sonne, et il se les laisse prendre volo
Madame d'Argenton reçoit un mari
que de sa main, bien loin d'en être p
Madame de Parabère, elle, est veuv
mari qui n'a pas tardé à comp
« qu'il n'y avait pour lui rien de l
« faire en ce monde [1]. » D'ailleurs il
pas bien sûr que le Régent ait été l
de sa première infidélité. Pour ma
de Sabran, elle appelle son mari son a
et il est trop heureux de ronger l'os
lucratives débauches. M. d'Averne
core plus accommodant, c'est-à-dire
cynique, ne veut perdre ni une gout
honte, ni une goutte de profit. Ne pou
empêcher sa femme de se donner, i
blige à se vendre; il la traite comm
affaire et la surveille comme un
ment. Quant à madame de Phalaris,
lever à son mari, escroc et dépravé
déteste toutes les femmes et surto

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Hachette, t
p. 334.

sienne, c'est leur rendre à tous deux le plus signalé des services.

On le voit, pour toutes ces légères épouses, si le nœud conjugal reçoit quelque atteinte, c'est de la part du mari; ce qui excuse le Régent ne fait guère l'éloge de son temps, j'en conviens, mais je suis bien forcé de prendre mon bien où il se trouve.

Ces maîtresses, que le duc d'Orléans n'a prises à personne, il les entretient lui-même, et ne les fait pas entretenir par la nation. Il s'endette peut-être, mais il n'endette pas la France. Aussi désintéressé que prodigue, sa mère lui rend cette justice véridique que pas une goutte n'est retombée sur lui-même de cette pluie d'or dont il arrose ses courtisanes. Il n'a pas même voulu toucher ce qui lui revient comme administrateur du royaume[1].

Ces aimables *rouées*, elles ne font rougir

[1] *Correspondance* de la princesse Palatine, t. I, p. 428, 446.

personne de leur triomphe, pas n
duchesse d'Orléans. Jeune fille,
chesse s'est peu souciée « que so
« futur l'aime, mais qu'il l'épou
Épouse, elle se soucie peu de tout
chose que de le gouverner. Et elle
en effet ce qu'elle veut, « avec son
« lendore[2], » mais jamais au détrin
plaisirs dans lesquels elle semble t
son compte. C'est elle qui l'envoi
nières et au bal de l'Opéra, et lorsq
courses nocturnes présentent q
danger, elle offre elle-même asile à
dans le Palais-Royal. Indifférente
dame d'Orléans n'avait pas le droit
jalouse. Elle ne le fut pas. Les mé
du temps et les lettres de Madam
unanimes sur ce point.

Le Régent, du reste, n'abuse po
cette liberté qu'on lui laisse. Dans

[1] Souvenirs de madame de Caylus, coll. M

:ences. « Monsieur, dit-il au
de Conti, qui s'est conduit un
ivresse avec peu de dignité, je
iviens d'avoir lu dans un livre,
chercher, que quand un homme
e, il faut qu'il aille se coucher,
ien dire à sa femme. Pour moi,
je suis en cet état, ce qui m'ar-
issez souvent, comme vous le
je me garde bien de l'aller dire
ame la duchesse d'Orléans, ni
lui faire connoître; je fais le
ɔis [1]. »
Palais-Royal est ouvert à ces

procher, la présence de ses maître
Il installe madame de Parabère à Asn
madame de Sabran à Sèvres, madame
verne à Saint-Cloud. Au premier gr
ment de Dubois, il s'empresse de ren
cette dernière de Versailles où elle
glissée.

Quant aux roués, ils ont tous, c
dit Brancas, « beaucoup de faveur
« crédit. » Nocé, le plus aimé de
celui que le duc d'Orléans appelle av
spirituel cynisme son *beau-frère*, ce
est exilé pour un bon mot contre D
que le Régent méprise trop pour n
vouloir qu'on le respecte. Noailles,
glie, Canillac, sont sacrifiés avec la
égoïste sévérité.

Roués et rouées, favoris et maîtr
s'effacent les uns et les autres da
demi-jour qui convient à leur vertu,
sont quelque chose qu'à huis clos.

[1] *Correspondance* de la princesse Palatine
p. 378.

ssée à la politique. Il n'est qu'un
ue le Régent ne pardonne pas à ses
c'est l'ambition. Il l'a dit bien haut :
:ste les roués qui ne s'enivrent qu'à
et les femmes galantes qui sont en
temps femmes d'affaires. Malheur
es qui n'ont vu dans les rendez-vous
e sorte d'audience sur l'oreiller !
etteries perdues ! jamais l'amour ni
n'ont assez enivré le prince pour
ire trahir le secret de l'État. Vive-
pressé de questions par une belle
:rète, il l'entraîne devant une glace
dit pour toute réponse : « Sont-ce

blissent, entre la vie privée de Louis X
et celle du Régent, un si piquant contras
Si de la synthèse nous descendons
moment à l'analyse, et du cadre aux fi
res, nous trouvons les mêmes différen
à noter, souvent à l'avantage de nos
voles héroïnes auxquelles, à défaut d'au
mérite, il faut laisser du moins celui
n'avoir fait de mal à personne, et d'av
été également légères à la France et à l
amant.

Mademoiselle de Séry est la La Valli
de ce second printemps, plus orageux
l'été, du siècle qui dégénère. Comme
aînée, elle appartient à ce groupe
filles d'honneur qui semble person
dans cette apothéose de la monarchi
est le siècle de Louis XIV, toutes le
ces et toutes les faiblesses de la fe
Comme elle d'abord, elle rougit d
et d'être aimée, et, violette timi
cache sous l'herbe jusqu'à l'heure
de son pouvoir, peut-être aussi dé

quelque hostilité téméraire, elle se redresse dans sa fierté revenue, et montre en vain à un indolent amant le chemin de l'ambition et de la gloire.

L'avouerai-je ? il y a dans cette subite et pourtant décente métamorphose, un charme qui vous séduit. Peu nous importe la plus belle de ces deux victimes de l'amour. Celle que nous préférons est celle qu'il ne faut pas plaindre, celle qui se retourne contre la fatalité, et cherche à la dompter d'un courageux sourire, et non celle qui descend d'affronts en affronts la pente de l'expiation ascétique, et va aux Carmélites crucifier son cœur.

Nous suivons jusqu'au couvent, avec un attendrissement qui s'indigne, La Vallière humiliée et pénitente, mais nous ne franchissons pas la grille. Pour madame de Séry, devenue comtesse d'Argenton, et bravant, pour elle et pour son amant, les cabales d'une cour hypocrite, nous la suivons jusqu'au bout, en applaudissant

à ce gracieux héroïsme, aussi co
d'une disgrâce, mais d'une disgrâce
blie par le combat.

Madame de Parabère n'a rien à
à madame de Montespan. De l'
elle en a assez pour savoir se pas
celui qu'elle n'a pas. Pour du cœur
en a bien davantage. Ce n'est pa
qui eût débuté dans la carrière av
hypocrites réticences, ces souhaits
rés, ces yeux baissés ou pieusement
au ciel de l'astucieuse fille des M
mart. Ce n'est pas elle qui, l'adu
déjà dans son cœur, se fût écriée
componction : « Dieu me garde d
« jamais la maîtresse du roi ! Si j'
« jamais assez malheureuse pour ce
« n'aurais jamais l'effronterie de me
« senter devant la reine ! » — C'e
« moment où elle la trompait, » aj
avec un énergique laconisme made
selle de Montpensier.

Madame de Parabère, dont le

vraiment féminin contenait toutes les contradictions, se piqua, sur la fin, de quelque piété. Un sermon de village l'avait touchée ; elle en convint de bonne grâce et se fit dévote. Que Dieu le lui pardonne ! Mais le fut-elle jamais à la façon de madame de Montespan qui, au moment où elle faisait de La Vallière sa servante, et s'acharnait à semer d'affronts ce chemin expiatoire que la maîtresse repentante s'obstinait à suivre jusqu'au bout, affectait une dévotion exagérée, et « jeûnoit si « austèrement les carêmes qu'elle faisoit « peser son pain [1]. »

Mais laquelle des maîtresses du Régent comparer, pour l'ennui et la fausseté, à madame de Maintenon, cette grande parvenue, positive et pédantesque, qui porta près du trône les scrupules étroits et les prosaïques vertus de la vie bourgeoise, pour laquelle elle s'avouait faite et qu'elle

[1] *Souvenirs* de madame de Caylus.

regretta toujours, pour nous servir d'un expression d'elle qui la caractérise à mer veille, « comme la cane regrette s « bourbe? »

Est-il possible de songer sans s'attrist à cet automne froid et gris du gran règne, à ce fauteuil dogmatique où l *matriarche*[1], comme on l'appelait, se dé lecte aux assoupissantes délices de la pé dagogie?

Écoutez-la, cette prêcheuse guindé gouvernante du grand roi, femme d'affa res des évêques[2], chargée par bref d Pape des intérêts de l'Église[3], inocular gravement à de ternes jeunes filles quel que chose de ce génie des jésuitiques sul tilités qu'elle possède si bien, que que ques écrivains protestants la disent affilié à la société[4].

[1] Depping, *Corresp. administ. du règne de Louis XI*

[2] La Beaumelle, *Mémoires*, etc., t. VI, p. 172, é de 1756.

[3] *Ibid.*, t. VI, p. 121.

[4] *Ibid.*, t. V, p. 142, 143.

—« Qu'entendez-vous, Parthenay, par « l'horreur du péché?

— « C'est, dit la demoiselle, ce senti- « ment qui nous pousse à le fuir de toutes « nos forces.

— « Montfalcon, savez-vous ce que « c'est que la pratique de la présence de « Dieu?

— « Oui, dit la petite demoiselle, naïve « sans le vouloir, c'est de penser toujours « à lui [1]. »

Un bon point à l'élève Parthenay pour sa définition! Un mauvais point à l'élève Montfalcon, pour son ingénuité!

Et voilà comment on faisait à Saint-Cyr le catéchisme que les dragons étaient chargés d'appliquer à la France!

Quelle passion que celle-là, dont chaque baiser fut un cas de conscience, « perpétuel combat de l'amour et du jubilé! » Quelle femme que cette méticu-

[1] La Beaumelle; t. VI, p. 124, 125.

[illegible] élevée [illegible] directeur [illegible]
[illegible] courage [illegible]
[illegible] vérité [illegible]
[illegible] à la main,
[illegible]

[illegible] accomplis [illegible]
[illegible] vraiment [illegible]
[illegible] même en personne
[illegible] de cette [illegible]
[illegible]

[illegible]

Personne [illegible] n'avait [illegible] de [illegible] dans le [illegible]. Des deux [illegible] assez [illegible] comprendre. [illegible] même [illegible] assez [illegible] je [illegible] l'amour [illegible] parents [illegible] même sa [illegible] sentiment sans imagination, elle ne se [illegible] d'illusions, elle connaît la valeur [illegible] de la vie et [illegible] il y a [illegible] mort [illegible] et les malheurs. Confiance [illegible] de cette lecture de ses Lettres beaucoup [illegible] de son esprit par l'estime de son [illegible] de sa personne. Lettres de ma[illegible] Londres 1811 t. I p. [illegible]

thodes, n'est-on pas près de dire, comme Madame : « Pour dire la vérité, il faut « convenir que les femmes galantes sont « plus amusantes que les femmes ver- « tueuses, mais il faut moins s'y fier? » N'éprouve-t-on pas le besoin de respirer, fût-ce à l'excès, dans l'histoire de tous les caprices et de toutes les licences de l'esprit et du cœur?

Cette histoire, la voici donc enfin, sans le moindre roman. Voici un prince artiste, savant, éloquent, spirituel, toujours gai, toujours bon, qui eut enfin toutes les qualités qui ne sont pas des qualités de prince. Voici des maîtresses que le mari ne dispute point à l'amant et des bâtards dont on ne songe pas le moins du monde à faire des rois.

Voici enfin une époque sans préjugés, originale, hardie, sceptique, où l'on veut aimer, rire et chanter quand même, où les vicissitudes du système n'enlèvent pas un habitué aux bals de l'Opéra, où rien

n'excuse un homme de s'être fait sauter la cervelle, où les maris eux-mêmes prennent leur parti et donnent carte blanche aux femmes qui la donnent aux maris, où tout le monde, en proie à un vertige contagieux de galanterie et d'esprit, est quelque peu rimeur ou amoureux, où Richelieu écrit des billets que signerait Voltaire, et Voltaire des billets que ne désavouerait pas Richelieu, où le prince rit tout le premier des couplets qu'on fait contre lui, et prête de l'esprit à ses ennemis, où les plus fous sont les plus sages, où les plus sages sont les plus fous, où d'Argenson ne compte plus ses maîtresses, et où d'Aguesseau est bien près d'en avoir, où le garde des sceaux se retire à Notre-Dame du Traisnel, dans un véritable sérail sous la grille, et où le chancelier de France se laisse appeler par la maréchale d'Estrées : *Mon folichon* [1].

[1] *Journal* manuscrit de Mathieu Marais (fonds Bouhier).

Cette époque, je l'ai peinte telle qu'elle
t, ressemblante, mais non flattée. Ceux
ii me liront jusqu'au bout verront que
ute frivole qu'elle semble, cette œuvre
une conclusion, une moralité, et que si
uteur n'a pas fait la leçon au lecteur,
est qu'il est persuadé qu'il n'en est pas
e meilleure et de plus profitable que celle
ue le lecteur se fait lui-même.

Si, par hasard, il se reflétait dans mon
ngage quelque chose de la liberté du
emps, on me le pardonnera sans doute.
'ai cherché à éviter, sans y toujours
éussir peut-être, cette influence. Aujour-
l'hui, je le sais, les mots ne peuvent plus
ètre à la fois nus et chastes. Notre langue
est devenue bégueule comme notre hon-
nêteté. Notre vertu de repentis tremble
au seul nom du vice. La moindre caillette
de province s'effarouche aujourd'hui de
ce dont nos grand'mères daignaient rire.

Je ne manquerais point de bonnes rai-
sons pour me défendre contre ces suscep-

[illegible] contr
[illegible] passe
[illegible] le m
[illegible] les mœurs s'alt
[illegible] sur les d
[illegible] comp
[illegible] pudeur, belle
[illegible] matin ave
[illegible]

[illegible] mieux m'incliner et me t
[illegible] devoir pousser à
[illegible] pudibonderie
[illegible] rien à la morale. Je
[illegible] cependant avec assurance
[illegible] de l'auteur honnête :

> [illegible] ipse libellus.

Que le public reçoive donc ce livre
indulgence. Qu'il se pénètre des néces
exceptionnelles de notre sujet; qu
rappelle, comme l'y conviait le spir
auteur de quelques ouvrages qui sor
modèles du genre du nôtre, « que l

« bleau qui peint le mieux les mœurs « n'est pas toujours le plus moral [1]. »

Que cette bienveillance s'étende du peintre aux portraits et des portraits à l'original. Qu'il sourie à cette époque étrange et charmante qui fut, au sortir des disciplines du grand siècle, comme la Fronde des mœurs légères. Les fautes de nos aimables pécheresses sont-elles donc après tout des fautes indignes de pardon? Ne pourraient-elles pas dire comme madame de Courcelles à ses juges :

Ah! consultez de grâce et vos yeux et vos cœurs,
Ils vous inspireront d'être mes protecteurs;
Tout ce que l'amour fait n'est-il pas légitime?
Et vous qui tempérez la sévère Thémis,
Pourriez-vous vous résoudre à châtier un crime
Que la plupart de vous voudroient avoir commis?

Toutes, du reste, comptèrent plus ou moins sur ce pardon final des hommes et de Dieu. « J'espère cependant, dit madame « de Phalaris au Régent, que Dieu me

[1] Préface des *Tableaux de genre et d'histoire*, par F. Barrière. Paris, 1828.

« fera miséricorde. » Et le Régent l
même la promet, cette miséricorde,
madame de Parabère.

Cette confiance fut surtout la conso
tion de celles qui devaient se sauver p
le repentir. Aux autres, qui n'auront
sans doute d'autre ressource pour dés
mer leur juge que de le faire rire, il re
toujours le mot de madame de La Sabliè
excuse charmante de toutes les femm
qui n'en ont pas d'autres :

« Un magistrat, parent de madame
« La Sablière, lui disoit d'un ton gra
« Quoi ! madame, toujours de l'amou
« des amants? Les bêtes n'ont du m
« qu'une saison. — C'est vrai, dit-
« mais ce sont des bêtes. »

M. DE LESCURE.

LES

PREMIÈRES MAITRESSES

I

LA PETITE LÉONORE

Le duc d'Orléans ne fut pas longtemps à témoigner de ce qu'il serait un jour. Il avait un de ces tempéraments précoces dont

La valeur n'attend pas le nombre des années,

et pour précepteur, un brave homme « qui « buvait bien et ne savait rien au delà. » Avec de tels instincts et un maître si peu fait pour les contenir, il n'y a point lieu de s'étonner si le jeune prince eut l'âge d'amour presque aussitôt que l'âge de raison.

Du reste, une dame complaisante, il n'y en avait que trop alors, s'était d'aider la nature, et de lui apprendre qu'il n'avait pas deviné.

« A treize ans, dit Madame, sa mèr « fils était déjà un homme; une dame « lité l'avait instruit [1]. »

Nous regrettons fort de ne pas con pour le livrer à la postérité, le nom dame « de qualité [2]. »

Quoi qu'il en soit, il profita si bie leçons qu'à quatorze ans il faisait déjà

[1] Madame, *Correspondance complète*, édit 15 juin 1719, t. II, p. 121.

[2] Nous ne sommes guère plus fixé sur la p maîtresse de Louis XV, embarrassé, cette f plus par l'absence, mais par l'abondance d seignements. Plusieurs dames « de quali disputèrent en effet l'honneur de déniaiser l honneur qui doit rester, comme nous le ve madame de La Vrillière.

Quant à Louis XIV, on a attribué partout d'initiatrice à madame de Beauvais. Puisqu sommes arrivé au Dauphin, disons que mad Crussol fut renvoyée de la cour, « pour avoi « instruire M. le Dauphin sur un chapitre « lui montroit pas M. de Montausier. » (urepas.)

de lui. On lit dans la chronique scandaleuse du temps :

« Sa première maîtresse fut la petite Léo-
« nore, fille du concierge du garde-meuble
« du Palais-Royal. Il en eut, âgé de quatorze
« ans, un enfant, ce qui fit grand bruit. Mon-
« sieur s'en fâcha fort, Madame n'en fut pas
« mécontente. Elle prit même beaucoup de
« soins de la mère et de l'enfant. Cette fille a
« depuis été mariée à M. de Charencey, fils
« d'un conseiller à Riom [1]. »

De tout cela, il résulte qu'il est faux de dire qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

On voit qu'il ne coûta guère au duc d'Orléans.

[1] *Mémoires* de Maurepas, 1792, in-8°, t. I, p. 106.

II

LA [illegible]

[illegible] comédienne, succéda [illegible]

[illegible] à cette [illegible]

[illegible] trop vieille [illegible]

[illegible]

[illegible] malgré nos rech[illegible]

[illegible]

Mémoires de Maurepas, [illegible] p. [illegible]

III

MADEMOISELLE PINET DE LA MASSONNIÈRE

« Ce fut dans ce temps-là [1] qu'il partit pour « aller servir en Italie sous le maréchal de « Catinat. Il s'arrêta quelque temps à Lyon, « et il y fit une maîtresse en passant, qui fut « mademoiselle Pinet de la Massonnière, à « quoi la mère consentit. Il fut obligé de « partir pour l'Italie et laissa sa maîtresse « grosse d'un fils dont elle accoucha.

« Il la vint retrouver à son retour d'Italie, « et proposa à la mère et à la fille de venir à « Paris. Le père fit ce qu'il put pour l'empê-

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 106-107.

« cher ; cette affaire lui donna mêm
« de chagrin qu'il en mourut. Par ce m
« les deux femmes se trouvèrent maît
« de leurs volontés et partirent sur-le-c
« pour Paris ; mais elles trouvèrent M.
« d'Orléans amoureux de la Desmares.

« Mademoiselle de la Massonnière
« s'en venger en prenant le prince de P
« qui lui promit de l'épouser. Celui-ci m
« la mère et la fille à Lyon, laissa sa
« tresse grosse et partit sans leur dire
« Ces deux femmes furent outrées ; elle
« rent, et surtout la mère, que le seu
« qui restoit à prendre étoit de mar
« fille. Elle trouva M. Poncet, gentilh
« de Montélimart, capitaine de cavaler
« ne fit aucune difficulté d'épouser
« fille, dont il a eu plus de cent mill
« de bien qu'il a dissipés. Il fut chassé
« que temps après de sa compagnie [1].

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 107.

LES

GRANDES MAITRESSES

I

CHARLOTTE DESMARES

Christine-Antoinette-Charlotte Desmares, une des actrices les plus distinguées et les plus galantes du commencement du XVIIIe siècle, avait de qui tenir comme talent et comme galanterie. Elle était arrière-petite-fille de Montfleury [1] et nièce de la Champmeslé.

Son père, Nicolas Desmares, et sa mère, Anne d'Ennebault, faisaient partie d'une troupe de comédiens français entretenue par le roi de Danemark. Desmares, rappelé à

[1] *Lettre* de mademoiselle Desmares aux frères Parfaict (17 février 1739).

tibilités par trop farouches, contre ce *cant* enfin qui de l'Angleterre passe à la France. Aux uns, je citerais le mot de Chamfort : « Plus les mœurs s'altèrent, « plus on devient délicat sur les décen- « ces. » Aux autres, je dirais comme Duclos : « La pudeur, la pudeur, belle vertu « qu'on attache sur soi le matin avec des « épingles ! »

J'aime mieux m'incliner et me taire. Mais je n'ai pas cru devoir pousser à l'excès le respect de cette pudibonderie qui ne profite en rien à la morale. Je puis prononcer cependant avec assurance l'anathème de l'auteur honnête :

Nuda recede Venus; non est tuus iste libellus.

Que le public reçoive donc ce livre avec indulgence. Qu'il se pénètre des nécessités exceptionnelles de notre sujet; qu'il se rappelle, comme l'y conviait le spirituel auteur de quelques ouvrages qui sont les modèles du genre du nôtre, « que le ta-

; aux portraits et des portraits à
ıal. Qu'il sourie à cette époque
e et charmante qui fut, au sortir
ciplines du grand siècle, comme la
e des mœurs légères. Les fautes de
nables pécheresses sont-elles donc
out des fautes indignes de pardon?
urraient-elles pas dire comme ma-
de Courcelles à ses juges :

! consultez de grâce et vos yeux et vos cœurs,
vous inspireront d'être mes protecteurs;
ut ce que l'amour fait n'est-il pas légitime?
vous qui tempérez la sévère Thémis,
urriez-vous vous résoudre à châtier un crime
e la plupart de vous voudroient avoir commis?

tendresse délicate et par moment sublime. Mademoiselle Desmares fut tendre dans le sens vulgaire du mot ; elle fut sensible à la façon de mademoiselle Gaussin qui ne voulait voir souffrir personne, pas même son porteur d'eau.

Ce qui nous fait parler ainsi, c'est que mademoiselle Desmares eut beaucoup d'amants et ne semble pas en avoir eu un pour elle-même.

En amour comme au théâtre, il nous paraît qu'il a manqué quelque chose à cette femme si bien douée [1] du reste pour ressentir et pour inspirer une passion. Il lui a manqué le souffle, le feu sacré, le diable au corps si l'on veut.

Le premier objet de ses faiblesses paraît avoir été Monseigneur le Dauphin [2] lui-même,

[1] « Mademoiselle Desmares, dit Lemazurier, avait « une figure et une voix charmantes. »

[2] Madame la princesse de Conti citait même, pour la dégoûter du prince, son exemple à mademoiselle Chouin. « Elle lui dit qu'elle n'auroit pas plus tôt « consenti à ce que souhaitoit Monseigneur, qu'il ne « s'en soucieroit plus. Elle lui cita les exemples de « mademoiselle de Melun, de madame du Roure, de « la *Desmares*, de la Raisin, et de ce qui étoit arrivé « à la Moreau. » (*Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 39.)

cet amant avare et timoré, qui faisait jeûner la Raisin [1] et qui congédiait Fanchon Moreau en lui faisant remettre dix louis [2].

Elle ne fit avec ce prince ni ses affaires de cœur ni ses affaires d'argent.

Elle se rejeta alors, à ce dernier titre sans doute, sur M. le duc d'Orléans, qui en fut un moment, au dire des *Mémoires* de Maurepas, réellement amoureux, et qui dut en effet avoir eu pour elle un goût assez prononcé, puisqu'il la reprit deux fois, après le règne éphémère de Florence, et après celui beaucoup plus durable de madame d'Argenton.

Elle eut même du prince une fille [3] qui fut reconnue simplement, et non légitimée, mais qui, dès l'an 1722, prit les armes de France [4].

« Mon fils a eu de la Desmares [5] une petite

[1] *V.* dans Madame (*Correspondance complète*, 13 janvier 1719, t. II, p. 52) cette curieuse anecdote.

[2] Que Fanchon jeta au nez de l'*ami* du prince. (*Ibid.*, t. I, p. 44, note.)

[3] Une seule et non deux, comme le disent les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 108; — Math. Marais, dans son *Journal*, à la date du 17 octobre 1723, semblerait en compter deux.

[4] *Journal* de Barbier, édit. in-12. t. I, p. 213.

[5] Madame dit: *Desmares;* les frères Parfaict disent: *Desmarres*, Lagrange-Chancel aussi.

« fille [1]. Elle aurait bien voulu lui mettre sur « le corps un autre enfant, mais il a répondu: « Non, celui-ci est trop arlequin. Elle lui « demanda ce qu'il voulait dire par là. Il ré- « pondit: Il est de trop de pièces différentes. »

Et en effet, à cet enfant, il était facile d'attribuer plus d'un père.

Il y avait d'abord Baron [2], le fameux comédien, selon les uns; son fils, selon les autres [3], qu'elle ne quitta pas, tout en reprenant le duc d'Orléans, et que le prince, dans un accès d'humeur, finit par exiler [4].

Il y avait un certain Hogguers, fameux banquier suisse [5]; il y avait enfin cet électeur de

[1] En 1702 et non en 1701 comme le dit Boisjourdain dans ses *Mélanges* (1807, 3 vol. in-8°).

[2] *Mémoires* de Maurepas, t, I, p. 108.

[3] Boisjourdain, t. I, p. 209.

[4] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 111.

[5] Boisjourdain, t. Ier, p. 209. — Ce Hogguers est ainsi défini par Lemontey: « Ancienne créature du « contrôleur général Desmarets et l'un des plus fa- « meux intrigants de ce temps. » Son père et lui ayant prêté de l'argent à Charles XII, ils furent gratifiés de terres et de titres en Suède. Le fils fut chargé de tout ce qui regardait les projets du royal aventurier avec l'Espagne et avec la France. Il fut le confident et l'agent du fameux baron de Gœrtz; on peut voir dans l'édition des *Mémoires* de d'Argen-

ère, qui aimait tant les grisettes, au dire
adame, qu'il les regrettait même à Ver-
es [1].

électeur ne détestait pas non plus les ac-
s, et il est probable que c'est lui que la
nares choisit pour endosser le fruit de
ces péchés *in partibus* [2]. Elle le savait bon
e et ne reculant pas devant un bâtard.

donnée par M. Rathery, pour la Société de
oire de France (t. I, p. 24 à 33), comment le
nt, qui ne rompait jamais tout à fait avec ses
esses, et que toutes servaient après l'avoir
, fut mis au courant par la Desmares, leur
e confidente, de ces projets gigantesques,
lesquels une belle part était faite à la France,
i moururent avec Charles XII, dont ils pour-
t bien expliquer la fin mystérieuse et préma-
.

adame, 24 novembre 1716 et 2 janvier 1718.
. 284 et 363.

es chansonniers n'épargnent pas la Desmares:

On vit de la même façon,
Chez la Desmares que Fillon,
Oreguingué!
Plus . . . . . . qu'une louve,
Elle en prend par où elle en trouve.
(*Recueil* Maurepas, 1702.)

ci un autre couplet de 1709:

A la cour, ainsi qu'à la ville,
Danzy (?) ta ruse est inutile,

« Je ne sais pas si elle ne l'a pas donné à
« l'électeur de Bavière, qui y avait aussi tra-
« vaillé de son côté et auquel cela a coûté
« la plus belle et la plus magnifique tabatière
« qu'on puisse voir. Elle était garnie de gros
« diamants [1]. »

Quant à la fille reconnue de la Desmares, elle n'obtint cette faveur qu'au prix d'un rude sacrifice. Comme si ses lèvres banales eussent pu, même dans un maternel baiser, corrompre l'innocence, la comédienne ne vit sa fille qu'une fois.

« La mère n'a pu voir cette enfant qu'une
« fois depuis qu'elle l'a mise au monde. C'est
« cette année (1719) qu'elle l'a vue dans une
« loge. Les larmes lui vinrent aux yeux dans
« l'excès de sa joie. La fille est fort gentille,
« mais pas de beaucoup aussi jolie que la
« mère [2]. »

Cette entrevue avait été précédée d'une

Amant et guerrier fanfaron,
De duc tu n'auras les entrées,
Et jusqu'à celles de Baron,
Desmares te les a refusées.
(*Recueil* Maurepas.)

[1] Madame, 23 septembre 1717, t. I, p. 322.
[2] *Ibid.*, 17 février 1719, t. II, p. 67.

xplication qui fut loin, selon Madame, d'être gréable à la future madame de Ségur. Tandis ue la pauvre mère pleurait à l'idée de voir ientôt cette enfant qu'on lui avait dérobée vant même le premier baiser, la fille, dans cabinet du Régent, pleurait de honte d'être ée de la Desmares, et de douleur de n'être as légitimée.

« La fille de la comédienne ressemble un peu à sa mère ; on l'a élevée à Saint-Denis dans un couvent, mais elle n'a pas du tout les goûts d'une religieuse. Lorsque mon fils la fit venir, elle ne savait pas qui elle était, et lorsqu'il lui dit qu'il était son père, « elle fut transportée de joie, car elle s'imagina être la fille de la Séry et la sœur du « chevalier ; elle pensait ainsi qu'elle serait « reconnue ; mais quand mon fils lui eut dit « que cela ne pouvait être, et qu'elle était la « fille de la Desmares, elle se mit à pleurer « amèrement [1]. »

On la maria en 1719 au marquis de Ségur [2], et ce ne fut qu'en 1722 qu'elle fut reconnue, en même temps que l'abbé de Saint-Albin.

[1] Madame, 4 août 1716, t. I, p. 260.

[2] Madame annonce ce mariage comme consommé le 17 février 1719, et, le 26 juillet 1716, elle lui donne formellement quatorze ans.

Ce marquis de Ségur était, selon les *Mémoires* de Maurepas, colonel de cavalerie et brigadier des armées du roi. Il n'eut point à se repentir d'un mariage qui supposait une certaine hardiesse ou une certaine résignation [1]. La fille de la Desmares n'eut rien de sa mère, ni les caprices, ni le talent. Elle fut une des bonnes mères de famille et une des grandes épouses du XVIII[e] siècle, lui donnant le spectacle et l'exemple d'un dévouement conjugal devenu historique.

[1] Le hasard le servit bien de toutes manières. « Créature de la maison d'Orléans, et homme de « mérite, il s'avança aisément dans le chemin des « honneurs et de la fortune, et devint lieutenant « général des armées du Roi, inspecteur de cava« lerie, chevalier des ordres, gouverneur de Foix « avec cinquante mille livres de rentes des bienfaits « du Roi. En épousant la fille du Régent, il avoit « reçu d'ailleurs deux cent mille livres, mille écus « de pension de la maison d'Orléans et une épouse « aussi vertueuse que ses auteurs étoient vicieux « et qui servit son mari avec le détail d'une garde« malade, malgré l'infection du malade qui se mou« roit d'un entrax qu'on ouvrit par des incisions « depuis la tête jusqu'au milieu du dos. Leur fils « unique, depuis maréchal de France, épousa une « demoiselle de Vernon, Américaine, se fit connoître « par son bras cassé, son coup de feu à la poitrine et « son courage. » (*Mémoires* de Maurepas, t. III, p. 72

emoiselle Desmares qui, au dire de
ie, jouait encore tous les jours en 1716,
retira du théâtre qu'en avril 1721, à
e trente-huit ans. Elle était encore jo-
lans toute la force de son talent. Aussi
etraite parut-elle prématurée à tout le
et inspira-t-elle des regrets de plus
sorte et dont nous trouvons, dans les
res pour servir à l'histoire de la Calotte [1],

asle, chez les héritiers de Brandmyller, 1725,

RÊT CONTRE LA DESMARES, COMÉDIENNE.

De par le dieu porte-marotte,
Nous, général de la calotte,
Voulant prévenir sagement
Tout ce qui pourroit nuire au zèle
Qu'un calotin, soldat fidèle,
Doit avoir pour son régiment;
Plus empêcher qu'aucuns scandales,
Surtout de la part des vestales,
Y causent du relâchement;
A ces causes, sur la retraite
De la Desm...., anciennement
Notre bonne et vraie sujette,
Qui, par je ne sçais quel avertin,
Quoique encor jeune et très-aimable,
Auroit quitté l'art estimable
Du cothurne et du brodequin,
Art qui, d'une gloire immortelle,
Comblant ladite demoiselle,
Espéroit de son noble cœur
Qu'elle mourroit au lit d'honneur,
Ainsi que le divin Molière

un assez singulier témoignage. Mademoi
Desmares avait, au dire de Boisjourd
épousé, à une époque qu'il est difficil

Dont elle étoit digne héritière.
Toutefois, sans aucun égard
Pour ses talents et son grand art
A representer sur la scène
Les tableaux de la vie humaine,
Afin de corriger les mœurs,
Les caprices et les humeurs,
Elle auroit quitté le théâtre,
Et son air vif, jeune et folâtre,
Pour en prendre un plus régulier
Et jouer en particulier
Acte et scène plus retenue
Mais qui lasse à la continue,
Surtout lorsque l'on est pratic
De se présenter au public.
Ce considéré, sur la plainte
Que les dames du régiment
Nous ont portée, et sur la crainte
D'un plus fâcheux dérèglement;
Attendu l'étonnant caprice
De la susdite grande actrice,
Contre nos coutumes et us;
Sur les brouhahas du parterre,
Lui retranchons ses revenus
Et sur les claquements de mains;
Voulons qu'on lui fasse la guerre
Sur ce caprice des plus vains.
A moins qu'au bon sens ramenée,
Dans la présente et même année,
Elle ne demande à rentrer
Pour en public se remontrer
Dans un âge encor convenable,
Sans attendre, comme Baron,

ser, le fils aîné de Poisson, premier co-
en du Théâtre-Français[1].
devait être Philippe, fils de Paul Poisson.
azurier ne mentionne pas ce mariage.
e de l'amour ou de l'hymen que provenait

Trente ou quarante ans environ,
A donner repentir louable;
D'autant que fille de soixante ans,
Après un si grand laps de temps,
Retournant à la comédie,
Pourroit n'être pas applaudie;
Lui conseillons donc sagement
De se repentir promptement
Pour rentrer dans nos bonnes grâces,
Et tenir les honneurs et rang
Attachés aux premières classes
Des vestales du régiment.

Ṁélanges de Boisjourdain, t. I, p. 209. — Les *nges* de Boisjourdain, où l'on trouve, à travers ques anecdotes curieuses, tant d'erreurs et ichronismes, ont faussé toute cette biographie . Desmares. Ils prétendent que son mari, Des-ts, l'avait enlevée de chez son père, qui était onseiller en l'élection de Senlis, et l'avait épou-sans son consentement. Toute cette histoire et aventures qui la suivirent ne sont attribuables Henri Desmarets, musicien compositeur fran-né à Paris, en 1662, et mort à Lunéville, le otembre 1741.

ademoiselle Desmares était Desmares en son , fille de Nicolas Desmares, et non Desmarets, le fait d'un mari quelconque.

ce fameux et dévoué secrétaire de M. de repas, son complice en chansons, son c laborateur en indiscrétions, et auquel on la compilation connue sous le nom de *M* *res de Maurepas?* Selon les *Mémoires* du quis d'Argenson, ce Sallé était fils d'un c dien et d'une comédienne, mademoi Desmares.

Elle n'avait pas complétement oublié, sa retraite, l'art auquel elle devait tan succès. L'élite de son public, la cour même, se chargeait de le lui rappeler.

On lit dans la VI[e] *Lettre* de mademoi Aïssé (1727) : « Il y a eu des tracasseries « cour ; les dames du palais ont voulu j « des comédies pour amuser la reine ; Ml « Nesles, de la Trimouille, Gaisi, Gont « Tallard, Villars, Matignon, étoient le « teurs. Il manquoit une actrice pour de « tains rôles, et il étoit nécessaire d'a « quelqu'un qui pût former les autres « proposa la Desmares, qui ne monte « sur le théâtre. Madame de Tallard s'y « posa et assura qu'elle ne joueroit point « une comédienne, à moins que la rein « fût une des actrices. La petite marquis « Villars dit que madame de Tallard a

lle a quitté la troupe. La Desmares a
et les comédies ont très-bien réussi[1]. »
7 février 1739, mademoiselle Desmares
ait aux frères Parfaict un récit assez
ique de la mort du fameux Montfleury,
expliquée de tant de façons et que la
e de son arrière-petite-fille n'est pas
our éclaircir.

emoiselle Desmares avait laissé à l'art
noignage plus éclatant encore de sa
ude, et au public une marque plus effi-
e sa reconnaissance, le jour où, en for-
pour la scène sa nièce, mademoiselle
ville, elle avait acquitté la dette con-
e par elle vis-à-vis de sa célèbre tante,
ampmeslé.

L'originalité de mademoiselle Desmares, comme actrice et sans doute comme femme, fut le singulier mélange de son humeur également portée à la sensibilité et à l'enjouement. Elle passait du plaisant au sévère, du rire aux larmes, avec une facilité qui témoigne d'une grande richesse de tempérament et d'une grande souplesse de caractère. Ces aptitudes variées en firent une actrice également remarquable dans les rôles tendres et dans les rôles comiques. Pour nous servir de l'expression académique de Lemazurier, « elle portait aussi bien le sceptre et la cou- « ronne des reines que le tablier de la sou- « brette. » Mais son vrai succès, il faut le croire, fut dans les pièces gaies, que son esprit jovial trouvait moyen d'animer encore par les *accessoires* les plus imprévus. « Avant que les « pantins eussent régné à Paris, la mode « avoit mis un bilboquet entre les mains de « tous les Parisiens. Cette niaiserie monta « jusqu'au théâtre, et l'on vit la Desmares « s'en amuser au milieu de ses rôles de sui- « vante, au grand contentement du par- « terre[1]. »

[1] *Encyclopédiana*.

menton, cette opulente poitrine, ces
ux drus, ce nez aux ailes frémissantes,
ux ronds, ce teint à la flamande, pour
vaincre que jamais la Desmares n'em-
à la ville quelque chose des tristesses
nes[1]. De quel joyeux coup de talon elle
repousser au loin, dans l'ombre de sa
a solennelle défroque de velours et d'or,
e parure de sa royauté cornélienne!
onheur de quitter le cothurne pour la
fle, et de jeter son bandeau de clin-
par-dessus les moulins. Heureuse
e! elle trouvait moyen de répondre à
vitation à souper entre deux tirades
pédales! Heureuse femme! elle eût mis
en mirlitons et bu du champagne dans

cette urne funèbre, que plus tard la L
vreur devait remplir de larmes !

On comprend que l'art et la vie aien
également légers à cette femme insouc
et charmante, promenant d'amour en an
de festin en festin son cœur facile et so
pétit insatiable. On peut lire dans les *Mém*
du chevalier de Ravanne les détails peut
apocryphes de cette odyssée grivoise.
nous, nous demeurerons sur la porte
facilement ouverte de ce boudoir cél
qu'eût si bien meublé le *sopha* de Créb
L'indiscrétion ne nous plaît que pou
choses du cœur. En fait d'histoires d'al
on en a toujours trop dit. Si frivole que
en apparence la revue que nous passons
ne s'arrête qu'aux vices spirituels, q
erreurs ennoblies par le sentiment, q
fautes qui révèlent un caractère.

II

MADEMOISELLE FLORENCE

C'est de la Régence que date le prestige de l'Opéra.

« Ce théâtre avait acquis une faveur popu-
« laire, qu'il n'avait jamais eue. Ses recettes
« furent triplées pendant les années du sys-
« tème. Les nouveautés s'y succédaient rapi-
« dement, et l'on y traita des sujets purement
« tragiques. L'opéra s'exécutait avec un plus
« grand luxe de machines qu'aujourd'hui.
« On peut en juger en lisant, dans les *Œuvres*
« de Valentin Jameray Duval, la relation très-
« naïve d'une représentation d'*Isis,* où le sa-
« vant Beryer pensa devenir fou en 1718 [1]. »

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, 1832, 2 vol.

A ces séductions d'un spectacle magi
il faut ajouter l'attrait des bals de l'Opé
qui eurent bientôt une vogue si prodigi
et une si grande influence sur les mo
françaises. La musique et les vers faisa
le triomphe des cantatrices. On leur perm
tait d'être laides avec de belles voix, et
d'une abusa de la permission [2]. Le pul
tout entier au plaisir de l'oreille, en oub
un peu celui des yeux, bien qu'il fût très-

in-8°, t. II. p. 477. — Comment s'en étonner,
qu'on lit dans les *Lettres* de madame de Sévig
propos de l'opéra de *Cadmus* : « C'est un prodig
« beauté ; il y a des endroits de la musique qui n
« fait pleurer. Je ne suis pas seule à ne pouvoi
« soutenir, l'âme de madame de La Fayette en
« tout alarmée. » (8 janvier 1674.)

[1] « L'expédient de convertir les théâtres pu
« en salles de bal appartient au chevalier de B
« lon, et ce conseil lui valut une pension de
« mille livres, illustration au moins imprévue
« un neveu de Turenne. Ce plaisir, devenu p
« laire, enivra toutes les têtes. Les déguisem
« n'exclurent ni la richesse des costumes, ni le
« des diamants, et levèrent les obstacles que l
« gnité de l'âge et des professions pouvait m
« aux dissipations les plus immodérées. » (Lemon
t. II, p. 313.)

[2] La Le Maure et la Pélissier étaient l'une et l'a
d'une beauté médiocre.

e au bonheur de les trouver réunis. D'ail-
rs, des études pénibles et absorbantes, les
ns d'un art qu'on oublie dès qu'on ne l'ap-
end plus, les nécessités d'une vie qui n'a
s le temps des soucis matériels, et où les
hes toilettes sont un devoir de profession,
ut cela réservait les faveurs des princesses
u chant à des amants choisis et faits pour
léfier la prodigalité. Il leur était d'ailleurs
difficile de les multiplier, car la voix se ressent chez les cantatrices des faiblesses du cœur, et de tout temps elles ont ménagé l'un pour conserver l'autre.

Quant aux danseuses, c'est autre chose. L'art, dans le sens élevé du mot, fut toujours leur moindre souci. C'est une question de jambe levée plus ou moins haut, voilà tout. Aussi, abandonnent-elles volontiers à leurs rivales les laborieux triomphes de la scène, et consentent-elles à faire seulement la décoration du spectacle. Elles savent déjà que leur succès n'est pas là, et que le ballet n'est qu'une exhibition.

Mais comme elles prennent leur revanche, ces femmes-démons, au pied et au cœur ailés, à la tête d'alouette, à l'estomac d'autruche, lorsque, descendues de la scène sur le plan-

cher mouvant des bals de l'Opéra, elles v
nent, l'œil provoquant, le sourire fixé
lèvres, offrir au spectateur encore é
l'étrange et piquante surprise de leur f
liarité! Les voir de près, ces nymphes
sylphides, les contempler à son aise,
presser la main, leur serrer la taille
qu'elles s'envolent, leur offrir à souper
qu'elles s'offensent, voilà une occasion
quelle la plus bourgeoise sagesse, la
janséniste indifférence ne résistent pas. A
tez à cela l'effet de cette atmosphère ard
enivrante, qui endort tout scrupule et
remords, ces lustres étincelants, ces en
nants accords, et vous aurez une idée d
lies que le bal de l'Opéra, c'est-à-dire le
de ballet à portée de la vue et de la mai
divinités de tout à l'heure devenues, au
fit de tout adorateur entreprenant, de si
mortelles,—ont fait faire à la France [1].

[1] Ce n'est qu'en 1724 que les danseurs et dan
de l'Opéra, jusque-là officieusement mêlés au p
le furent officiellement, « pour y former des m
« rades plaisantes, pour exécuter des danses
« ractère, et donner à ces bals les attraits du
« tacle. » Que voulez-vous que devînt la t
bourgeois, déjà soumise à tant d'assauts, lorsq

Le bal de l'Opéra sauva peut-être le Régent d'une révolution. Il faut voir dans Barbier et dans Mathieu Marais les Parisiens affolés courant y porter leur dernier argent et y oubliant gaiement jusqu'à la banqueroute[1].

Cette invasion du corps de ballet dans les mœurs y changea bien des choses. Plus d'un antique préjugé tomba sous ces espiègles mains, et l'égalité fit un pas, grâce à ces baisers qui confondaient les rangs.

De 1720 à 1760, en ces quarante années, que de surprises, que de colères, que de hontes, pour un homme qui serait resté pétrifié dans les usages décents, dans les solennelles habitudes du siècle de Louis XIV, et qui se réveil-

sentait entraîné par l'électricité que dégageaient toutes ces mains fiévreuses, « conduisant les contre- « danses nouvelles, les *Calotins*, la *Farandoule*, les « *Rats, Liron-Lirette*, la *Monaco*, le *Cotillon qui va* « *toujours?* » Faut-il s'étonner que la ville et la cour, la bourgeoisie et la noblesse, la robe et la finance, tout le monde, depuis la Saint-Martin jusqu'au Carême, semblât piqué de la tarentule?

[1] « Malgré la misère du temps, on a fait bonne « chère ici ce carnaval (dont j'ai eu ma part), et le « bal de l'Opéra a été bien couru. » (*Journal* de Barbier, février 1723, t. I, p. 254.) — La plus forte recette des bals de l'Opéra est celle de l'année 1719-1720, qui rapporta 116,038 livres.

lerait de temps en temps au bruit des antiques traditions qui s'écroulent !

Il avait murmuré sans doute, l'immuable gentilhomme, lors de ces fameuses lettres patentes de 1669, données par Louis XIV à l'abbé Perrin :

« Nous voulons et nous plaist que tous
« gentilshommes et damoiselles puissent
« chanter auxdites pièces et représentations
« de notre Académie royale, sans que, pour
« ce, ils soient censés déroger audit titre de
« noblesse, ni à leurs priviléges, droits et
« immunités. »

Il avait frémi à la pensée que mesdemoiselles de Castilly, de Saint-Christophe, de Camargo demeuraient nobles comme devant, et que les sieurs Borel du Miracle, de Chassé, seigneur du Ponceau, jouiraient de tous les priviléges de leur naissance et conserveraient, s'ils l'avaient, jusqu'au droit de communier avec l'épée.

Après tout, cette dérogation à la sévérité des traditions féodales n'était qu'une exception et ne s'appliquait qu'à très-peu de personnes.

On savait bien que les grands seigneurs à la mode admettaient à leurs soupers les

grands chanteurs du temps, que le chevalier de Bouillon et M. de Lorge ne dédaignaient pas de choquer leur verre contre le verre de Thévenard et de Dumesnil. Mais c'était leur verre d'orgie. Ils frayaient ensemble, le duc et l'acteur, pour ainsi dire incognito, et le chevalier de Bouillon pris en flagrant délit de familiarité avec Thévenard, le déguisait sous la majesté du titre de comte d'Holstein-Ploen [1].

Thévenard partageait avec Baron le privilége de ne point trouver de cruelles. Ils avaient chacun leur bonnet de nuit chez maintes duchesses, quelquefois tous deux chez la même. Tout cela ne tirait pas à conséquence. On en haussait les épaules comme d'un caprice bizarre, d'une dépravation de goût. On appelait ces liaisons malsaines les *envies* de madame d'Albret ou de madame de Luxembourg. Personne, mari ou amant, n'eût consenti à se montrer jaloux d'un partage ridicule.

On savait tout cela. On savait que madame de Montespan avait un faible pour Lulli, et l'on ne s'en étonnait pas trop. On ne s'inquiétait même pas que Louis XIV, par un royal

[1] *Recueil* Maurepas, t. XI, p. 311 (1709).

caprice, s'amusât à payer à plusieurs reprises les dettes toujours renouvelées du chanteur Boutelou [1] et protégeât les malices de Gaye contre le ressentiment de l'archevêque de Reims.

Malgré tout cela, le débordement des mœurs n'entamait que lentement, à la façon de la goutte d'eau creusant la pierre, le mur toujours solide des anciennes incompatibilités. De temps en temps d'ailleurs, le sang se révoltait, le marquis mécontent jetait à la porte son ami improvisé ou, pour le châtier, empruntait le bâton d'un laquais. De temps en temps, l'orgueil patricien se redressait, comme un ressort longtemps comprimé, chez la grande dame déchue, et souffletait le roturier dans son indigne amant.

Le principe était sauf, on s'encanaillait discrètement, on polissonnait à huis clos. On savait bien que Monseigneur le Dauphin avait préféré la Raisin à madame du Roure, mais il ne l'avouait pas. On savait bien que M. le

[1] Louis XIV poussait la complaisance jusqu'à faire servir à son contraltin favori une table de six ou douze couverts, dans la prison où il attendait les effets de la munificence royale, qui gagnait plus à le délivrer qu'à le nourrir.

duc de Chartres courait le guilledou des actrices. Mais il ne se vantait pas de ces bonnes fortunes, dont d'Argenson seul avait la confidence. Deux membres de la noblesse, et de la meilleure, le grand prieur de Vendôme et le prince de Léon, avaient agi avec moins de retenue. Mais, la réprobation universelle avait puni l'un de ses bravades ; l'autre avait vu sa maîtresse expier dans un couvent des charmes trop séduisants.

Sur la fin du règne de Louis XIV, il y eut comme une espèce de débâcle ; la décadence des mœurs suivit presque immédiatement celle de son pouvoir, et, avant de mourir, le grand roi put assister à une sorte de regain de la Fronde, à une dissolution simultanée des principes moraux et de l'autorité politique.

C'est alors qu'aux spirituels reproches d'un Coulanges, mettant en chansons la ruine de l'ancienne politesse, et aux regrets anodins de madame du Noyer, succèdent les constatations stupéfiées de l'agent chargé par Letellier de la police des mœurs, et les verbeuses doléances, les humoristiques anathèmes de Madame.

Bientôt l'écluse crève, et le flot de corruption monte sans obstacle. L'exception devient

la règle. L'Opéra et la Comédie ne fournissent plus des maîtresses aux princes seulement, ils en fournissent à tout le monde. On comptait hier les déserteurs de la foi conjugale ou du respect humain, les orgies de Clichy, les soupers d'Anet, les promenades de Saint-Cloud et les nymphes de théâtre prenant hors de la scène les licences mythologiques, les Moreau, les Desmâtins, les Dufort, etc. Aujourd'hui l'on ne compte plus. Intrigues d'amour, intrigues d'amour-propre, intrigues d'argent, tel est le triple thème de toutes les variations, le triple sujet des conversations et le triple objet des actes.

La chanteuse domine, la danseuse règne, la figurante a du crédit et la choriste a du pouvoir. L'ouvreuse de loges est un personnage, et le valet de coulisses prime le laquais de grande maison. La ville est devenue la succursale du théâtre, sous un prince artiste et galant qui fait des opéras, et qui mord le premier à tous les fruits nouveaux de l'espalier de la danse.

Le temps n'est plus où M. le Duc refusait de prendre parti pour les Loison, ses maîtresses, dans un conflit avec des bourgeoises, et leur disait sans façon : « Mesdames, je veux bien

avec les femmes, et le duc de Noailles,
oite le pouvoir, s'empresse de prendre
tresse. Les filles d'Opéra font florès.
t cotées comme les actions de la rue
poix. Émilie, les Souris, la Le Roy,
t du duc de Mazarin à Fimarcon, de
u à Château-Renault, de tous au Ré-
comédienne regimbe contre l'édit et
défi les étoffes et les pierreries pros-
a Dangeville met une robe d'indienne
e, et le duc d'Aumont, tout apoplecti-
l est, la mène par la main chez le
nt de police et va demander grâce
e. Et, à mesure que ces femmes sont
, elles méprisent. Leur dédain est en
irecte du respect qu'on leur prostitue.

Les r : d our-propre ou d'am
nnent le bruit de la
et rcles et des salons. A
de r. Il toire de l'Opéra dev
l Fr nce. Madame de D
r Pélissier contre la
e, q madame de Parabèr

Et voilà la guerre allumée;

et les deux grandes dames affichent avec é
une haine qui n'a d'autre objet que cette r
lité de protection.

Que dirait-il, cet inflexible témoin des te
écoulés, s'il assistait à ces curieux témoign
de l'abaissement des passions; à cette im
cable vengeance, à cette revanche effron
tirée par la fille d'Opéra de l'humiliatior
culaire? Que dirait-il, en lisant le procès d
demoiselle Prévost contre le bailli de Mes
ruiné par elle; s'il entendait les révélat
infamantes, les terribles accusations qui
vent la mort prématurée de mademois
Lecouvreur, et qui, pour soulever les vo
qui cachent le secret de sa fin, écartent
bord ceux sous lesquels la duchesse de Bo
lon a en vain essayé de dérober sa vie?

Que dirait-il, s'il avait vu, du vivant de c

ıvres qui sont le produit de sa fortune
a toilette engagées; et, après sa mort,
seiller au Parlement, M. Ferriol d'Ar-
accepter les fonctions d'exécuteur tes-
taire?
emps va venir des Sophie Arnoult, des
, des Guimart, des carrosses à six che-
aînant à grandes guides le déshonneur
Hénin, des Soubise, des Lauraguais; et
odigalités folles, et des fêtes de la pro-
on éclipsant celles de la royauté; et des
idicules, et des banqueroutes inouïes.
nps va venir des ventes cyniques, des
tions insolentes, des périodiques adieux
au public par des favorites qui ne s'é-
nt que pour revenir, qui ne reculent
our mieux sauter, et qui, Galatées de

Le temps va venir enfin des ventes for
de mademoiselle Lecouvreur, dont la Péli
achètera les dépouilles à forfait ; de m
moiselle Deschamps et de tant d'autres
comme elles, avaient économisé des mill
sur des appointements qui variaient de 4
6,000 livres.

Le temps n'est pas loin où un duc d
Vallière deviendra amoureux de la p
Lacour parce qu'il lui sera arrivé de d
par une ironie sacrilége, « que les diam
« sont la croix de Saint-Louis de son éta
et, entièrement subjugué, se mettra à ge
devant elle, sur son cordon bleu, et bais
la tête sous cet ordre ignominieux : « A
« noux, vieille ducaille ! »

Mais parlons un peu, puisque nous a
plusieurs fois prononcé son nom, de
Pélissier, dont la scandaleuse histoire
résumer toutes les contradictions et toute
anomalies nées du sans-gêne de la Rége
On trouve tout le monde dans cette hist
jusqu'au curé de Saint-Sulpice [1]. Femme
entrepreneur de l'Opéra, à Rouen, c'est

[1] A titre de mandataire de du Lis, et charg
poursuivre, au profit des pauvres, la restitutior

e ses intrigues ce plénipotentiaire sans
ıles. La toile tendue, un juif y est pris,
if de beau rapport, ma foi! huit cent
livres de rente. Mais la Pélissier ne pré-
it pas se gêner pour cela, et dans cet
r où elle voulait avoir toutes ses aises,
saya de conserver à Francœur, violon de
a, la place du tiers. Du Lis, trahi, ber-
u quart ruiné, s'avise de réclamer des
qu'il n'a pas donnés, des cadeaux qu'il
is faits[1]. Et il se conduisait bien cepen-
ce du Lis; il donnait un jour soixante
livres de pierreries, il était toujours le
er au balcon de l'Opéra et allait au Cours
a maîtresse dans une voiture à six che-
au milieu de la file, comme les prin-
Tout cela valait bien le droit de se

l'infidèle, de bâtonner quelque peu le rival. Une misère. L'affaire se découvre. On roue le valet, on emprisonne les gardes françaises, et du Lis, condamné à être rompu vif, est exécuté en effigie.

Voilà comment le Parlement, en mai 1731, faisait respecter l'inviolabilité de la chanteuse et l'inviolabilité du violon. On n'avait pas, comme le remarquait Barbier, fait tant de façons pour Voltaire :

Admirez combien l'on estime
Le coup d'archet plus que la rime;
Que Voltaire soit assommé,
Thémis s'en tait, la cour s'en joue!
Que Francœur ne soit qu'alarmé,
Le seul complot mène à la roue [1].

Ne vous étonnez donc pas que Madame tremble lorsqu'une mère par trop insouciante laisse aller son fils, le propre duc de Chartres, au bal de l'Opéra. Madame d'Orléans cependant avait quelque raison de s'en méfier et savait fort bien ce qu'un mari peut rapporter de là à sa femme. C'est à l'Opéra que le duc d'Orléans avait rencontré la Florence, et cette rencontre avait eu des suites. Le jeune duc

[1] *Journal* de Barbier, t. II, p. 159.

de Chartres, qu'on voulait déniaiser, pouvait, lui aussi, en revenir avec trop d'esprit [1]. Et il n'en fallait guère, je vous jure, pour être heureux de ces faciles bonheurs! On peut en juger par les vers suivants qui nous donnent des renseignements précieux sur les habitudes, et, comment dirai-je? le tarif des filles d'Opéra de cette époque [2] :

Ce beau lieu fournit des belles,
A tous les gens d'à-présent :
Des Màtins pour de l'argent,
La Moreau pour des dentelles,
La Grand Guyard pour son pain,
La Rochon. . . . . . pour rien;

La Déchar pour l'abondance,
La Renaud pour un habit,
La Macé pour le déduit,
Des Places pour la finance,
La Du Fort pour des bijoux,
Ah! que les hommes sont fous!

La Florence pour des meubles,
La Ducais à tous venants,
. . . .

[1] C'est ce qui arriva en effet. *V.* Madame, 9 décembre 1719, t. II, p. 199.

[2] « Je suis extrêmement vexée, car, hier au soir, « j'ai appris que mon fils et madame d'Orléans ont « permis à leur fils d'aller à ce maudit bal de l'Opéra. « C'est le moyen de perdre corps et âme un garçon « qui était si pieux ; car aller au bal de l'Opéra ou

Et la Denis pour des gants.
La Subligny est toute seule,
La Bormon n'a pas un chat [1] !

Telle était, en l'an de grâce 1706, la statistique galante de l'Opéra, popularisée par la chanson. Voilà ce que le spectateur devait savoir lorsqu'il se hasardait à pousser une pointe d'exploration dans les mystères de la coulisse, pays enchanteur et décevant, dont Dufresny a donné ce joli croquis :

« L'Opéra est un séjour enchanté ; c'est le
« pays des métamorphoses ; en un clin d'œil
« les hommes deviennent des dieux, et les
« déesses s'humanisent. Là le voyageur n'a
« pas besoin de courir les pays, ce sont les
« pays qui voyagent....

« Celles de l'Opéra (les fées) enchantent
« ainsi que celles de nos contes, mais leur
« art est plus naturel. Ordinairement, elles
« sont bienfaisantes, cependant elles n'accor-
« dent point à ceux qu'elles aiment le don des
« richesses, elles le gardent pour elles.

« Disons un mot des habitants du pays de
« l'Opéra. Ce sont des peuples un peu bi-

« dans un mauvais lieu c'est tout un. » (Madame, 13 nov. 1719, t. II, p. 187.)

[1] *Recueil* Maurepas (1706).

« zarres, ils ne parlent qu'en chantant, ne « marchent qu'en dansant, et font souvent « l'un et l'autre lorsqu'ils en ont le moins « d'envie.

« Le raisonnement est rare parmi ces peu- « ples. Comme ils ont la tête pleine de mu- « sique, ils ne pensent que des chants et n'ex- « priment que des sons. Cependant ils ont « poussé si loin la science des notes, que si « le raisonnement se pouvoit noter, ils rai- « sonneroient tous à livre ouvert. »

S'il ne raisonnait guère, ce gentil petit peuple, il comptait déjà fort bien. Et, il faut le dire, il n'en pouvait guère être autrement en présence d'une insuffisance d'appointements qui ne laissait aucune actrice hors de la nécessité d'y suppléer.

Au temps où le Régent put connaître Florence, des actrices de l'Opéra ayant tenu le premier emploi, les demoiselles Aubry et Verdier, n'avaient qu'une seule chambre pour asile et couchaient dans le même lit. Le *Règlement concernant l'Opéra* du 11 janvier 1713 donnait aux danseuses de 400 à 900 livres. Mademoiselle Pélissier devait arriver progressivement à 4,000 livres d'appointements. Mademoiselle Deschamps, que ses prodigalités

rendirent si célèbre, avait juste 400 livres [1]. En 1778, même lorsque le budget de l'Opéra, de 217,050 livres fut arrivé à 907,582, mademoiselle Guimard [2] n'avait que 6,800 fr. [3].

On devine sans peine par quels moyens les filles d'Opéra parvenaient à joindre, comme on dit, les deux bouts et à se faire un sort sur la fin. Les nécessités auxquelles les réduisait la parcimonie officielle étaient même si évidentes qu'elles ne s'en gênaient pas, et que plus d'une dut chanter gaiement le malicieux refrain de Dufay, un des chansonniers à la mode :

Sur l'air du *Bransle de Metz*.

Chez les filles de l'Opéra,
On danse un joli bransle,
Dès le matin, quand on y va :
Ah! bonjour, monsieur, vous voilà,
Venez-vous pour le bransle;
Si vous payez, l'on dansera,
Point d'argent, point de bransle [4].

Que l'on juge maintenant des dangers qu'il

[1] De La Borde, *Essai sur la musique*, Paris, 1780, 4 vol. in-4°, t. I, p. 395.

[2] *Ibid.*

[3] Mademoiselle Camargo avait eu 2,200 livres.

En 1762, mademoiselle Guimard avait débuté comme premier sujet de la danse à 600 livres.

[4] *Recueil* Maurepas (1708).

y avait pour un jeune homme dans un pareil commerce, et du ravage que durent faire dans les cœurs et les fortunes ces bals masqués dont la vogue devint telle que, depuis l'année 1716, leur nombre se multiplia jusqu'à huit par semaine, et que la salle de l'Académie française (*horresco referens!*) dut alterner avec la salle de l'Opéra pour leur donner asile [1].

Une seule chose nous étonne, c'est que le duc de Chartres ait tourné ses préférences du côté de Melpomène [2] et ne se soit pas immédiatement jeté dans les bras de Terpsichore. Melpomène, elle aussi, du reste, faisait des conquêtes et mettait les cerveaux à l'envers. On peut lire dans les *Lettres* de mademoiselle Aïssé [3] la très-plaisante histoire de ce chanoine de Notre-Dame, fameux janséniste âgé de soixante-dix ans qui, succombant à l'envie de voir, au moins une fois avant de mourir, la comédie, s'y rend affublé des

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 313.

[2] Le duc de Chartres entretint quelque temps la petite Quinault et la quitta platement, lui laissant un enfant et quelques centaines de louis.

[3] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, édit. E. Dentu, p. 98, 99, 100.

hardes de sa grand'mère, « arrive à l'amphi-
« théâtre, la cornette haute, l'habit troussé
« et tous les falbalas imaginés en ce temps-là
« pour suppléer aux paniers, » y fait rire, puis murmurer, veut s'esquiver et tombe dans la salle des exempts qui l'arrêtent et le mènent au lieutenant de police.

Avec le bal de l'Opéra, plus de ces précautions à prendre et de ces surprises à craindre. Le déguisement n'y est plus une exception défendue, c'est une règle qui y permet tout. On n'a pas encore trop gâté le métier aux bons bourgeois, et la galanterie, bien qu'elle y ait toutes ses aises, n'est pas encore dispensée d'esprit. On y pense bien déjà que l'amour « est rarement un sentiment profond,
« mais seulement un prétexte d'avoir et de
« donner du plaisir [1]; » mais on n'y a pas encore affiché ce cynisme qui encanaillera de plus en plus l'Opéra et dont il est trop resté dans le pamphlet fameux intitulé : *Statuts de l'Opéra*, et dont les anecdotes effarouchent jusqu'à l'oreille d'un agent de la police secrète [2].

[1] *Le vicomte de Barsac*, roman du milieu du XVIII[e] siècle (Wilson, Dublin).

[2] *V.* à la suite du tome VIII de Barbier (édit.

Florence, dont nous allons nous occuper usivement, et dont les couplets cités plus t nous ont révélé les goûts solides et le chant à se ranger, faisait partie de ce ps de ballet méprisable, adorable, redoule, méprisé, adoré et même redouté, qui moquait de toutes les lois qu'il n'avait pas ites, et ne craignait ni Dieu ni beaucoup le eutenant de police.

Dansait-elle bien ? dansait-elle mal ? il nous a été impossible de le savoir, et nous n'avons que la légèreté de son cœur pour croire à la légèreté de ses pieds. Mais cela suffit, comme on va voir, pour donner l'idée d'un rare talent chorégraphique. L'art de la pirouette ne dut point avoir de secret pour celle qui eut si bien l'art de l'infidélité.

Quoi qu'il en soit, les témoignages habituels en pareil cas sont muets à l'endroit de Florence, et l'auteur gravement minutieux qui enregistre tout ce qui s'est fait, dit ou chanté à l'Opéra depuis 1660, Durey de Noinville, ne fait aucune mention de Florence en dépit du relief que devaient lui donner, à défaut d'autres succès, ceux de l'amour. Le galant his-

in-12), le *Journal de police sous Louis XV*, p. 269.

toriographe auquel nous devons le profil d
toutes les danseuses célèbres du XVIIe et d
XVIIIe siècle [1] : la Fontaine, la Subligny, l
Desmâtins, la Guyot, la Prévost, la Sallé, l
Camargo; qui tresse des couronnes à Le Maur
et à Antier, et jette des fleurs jusque sur l
tombe de mademoiselle Pélissier, n'a pa
gardé pour Florence la moindre feuille d
myrte ou de laurier. Il n'insère pas mêm
son nom dans le bulletin complet donné pa
lui du personnel lyrique et dansant des opé
ras joués depuis 1660.

La Florence paraît cependant avoir eu tou
ce qu'il fallait à une danseuse pour réussi
Elle était bête.

« La mère de l'abbé de Saint-Albin ét
« fort belle, mais elle n'avait nul esprit; c
« tait une sotte; lorsqu'on la voyait on au
« pensé, avec ses jolies mines, que perso
« n'était plus fin qu'elle [2]. »

Écoutons maintenant la chronique sca
leuse du temps, qui eut son digne min
dans M. de Maurepas [3] :

[1] Durey de Noinville, *Histoire de l'Opéra*, 2e é
Paris, Duchesne, 1757, in-8o.

[2] Madame, *Correspond.*, 18 déc. 1720, t. II,

[3] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 107.

« Les amours de M. le duc d'Orléans avec « la Desmares furent interrompues par le « goût qu'il prit pour la Florence, danseuse « de l'Opéra qui avoit, en ce temps-là, sur son « compte, M. Mittantier, greffier en chef de « l'Hôtel de ville de Paris, et qu'elle ne quitta « point pour ce prince[1]. »

Quelques mots de commentaires sur ces lignes si pleines de choses.

La beauté de Florence, affirmée par Madame, est aussi peu contestée que l'est son talent. « C'était, dit Boisjourdain[2], une dan- « seuse de l'Opéra, très-belle personne pour « qui le Régent marqua un goût soutenu « pendant quelque temps. »

Le *Recueil* Maurepas, peu indulgent sous ce rapport, constate cette splendide beauté

[1] Ce Mittantier, à ce qu'il paraît, fréquentait fort les comédiennes. Nous trouvons un couplet qui lui donne la Raisin, actrice honorée des bontés de Monseigneur le Dauphin :

Raisin encore
Croit que sa femme l'adore,
Mais la belle espère
Chercher encor le mystère,
Chez ce greffier
Qu'on nomme Mittantier.

[2] Boisjourdain, *Mélanges*, t. I, p, 222.

par un couplet admiratif que nous retr
à la date de 1696 et de 1706, et dont r
pouvons donner que les deux premier
laissant au lecteur le soin de suppl
reste :

Mon Dieu! que Florence est jolie,
Je voudrois bien, etc.

La liaison du duc de Chartres et d
rence doit prendre la date de 1696. U
plet de cette époque nous le montr
entiché d'elle. C'est le 219e couplet d'un
forme satirique fort en usage, comme c
à cette époque :

De Chartres, dans l'étable,
Ne pouvant demeurer,
S'il ne voit son aimable
Qu'il fait si bien danser,
De tous ces faux dévots évitant la présence,
Et la dévotion,—dondon,
S'en vint à l'Opéra,—la la,
Retrouver la Florence.

Un noël de 1697 nous montre encore
de Chartres, mais cette fois accompag
sa belle :

Une troupe joyeuse
De Paris arriva,
C'estoient les plus joyeuses (sic)
Filles de l'Opéra.
Lors, du qu'en dira-t-on

Sans trop se mettre en peine,
Des seigneurs qui estoient là,—là,
Chacun fut au jupon,—dondon,
Lui présenter la sienne.

Monsieur le duc de Chartres,
Comme prince du sang,
Faisoit le diable à quatre
Pour avoir le devant.
Il tenoit par la main
La charmante Florence,
Que trop de vermillon,—dondon,
Rendoit cette nuit-là,—la la,
Affreuse à l'assistance.

Enfin, un autre couplet de 1697 nous apprend que la faveur dont jouissait la danseuse eut à subir plus d'une concurrence, et fit envie aux duchesses. Le couplet dont nous parlons attribue ces velléités intéressées à Marie-Charlotte Mazarini, femme de Louis le Vignerot, marquis de Richelieu :

Elle n'aime pas l'argent,
Et refuse les amants,
Ce n'est qu'une médisance,
Mais la place de Florence,
A ce qu'on dit, l'a tentée
Pour un petit-fils de France ;
C'est la pure vérité.

L'annotateur du *Recueil* de Maurepas nous donne à ce propos un renseignement qui nous explique l'absence du nom de Florence sur

les registres de l'Opéra, et l'absence, sur ce nom, de toute auréole artistique. Le duc de Chartres l'avait retirée du théâtre.

Madame du Noyer, dans sa première *Lettre*, constate le fait et le donne comme presque contemporain du mariage même du duc d'Orléans.

Reprenons maintenant le récit des *Mémoires* de Maurepas :

« Elle devint grosse et eut un garçon [1] qui
« a été baptisé à Saint-Eustache, comme fils
« du sieur Coche, valet de chambre de M. le
« duc d'Orléans. C'est ce fils que M. le duc
« d'Orléans a reconnu depuis sous le nom
« d'abbé de Saint-Albin, à la sollicitation de
« Madame, qui l'aimoit beaucoup par rapport
« au père Lignères, à qui il faisoit régulière-
« ment sa cour [2]. »

[1] En 1698, d'après le témoignage de Madame elle-même. (*Corresp.*, 26 juillet 1716, t. I, p. 259.)

[2] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 108. — Ce Coche ou Cauche, selon Duclos, qui lui avait prêté son nom, était le premier valet de chambre et, dit Barbier, « le favori du Régent. » Bien différent de d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal, cet autre serviteur dont Duclos réhabilite la mémoire, il ne recula pour son maître devant aucun genre de services, et fut encore plus dévoné à ses passions

s intérêts ; aussi entra-t-il fort avant dans sa
ce et presque dans son intimité. Coche et
e de Nancré furent les deux factotums mâle
elle du Régent : ils eurent une part dans toutes
igues de la Régence, même les politiques.
iez Coche que Law demeure au Palais-Royal.
z madame de Nancré, dix jours sans sortir.
e, le 23 décembre 1720, il s'y cache encore.
est su que de M. le Duc, du Régent et de
Malgré toute la bonne volonté de ce dernier,
cela de plaisant dans son affaire, qu'il ne put
avoir d'enfant de madame Coche, ce qui en-
aucoup de son autorité à sa déclaration de
té vis-à-vis du bâtard de Florence. D'Ibagnet,
raire, « attaché à la maison d'Orléans dès son
ce, avoit vu naître le Régent, il l'aimoit tendre-
et le servoit avec zèle, lui parlant avec la
té d'un vieux domestique et avec la droiture
vérité d'un homme digne d'être l'ami de son

Elle l'appelle à deux reprises, c'es
constamment, *mon* abbé de Saint-Al
mépris même de la tache originell
n'hésite pas à le préférer à ses petits-
légitimes. Elle se réjouit de le voir
aux honneurs : « Cela me fait grand pla
« elle car j'ai eu plus d'attachement
« pauvre garçon, dès sa plus tendre
« que pour toutes ses sœurs, car je s
« suadée que, de tous les enfants lé
« ou illégitimes de mon fils, c'est ce
« m'aime le mieux [1]. »

Voici le portrait qu'elle en fait : «
« air de famille ; il ressemble fort à fe
« sieur ; il a quelque chose de son
« beaucoup de mademoiselle de Va
« C'est un charmant et très-honnête

« je ne vais point en si mauvaise compagn
« suis très-fâché de vous y voir. Une autr
« traita comme le dernier des hommes Cauc
« de chambre et Mercure du Régent, sur c
« domestique avoit séduit une jeune fille de
« treize ans pour la livrer à son maître. »
Mémoires secrets sur les règnes de Louis X
Louis XV, collect. Michaud, t. XXIV ; *V.*
montey, *Histoire de la Régence*.)

1 Madame, 4 octobre 1721. t. II, p. 344.

2 *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 177.

« il ressemble à feu Monsieur, mais il a une « plus belle taille ; il a la tête de plus que son « père[1]. »

Elle ne perd aucune occasion de faire l'éloge de son esprit et de ses talents, peu d'accord en cela avec Duclos, qui affirme « que « cet élève des jésuites était le plus zélé ignorant qui soit sorti de leur école. »

A force de le faire valoir, de le vanter et de le plaindre, à force de répéter : « Le chevalier est légitimé, mais le pauvre abbé « n'est pas reconnu ; il me fait vraiment de « la peine[2].... L'abbé meurt de chagrin de ne « pas être légitimé[3], » elle finit par gagner sa cause, qui n'était pas des meilleures.

Le Régent, en effet, outre la répugnance qu'il avait à reconnaître ses bâtards et à afficher à côté d'une famille légitime de sept personnes une famille illégitime bien plus nombreuse, avait contre la mère de l'abbé des griefs particuliers qui retombaient sur lui, et qu'envenimait à dessein la jalouse prévoyance de Dubois, qui ne voulait pas de rival et qui en craignait un.

1 Madame, 13 novembre 1719, t. II, p. 187.
2 *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 177.
3 *Ibid.*, 8 octobre 1717, t. I, p. 327.

« Mon fils lui préfère l'enfant de la Séry, « il ne veut pas le reconnaître, parce qu'il « est le fils de la Florence, qui a mené une « conduite des plus déréglées ; il craint qu'on « ne se moque de lui en le voyant reconnaître « tant d'enfants différents. L'abbé Dubois est « l'ennemi juré de Saint-Albin, et il a beau- « coup fait pour lui nuire [1].... »

« Mon fils a fait un abbé de celui de ses « bâtards qu'il n'a pas reconnu, et qui res- « semble tellement à mademoiselle de Valois « que si on les voit l'un près de l'autre on ne « peut douter qu'ils ne soient frère et sœur [2]. »

« Il est dommage que l'abbé soit un bâtard ; « il est bien élevé, il n'est pas laid de figure, « il a beaucoup d'esprit et il a fait d'excel- « lentes études [3]. »

Elle put voir, avant de mourir, ce bâtard préféré élevé aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État [4], et revêtu de tous les

[1] Madame, 8 octobre 1717, t. I, p. 327.

[2] *Ibid.*, 26 juillet, 1716, t. I, p. 259.

[3] *Ibid.*, 4 août 1716, t. I, p. 261.

[4] « J'ai auprès de moi un abbé que j'ai bien sou- « vent appelé un drôle ; il me casse tellement la « tête avec son bavardage, que je ne sais plus ce « que dis ; d'après cela, vous pouvez bien penser « qu'il s'agit de mon abbé de Saint-Albin, qui sera

, 4 octobre 1721, t. II, p. 244.)
›bé sera fait prêtre, ce pour quoi il n'a pas
inclination. » (*Ibid*, 13 novembre 1719,
. 187.) — « Il aimoit fort les femmes, ajou-
; *Mémoires* de Maurepas, ce qui engagea
ınguet, évêque de Soissons, à parler de sa
te à M. le duc d'Orléans. Ce prince fit sur-
ıp venir son fils, lui fit une sévère répri-
devant cet évêque, et finit par lui dire qu'il
venoit point à un petit abbé comme lui de
une vie pareille à celle des grands prélats
ʒlise de France, ajoutant qu'il devoit atten-
moins qu'il fût évêque pour avoir une con-
.ussi mauvaise que la leur. » (T. I, p. 108.)
:e pas que voilà bien une semonce adora-
ɘlle figure y dut faire celui qui l'avait si
ntreusement provoquée? J'imagine qu'une
ɜque parti, le père et le fils s'embrassèrent
Le Régent était ainsi fait: de l'esprit, tou-
l'esprit malgré lui, même dans les rôles de

« plus d'esprit, de tournure distinguée, ni « plus l'air et le langage du grand monde, « où d'abord il étoit entré à souhait. Gros « joueur, grand dépensier pour tous ses « goûts, d'ailleurs avare, et tout aimable « qu'il étoit, et avec un don particulier de « persuasion, d'intrigues, de souterrains et de « ressources de toute espèce, plein d'humeur, « de caprices et de fantaisies, opiniâtre « comme son père et ne comptant en effet « que soi dans le monde.

« Il étoit devenu fort amoureux de Flo- « rence, comédienne que M. le duc d'Orléans « avoit longtemps entretenue, dont il eut « l'archevêque de Cambray d'aujourd'hui, et « la femme de Ségur[1], lieutenant général, « fils de celui dont j'ai parlé, avec l'abbesse « de la Joie, sœur de M. de Beauvilliers. « M. de Léon dépensoit fort avec cette créa- « ture, en avoit des enfants, l'avoit menée « avec lui en Bretagne, mais non pas dans

[1] C'est là une grave erreur du duc de Saint-Simon qui dédaignait de s'occuper des maitresses, à ce qu'il dit, et qui le montre bien. Madame de Ségur, du témoignage même de Madame, était fille de la Desmares. *V.* aussi le *Journal* de Mathieu Marais, à la date du 25 janvier 1721.

« Dinan même, où il avait présidé aux
« et il arrivoit avec elle, en carrosse
« chevaux, avec un scandale ridicule
« père mouroit de peur qu'il ne l'épou
« lui offrit d'assurer cinq mille livres d
« sion à cette créature et d'avoir soin de
« enfants s'il vouloit la quitter, à quo
« vouloit point entendre. Quelque mal
« eût été toute sa vie avec madame de
« bise, qui, de son côté, ne l'aimoi
« mieux..., elle étoit fort peinée de vo
« propre neveu, et qui devoit être si
« dans de pareils liens. Elle fit donc en
« avec ces billets dont j'ai parlé, qui
« voient si ordinairement entre le
« elle, qu'il parlât au fils, puis au père,
« séparément il donna des audiences, e
« gues, dans son cabinet. La Floren
« pourtant enlevée aux Ternes [1], jolie m

1 La *Correspondance inédite de la marquise* *Cour*, que publiera prochainement M. Ph Chasles avec notre concours, donne la date de cet enlèvement (21 déc. 1707), t. I, p. 30 :

« M. le duc de Rohan a obtenu du roi, ave
« coup de peine, une lettre de cachet po
« arrêter mademoiselle Florence, maître
« prince de Léon, son fils. Il avait peur qu'il
« épousée. M. d'Argenson l'a mise dans une

« dans les allées du Roule, où le prince de « Léon la tenoit, et mise dans un couvent. « Il devint furieux, ne voulut plus ouïr par- « ler ni de père ni de mère, et ce fut pour « consommer la séparation d'avec Florence « et raccommoder le fils avec ses parents, « et le rendre traitable à un mariage, que le « roi manda le prince de Léon près le duc de « Rohan. » Cela se passait à la fin de décembre 1707[1].

Le prince de Léon n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, se vengea à sa façon, en enlevant du couvent des filles de la Croix, du faubourg Saint-Antoine, bien que « bossue et fort laide, et ayant dé- « passé la première jeunesse, » la fille aînée du duc de Roquelaure, qu'il fallut bien lui donner quand il l'eut prise[2]:

« particulière, où elle est fort bien traitée. Elle est « grosse et a déjà un petit garçon, mais elle pro- « teste qu'ils n'ont jamais songé au mariage. On ne « sait si elle dit vrai. L'amant jette feu et flamme, « et dit qu'il ne verra jamais ni père ni mère. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, Hachette, n-8°, t. VI, p. 152-153.

[2] *Ibid.*, p. 267 et suivantes. — Voir sur le singulier ménage que faisaient le prince et la princesse de Léon, « l'un violent, l'autre de la plus grande pétu-

A partir de décembre 1707, nous n'enten- dons plus parler de Florence. Demeura-t-elle au couvent et finit-elle par y prier comme une autre? Dieu garda-t-il cette pénitente par force, cette convertie par ordre du roi et daigna-t-il la toucher d'une grâce qui se plait à vaincre les cœurs rebelles? J'aime mieux croire cela que de chercher à la re trouver, sous le même nom, dans les scandales du milieu du siècle, vivant, après avoir eu une si belle part de plaisir et d'amour, sur la part des autres, et sanglée, par les chansonniers, du fouet dont ils châtient les vieilles prosti tuées de 1743 faisant commerce à leur tou de la prostitution[1].

Mais non; Florence était morte. Un impa fait de Madame permet de le croire. « Floren « *était*, » dit-elle, dès le 26 juillet 1716, elle le répète le 2 novembre 1719.

« lance, » tous deux vivant à grand fraças, au lieu d'un océan de dettes, les *Mémoires* du prési Hénault. Paris, E. Dentu, 1855, in-8°, p. 107.

[1] Le *Recueil* Maurepas nous offre deux fois ce en une vilaine compagnie :

Bel exemple pour vous, et Florence et Lacroix,
Placez mieux vos bienfaits, faites mieux votre cl
(T. XXI, p. 1!

ès tout, mourir ainsi, cela ne vaut-il pas
: que de se voir accolée à ces noms in-
ts, la Pâris, la Lacroix, et que de deve-
mme ces deux célèbres appareilleuses,
e de Paris et l'esclave de la police[1]?
ı ne vaut-il même pas mieux « que,
ıée de beauté et d'argent, s'aller jeter à
eine comme la Mazé, » et coquette dé-
ée, « se noyer en plein jour, en rouge
n mouches, en bas de soie couleur de
ir, et d'aller à la mort comme à la
e[2]? »

ıs un second couplet de janvier 1742, la Pâris
ı ou est censée adresser à M. de Marville,
ant de police, une requête qui commence

> A toute abbesse de Cypris,
> Sans en excepter la Pâris,
> Non plus que la dame Florence....
>
> (*Recueil* Maurepas, t. XXI, p. 3.)

a Mazé, autrefois fille d'Opéra fort jolie, qui
3,000 livres de rentes sur la ville, et qui est
e par le système, s'est noyée en plein jour à
enouillère, » etc...(*Journal* de Mathieu Marais,
722.)

II

MADAME D'ARGENTON

Voici enfin une vraie maîtresse du Régent, qui fut à lui, bien à lui, toute à lui, au rebours de plus d'une, que nous verrons bientôt n'être au duc d'Orléans que lorsqu'elle ne sera pas aux autres[1].

[1] « Une seule des maîtresses du duc d'Orléans a « paru le captiver un peu ; elle étoit de Rouen, d'une « fort honnête famille, et a été connue sous le nom « de comtesse d'Argenton. Sa beauté n'étoit pas « parfaite, mais elle avoit beaucoup d'agréments, « un air vif et modeste, un esprit doux, une vraie « tendresse pour son amant ; elle n'aima que lui et « l'aima ardemment. » (*Vie de Philippe d'Orléans*, par La Mothe, dit de la Hode, 1736, 2 vol. in-12, t, I. p. 22.) — Ce La Mothe était un jésuite de Rouen, qui

›n de posséder le duc d'Orléans tout
et en le possédant, de le rendre meil-
›lus sensé, plus ferme, plus digne de
ıg et de sa fortune. En même temps,
›rchait elle-même, par toutes les grâ-
r tous les mérites compatibles avec un
ns lequel il n'est point de vertus, à
jusqu'au respect une situation aussi
ée qu'enviée.

monde en effet put, en dépit de ses
›our le cacher, lui découvrir un amant,
ıt pas du moins lui en trouver deux, et
serve était presque de la sagesse à une
si dévergondée que, tout le monde y
icieux, il fallait bien y chercher des
et des rangs jusque dans le vice.

B... aussi de mademoiselle *** qui
point venue. Il soutint que son co
fesseur Bièle a. l'appui de son choix
une personne charmante et qui vit l
honnêtement qu'il lui est possible,
après un mariage et un célibat. »

Marie-Louise-Éléonore La Bel de La Bu
de Sévry, fut une des plus charmante
cette troupe charmante des filles d'hon
institution tout italienne et toute M
que Louis XIV, qui savait si bien unir
la grâce à la force et la galanterie à
geste, avait encore embellie, et dont
comme la décoration vivante, comme l
riante parure de la royauté.

Elle fut, avec la pauvre Fondar, avec
moiselle de Grammont, avec ces tr
quatre autres jeunes filles de quali
s'épanouissaient comme un bouquet d
autour de l'épineuse Madame, de ces c
de ces promenades sur l'eau à la lue
fusées, de ces retours aux flambeaux,
cortéges triomphants ondoyant sous l

1 D'autres disent: de La Boissière. Boisjo
par exemple: « Son père, le marquis de La B
« étoit ambassadeur en Hollande. » Mélang
p. 207.)

jestueuses avenues, de ces festins, de ces concerts, de ces ballets olympiens, de cet automne brillant du règne, pareil à un second printemps, qu'inaugure la sémillante duchesse de Bourgogne, et que termine comme un brusque hiver madame de Maintenon.

Elle fut de ce suprême Décaméron, toujours joyeux, mais un peu mêlé déjà, qui éclaire d'une dernière échappée du soleil d'autrefois, la vieillesse de la monarchie, dont le prince de Conti, madame la Duchesse, mademoiselle Chouin, Monseigneur le Dauphin, quand il ne chassait pas, M. le duc d'Orléans, quand il ne soupirait pas, étaient les héros; dont Clermont fut le Lauzun dégénéré, dont madame de Caylus fut la La Fayette et dont Gatien de Courtilz fut le Bussy.

Madame aimait ce gracieux entourage des filles d'honneur. Elle se rajeunissait de leur jeunesse, et se divertissait de leur gaieté. En dépit des inconvénients attachés à la possession de cette folâtre cour, et des difficultés d'un gouvernement que l'amour avait tant d'intérêt à troubler [1] et tant de moyens d'y

1 Surtout en Espagne, où l'*Amant* formait le pendant nécessaire et obligé de la *Fille d'honneur*, et participait officiellement, à côté d'elle, à toutes les

parvenir, Madame la princesse Palatine, privée de ses filles, ne put s'empêcher de les regretter [1].

cérémonies. Il faut lire dans les curieuses et spirituelles *Lettres* de madame de Villars (Paris, Chaumerot, 1823), les détails inouïs qu'elle donne au sujet de ces contrastes qu'offraient à tous moments à ses yeux les mœurs à la fois galantes et dévotes de l'Espagne. Il faut l'entendre montrant, à la comédie, « les amants regarder leurs maîtresses, et leur « parler de loin, avec des signes qu'ils font de leurs « doigts, » ou à certaines processions, usant du droit qui est reconnu par l'usage, d'y accompagner et d'y entretenir leurs maîtresses. Une autre phrase d'elle peint à merveille ces priviléges singuliers de la cour de Madrid : « Les dix filles d'honneur avoient « des pointes de gaze blanche sur leurs têtes et « leurs amants à leurs côtés. » Madame convient du reste volontiers de ces difficultés : « Cette femme, « après tout, aura fort à faire, car, comme vous le « remarquez très-bien, ce n'est pas une petite charge « que celle de gouvernante des filles d'honneur. » (*Corresp.*, 10 octobre 1698, t. I, p. 34.) Bien avant Madame, le *Ménagiana* avait constaté aussi « que « c'est une charge extrêmement difficile à exercer « à la cour que celle de fille d'honneur. »

[1] Madame avait eu sa part des désagréments attachés au charmant privilége des filles d'honneur, et en parlait par expérience. « L'affaire de Loube n'est « qu'une des moindres peines qu'on m'a données « ici. » (*Corresp.*, 12 mars 1718, t. I, p. 380.) Cette

n voulait le détacher[1], intérêt que Ma-
eût pu justifier par le respect que gar-

(Françoise de) avait été probablement *fille ur* et avait cessé de l'être, et avait dû se re-
.ns un couvent. (*Journal* de Dangeau, 25 oc-
686.) « J'ai été fortement contrariée lorsque
û congédier mes filles d'honneur; j'en avais
re ou cinq avec leur gouvernante. Elles m'a-
ient, car c'étaient de jeunes personnes fort
. » (Madame, *Corresp.*, t. I, p. 36.) Si gaies
rsque Madame renvoya mademoiselle de Séry,
ofita de l'occasion pour marier mademoiselle
mmont, depuis lady Staffort.

I. le duc d'Orléans nous dit qu'il venoit de
re compte à Madame de ce qu'il avoit fait,
le l'avoit fort approuvé, mais qu'elle l'avoit
u désespoir par le mal qu'elle lui avoit dit
adame d'Argenton... » Madame était très-jour-
; elle était peut-être dans un de ces accès

ancienne

-mêmes,

suscepti

de ces ha

même

reproch

porte la

vertu.

vit un

Saint-

sor

qui

Saint. Ma

ut pas le seul à trouver belle une jeune emme qui l'était si bien, et qu'il ne fut pas e seul qu'elle se fit un bonheur d'immoler à 'amant préféré.

Le duc d'Orléans, si peu fait d'ailleurs pour rendre justice à une fidélité dont il ne se souciait guère, voulut du moins lui rendre hommage en légitimant le chevalier d'Orléans, issu d'un amour qu'il n'osa point soupçonner[1].

Quant à madame la duchesse d'Orléans, cette liaison, bien antérieure à son mariage[2] et qui ménagea scrupuleusement les frontières légitimes, se contentant du mari superflu et lui laissant le nécessaire[3], fut de

[1] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 216.

[2] « Il étoit depuis longtemps amoureux de made-« moiselle de Séry. » (Saint-Simon.)

[3] Madame d'Orléans était périodiquement enceinte et eut huit enfants. Cela suffisait, quoi qu'en dise Saint-Simon, à Madame d'Orléans, peu sensible aux vicissitudes de la vie conjugale. Elle avait épousé par vanité un mari qui l'avait épousée par force. Madame de Caylus nous l'a montrée à ce moment, lui disant « avec son ton de *lendore* : Je ne me soucie « pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il m'épouse. » Nous reviendrons, à propos de madame de Parabère, sur ce sujet. Madame nous apprend cependant que la duchesse aurait eu des velléités de représailles.

celles dont la princesse destinée à tant d'ı preuves du même genre, put du moins s plaindre sans rougir :

Et maintenant, il est temps de prendre su la palette de Saint-Simon, bien qu'elle pouss au noir quelquefois, les couleurs nécessaire pour le portrait de mademoiselle de Séry :

« Il étoit depuis longtemps (en 1706) amou « reux de mademoiselle de Séry. C'étoit un « jeune fille de condition, sans aucun bien « jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capri « cieux et plaisant. Cet air ne tenoit que tro] « ce qu'il promettoit [1]. Madame de Venta « dour, dont elle étoit parente, l'avoit mis « fille d'honneur près de Madame [2]. »

Là finit le portrait et commence la biogr

Monsieur la haït « comme le diable » quand il se figuré qu'elle regardait d'un œil trop favorabl chevalier de Roye. Et il y avait du vrai dans soupçon, s'il faut en croire Madame, et les acc tions même dont Saint-Simon fut obligé de discu Madame d'Orléans dans cette curieuse scène ı mari fit lui-même le rôle du ministère public.

[1] Madame n'ajoute à ce portrait qu'un trait c complète : « Le chevalier d'Orléans est fort « mais un peu moqueur : il contrefait tout le m « il tient de sa mère. » (*Corresp.*, 8 oct. 171' p. 327.)

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 207.

ie, écrite avec toute l'égoïste sévérité d'un
mme content de sa femme :

« Là elle devint grosse et eut un fils de
M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez
Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à
elle de plus en plus ; elle étoit impérieuse
et le lui fit sentir, il n'en étoit que plus
amoureux et plus soumis [1]. »

Oui, pour la première fois de sa vie, le
gent fut amoureux. En veut-on des preu-
s? J'en ai trois pour une. Sa passion fut
sez sincère et assez forte pour le rendre
scret (!) constant (!!) et poëte (!!!).

Oui, poëte, mauvais poëte, il est vrai, mais
est là une preuve de plus qu'il était amoureux.

Oui, le duc d'Orléans rima. Atteint de cette
anie qui s'attaque aux épiciers et aux prin-
s, il aligna jusqu'à une pièce de vers tout
tière, et ajouta son nom à ce martyrologe
orieux à la fois et comique que cette famille
s Bourbons, dévouée quand même à la
use, suffirait à remplir, depuis les vers élo-
ents de Charles IX à Ronsard et les pi-
antes chansons d'Henri IV, jusqu'aux ma-
acontreuses épîtres de Louis XIV et aux

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 207.

traductions de Louis XVIII. La cour de Louis XIV surtout était pleine d'augustes écrivailleurs en langue rabelaisienne ou marotique, alors fort à la mode. Les *Divertissements de Sceaux* en font foi jusqu'à l'ennui. Le prince de Conti versifiait fort agréablement, et M. le duc d'Orléans lui-même, au risque d'être mainte fois désarçonné, enfourchait lourdement Pégase. La duchesse du Maine et surtout la mordante duchesse de Bourbon renvoyaient fort légèrement le volant, et d'une main aguerrie à la poétique raquette. Cette dernière même mérite une place à part parmi les *sottisières* de haut rang, pa la verve cynique et l'ironique allure de se brocards.

Le duc d'Orléans rima donc par la grâce Dieu et de mademoiselle de Séry. Nous tro vons, sous la date de 1702, des couplets lui des plus langoureux et respirant to l'impatience de désirs non encore assou On devine la passion juvénile encore et cère dans ces vers au rhythme lent et m tone, ramenant périodiquement au refr encadré dans une louange ou une plaint nom adoré. Il n'y a qu'une inspiration pour avoir si courte haleine. Il n'y a

amoureux pour n'avoir pas le temps de rendre ses vers meilleurs.

Citons-en quelques-uns, à titre de chinoiserie :

POUR MADEMOISELLE DE SÉRY,

PAR M. LE DUC D'ORLÉANS [1].

Tircis me disoit un jour :
Je ne connoîtrois pas l'amour,
Sans vous, Philis, je vous le jure,
Sans vous, Philis.

Quand on a dépeint la beauté,
On n'a jamais représenté
Que vous, Philis.

Je ne demande aucun emploi
Je ne voudrois point être roi
Sans vous, Philis, etc.

Ainsi va, s'égrenant grain à grain, la litanie amoureuse et pastorale. Le couplet succède au couplet comme le flot au flot, comme le baiser au baiser, toutes choses qui ne se lassent pas. De temps en temps, la lyre novice détonne, et au lieu d'un vers résonnant et pur, c'est un lambeau de prose qui tombe sourdement dans l'urne comme un caillou. La rue des Lombards ne désavouerait pas ceci :

Accordez tout à votre amant,
Il en sera reconnoissant,
Oui, ma Philis.

[1] *Recueil* Maurepas (1702).

Ni ceci :

> De mon cœur tout l'empressement
> Est de vous dire ce qu'il sent
> Pour vous, Philis.

Mais jusqu'en ces lourdeurs d'un h
gauche au métier, on sent emprisonnée
la rime, je ne sais quelle grâce aisée et
lière, et l'on respire je ne sais quel souffl
monieux dans le refrain : « Sans vous, Ph

Ces vers ne sont pas du reste les
qu'ait commis le duc d'Orléans. La P
cite comme étant de ce prince, jeune en
et improvisé dans un souper très-gai, le
plet suivant :

> Plus inconstant que l'onde et le nuage,
> Le temps s'enfuit, pourquoi le regretter ?
> Malgré la pente volage
> Qui le force à nous quitter,
> C'est être sage
> D'en profiter.
> Goûtons-en les douceurs,
> Et si la vie est un passage,
> Au moins semons-y des fleurs.

Quelques années plus tard, le duc d'Or
eût bien ri de ce déguisement anacréont
La bergerie ne dura pas longtemps et le

[1] La Place, *Pieces intéressantes et peu connues servir à l'histoire*, 1785, in-12, t. IV, p. 210.

ton redevint loup à la première occasion.

Cette occasion, mademoiselle de Séry, par une fatalité particulière aux cœurs sincèrement épris, paraît l'avoir provoquée elle-même, sans le savoir.

Mais laissons-les encore être heureux.

Mademoiselle de Séry rendit le duc d'Orléans plusieurs fois père. Le premier enfant[1] issu de leur liaison mourut en bas âge : le second seul fut légitimé. Par un scrupule qui témoigne chez son père d'un bon sens supérieur à ses passions, le bâtard d'Orléans ne fut pas marié. Voué à un prévoyant célibat, il entra dans l'Ordre de Malte, devint grand prieur de France, abbé d'Hauvillers, grand d'Espagne, et général des galères de France. Né en 1702, il mourut en 1749[2]. C'est sur lui que le Régent accumula toute l'affection dont il pouvait disposer pour ses enfants

[1] M. Brunet, dans la préface de la *Correspondance* de Madame, en compte trois. Les *Mémoires* de Maurepas, deux seulement.

[2] « Il étoit fort aimable et avoit été extrêmement « débauché; mais depuis deux ans, il s'étoit jeté « dans une dévotion si austère, qu'elle l'a plus « épuisé que ses débauches. » *Journal* de Barbier, t. IV, p. 310. Juin 1748.

illégitimes. Il l'eut si bien, qu'il n'en resta guère aux autres[1].

Cette double maternité portée avec une modestie et une grâce à désarmer Caton, mirent mademoiselle de Séry fort en pied au Palais-Royal et lui donnèrent un grand crédit[2], et Saint-Simon, qui lui eût pardonné tout le reste, ne lui en veut qu'à cause de cela.

« Elle disposoit de beaucoup de choses au

[1] Qui furent fort nombreux, et dont les seuls connus sont l'archevêque de Cambray, fils de la Florence, et madame de Ségur, fille de la Desmares « Le Régent, disait Mathieu Marais, met en pratiqu « ce que le poëte Lainez lui dit un jour après « bataille d'Hochstedt :

« Tout un peuple alarmé n'a plus qu'une espérance,
« Prince, à mille plaisirs livre tes jeunes ans,
« Reçois plus que jamais la Séry, la Florence;
« Dans l'etat où l'Anglois vient de mettre la France,
« On ne peut trop avoir de bâtards d'Orléans. »
(Mathieu Marais, 25 janvier 1722.)

[2] Ce crédit de mademoiselle de Séry fut tel Madame et la duchesse d'Orléans durent con avec elle. Le duc d'Orléans poussa la faiblesse qu'à en faire l'amie de sa fille. « Il la faisoit so « venir en tiers entre madame d'Argenton et dit, de la duchesse de Berry, madame de Cay ses *Souvenirs*.

« Palais-Royal, cela lui fit une petite cour et
« des amis ; et madame de Ventadour[1] avec
« toute sa dévotion de repentie, et ses vues,
« ne cessa point d'être en commerce étroit
« avec elle et ne s'en cachoit pas. Elle fut
« bien conseillée. Elle saisit ce moment bril-
« lant de M. le duc d'Orléans, pour faire re-

[1] Charlotte-Éléonore-Madeleine de La Mothe Houdancourt, fille du maréchal de La Mothe, fut demoiselle d'honneur de la reine. Elle dut à un caprice passager de Louis XIV, qu'on cherchait à dégoûter de La Vallière, un commencement de grandeur, qu'elle ne sut pas achever. Le chevalier de Grammont qui était amoureux de La Mothe, découvrit ce commerce ; madame de Navailles qui s'en aperçut aussi, fit murer des portes et griller des fenêtres. On sait l'éclat de cette affaire, suivie de l'exil de Grammont et de madame de Navailles. Cependant le roi s'acharnait après la conquête que tout lui disputait. La Mothe, belle de sa beauté, plus belle encore de sa résistance, supplantait La Vallière, si elle eût osé le vouloir d'elle-même. Mais la comtesse de Soissons lui soufflait tout, jusqu'à l'expression de sa passion. Il fallait être bien amoureux pour apprendre impunément que d'Alluye et Fouilloux rédigeaient les lettres de La Mothe, et pour pouvoir entendre leur contenu de la bouche de la reine mère, deux heures avant qu'elles ne fussent écrites. Louis XIV ne résista pas à pareille déception ; il rompit avec La Mothe, demanda pardon à

« vention de Louis XIII, que j'ai rapportée en
« son lieu, pour mademoiselle d'Hautefort,
« aux filles dames d'atours. Ces obstacles
« n'arrêtèrent ni la maîtresse ni son amant.
« Il lui fit don de la terre d'Argenton, et
« força la complaisance du roi, quoique avec
« beaucoup de peine, d'accorder des lettres
« patentes portant permission à mademoiselle
« de Séry, de prendre le nom de madame et
« de comtesse d'Argenton. Cela étoit inouï.
« On craignit les difficultés de l'enregistre-
« ment. M. le duc d'Orléans, prêt à partir et
« accablé d'affaires, alla lui-même chez le
« premier président et chez le procureur
« général, et l'enregistrement fut fait. Son
« choix pour l'Italie avoit été reçu avec le
« plus grand applaudissement de la ville et
« de la cour. Cette nouveauté ralentit cette
« joie et fit fort crier ; mais un homme bien
« amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maî-
« tresse et à lui tout sacrifier [1]. »

En 1706, la fortune de madame d'Argenton touchait à son apogée. A partir de cette époque elle va décroître insensiblement pour s'éteindre subitement dans une disgrâce.

1 *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, Hachette, in-8°, t. V. p. 208.

Quand le duc d'Orléans partit pour l'Italie, il était déjà las de l'assujettissement où l'avait réduit sa passion. Il était fatigué de cet amour uni comme un grand chemin, de cet amour sans aventures, plus rangé que le mariage. Il s'ennuyait. Nous le verrons encore bien souvent, dans le cours de cette histoire, atteint de ce dégoût secret de lui-même et de tout le reste, de cet accès périodique d'indifférence qui le glaçait au milieu du bonheur, maladie étrange dont l'infidélité fut l'impuissant remède. En 1706, le duc d'Orléans n'était pas encore tout à fait blasé, il n'était pas encore cet homme « si accoutumé à vivre hors de lui-« même qu'il lui étoit insupportable d'y ren-« trer, mettant une sorte de déplorable vanité « à afficher ses désordres; » cet homme, dont Saint-Simon a dit encore : « La réputation « de débauché le touchoit autant que la dé-« bauche même, c'étoit une bravade, une « vengeance qu'il savouroit avec délices; » il n'était pas encore arrivé à cette dépravation consommée qui quintessenciait ses vices et raffinait ses défauts. Il n'était pas encore un fanfaron d'infidélité, lui qui devait être un fanfaron de crimes. Il s'ennuyait, voilà tout, comme il est naturel à un homme « qui est

resses toujours les mêmes [1].
ame [2] nous en avertit : « Mon fils n'est
it délicat en amour. » Il n'aimait ni les
ales, ni les champs qui en font le théâ-
i le ciel qui en est l'horizon. « Mon fils
me nullement la campagne, dit encore
lame, il n'aime que la vie de la ville.
épondrait volontiers, comme madame
ongueville qui s'ennuyait extrêmement
Normandie où était son mari : Que
lez-vous que je vous dise ! je n'aime pas
plaisirs innocents [3]. »
emoiselle de Séry, elle, n'en eût pas
d'autres. Ame douce et tendre, elle
estée ingénue, même après l'expérience.
d'Orléans, lui, n'avait jamais attendu
endre, il avait tout deviné ; il avait été

diens. Pendant que sa maîtresse savourait encore un bonheur qui était surtout en elle, le duc d'Orléans, lui, bâillait le reste du sien. Des fragments de lettres de Madame nous le montrent outré contre cette jeune femme aux goûts idylliques qui exigeait de lui un amour de berger : « J'ai souvent ri quand il « se plaignait à moi de ce travers de la Séry. « Pourquoi vous affliger? lui disais-je en « plaisantant. Si cela ne vous accommode « pas, laissez-la en paix, vous n'êtes point « du tout obligé de feindre un amour que « vous n'avez pas [1]. »

Le duc d'Orléans dissimulait pourtant, de crainte d'affliger trop profondément sa maîtresse en brisant son illusion d'un seul coup. Mais lorsqu'il se trouvait un moment libre et seul, à côté de sa mère, par exemple, la franche et brusque Madame, il lui avouait volontiers qu'il était né inconstant et indiscret, et qu'il étouffait dans cette passion absorbante. Et, « voyant dans une comédie « Valère qui est fatigué de sa maîtresse, il « ajoutait avec un soupir : Voilà comme je « me suis très-souvent trouvé [2]. »

[1] Boisjourdain, *Mélanges*, t. I, p. 216.
[2] Madame, 1er novembre 1718, t. II, p. 22.

Madame d'Argenton, cependant, n'avait pas été sans s'apercevoir de ce changement. Sans pouvoir se résigner au sacrifice de goûts qui faisaient en quelque sorte partie de son honnêteté, elle cherchait pour son amant une diversion vivifiante à ses ennuis. Le duc d'Orléans la cherchait aussi, mais sans se sentir peut-être capable de la trouver. Il reconnut l'âme de sa maîtresse à la distraction qu'elle lui offrit : la gloire. Voilà le seul remède digne d'un prince qui sera roi, lui dit-elle sans doute. Et elle pensait tout bas que l'amant profiterait en lui de la guérison. L'absence devait lui rendre le charme perdu par l'habitude. Une vie composée de devoirs et de périls ferait refleurir dans une âme moins corrompue encore que disposée à l'être, comme une seconde innocence [1].

Bientôt tout entière à sa crédule espérance, mademoiselle de Séry, loin de détourner le duc d'Orléans de la noble ambition qui

[1] Quelle conversion espérer pourtant d'un prince « qui s'efforçoit de se persuader qu'il n'y a pas de « Dieu, et qui croyoit au diable jusqu'à espérer de « le voir et de l'entretenir, » et qui emportait Rabelais à la messe de Noël, de peur de s'ennuyer, et s'en vantait!

ui faisait briguer l'honneur d'être utile à la France, l'encouragea au contraire dans ses efforts, et, résignée à le voir partir, ne songea plus qu'à le remplir des pensées qui pouvaient le faire revenir victorieux.

Sous prétexte d'égayer un peu les derniers mois de son séjour, elle s'appliqua à flatter cette insatiable curiosité d'esprit qui le possédait et à faire servir en lui à de grands desseins cette disposition superstitieuse qui remplace la foi dans les âmes sceptiques. « Il étoit « curieux de toutes sortes d'arts et de scien- « ces, et, avec infiniment d'esprit, avoit eu « toute sa vie la foiblesse, si commune à la « cour des enfants d'Henri II, que Catherine « de Médicis avoit, entre autres maux, ap- « portée d'Italie. Il avoit, tant qu'il avoit pu, « cherché à voir le diable, sans y avoir pu « parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à « voir des choses extraordinaires, et à savoir « l'avenir[1]. »

Avec une profondeur d'habileté et de prévoyance qui supposent dans cette jeune femme un esprit bien supérieur à son caractère et à sa figure, madame d'Argenton cher-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V. p. 209.

cha à prendre son amant par son faible et demanda à ces sciences occultes, qu'il aimait tant, des moyens de persuasion irrécusables. Elle se garda bien d'inspirer à ce prince irrésolu, aussi avide de connaître l'avenir qu'incertain d'en profiter, des projets dont il se fût méfié s'ils ne fussent venus d'eux-mêmes s'imposer à lui sous le choc de révélations désintéressées. Elle favorisa cette influence, la seule qu'acceptât son imagination aguerrie, et sollicita, pour aider à la sienne, la domination du merveilleux. Rien ne lui parut plus propre que ce moyen antique, à ranimer en lui le sang des héros, et à lui donner cette persévérance sans laquelle il n'en est pas. « Jamais, de lui-même, dit Saint-Simon, « il n'avoit pensé que le roi pût manquer, ni « aux choses qui pouvoient suivre ce mal- « heur, qu'il regardoit réellement comme « tel, et pour lui-même si jamais il arrivoit. « Il ne faisoit que se prêter aux réflexions « qui, là-dessus, lui étoient présentées, inca- « pable d'y penser entièrement de lui-même, « ni aux mesures à prendre sur la considé- « ration que cela étoit possible. »

L'homme qui, avec toute espèce de gens obscurs, et beaucoup avec Mirepoix, avait eu

la constance de passer la nuit dans les carrières de Vanvres et de Vaugirard, à faire des invocations; l'élève du chimiste alchimiste Homberg, l'admirateur et l'ami du fatidique Boulainvilliers, ne devait pas être insensible à des suggestions marquées du caractère cabalistique.

« La Séry avoit une petite fille chez elle,
« de huit ou neuf ans, qui y étoit née et n'en
« étoit jamais sortie, et qui avoit l'ignorance
« et la simplicité de cet âge et de cette édu-
« cation. Entre autres fripons de curiosités
« cachées, dont M. le duc d'Orléans avoit
« beaucoup vu en sa vie, on en produisit un
« chez sa maîtresse qui prétendit faire voir
« dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on
« voudroit savoir. Il demanda quelqu'un de
« jeune et d'innocent pour y regarder, et
« cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'a-
« musèrent donc à vouloir savoir ce qui se
« passoit alors même dans des lieux éloignés,
« et la petite fille voyoit, et rendoit ce qu'elle
« voyoit à mesure. Cet homme prononçoit
« tout bas quelque chose sur ce verre rempli
« d'eau, et aussitôt on y regardoit avec succès.

« Les duperies que M. le duc d'Orléans
« avoit souvent essuyées l'engagèrent à une

« épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout « bas à l'un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-« le-champ à quatre pas de là, chez madame « de Nancré, de bien examiner qui y étoit, ce « qui s'y faisoit, la position et l'ameublement « de la chambre, et la situation de tout ce « qui s'y passoit, et, sans perdre un moment « ni parler à personne, de le lui venir dire à « l'oreille. En un tourne-main la commission « fut exécutée, sans que personne s'aperçût « de ce que c'étoit, et la petite fille toujours « dans la chambre.

« Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, « il dit à la petite fille de regarder dans le « verre qui étoit chez madame de Nancré et « ce qu'il s'y passoit. Aussitôt elle leur ra-« conta mot pour mot tout ce qu'y avoit vu « celui que M. le duc d'Orléans y avoit en-« voyé. La description des visages, des figu-« res, des vêtements, des gens qui y étoient, « leur situation dans la chambre, les gens qui « jouoient à deux tables différentes, ceux qui « regardoient ou qui causoient, assis ou de-« bout, la disposition des meubles, en un « mot, tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans « y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout « trouvé comme la petite fille l'avoit dit et

« comme le valet qui y avoit été d'abord « l'avoit rapporté à l'oreille de M. le duc « d'Orléans.....

« .... Il me conta encore que, encouragé « par l'exactitude de ce que la petite fille « avoit vu de la chambre de madame de Nan- « cré, il avoit voulu voir quelque chose de « plus important, et ce qui se passeroit à la « mort du roi, mais sans en rechercher le « temps, qui ne se pourroit voir dans ce « verre [1].

« Il le demande donc tout de suite à la pe- « tite fille, qui n'avoit jamais ouï parler de « Versailles ni vu personne que lui de la cour. « Elle regarda et leur expliqua longuement « tout ce qu'elle voyoit. Elle fit avec justesse

[1] Le duc d'Orléans ne tarde pas à être encore plus indiscret : « Un fou s'imagine, à Paris, dit Madame, « qu'il peut faire venir un ange dans une chambre ; « mon fils veut s'amuser de ce fou. Il va le trouver « et, entre autres impertinences, il lui demande « combien de temps le roi a encore à vivre. » (Madame, 3 mars 1707, t. I, p. 96.) « Cependant, dit « Saint-Simon, il est incroyable, mais il est vrai, « qu'avec la perspective depuis longtemps ouverte « de cette grande autorité à exercer, il n'avoit con- « certé avec personne aucune mesure, et se trouva « pris à l'improviste par l'événement. »

« la description de la chambre du roi à Ver-
« sailles et de l'ameublement qui s'y trouva
« en effet à sa mort. Elle le dépeignit par-
« faitement dans son lit et qui étoit debout
« auprès de lui ou dans la chambre, un petit
« enfant avec l'Ordre, tenu par madame de
« Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce
« qu'elle l'avoit vue chez mademoiselle de
« Séry. Elle leur fit connoître madame de
« Maintenon, la figure singulière de Fagon,
« Madame, madame la duchesse d'Orléans,
« madame la Duchesse, madame la prin-
« cesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc
« d'Orléans : en un mot, elle leur fit connoître
« ce qu'elle voyoit là de princes et de domes-
« tiques, seigneurs ou valets. Quand elle eut
« tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle
« ne leur eût point fait connoître Monsei-
« gneur, monseigneur le duc de Bourgogne,
« madame la duchesse de Bourgogne ni M. le
« duc de Berry, lui demanda si elle ne voyoit
« point des figures de telle ou telle façon. Elle
« répondit constamment que non et répéta
« celles qu'elle voyoit. C'est ce que M. le duc
« d'Orléans ne pouvoit comprendre et dont il
« s'étonna fort avec moi, et en rechercha
« vainement la raison. L'événement l'expli-

« qua. On étoit alors en 1706. Tous quatre « étoient alors pleins de vie et de santé, et « tous quatre étoient morts avant le roi. Ce « fut la même chose de M. le Prince, de M. le « Duc et de M. le prince de Conti, qu'elle ne « vit point et vit les enfants des deux der- « niers, M. du Maine, les siens et M. le comte « de Toulouse ; mais jusqu'à l'événement « cela demeura dans l'obscurité.

« Cette curiosité achevée, M. le duc d'Or- « léans voulut savoir ce qu'il deviendroit. « Alors, ce ne fut plus dans le verre. L'homme « qui étoit là lui offrit de le lui montrer « comme peint sur la muraille de la cham- « bre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y « voir ; et au bout d'un quart d'heure de quel- « ques simagrées devant eux tous, la figure « de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'étoit « alors, et dans sa grandeur naturelle, parut « tout à coup sur la muraille comme en pein- « ture, avec une couronne fermée sur la tête. « Elle n'étoit ni de France, ni d'Espagne, ni « d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Or- « léans, qui la considéra de tous ses yeux, ne « put jamais la deviner ; il n'en avoit jamais « vu de semblable. Elle n'avoit que quatre « cercles et rien au sommet. Cette couronne

« lui couvroit la tête...... Il étoit assurément « alors bien éloigné d'être régent du royaume « et de l'imaginer. C'étoit peut-être ce que « cette couronne singulière lui annonçoit. « Tout cela s'étoit passé à Paris, chez sa maî- « tresse, en présence de leur plus étroit « intrinsèque, la veille du jour qu'il me le « raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire « que je lui ai donné place ici, non pour l'ap- « prouver, mais pour le rendre[1]. »

Encouragé malgré lui par de si brillants présages, le duc d'Orléans partit, bien décidé à se montrer digne de la destinée qui lui était dévoilée avec une si flatteuse complaisance.

A peine arrivé en Italie, il y déploya, dit Saint-Simon, toutes les qualités d'un général, « une bravoure que ses ennemis n'ont pas « contestée, un coup d'œil net, brillant, qui « lui permettoit d'embrasser tout l'ensemble

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 209-212. — On trouva plus tard tout un système prémédité de criminelles excitations dans cette merveilleuse rencontre du hasard, ou peut-être dans cet innocent artifice d'une femme éprise, pour le compte de son amant, de la grandeur et de la gloire. (*V.* Boisjourdain et Saint-Simon.)

« ses opérations, un sang-froid qui ne se dé-
« mentit jamais, beaucoup de vivacité et de
« ressources dans l'esprit pour faire face à
« l'imprévu, avec une application constante
« aux détails en approvisionnements, logis,
« campement, etc. Il avoit en un mot tout ce
« qui fait aimer un général par ses soldats, et
« tout ce qui le rend redoutable aux ennemis.
« Malheureusement, tout étoit organisé en
« Italie pour qu'il n'eût que les honneurs et
« la responsabilité du commandement. Il ne
« fut pas obéi. Personne ne s'y trompa, et
« dans le malheur de nos armées, il n'y eut
« de la gloire que pour le général. »

Cependant le duc d'Orléans revint à Versailles, les troupes ayant pris leurs quartiers d'hiver. Sa première visite après le roi, peut-être avant, fut sans doute pour celle à qui il devait ses meilleures et plus héroïques inspirations, et comme la moitié de ses exploits? Non, car il l'avait déjà vue, avant Paris, presque avant la France. Impatiente « de le « rejoindre et de jouir la première de ces lau- « riers de la défaite, » comme parle Saint-Simon[1], madame d'Argenton, n'écoutant cette

[1] *Mémoires*, t. V, p. 248.

fois que son cœur, était partie pour Grenoble. Honni soit qui mal y pense ! Mais laissons encore Saint-Simon, qui s'indigne, raconter cette fugue amoureuse :

« Nancré retourné vers M. le duc d'Orléans, « qui avoit été extrêmement mal de sa bles- « sure, la nouvelle madame d'Argenton et « madame de Nancré, veuve sans enfants du « père de celui dont je viens de parler, et « dans l'intimité la plus étroite avec lui, « s'en allèrent ensemble chacune dans une « chaise de poste, le plus secrètement qu'elles « purent, à Lyon, et de là se cacher dans une « hôtellerie à Grenoble [1]. M. le duc d'Orléans « n'y étoit pas encore arrivé. Il sut en che- « min cette équipée, il en fut très-fâché et « leur manda qu'il ne les verroit point et de « s'en retourner. Être arrivées de Paris à « Grenoble et s'en retourner bredouille étoit

[1] La *Correspondance inédite* de la marquise de La Cour dit, à ce propos, à la date du 26 avril 1706 : « Vous savez que mademoiselle de Séry est partie « en poste pour aller retrouver M. le duc d'Orléans, « et cela, sous la conduite d'une dame qui est, si « vous le trouvez bon, un peu de vos parentes, et « qui s'en tient fort honorée. C'est madame de Nan- « cré, preuve évidente que l'honneur des dames est « où elles le veulent bien mettre. »

« chose fort éloignée de leur résolution. Elles « l'attendirent. Savoir sa maîtresse si près de « soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put « jamais permettre. Sur les sept ou huit « heures du soir, les affaires du jour vidées « et la représentation finie, il ferma ses portes, « s'enfonça dans son appartement, et par les « derrières d'un escalier dérobé arrivèrent les « femelles, et soupèrent avec lui et deux ou « trois de leurs plus familiers. Cela dura ainsi « cinq ou six jours, au bout desquels il les « renvoya, et repartirent. Ce voyage ridicule « fit grand bruit, le public en murmura, fâché « véritablement de cette tache sur sa gloire « personnelle; les envieux, de pouvoir rom- « pre le silence qu'ils avoient été forcés de « garder, parmi lesquels M. le Duc et madame « la Duchesse se signalèrent [1]. »

En dépit de la colère du roi olympien, tout prêt à lancer ses foudres, et dont Chamillard se chargea de traduire le mécontentement, en dépit de l'indignation vertueuse dont Saint-Simon, « quelque résolution qu'il eût prise « de ne jamais lui parler de ses maîtresses, » ne put s'empêcher de se dégonfler, le jeune

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 252.

général vint jouir hardiment de son triomphe à la cour, et l'eut entier. Le roi lui-même ne put rester sévère au héros malheureux, dont trois blessures attestaient les efforts et le désespoir. « On ne peut être mieux reçu du roi « qu'il ne le fut, et de tout le monde[1]. »

Mais c'est surtout ce *tout le monde* qui se montra plus enthousiaste que personne. « Le « public équitable, la cour même, malgré ses « jalousies, décernèrent des lauriers à sa dé- « faite, et l'élevèrent d'autant plus que la for- « tune l'avait voulu abaisser. Ce fait est aussi « mémorable que singulier, et je ne crois pas « qu'il y ait d'exemples de tant et de si una- « nimes louanges dans un malheur aussi « complet[2]. »

Bientôt après, le duc d'Orléans alla en Espagne commander l'armée qui cherchait à conquérir au duc d'Anjou le royaume dont il n'avait guère que le titre. « Il y montra mieux « encore sa capacité, dit Saint-Simon, et il « y fut plus heureux qu'en Italie. Il ne tarda « pas à y jouir de la renommée due à un « grand prince et qui a rendu de grands

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 254

[2] *Ibid*, p. 248.

« services à l'État ; il paroît même certain « que plusieurs personnages principaux se « complurent dans la pensée que la mau- « vaise santé de Philippe V pourroit ouvrir « un jour au duc d'Orléans l'accès au trône « d'Espagne. »

Cette popularité[1] et ces espérances qui avaient, surtout après la victoire et la prise de Lerida, eu à Paris, dans le cœur de ces bourgeois de tout temps entichés des d'Orléans[2], un si brillant écho, le perdirent. L'orgueil humilié des autres princes du sang, le dépit jaloux de madame de Maintenon, se chargèrent de faire expier au prince triomphant ce bonheur qui avait trouvé grâce devant Louis XIV lui-même.

« Cette haine fut implacable, et on en « verra d'étranges suites..... Il se publia

[1] Tout Paris, pour Rodrigue, eut les yeux de Chimène.

[2] Ils chantaient, ces bons bourgeois, après la prise de Lérida :

Pour vous, tous les cœurs de Paris,
Ressemblent à celui de Séry,
Que votre absence désespère.
Lère la lère lanlère,
Lerela a Lerida.
(*Recueil* Maurepas.)

« que M. le duc d'Orléans avoit essayé de se
« faire un parti qui le portât sur le trône
« d'Espagne, en chassant Philippe V ; . . . .
« qu'il étoit résolu de faire casser son mariage
« avec madame la duchesse d'Orléans, comme
« indigne et fait par force ; qu'il épouseroit
« ensuite la reine, sœur de l'impératrice et
« veuve de Charles II [1], et qu'enfin pour
« abréger les formes longues et difficiles, on
« commenceroit par empoisonner madame
« la duchesse d'Orléans, grâce aux alambics,
« au laboratoire, aux amusements de phy-
« sique et de chimie, et à la gueule ferrée et
« soutenue des imposteurs. M. le duc d'Or-
« léans ne laissa pas d'être heureux que ma-
« dame sa femme, qui étoit grosse et qui eut
« en même temps une très-violente colique,
« s'en tirât heureusement et bientôt après
« accouchât de même, et le rétablissement
« de cette princesse ne servit pas peu à faire
« tomber tous ces bruits [2]. »

C'est à ce moment critique où grondait sourdement encore le tonnerre de la colère royale, qui devait avoir un bien plus terrible

[1] On dit même plus, comme on va voir tout à l'heure.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VII, p. 311.

éclat à la mort du duc et de la duchess
Bourgogne ; c'est en ce moment de doute
mestique et de soupçon populaire, que Sa
Simon, un de ces amis à outrance, au
vouement inexorable, au conseil tenace
reproche acharné, entreprit de sauver le
d'Orléans, et de le sauver malgré lui, d
grand naufrage de sa popularité. L'hor
indépendant qui s'était montré fidèle au
gracié en dépit des instances de ses am
des calomnies de ses ennemis, et qui
avait osé défendre et protéger une réputa
abandonnée; certes, celui-là avait bie
droit de parler haut et franc, et de tout te
pour gagner la cause à laquelle il s'était
né. Aux grands serviteurs, les grands p
léges. Saint-Simon en usa, en abusa m
quelque peu. C'était un de ces rudes m
cins, amis des prompts remèdes et des g
sons énergiques. Ils n'hésitent pas, pou
mieux sonder, à agrandir la plaie ; ils i
tent aux idées, ils brutalisent les sentim
ils violentent la langue elle-même ; ils on
gestes qui touchent comme le fer, il or
ces mots terribles qui brûlent comm
foudre. Le cœur n'a pas de nœud qui leu
siste, et le cerveau se trouble en les écou

En vain joint-on les mains et ajoute-t-on à l'éloquence des mots cette autre éloquence des larmes ; en vain se traîne-t-on à leurs genoux, implorant de ces amis forcenés, de ces serviteurs impérieux l'aumône de la pitié. Non, non, point de répit, point de pitié, point de grâce ! Arrière les derniers scrupules, à bas les dernières illusions ! Ils fauchent tout dans votre âme et la mettent toute nue, et quand ils ont fait ainsi la solitude en vous, ils l'appellent la paix, ils triomphent. Vous n'êtes plus qu'un homme semblable aux autres hommes, vous dont la poésie de l'amour faisait un dieu tout à l'heure ! Vous voilà moins qu'auparavant, même à leurs yeux, mais que leur importe ? vous les avez écoutés, ils ont vaincu !

Pour conjurer l'orage imminent, savez-vous ce qu'imagina l'officieux bourreau ? Il se dit qu'une fortune si compromise ne pouvait être préservée de la ruine que par un de ces holocaustes, un de ces sacrifices héroïques qui ont apaisé de tout temps les royales ou divines vengeances. Il fit de madame d'Argenton la victime expiatoire de la disgrâce ; il s'acharna contre cette frêle idole, contre cette gracieuse domination. Toute cette beauté,

toute cette grâce, tout cet amour, tout ce bonheur, le seul survivant au naufrage de tous les autres, il brisa tout cela, et le duc d'Orléans, d'abord rebelle, puis docile à ses conseils, marcha, pour revenir à la faveur, sur ces débris, en y mêlant ceux de son cœur.

Madame d'Argenton était assez habile « et « assez bien conseillée, » comme il l'a parfaitement dit, pour vendre chèrement, même à un ennemi de la force de Saint-Simon, ce bonheur qui faisait sa vie. Aussi se garda-t-il de heurter de front sa trop charmante adversaire. Il s'avança, comme en jouant, jusque dans les profondeurs d'un cœur confiant et qui ne se défendit pas. D'insinuation en insinuation, il creusa ces voies sourdes, il ménagea ces tortueux progrès dont l'insecte rongeur cerne et mine insensiblement la plante. Une fois au milieu des racines, il donna soudain le dernier coup, sans qu'on eût senti le premier, et l'amour tomba comme tombe la fleur.

La veille encore, madame d'Argenton assistait, trônait plutôt à une fête brillante [1],

[1] Ce repas fut des plus licencieux. (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, in-8°, t. XIII, p. 82.)

donnée à Saint-Cloud[1], par un prince toujours prêt à narguer sa disgrâce. Jamais son insoucieux amant n'avait été plus empressé, plus follement aimable. Le soir il lui avait dit, peut-être entre deux baisers, ces vers d'une galanterie un peu risquée, un peu gauloise, dirais-je, mais digne d'Henri IV, dont il avait retrouvé l'esprit en en reproduisant les mœurs, vers qu'il ne faudrait lire qu'après souper, ainsi qu'ils ont été faits[2] :

Sans craindre, Iris, que le monde murmure,
Bois quatre coups de ce jus précieux;
Et je te jure,
Par tes beaux yeux,
Que quand la nuit aura voilé les cieux,
. . . .

Le lendemain : madame d'Argenton s'en va ! Madame d'Argenton est congédiée ! tel est le cri qui remplit à la fois la ville et la cour de surprise et de pitié.

Soyons juste cependant, il fallut plus d'un

1 « M. le duc d'Orléans donna un dîner à l'électeur « de Bavière, durant le séjour qu'il a fait à Paris, « et à ce dîner, madame d'Argenton y étoit avec « toutes ses amies, et le roi fut fort blessé de cela. » (*Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

2 *Recueil* Maurepas (1710).

lendemain à Saint-Simon pour réussir, et jusqu'au dernier moment il trembla d'échouer.

Nous voudrions pouvoir transcrire les soixante-dix éloquentes pages où l'âpre écrivain a sténographié pour ainsi dire jusqu'aux moindres mots, jusqu'aux moindres gestes et presque jusqu'à l'accent de ces trois conversations qui décidèrent du sort de madame d'Argenton. Nous ne pouvons que renvoyer au volume dont cet épisode est le chef-d'œuvre, et qu'en résumer les principaux incidents.

La fête de Saint-Cloud, donnée à l'électeur de Bavière et à quantité de dames, parmi lesquelles madame d'Arco, maîtresse du prince, et madame d'Argenton, est des derniers jours de l'année 1709.

Le mercredi premier jour de l'an 1710, le duc de Saint-Simon [1] vit le duc d'Orléans après le repas du roi. « Il m'emmena aussitôt dans « son arrière-cabinet obscur, sur la galerie, « où la conversation fut d'abord coupée et « tumultueuse, comme il arrive après une « longue absence, après quoi je lui demandai

[1] « Il revenoit de la campagne où il avoit été fort « longtemps. » (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

« de ses nouvelles avec le roi, Monseigneur
« et les personnes royales. »

Le duc d'Orléans répond à l'ordinaire (c'est-à-dire très-mal), et « se met à battre la cam-
« pagne, comme un homme qui craint d'ap-
« profondir. »

Cette crainte ou cette pudeur, comme on voudra, trace sa marche à l'impitoyable conseiller. Il tâte et fouille en tout sens cette plaie de la disgrâce sur laquelle on craint d'appuyer :

« Je lui dis franchement que j'étois bien
« informé qu'il étoit fort mal avec le roi, et
« si mal qu'il étoit difficile d'être pis. Que le
« roi étoit outré contre lui de tout point ; que
« Monseigneur l'étoit infiniment davantage,
« et le montroit aussi avec beaucoup moins
« de ménagements [1] ; qu'à leur exemple le
« gros du monde s'éloignoit de lui.... etc.... »

Le prince en convient, et feint l'insou-

[1] « Le roi avoit supporté d'autant plus impatiem-
« ment ce que M. d'Orléans avoit fait pour sa maî-
« tresse, qu'il n'avoit pas cru devoir l'empêcher,
« après la conduite qu'il avoit eue lui-même avec les
« siennes, et le ridicule voyage de Grenoble avoit
« achevé d'irriter le roi contre elle. L'affaire d'Es-
« pagne, sans cesse aigrie par Monseigneur et par

grâce. « Il ajouta qu'il sentoit bien que c'étoit « là les effets de l'impression de son affaire « d'Espagne, qui nonobstant sa simplicité, « avoit été empoisonnée par des fripons ; que « le malheur étoit qu'il n'y pouvoit que faire, « et qu'il falloit bien que le temps raccom- « modât tout. »

Saint-Simon lui enlève brutalement cette dernière illusion : il montre la faute grandissant en quelque sorte chaque jour, par l'effet de l'impunité et de l'imprudence devenant criminelle ; il montre la défection gagnant ses familiers, après ses amis, et le sauve-qui-peut devenu général. En un mot, bien loin que tout aille mieux, tout va de mal en pis.

« A ce propos, il rentra fort en lui-même et « me l'avoua. » Le mal étant ainsi étalé dans toute sa profondeur, et cette lèpre de la disgrâce royale bien dévoilée et mise à nu, le malade percé jusqu'au *tuf*, selon un autre

« d'autres plus à portée que lui de son cœur, et « constamment attisée par madame de Maintenon, « avoit rendu M. le duc d'Orléans encore plus odieux « au roi que sa maîtresse. L'éclat de la fête de Saint- « Cloud fut la dernière goutte d'eau qui fait répan- « dre le verre déjà plein. » (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

mot de Saint-Simon, ne peut s'empêcher de mêler à ses plaintes et à ses récriminations ce mot si vrai, si déchirant, qui est comme l'investiture du médecin ; Saint-Simon lui a montré la cour s'éloignant de lui, à l'exemple du maître, « premier mobile de toutes cho-« ses, » et cette désertion, ce n'est pas seulement la bassesse, la flatterie, mais la terreur qui l'inspirent, puisque chacun connaît la cause de la colère souveraine et l'approuve :

« M. le duc d'Orléans, pénétré de la pein-« ture que je venois de lui faire de sa situa-« tion, et qu'il ne pouvoit alors se dissimuler « à lui-même, se leva après un profond si-« lence de quelque temps et se mit à faire « quelques tours de chambre. Je me levai « aussi et, appuyé à la muraille, je l'examinai « attentivement, lorsque levant la tête et sou-« pirant, il me demanda : Que faire donc ? »

Il le demande, le malheureux prince, et rien qu'à l'air mystérieux de Saint-Simon, à ce regard qui couve déjà sa proie, il l'a deviné.

Aussi l'habile conseiller se garde-t-il d'in-sister davantage sur ce premier coup. Il laisse la blessure se faire d'elle-même, et « étourdi « lui-même du grand coup qu'il vient de frap-

« per, il se retourne un peu vers la muraille
« pour s'en remettre lui-même et pour lui
« épargner l'embarras d'être regardé dans ces
« premiers moments.

« Le silence fut long ; je l'entendois se re-
« muer impétueusement sur sa chaise et j'at-
« tendois, en peine par où la conversation
« reprendroit[1]. »

Elle reprend par des soupirs et non par des reproches, indice d'une disposition d'esprit et de cœur que favorise trop singulièrement la solitude, pour que Saint-Simon, sous prétexte de rallier le maréchal de Bezons, son ami et son complice dans cette conspiration du devoir et de l'honneur, ne livre pas le duc d'Orléans à ces réflexions débilitantes d'où l'on tombe si naturellement dans la conversion.

Après quelques visites de cérémonie, officiel intermède, le duc de Saint-Simon, tout en pestant contre Bezons qui n'arrive pas, reprend insensiblement auprès du duc d'Orléans son travail de circonvallation. « Je
« remis doucement M. le duc d'Orléans sur le
« propos qu'avoit interrompu la visite, moins

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 1-6.

« pour le presser que pour l'y accoutu-
« mer. »

Alors viennent ces généralités, troupes d'assaut sacrifiées qui posent les fascines et appuient les échelles : « Je lui représentai que « ces sortes d'engagements ne pouvoient être « aussi longs que la vie, qu'il étoit arrivé à « un âge où cela devenoit très-messéant ;... « que la situation où il se trouvoit fixoit le « moment d'en finir.... »

Alors, content d'en être venu là pour la première fois, et ne « voulant pas trop presser « les choses de peur de nuire à son dessein, « en rebutant peut-être, » le duc de Saint-Simon laisse « languir la conversation, » et prend congé sur ce singulier compliment du jour de l'an [1].

Puis il va écrire à Bezons le bulletin de la première rencontre, et le lendemain, jeudi 2, Bezons arrive au rendez-vous, tout tremblant d'être le second d'un pareil homme. « Il se « récria fort sur ma hardiesse [2]. » Bientôt arrive l'heure du second rendez-vous, ou pour mieux dire du second assaut. La solitude a

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 7.
[2] *Ibid.*, p. 9.

agi, cette grande corruptrice. Le duc d'Orléans ne combat plus ; il résiste seulement. Saint-Simon, profitant habilement de la présence de ce tiers, dont il prévoit la passivité, s'en sert comme de repoussoir et lui adresse un résumé de l'entretien de la veille, dont chaque mot rebondit sur le prince.

« Les propos de M. le duc d'Orléans ne « furent rien de suivi, mais les élans d'un « homme qui souffre une violence étrange et « qui s'en fait même pour la souffrir. Après « l'avoir laissé quelque temps rêver, soupirer, « se plaindre, je lui dis que je souffrois moi- « même autant que lui ;... mais qu'il n'étoit « plus question de se flatter; qu'il falloit qu'il « considérât son état devenu intolérable ; « qu'il en falloit sortir par quelque voie que « ce fût, et que toute voie lui étoit fermée, « hors celle que je lui avois présentée ; qu'elle « étoit dure, cruelle, mais unique ; qu'après « tout, il falloit bien qu'il se séparât un jour « de celle qui le tenoit sous le joug ; qu'un « engagement si long, si éclatant, l'avoit pré- « cipité dans un abîme sans fond, que le jour « de s'en arracher étoit venu, et qu'il ne te- « noit qu'à lui de se faire de cet abîme un de- « gré d'honneur, de faveur et de gloire, qui le

« porteroit en un instant plus haut qu'il « n'avoit jamais été. »

A ce discours, le prince répond fort spécieusement que cette démarche à laquelle on le pousse pouvait plaire au roi jusqu'à un certain point, mais qu'elle n'a rien de commun avec les causes de sa disgrâce, et que, bien loin de prévenir sa chute, elle ne pouvait pas même la retarder.

Saint-Simon a vite compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une réfutation décisive de ce dernier effort d'un homme qui se sent faible, et qui esquive la lutte par le doute :

« Je pris donc la parole et je dis qu'en « quittant une vie qui scandalisoit depuis si « longtemps ceux même qui, peu attentifs à « la conscience, ne l'étoient qu'à l'honneur « du monde, il se déchargeoit du blâme « qu'il avoit encouru en la menant, et de « tout celui encore qui lui avoit été imputé « pendant sa durée ; qu'une violente passion « ne réfléchit à rien et se laisse entraîner « à tout ce qui en est la suite [1]. »

Alors il met sur le compte de cette passion dont, par une rare discrétion, il n'a pas en-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 11.

core nommé l'objet « ces curiosités sur l'ave-
« nir » et ce crime d'ambition qui lui avait été inspiré « par les choses qui lui avoient « été montrées dans les exercices de ces cu-
« riosités, » coupables aux yeux de tous de lui avoir « fait monter dans l'esprit ces su-
« perbes pensées qui ne pouvoient s'accorder « avec l'homme sage, moins encore avec le « bon sujet. »

Après avoir établi la connexité de son amour et de ses fautes, il fouille plus profondément son sujet, et révèle les liens secrets qui peuvent rendre madame d'Argenton, qu'il nomme pour la première fois, solidaire de l'affaire d'Espagne. Celui-là doit être soupçonné du crime, qui en a dû profiter. Or, on a accusé le duc d'Orléans « d'avoir un « concert à Vienne, pour épouser la reine « douairière d'Espagne ; .... que pour y « parvenir, il répudieroit sa femme et feroit « casser son mariage, conséquemment décla-
« rer ses enfants bâtards ; que n'en pouvant « point espérer de la reine d'Espagne, il at-
« tendroit sa mort du bénéfice du temps et « de l'âge pour épouser madame d'Argenton, « à qui les génies avoient promis une cou-
« ronne.... D'autres scélérats, que la con-

« valescence de la duchesse d'Orléans faisoit « taire, n'avoient même pas craint de répan- « dre qu'elle étoit empoisonnée, qu'il n'étoit « pas fils de Monsieur pour rien et qu'il alloit « épouser sa maitresse[1].....

« A ce terrible récit, M. le duc d'Orléans « fut saisi d'une horreur qui ne peut se dé- « crire, et en même temps d'une douleur qui « ne se peut exprimer d'être déchiré d'une « manière si âprement et si singulièrement « cruelle. »

Pour Bezons, « éperdu de ce qu'il venoit « d'entendre, il avoit les yeux fichés sur le « parquet qu'il m'a dit depuis qu'il avoit cru « s'enfoncer, et n'osoit les remuer d'épou- « vante. »

Au milieu de ses plaintes et de ses indignations, le duc d'Orléans n'apercevait que trop clairement « comment il pouvoit faire « tomber les effets avec leur cause, et libre « de cet arrangement, deviendroit net de « tout crime et de tout soupçon[2]. »

Et, entraîné malgré lui vers le dénoûment par cette double fatalité de la raison et de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 12.
[2] *Ibid.*, p. 14.

— . —

... scrupules qu

... y réso

...

...-Simon d'e

... Orléans r

... le ta

... pr

... de no

...

... entrevu

... suiv

...

...

...

... ni

...

... Saint-Simo

... impossible r

...

...

...

...

refus de la voir une dernière fois, un hommage à un amour si redoutable, qu'on n'osait s'exposer à voir celle qui l'allumait, quand on avait résolu de l'éteindre[1].

Puis pour détourner l'opposition encore vive, sur un terrain où elle devait céder, le duc de Saint-Simon propose au prince une visite au roi, dans laquelle il viendra solennellement abjurer entre ses bras les erreurs d'un passé qui a été, comme le sien (sans le lui dire), une expérience « trop funeste de la « puissance et des fruits de l'amour pas- « sionné. »

La générosité du duc d'Orléans proteste encore et se révolte à cette proposition déloyale de charger son amour, c'est-à-dire sa maîtresse, de ces fautes....... « de ces « curiosités condamnables et suspectes, » de cette ambition enfin que révélait l'affaire d'Espagne.

Saint-Simon persiste dans son conseil, en dépit de cet orage d'indignation qui gronde sur sa tête, et de la répugnance même de son auxiliaire. Il faut lire toute cette page pour admirer avec quelle subtilité le duc échappe

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 15.

à tout reproche pour se réfugier bientôt sur un point reconnu inviolable, du haut duquel il foudroie toute résistance, promettant, en échange d'une imputation que les faits crient d'ailleurs trop haut pour espérer l'étouffer, la faveur au prince, l'impunité à madame d'Argenton, et, dans ce qui y ressemble le moins, le triomphe même de la vérité et de la justice. La discussion s'anime et se prolonge assez sur ces subtilités et sur ces restrictions qui font de Saint-Simon le plus jésuite des jansénistes, sur cet aveu où le duc d'Orléans persiste à voir une calomnie, sur ce silence où il voit une lâcheté, sur « ce vague « enfin » de sa justification qui lui semble ainsi toujours prise aux dépens de l'innocence.

Mais ce ne sont plus là que des scrupules d'esprit, et comme un jeu sophistique « et « depuis lors, M. le duc d'Orléans est convenu « plus d'une fois avec moi qu'il n'avoit dis« puté que pour prolonger la dispute et dé« tourner cependant l'objet véritable de la « conversation[1]. »

Que dire de plus ? La bataille est gagnée, il ne s'agit plus que de maintenir la victoire et

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 17-20.

d'en profiter. M. le duc d'Orléans marchande sa défaite et ne se livre qu'en détail, tantôt découvrant le fond secret de ses scrupules et n'y montrant plus à ses adversaires humiliés qu'une horreur invincible « de son domestique et de la vie en laquelle il retomboit en « rompant, » tantôt avouant « un éloigne-« ment extrême pour sa femme, » et le justifiant par des soupçons qu'il n'hésite pas à proclamer, tant ils lui semblent irréfutables [1].

Alors, tantôt Saint-Simon se fait le champion du mariage « lui en vantant les douceurs « et le prix, et s'inspirant éloquemment de la « plus douce expérience ; » tantôt il plaide directement, et par des faits, la cause de la femme méconnue et lui fait rendre, au moins par le silence, une justice qui profite encore au triomphe du devoir.

Il a même l'art de profiter d'un trop confiant aveu du nom des fauteurs de ces soupçons, pour faire retomber sur eux et sur madame d'Argenton qu'il y mêle, le poids de toutes ces calomnies intéressées [2].

Une troisième et dernière conversation

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 24.
[2] *Ibid.*, p. 23.

décide enfin du succès le plus complet, le plus éclatant qui ait jamais été atteint par deux amis tout inquiets de leur audace et tout troublés de leur franchise. Le principe est admis. On s'est habitué au fait. Reste à organiser dignement la rupture et à tomber avec décence. Dans cet engagement suprême, Saint-Simon fait jouer tous les ressorts, profite de toutes les circonstances, effrayant tour à tour le prince par la crainte d'arriver trop tard aux pieds du roi, et l'attendrissant par la douleur de voir sa fille victime de son opiniâtreté et destituée de l'honneur d'une alliance dont il lui a inspiré et dont elle a nourri peut-être l'espérance. Enfin, sans lui laisser reprendre haleine davantage, ce qu'il semble n'avoir que trop fait depuis la veille, Saint-Simon demande au duc d'Orléans s'il ne consentirait pas à voir madame de Maintenon afin de se la rendre favorable, et au cas où il s'y résoudrait, s'il ne la verrait pas avant le roi.

Le sang-froid avec lequel le prince ess cette question et y répond effraye Saint-Simon qui combat désormais comme un hom résolu à ne sortir de ce fameux entre théâtre de la dispute, que victorieux ou

é. Employant tour à tour la prière et la
ıce, il cherche à ébranler, à la fois par la
ur et la pitié, « ce prince généreux qui
it ne point accabler deux amis dévoués
poids immense de la douleur d'avoir si
ıguement et si cruellement combattu en
in [1], » et ce prince, hier encore si popu-
et si digne de l'être, qui doit choisir, et
ir pour jamais, entre la gloire « de sau-
r le royaume de ses pères, » ou la honte
s'ensevelir tout vivant dans un désordre
une obscurité, qui enfonceroient le plus
nple particulier dans des ténèbres infâ-
es et sans retour [2]; » entre l'amour et la
ınaissance de la nation, et « cette sorte
rage qui produisoit le déchaînement
iversel et inouï contre lui..... et cette
énation générale qui tenoit de la fureur. »
Sentant le prince mollir et ployer sous
aix de sa véhémence, » Saint-Simon l'ac-
enfin au *oui* fatal, et le précipite plutôt

Et alors, nous assistons à ce singulier revirement bien digne de l'âme la plus mobile qui ait jamais existé.

Le duc d'Orléans « remercia Saint-Simon « de l'avoir retiré du sépulcre dont un dernier affaissement auroit à jamais scellé la « pierre, et cela d'un ton de gémissement « auquel le conseiller triomphant reconnut « l'impression profonde qu'il avoit faite en « son âme et bien plus encore lorsque, se levant de sa chaise, le prince se mit à reprocher à Bezons sa mollesse à lui parler[1]. »

A partir de ce moment, ce cœur si rebelle si vivace, ne fait plus « que palpiter. »

Tandis que Saint-Simon « se plaignoit e « amitié, mais en amertume, au maréch « de Bezons, du peu de secours qu'il lui av « donné » et que celui-ci lui avouait q avait été « souvent épouvanté à ne savoir « se fourrer[2], » tandis que, s'applaudis efin ensemble d'un succès que le victor duc partageait noblement avec son tro mide auxiliaire, ils se concertaient pru ment sur la discrétion avec laquelle il f

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 34-36.
[2] *Ibid.*, p. 38-39.

jouir d'un honneur qui était un danger[1]; pendant ce temps, disons-nous, le duc d'Orléans voyait madame de Maintenon qu'il rendait surprise et ravie, et voyait le roi « qu'il « trouvoit très-surpris de sa démarche, mais « point épanoui[2]. »

Il était convenu avec madame de Maintenon et accepté par le roi que madame d'Argenton serait traitée « comme il le pouvoit souhai- « ter,.... sans lettre de cachet ni rien de « semblable, et qu'elle pût se retirer, soit « dans un couvent, soit dans une terre ou « dans une ville telle qu'elle la voudroit « choisir, sans même être astreinte à demeu- « meurer dans un même lieu. »

[1] Rendons-leur cependant plus de justice ; ce n'est pas le 2 que Saint-Simon et Bezons s'effrayent des conséquences que peut avoir sur leur avenir de courtisans le dévouement énergique dont ils ont fait preuve. Ce jour-là, ils se bornent à « se plaindre ré- « ciproquement d'une grande fatigue de corps et « d'esprit » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 39), et c'est seulement le 3, que la nuit ayant porté conseil, les deux héros de l'amitié « commencent à « songer à éviter l'orage de la séquelle de madame « d'Argenton, de madame la duchesse et de la « sienne. » (*Ibid.*, p. 50).

[2] *Ibid.*, p. 46.

Saint-Simon approuva ces délicatesses, pourvu qu'il n'en fût pas abusé, et que la maîtresse déchue n'allât « point dans ses « apanages, faire la dominatrice. » Madame de Maintenon, fort officieuse en cette circonstance, « avoit promis d'envoyer chercher la « duchesse de Ventadour pour concerter tout « avec elle ; et quel personnage pour une « dame d'honneur de Madame et une gou- « vernante des Enfants de France [1] ! »

Le duc d'Orléans annonça à ses deux conseillers (toujours le vendredi 3 janvier 1710) « qu'il assuroit à madame d'Argenton qua- « rante-cinq mille livres de rente [2], dont pres- « que tout le fonds appartiendroit au fils qu'il « avoit d'elle, et qu'il avoit reconnu et fait « légitimer.... Que, outre ce bien, il restoit « à sa maîtresse pour plus de quatre cent « mille livres de pierreries, d'argenterie ou « de meubles, qu'il se chargeoit de toutes ses « dettes jusqu'au jour de la rupture, pour « qu'elle ne pût être importunée d'aucun « créancier, et que tout ce qu'elle avoit lui « demeurât libre, ce qui alloit encore à de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 46.

[2] Dangeau, dans son *Journal*, dit quarante mille livres seulement. (T. XIII, p. 84.)

« grandes sommes[1], et qu'il croyoit qu'avec
« ces avantages, elle-même ne pourroit pré-
« tendre à une plus grande libéralité. Elle
« passoit deux millions, ajoute Saint-Simon,
« et je la trouvai prodigieuse, mais en la
« louant ; il ne s'agissoit pas de pouvoir dire
« autrement. Quelque puissant prince qu'il
« fût, une telle brèche devoit le rendre
« sage[2]. »

Ce qui compensa un peu à ses yeux cette concession fut la satisfaction de voir Bezons réussir où lui-même avait échoué deux fois, et obtenir de M. le duc d'Orléans « qu'il ver-
« roit dans la journée madame sa femme, et
« lui diroit la rupture. »

Cependant, tandis que Bezons « qui n'en
« pouvoit plus, s'alloit cacher à Paris au
« fond de sa maison, pendant le premier éclat
« de la rupture, et se mettre à l'abri de toute
« question et de tout propos, » tandis que le duc de Saint-Simon « se divertissoit encore

[1] « On dit que M. le duc d'Orléans fera payer « toutes ses dettes à Paris, qui sont assez considé- « rables. Elle faisoit une prodigieuse dépense. » (*Journal* de Dangeau, 4 janvier 1710, t. XIII, p. 82.) Le surlendemain, mieux informé, Dangeau évalue ces dettes à moins de 100,000 francs.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 51.

« *intérieurement* [1] des doléances extrêmes que « madame la duchesse de Saint-Pierre lui « avoit faites chez madame de Saint-Géran, « sur les malheurs de madame d'Orléans, et « cette tyrannie insurmontable, (alors qu'elle « était déjà surmontée) de madame d'Argen- « ton [2], » tandis qu'enfin la duchesse d'Orléans, instruite par Bezons qu'elle avait envoyé chercher, sur tout ce qui lui était revenu par le domestique, « étoit tranportée de la plus « vive joie, » — M. le duc d'Orléans se rendait, avec une résignation qu'une rupture par ordre eût changée en indignation et peut-être en rébellion ouverte, accomplir la dernière promesse que lui avait arrachée la rude éloquence de son ami.

[1] Saint-Simon, malgré toute son honnêteté, ne vivait pas impunément à la cour, et s'il n'était pas assez corrompu pour calculer la récompense du bien qu'il faisait, il était trop prudent pour ne pas en esquiver autant que possible la dangereuse responsabilité. Pour Bezons, c'est le type du courtisan gauche et pusillanime, s'effrayant de ses bonnes actions, et en fuyant les suites comme on fuit l'explosion d'une mine. Saint-Simon, dans ses notes sur Dangeau, ne se désigne que sous la rubrique assez vague de « un ami de M. le duc d'Orléans. »

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 55.

« Je passai toute l'après-dînée avec M. le « duc d'Orléans, qui n'étoit pas moins touché « que le matin même[1]. Il me dit que madame « de Maintenon avoit envoyé chercher la du- « chesse de Ventadour aussitôt qu'il fut sorti « de chez elle ; qu'elle l'avoit chargée de faire « entendre à madame d'Argenton ce dont il « étoit question, sur quoi lui et la du- « chesse étoient convenus d'envoyer cher- « cher Chausseraye, à qui il avoit envoyé sa « chaise de poste, à Madrid, où elle avoit une « petite maison où elle étoit, et qui ne tarda « pas à venir. La commission lui parut fort « dure, mais les prières et les larmes de la « duchesse de Ventadour, son amie intime, « la persuadèrent enfin d'aller apprendre à « leur bonne amie commune le changement « de son sort[2]. »

[1] Saint-Simon l'a représenté ce matin-là ayant « de « fréquentes interruptions de larmes et des élans de « douleur. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 46.)

[2] *Ibid.*, p. 57. — Sur cette demoiselle de Chausseraye, que Boisjourdain place, un peu arbitrairement peut-être, quoique sans calomnie à coup sûr, au rang des maîtresses du duc d'Orléans, *V. les Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 113, Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 479, et surtout Saint-Simon. Cette Chausseraye, que Lemontey traite tout sim-

« quoi elle lui manda qu'elle avoit à lui par-
« ler, et qu'elle l'attendoit chez elle. Madame
« d'Argenton ne se pressant point de revenir,
« mademoiselle de Chausseraye renvoya et la
« fit arriver[1]. Elle lui dit que ce qu'elle avoit
« à lui apprendre étoit si sérieux qu'elle eût
« bien voulu qu'une autre s'en fût chargée,

Elle fit toujours tout ce qu'elle voulut des ministres. Louis XIV lui-même s'était engoué de la Chausseraye et de cette brusque franchise, de ces rudes flatteries, dont elle avait pris, dans son long et intime commerce avec Madame, l'art et l'habitude. Mais c'est surtout sous la Régence que son crédit fut incontestable, et qu'elle en donna des preuves. Elle tira de ce métier plusieurs millions. « Elle étoit « amie intime de madame d'Argenton et de toute « cette séquelle, dont elle tiroit du plaisir et de « l'argent de M. le duc d'Orléans...... Comme ma- « dame de Ventadour, elle étoit devenue dévote, « mais elle n'en intriguoit pas moins. Il est in- « croyable de combien de choses elle se mêloit..... » (*Ibid.*)

[1] C'est ici le lieu de relever les nombreuses inexactitudes dont fourmille, dans La Beaumelle (*Mémoires*, t. V, p. 55-56), le récit de la rupture. D'après le compilateur, en d'autres endroits beaucoup mieux inspiré, c'est madame de Maintenon qui aurait obtenu du duc d'Orléans le sacrifice de sa maîtresse, en prenant au mot ses protestations de dévouement et d'obéissance au roi, et c'est à la

« ne fut pas plus ferme que la maîtresse
« Après un long silence de Chausseraye, elle
« se mit à parler de son mieux, à faire valoir
« les largesses, la délicatesse, surtout l'ordre
« par écrit, la liberté dans tout le royaume,
« excepté Paris et les apanages. Madame
« d'Argenton au désespoir, mais peu à peu
« devenue plus traitable, demanda à se re-
« tirer pour les premiers temps dans l'abbaye
« de Gomerfontaine, en Picardie, où elle
« avoit été élevée et y avoit une sœur reli-
« gieuse. L'abbé de Thesut, secrétaire des
« commandements de M. le duc d'Orléans, ami
« intime de toute cette séquelle, et dont j'aurai
« occasion de parler dans la suite, fut mandé,
« puis envoyé à Versailles, chargé d'une
« lettre de madame d'Argenton pour M. le
« duc d'Orléans, et d'une autre pour madame
« de Ventadour, puis de voir madame de
« Maintenon sur cette retraite [1]. »

Cette lettre faillit tout perdre et le refus du lieu qu'elle indiquait pour sa retraite [2], tout

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 68.

[2] Les motifs du refus étaient plus humiliants que le refus même. « Madame de Maintenon, dit Saint-
« Simon, aimoit l'abbesse et la maison de Gomer-
« fontaine, où elle avoit envoyé des filles de Saint-

rendre à la disgraciée. Aux premiers
qui lui furent dits par l'abbé, le duc d'Orl
que Saint-Simon entretenait avec que
officiers pour l'amuser comme ils pouv
changea de visage, « rêva un moment
« puis m'appela, ce qui fit sortir les a
« Demeurés seuls tous trois, il entra e
« espèce de rage et de fureur, et s'aband
« au repentir de ne pas s'en être fui d
« zons et de moi dans le sein de sa maît
« la nuit qui précéda la rupture, comme
« avoit été mille fois tenté [1]. »

Saint-Simon eut grand'peine à lui fai
tendre raison « en ce déchaînement. » G
fontaine ne fut pas accordé, malgré le
stances du duc d'Orléans, pour lieu de r
à madame d'Argenton, mais on n'except
celui-là. Le roi daigna, en cette circonst

« Cyr. Elle avoit des desseins dessus, et ne v
« pas que madame d'Argenton les gâtât. » C
vent, ajoute plus explicitement Dangeau, «
« sous la protection particulière de madar

prendre, avec des douceurs inaccoutumées pour son neveu, la défense de madame de Maintenon.

« Madame d'Argenton ne demeura que « quatre jours à Paris [1], depuis que Chausse- « raye lui étoit allée dire (la rupture). Elle « s'en alla chez son père, qui vivoit chez lui, « près de Pont-Sainte-Maxence, et le cheva- « lier d'Orléans, son fils, demeura au Palais- « Royal.

« Cette retraite excita toutes les langues. « Les amies de madame d'Argenton s'en ir- « ritèrent, comme d'un outrage, n'osant crier « contre la rupture même. La duchesse de « Ventadour, naturellement douce et d'ail- « leurs retenue par la cour, se contenta de « pleurer. La duchesse douairière d'Au- « mont, sa sœur, ne se contraignit pas tant.

[1] Ce délai fut employé à régler ses affaires. « Elle « vend sa maison, dit Dangeau à la date du 6 jan- « vier, qui avoit l'entrée dans le Palais-Royal, et « qui est fort petite, mais fort magnifique. » (*Journal*, t. XIII, p. 84.) Une lettre de la marquise d'Huxelles, du 13 janvier, nous donne une idée de cette magnificence : « On va voir comme une rareté la maison « de madame d'Argenton, où Coypel a peint un « Triomphe de l'Amour sur les dieux, comparable « au Festin de Raphaël, des dieux aussi, à Rome.

« Dévote outrée, joueuse démesurée par ac-
« cès et souvent les deux ensemble, et tou
« jours méchante, elle étoit la meilleure ami
« de madame d'Argenton et força la duchess
« d'Humières, sa belle-fille, de la venir voi
« partir avec elle. La duchesse de la Ferté e
« madame de Bouillon s'emportèrent for
« aussi, et toute la lie de Paris et du Palais
« Royal sans mesure. Les ennemis de M. l
« duc d'Orléans, particulièrement madame l
« Duchesse, et tout ce qui tenoit à elle..
« semèrent... que la victime étoit fort
« plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Or
« léans, lassé d'une vie raisonnable, prendroi
« quelque nouvel engagement [1]. »

Ils ne se trompaient pas.

En dépit des efforts de Saint-Simon pou
achever son œuvre et la maintenir, et « pou
« le lier étroitement avec sa femme; » e
dépit de la modération et de la sagesse ave
laquelle cette princesse, instruite par le ma
heur, contint sa joie [2]; en dépit enfin de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 70-71.

[2] « Madame la duchesse d'Orléans a eu dans to
« cela la conduite et la patience d'un ange. » (*Journ*
de Dangeau, t. XIII, p. 82.) Elle ne put cependa
résister au désir de triompher au moins une fois e

diverses choses concertées entre l'épouse restaurée et son libérateur pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, ce prince, qui avait besoin d'un asservissement, ne tarda pas à rechercher des liens auprès desquels ceux qui l'attachaient à madame d'Argenton étaient un honneur, et ne tarda pas à reprendre la Desmares.

Une maîtresse quittée pour une maîtresse reprise, tel fut donc le résultat de ces efforts, de cette audace, de cette éloquence prodigués par Saint-Simon! Ajoutez à cela quelques amis et beaucoup d'ennemis. Sa vanité d'orateur, qui s'épanche si superbement dans les quatre-vingts pages que le duc et pair consacre à cette histoire de sa lutte contre une femme, dut souffrir cruellement de cet échec. Tout autre que lui eût été même découragé; Saint-Simon, aussi tenace qu'orgueilleux, se résigna à prêcher quand même et à ne convertir jamais.

Cette rupture, dont les motifs et les incidents n'ont été connus d'aucun des auteurs [1]

public, en se montrant à l'Opéra, entre son mari reconquis et Saint-Simon, dans la petite loge faite exprès pour madame d'Argenton. (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 138.)

[1] Les *Mémoires* de Maurepas disent « que madame

qui se sont chargés de faire la difficile his
des vices du duc d'Orléans, fut regardée co
une déchéance par les chansonniers et p
foule dont ils étaient l'écho. C'est un cont
qui vaut la peine d'être noté; ainsi, ta
que le roi « se livroit à la plus grande joi

« d'Argenton se dégoûta de M. le duc d'Orléa
« que ce prince lui reprocha son intrigue av
« chevalier de Sade. »

Les *Mélanges* de Boisjourdain prétendent q
prince se brouilla avec sa maîtresse « parce q
« exigeait qu'il l'aimât dans le genre pastor
« berger qui soupire. » La Beaumelle affirme
« madame d'Argenton publia qu'elle avoit qui
« première, sans en dire les motifs. » Dangea
dans la rupture une obéissance aux ordres d

[1] « Le roi en fut également aise et surpris, r
« me de Maintenon également surprise et affl
« Cela déconcertoit les seconds projets q
« avoit substitués aux premiers sur l'affaire d'I
« gne, et elle ne se put tenir de montrer sa mau
« volonté. » Et Saint-Simon ajoute à cette note
le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 83), cette
qui renchérit sur la première : « Ce fut une gr
« joie pour le roi et un nouveau coup de poig
« pour madame de Maintenon, d'autant plus te
« qu'il n'y eut pas moyen de ne pas rentrer da
« sentiments du roi là-dessus, mais le dépit p
« et d'elle, et de gens à qui elle étoit intime
« unie, et à qui cela faisoit un contre-temp
« cheux et durable. »

et que madame de Maintenon favorisait, ne se sentant pas encore assez forte pour le contrarier, ce retour de sympathie; tandis que la ville et la cour vantaient le repentir du prince prodigue, les chansonniers s'en donnaient à cœur joie sur cette conversion peu durable et même peu profitable, à leur avis. Là où tout le monde voyait un progrès, ils voient hardiment une chute; et comme le duc d'Orléans commençait déjà à se faire une sorte de loi de donner raison à ses ennemis, ils ne se trompèrent pas.

Écoutez les couplets ironiques qu'ils mêlent au solennel concert du triomphe officiel:

Monsieur ayant eu la foiblesse
De proscrire la d'Argenton,
Qui voudroit être sa maitresse
Qu'une élève de la Fillon?
Il fait succéder à la gloire
La musique et la volupté,
On le nommera dans l'histoire
Le héros de l'oisiveté [1].

Ce n'était vraiment pas une femme ordinaire, uniquement ambitieuse ou uniquement frivole, n'en déplaise à Saint-Simon, que cette favorite, dont la disgrâce eut pour courtisans les gens les moins capables de l'être,

[1] *Recueil* Maurepas.

[illegible] ale apostrop[illegible]
[illegible] le, le plu[illegible]
[illegible] les chansonniers :

[illegible]
Avec [illegible]
Et le grand [illegible] il pourra faire,
[illegible]
Quand [illegible]
Mieux [illegible] ;
[illegible] qu'à faire
[illegible] ?

Un autre couplet contient encore un [illegible] que d'Argenson partage avec l'adversité [illegible] de sa sublime conseillère :

Malheur [illegible] un jour
Que tous les maîtres de la terre :
[illegible] homme de guerre,
[illegible] d'Argenson sage en amour,
Et la Duchesse homme de cour ?

duc d'Orléans, tout cela fut étouffé par le premier et vénal baiser de la Desmares.

Et madame d'Argenton, que devint-elle, que fit-elle de ce cœur qu'elle avait remporté tout entier? Mourut-elle bientôt de douleur ou de mépris pour son indigne amant[1]? Jouit-elle de la liberté qu'il lui avait si brutalement rendue, et garda-t-elle assez pour croire encore, de ces illusions si rudemeut déçues?

Oui, la perpétuelle tendresse et la perpétuelle espérance, n'est-ce pas le rôle de la femme? Madame d'Argenton se reprit donc peu à peu à la vie que refleurissait un nouvel amour, secret longtemps, puis enfin avoué, et avoué trop tard, au moment où, trompé comme le premier, il devenait une douleur et une honte.

« Son amant, dit Boisjourdain, fut le che-
« valier d'Oppède, fils du premier président
« de Grenoble, qu'elle a aimé jusqu'à sa
« mort... » Et il ajoute un peu plus loin:
« Ce chevalier, neveu du cardinal Janson,
« était un homme qui n'avait de fortune
« qu'une belle figure[2]. »

[1] Elle ne mourut que le 4 mars 1748, neuf jours avant son fils.

[2] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 207 et 217.

Duclos et Saint-Simon ont donné à cette dernière passion de madame d'Argenton une courte et sèche mention. Mais les quelques lignes que ce dernier consacre à son ancienne ennemie sont implacables et ouvrent sur les misères de son intérieur une impitoyable éclaircie. Écoutons d'abord Duclos[1] :

« Le chevalier d'Oppède, neveu du cardinal « Janson, mourut cette année (1717). N'ayant « d'autre bien que sa figure, il avoit épousé par « besoin la marquise d'Argenton (comtesse, « Monsieur Duclos !) maîtresse du Régent et « mère du chevalier d'Orléans, et tenu par « honneur son mariage secret. Je ne rapporte « un fait si peu important que pour faire voir « qu'on vouloit encore se marier honnête- « ment. Je n'entends pas blâmer par là les « mariages disproportionnés par la naissance « ou par la fortuue, et justifiés par le mérite[2]. »

A Saint-Simon maintenant :

[1] *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 526.

[2] Oh ! oh ! Monsieur Duclos, quel accès de farouche austérité ! N'êtes-vous pas l'homme de qui on a dit : « La belle pièce de comparaison ! la pudeur de « Duclos ! » (Mademoiselle Quinault.)

Et qui a dit de la pudeur : « Belle vertu qu'on at- « tache sur soi, le matin, avec des épingles ! » (*Mémoires* de madame d'Epinay, t. I, p. 247.)

« Madame d'Argenton, longtemps depuis « que M. le duc d'Orléans l'eût quittée, avoit « vécu avec le chevalier d'Oppède, jeune et « bien fait, qui étoit dans les gardes du corps « et dont le nom étoit Janson, fort proche « du feu cardinal de Janson. Ensuite elle « pensa à accommoder ses plaisirs à sa con- « science, lui fit des avantages pour un cadet « qui n'avoit rien, l'obligea à quitter le « service et l'épousa. Mais tous deux, par « honneur, voulurent que ce fût secrète- « ment. Elle n'en eut point d'enfant et le « perdit en ce temps-ci. Il la traitoit avec une « grande rudesse et lui donna tout lieu de se « consoler[1]. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 139. — Selon la *Correspondance inédite* de madame de La Cour, le chevalier d'Oppède aurait bien pu être tué en duel. Le marquis d'Argenson écrit à sa tante, à la date du 9 novembre 1717 : « On a prétendu que le « chevalier de Bavière s'étoit battu contre le cheva- « lier d'Oppède, qui vient de mourir. Le premier a « reparu ces jours-ci, mais un peu plus pâle qu'à « l'ordinaire, et a véritablement disparu pendant « plusieurs jours, après avoir renvoyé une partie « de ses domestiques. » Malgré une autre lettre des mêmes Mémoires et d'après laquelle « madame « d'Argenton, vacante par la mort du chevalier « d'Oppède, auroit choisi pour consolateur le che-

· Depuis 1717 nous ne savons plus rien de madame d'Argenton. Est-ce qu'on reparle encore des femmes que l'amour a trompées deux fois ?

« valier Des Alleurs, jeune homme d'une discrétion « au-dessus de son âge, » nous persistons dans notre conclusion. Nous ne finirions pas l'histoire de madame d'Argenton avec son veuvage, qu'il nous faudrait bien la fermer avec sa jeunesse. L'histoire d'une jolie femme doit toujours s'arrêter au premier cheveu blanc.

IV

MADAME DE PARABÈRE

Madame de Parabère s'appelait Marie-Madeleine.

Toute sa vie est dans ces deux noms.

Elle naquit à Paris, le 6 octobre 1693. Elle était Coatquer[1] de La Vieuville, d'une famille depuis longtemps célèbre dans l'histoire... et

[1] Saint-Simon dit Coskaër « nom peu ou point « connu avant 1500, qu'Anne de Bretagne les amena « en France. » Il leur conteste jusqu'à leur nom de La Vieuville : « Ils avoient eu autrefois une terre en « Artois. Je ne sais d'où ils s'avisèrent de prendre « le nom et les armes de La Vieuville; je ne vois ni « alliance, ni rien qui ait pu y donner lieu, si ce « n'est que le choix étoit bon et valoit beaucoup « mieux que les leurs. Mais ils n'y ont rien gagné; « cette bonne et ancienne maison d'Artois et de

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Son père était chevalier d'honneur de la reine, femme de Louis XIV, gouverneur du

la femme du premier La Vieuville, mort gouverneur du duc de Chartres en 1689. La belle-mère de madame de Parabère (mademoiselle de La Mothe-Argencourt, sœur du comte de La Mothe), que Saint-Simon dit « avoir plu au roi, étant fille de la reine » et que son commentateur, M. Chéruel, paraît avoir confondue avec mademoiselle de La Mothe-Houdancourt, devenue duchesse de Ventadour, bien que Saint-Simon ait dit un peu plus bas de madame de La Vieuville: « Elle étoit amie intime de madame de Ventadour, » ce qui rend tout quiproquo impossible, — la belle-mère de madame de Parabère, disons-nous, première femme de son père, avait aussi quelque peu fait parler d'elle. On trouve dans le *Recueil* Maurepas (t. XXIV, p. 333), à la date de 1672, des couplets fort galants de Dangeau à elle adressés, auxquels elle répond ou est censée répondre d'un ton qui n'était pas fait pour décourager ses adorateurs. Nous ignorons l'époque de sa mort. Cependant il ne paraît pas probable que les couplets suivants, à la date de 1708 et de 1710, s'appliquent à elle, et ils peuvent en ce cas concerner celle qui lui succéda, propre mère de madame de Parabère, que le second pourrait bien regarder personnellement. L'un est ainsi conçu:

L'aimable Montmagny
Va disant par la ville
Qu'il aime La Vieuville
Et qu'il en est chéri,
L'aimable Montmagny.

L'autre fait partie d'une chanson consacrée à toutes

père, « fort pauvre homme, » dit Saint-Simon, dut penser en la voyant ce que plus tard le comte d'Argenson devait dire de la jolie mademoiselle de Berville, qui était sa nièce : « Ah! elle est bien jolie, il faut espé-« rer qu'elle nous donnera bien du cha-« grin [1]. »

A ses yeux *grenadins* [2], « qui alloient con-« stamment à la petite guerre [3], » à son agaçant sourire, « à ces beautés de toutes les « sortes [4] » qui la rendaient si séduisante, il était facile de prévoir un avenir digne du passé maternel.

Elle ne fit pourtant pas trop parler d'elle avant son mariage, et les chansonniers l'épargnèrent, bien sûrs de prendre leur revanche. Peut-être avait-elle mérité cette exception, et s'était-elle bornée à être belle, attendant, pour être coquette, ce double plaisir qu'il y a à l'être aux dépens d'un mari.

Ce mari était tel, s'il faut en croire les

[1] *Lettres* de mademoiselle de l'Espinasse (édit. J. Janin, Amyot, p. 255).

[2] « Coligny, tes yeux grenadins. » (*Recueil* Maurepas.)

[3] Expression de Bussy-Rabutin.

[4] Expression de Saint-Simon.

[illegible] la Rége[illegible]
[illegible]

[illegible] de Beaudéan, [illegible]
[illegible] mademoiselle de L[illegible]
épousa [illegible] gentilho[illegible]
meilleure noblesse du Poitou. [illegible]
[illegible] à la cour. [illegible]
[illegible] les lauri[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[2] Ses [illegible]
[illegible] plus [illegible]
Beaudéan [illegible] Beaudéan

amoindrir le tort qu'un hômme a d'être le mari de sa femme. Borné d'esprit et de cœur, il était sot avant de le devenir, ce qui ne tarda pas longtemps.

Madame de Parabère paraît avoir coqueté d'abord, comme pour se faire à ce manége, avec lord Bolingbroke, que les belles dames françaises avaient accueilli en France de façon à lui faire peu regretter l'Angleterre.

« maison originaire de ses Estats, et ceux de son « nom ayant toujours eu l'honneur d'estre traités de « cousins par les rois de Navarre ses prédécesseurs, « comme il paroist par plusieurs titres de cette mai- « son. » Colonel à vingt ans d'un régiment d'infanterie, il tailla en pièces à la bataille de Coutras le régiment de Picardie (1587). Il prit en 1589 la ville de Niort dont le roi lui donna le gouvernement et les deux lieutenances générales de cette province. Il était à la bataille d'Ivry, en qualité de maréchal de camp. Il prit Corbeil, puis Corbie, et emporta d'assaut les faubourgs de Chartres. Sous Louis XIII, il eut l'honneur de recevoir le roi et la cour à sa maison de La Mothe-Sainte-Héraye. Il fut fait maréchal de France au siége de Montpellier (1622). C'est lui qui extermina la bande de ces brigands légendaires, les Guillery. Il mourut en 1632. Le gouvernement du Bas-Poitou paraît s'être conservé presque héréditairement dans cette famille convertie du protestantisme au catholicisme, et originaire du Béarn.

« dont je vous prierai de prendre sur vous la « distribution. » Le 27 octobre 1713, Prior lui rendait compte d'une nouvelle répartition qui roulait, comme la première, entre mesdames de Croissy, de Torcy, de Noailles, de Ferriol et de Parabère : « Je crois avoir tout « arrangé en donnant à madame de Parabère « une part comme si c'était d'après vos « ordres ; d'ailleurs, madame de Torcy la lui « remettra de la manière qui lui sera le plus « agréable[1]. »

Dès 1715, une longue chanson satirique sur toutes les dames de la cour ouvre peu galamment sur elle ce feu roulant d'épigrammes qui ne s'éteindra plus. On accole à son nom et à celui de madame de Rupelmonde, une future amie de Voltaire, le sobriquet quelque peu ironique de *Sainte-n'y-Touche*[2].

[1] *Lettres* de Bolingbroke, p. 181.

[2] Quand sa mère approchoit,
Faisoit la souche,
Pas un mot ne disoit ;
Mais quand elle sortoit
Ou que seule elle etoit,
. . . .
Bientôt l'amant. . . . .
Sainte-n'y-touche.

ses successeurs, est le chevalier de Matignon. On trouve dans le *Recueil* Maurepas, au sujet du couple sitôt brouillé, un couplet conçu dans des termes tels que c'est assez se compromettre que d'avouer qu'on l'a lu.

Mais c'est trop s'amuser au fretin. Bientôt entre en scène le véritable épouvantail des maris de son temps, si ces maris-là eussent pu s'effrayer de quelque chose, ce don Juan de l'histoire qu'on nomme Philippe d'Orléans. Le voici. Il n'est ni beau ni laid [1], et il n'est plus à l'âge où l'on fait faire des folies, bien qu'il soit toujours à celui où l'on en

[1] « Mon fils n'est pas beau : il a de grosses joues, « il est petit, gras et fort rouge ; mais il me semble « qu'il n'est pas désagréable. Lorsqu'il danse ou « qu'il est à cheval, il a fort bonne mine. » (Madame, 9 août 1717, t. I, p. 307.) — « Mon fils n'est ni joli « ni laid. » (*Ibid.*, 22 octob. 1717, t. I, p. 338.) — « Quand mon fils n'avait que quatorze ou quinze ans, « il n'était pas laid ; mais depuis, le soleil d'Italie « et d'Espagne l'a si fort bruni, que son teint est « devenu d'un rouge foncé. Il n'est pas grand, et « cependant il est gros ; ses mauvais yeux font qu'il « louche parfois, et il a une mauvaise démarche. » (*Ibid.*, 15 fév. 1717, t. I, p. 294.) — « Mon fils a une « figure carrée......, il a une grande bouche avec « de jolies dents. » (*Ibid.*, 9 janvier 1716, t. I, p. 204.)

fait[1]. Le voici ; il sourit, il parle, i
tout comme s'il avait ce don d'enso
cette toute-puissance de grâce, ce
séduction que possède Richelieu.
ses victimes avec plus d'esprit[2] et n
par ce même charme malsain qu
petit duc irrésistible. Ils avaient
le même thème de galanterie, ma
tions en étaient différentes. Le R
jours sceptique, même en ses pl
passions ou plutôt ses moins pa
prices, s'offrait brusquement, en

[1] « Mon fils n'est plus un jeune
« vingtaine d'années ; il en a quarant
« on ne peut lui pardonner à Paris de
« les dames au bal comme un écerve
« toutes les affaires du royaume sur l
dame, 2 avril 1716, t. I, p. 226.)

[2] Il avait de l'éloquence, de la bon
gaieté. « Mon fils est éloquent, et qu
« parle avec beaucoup de noblesse,
me (16 juillet 1718, t. I, p. 429), d'acco
Simon et tous les contemporains. « M
« bon garçon, » dit-elle encore (11
p. 53). « Mon fils me dit toujours qu
« drôle qui me fait rire. Il a de l'espr
« avec beaucoup d'agrément. » (*Ibid*
t. II, p. 305.) En ce temps de victoi
tait-ce pas assez pour triompher ?

pas le temps d'attendre. Il prenait d'as-
t ce ciel de l'amour qui plus que l'autre
ore s'ouvre à la force et aime à être violé.
helieu, plus souple et plus sentimental,
ançait avec des sinuosités de serpent sur
cœur sans défense qu'endormait sa voix
rossignol. Mais, tous deux également in-
ents, quoique inégalement spirituels, ils
ssissaient tous deux. Tous deux étaient à
node parce qu'ils la faisaient : — le Régent,
nplaçant par l'attrait de la belle humeur et
fluence de son rang ce qui lui manquait
côté de la toilette, qu'il négligeait, et
ces ressources de stratégie galante qu'il
prisait ; — Richelieu, brillant de tout l'éclat
n beau nom, d'une belle fortune, d'une
le figure et d'un bel habit, et *posant* dans
tes ses passions ; — le Régent, marchant
it au but, et arrivant par les bonnes for-
es de l'esprit à toutes les autres ; — Riche-
ı, petit Tartuffe d'amour, roué de cœur,
ɔocrite de sentiment. L'un, pour tout dire
un mot, aimait une certaine corruption
te faite, l'autre trouvait son bonheur à la
e. Grâce à ce double système, le Régent
plus d'actrices que de duchesses ; Riche-
ı, lui, se soucia médiocrement des dan-

Ce qu'elle dit de son fils est assez approchant : « Il n'a pas du tout les manières pro-
« pres à se faire aimer ; il est incapable de
« ressentir une passion et d'avoir longtemps
« de l'attachement pour la même personne.
« D'un autre côté, ses manières ne sont pas
« assez polies et assez séduisantes pour qu'il
« prétende à se faire aimer[1].

« Tout le monde ne lui plaît pas. Le grand
« air lui convient moins que l'air déhanché
« et dégingandé comme celui des danseuses
« de l'Opéra. J'en ris souvent avec lui[2]...

« Mon fils n'est pas délicat ; pourvu que les
« dames soient de bonne humeur, qu'elles
« boivent et mangent goulûment, et qu'elles
« soient fraîches, elles n'ont pas besoin d'avoir
« de la beauté[3]. »

Avec de telles théories, Madame n'en revenait pas des conquêtes de son fils, qui témoignaient en tout cas en faveur de la pratique.

détourner de lui en lui citant les noms de ses rivales, répondait avec toute la naïveté de l'engouement : « Bah ! il n'a des maîtresses que pour me « les sacrifier et pour me raconter ce qui se passe « entre eux. » (*Ibid.*)

[1] Madame, 22 octobre 1717, t. I, p. 338.

[2] *Ibid.*, 12 février 1716, t. I, p. 205.

[3] *Ibid.*, 6 octobre 1719, t. II, p. 161.

[illegible]

elle, sans effronterie, mais sans mo-
naïvement dépravée, en quelque sorte
le vin de Champagne aussi légère-
ue l'amour, madame de Parabère était
tte maîtresse alerte, petillante, infati-
qu'il fallait au Régent, alors passionné
es quotidiennes orgies qui devaient
ui lasser les plus forts, et, plus tard,
tuer madame d'Averne.
est pas elle, ce n'est pas madame de
re, qui se fût exposée comme cette
e à la honte de mourir d'indigestion.
ait l'héroïsme du plaisir. Toute nerfs,
emme frêle en apparence apportait
s défis sensuels chaque soir jetés à la
umaine, une santé d'acier. Les con-
s'abaissaient successivement sous la
omme écrasés par une main invisible.
madame de Parabère, toujours sou-
souriait au dernier buveur; seule,
s la coupe à la main, elle défiait le
rieur. Et, quand elle s'était assez ras-
le lumière, de parfums, de rires et de
ns, elle daignait laisser tomber sa pau-
ır son œil toujours étincelant, et abdi-
n moment la royauté du festin. Une
le repos lui suffisait pour se relever

plus fraîche que les roses de son sein, plus disposée que jamais à rire d'un bon mot ou à goûter d'un bon cœur.

Telle était, telle fut bientôt madame de Parabère, la vraie, la seule maîtresse du Régent, telle je me suis oublié à la peindre par anticipation, sûr d'être excusé par ceux qui la connaîtront comme moi. Il y a si près pour elle de la première entrevue au premier souper !

Ces quelques coups d'œil jetés sur l'avenir étaient nécessaires pour comprendre, sinon pour excuser le brusque épanouissement de cette passion sans illusions, sans délicatesse, presque sans pudeur, qui est le plus parfait modèle de l'amour tel que va le pratiquer le siècle.

Madame de Parabère est la première femme qui osa penser que « pourvu que la « raison conserve son empire, tout est per- « mis ; que c'est la manière d'user des plai- « sirs qui fait la volupté ou la débauche, que « la volupté est l'art d'user des plaisirs avec « délicatesse et de les goûter avec senti- « ment. »

Ils se vantaient, à coup sûr, les tristes raffinés qui affichaient ces maximes demi-cyni-

ques. La pratique l'était tout à fait ; il n'y eut bientôt rien de délicat, rien de sentimental dans ces débauches qui inauguraient si métaphysiquement le règne des sens. Bientôt, toute leur morale fut dans cette formule et toute leur pudeur fut dans ce masque qu'ils portaient encore en public de l'épicurisme mitigé. Chacun déposait le masque en rentrant.

Mais, au lieu de subtiliser à la façon de Stendhal, si nous revenions à madame de Parabère. J'ai dit que la première entrevue fut courte et décisive. On va en juger. Une heure suffit, une heure, imperceptible trait d'union entre la rencontre et la défaite, entre l'amour naissant et l'amour satisfait. C'est bien peu, quand on a la vie pour se repentir !

« L'hiver dernier, il est arrivé une chose « plaisante, écrit Madame à la date du « 13 mars 1716[1]. Une dame qui est jeune et « jolie vint voir mon fils dans son cabinet. « Il lui fit cadeau d'un diamant de deux mille « louis d'or et d'une boite de deux cents. La « dame avait un mari jaloux ; mais elle était « si effrontée qu'elle vint à lui et lui dit que

[1] Ce qui nous donne la date probable de la liaison : 1715.

Ce sont les maris comme M. de Parabère qui ont rendu les infortunes conjugales ridicules.

En dépit de ses illusions, comme nous venons de le voir, il se piquait d'être jaloux, ne fût-ce que pour ne pas ressembler à ses pareils, qui, à cette époque, ne l'étaient guère, s'il faut en croire Madame : « Aimer sa femme « est une chose tout à fait passée de mode ; « on n'en trouve ici aucun exemple, c'est « une habitude complètement perdue. Mais « à bon chat, bon rat. Les femmes en font « bien autant pour leurs maris [1]. »

« anecdote l'objet d'une comédie intitulée : *Les « Bracelets, ou le Mari, la Femme et l'Amant dupes les « uns des autres*, pièce qui ne pouvait être jouée, et « dont la police arrêta l'impression. Semblable his- « toriette avait déjà fait le sujet d'un proverbe de « Carmontelle. »

[1] « L'amour dans le mariage n'est plus du tout à la « mode et passerait pour ridicule, » disait Madame dès 1697. Le 16 août 1721, elle ajoutait : « On trouve « bien encore, parmi les gens d'une condition infé- « rieure, de bons ménages..... mais parmi les gens « de qualité, je ne connais pas un seul exemple « d'affection réciproque et de fidélité. » (t. II, p. 337.) Ailleurs, encore, Madame s'écrie, indignée : « Le « mariage est devenu pour moi un objet d'horreur. » (12 juin 1699.) Du temps de Chamfort, la décadence

Un moment, M. de Parabère fut jaloux lucide. Il eut comme un éblouissement terrible de vérité. Savez-vous ce qu'il fit? Il la tua, pensez-vous? Il se tua, au moins? Non. Il prit le chemin de traverse du suicide, comme il avait pris le chemin de traverse de la vérité. Il donna un verre pour arme à son désespoir, et il se tua lentement à coups .de vin de Bourgogne. Il devint ivrogne, mais non de cette savante et spirituelle ivrognerie que commente Rabelais en riant de son rire; de cette ivrognerie lourde, sourde, aveugle, immobile, qui semble attendre que s'ouvrent pour l'engloutir les abîmes de l'anéantissement. On le vit traverser parfois en chancelant l'antichambre du Régent, se chauffant de loin, pour ainsi dire, aux rayons du soleil de l'orgie qui se levait quand l'autre s'était couché, coudoyant les laquais, bâillant au nez des femmes et renversant les cristaux.

On l'eût chassé si on eût osé lui enlever ce dernier bonheur de s'abrutir en bonne compagnie, après lui avoir enlevé tous les autres. D'ailleurs, on va le voir, sa présence n'était pas tout à fait inutile. Elle pouvait servir à justifier l'amant. Ce mari, c'était un alibi ambulant.

Le duc de Richelieu, qui s'était fait une loi de plaire aux maîtresses du Régent, ne tarda pas à avoir besoin de l'intervention de M. de Parabère. Il s'agissait de régulariser une usurpation par trop évidente de ses droits conjugaux. Madame de Parabère, après avoir subi le joug inévitable, devint grosse. « M. le duc d'Orléans et Richelieu se crurent chacun de leur côté le père de l'enfant à venir. Le Régent s'en glorifioit publiquement, Richelieu dans le secret, d'autant plus que madame de Parabère l'avoit assuré qu'il étoit de lui. Cette dame ne vivoit pas avec son mari ; on étoit seulement embarrassé de savoir comment on feroit passer la chose. Le marquis de Parabère s'enivroit souvent, et il fut convenu chez le Régent qu'un jour où il seroit ivre, on le porteroit dans le lit de sa femme, qu'il seroit facile de lui faire croire que le vin l'ayant disposé cette nuit à l'amour, il avoit été machinalement la trouver, et que cette grossesse étoit le fruit de l'entrevue. Parabère, qui mourut dans ces entrefaites, dispensa de jouer cette comédie[1], » qui était encore

[1] Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu.*

moins cynique, à coup sûr, que l'aplomb avec lequel madame de Polignac jetait ses grossesses au nez de son mari, le plus occupé de tous les éditeurs responsables [1].

A propos de cette courte liaison avec Richelieu, voici pour les amateurs un échantillon du style épistolaire de madame de Parabère. Après l'avoir lu, on serait tenté de la croire sotte, comme la dit Madame, si l'on ne savait qu'une femme peut avoir beaucoup d'esprit sans la moindre littérature, et que dans les grandes passions, la simplicité des expressions est comme un sacrifice de plus. Madame de Parabère était réellement éprise, comme la plupart des victimes de Richelieu, et peut-être, par une recherche qui n'est pas sans délicatesse, voulait-elle passer pour naïve à la faveur de la naïveté

[1] « Il arrive ici des choses qui montrent, selon « moi, que Salomon a eu tort de dire qu'il n'y avait « rien de neuf sous le soleil. C'est ainsi que madame « de Polignac a dit à son mari : « Je suis grosse, vous « savez bien que ce n'est pas de vous ; mais je ne « vous conseille pas de faire du bruit, car s'il y a « procès à cet égard vous perdrez, et vous savez « bien quelle est la loi dans ce pays-ci. Tout enfant « né dans le mariage appartient au mari. Ainsi cet « enfant est bien à vous ; d'ailleurs, je vous le donne. » (Madame, 26 mars 1722, t. II, p. 366.)

des termes, et être plus agréable à son amant en bégayant la langue de l'amour. Pour nous, bien que ce billet soit de ceux dont une grisette de nos jours ne désavouerait ni le style ni l'orthographe, nous n'en faisons point fi. Peut-être représente-t-il, dans la vie de la favorite, cette heure choisie où l'âme cherche à se faire dans un sentiment pour la première fois sincère et nouveau comme une seconde innocence.

En tout cas, voici la lettre :

« Ne me donnerés-vous pas de vos nouvelles ? mon amour, ma tendresse mérite la vostre, je ne suis pas un instant sans estre occupés de vous, je suis plus folle de vous que jamais, que ne feraige pas pour vous le prouver aussi vivement que ie le resent... Ie vous répéteray sans cesse que ie vous adore, que ie vous aime de toute mon âme, ie donnerois ma vie pour vous le prouver, ie vous embrasse mille et mille fois [illegible] »

Richelieu répondit à sa façon à des avances [illegible] c'est-à-dire qu'il aima [illegible] heures celle qui devait

l'aimer toujours. Et, chose étrange! tandis que déjà las, il s'efforçait de décourager, à force de déceptions, sa trop crédule maîtresse, celle-ci, saisie d'un scrupule subit, cherchait à purifier son cœur pour le rendre plus digne de lui, et en chassait impitoyablement tous les rivaux du nouvel amant. Tous ces sacrifices furent en pure perte. Richelieu était blasé sur ces héroïsmes. Mais le Régent dut passer, à cause de lui, plus d'un vilain quart d'heure avec madame de Parabère.

Un dimanche au soir, elle écrivait de nouveau à cet enfant gâté des dames, sous le pseudonyme de mademoiselle de Villeroy :

« Ie sens plus que jamais combien ie vous
« aime, car il m'est impossible de pouvoir
« me résoudre à voir la personne que vous
« sçavés. Ie luy avois mandé qu'il pouvoit
« venir demain, mais ie suis résolue, au lieu
« de cela, de luy écrire encore une fois, et
« de rompre dès demain tout commerce avec
« luy [1]. Ie croirois vous manquer si ie pen-

[1] C'est sans doute à ce moment que le Régent se plaignait à son confident Simiane de la fierté de madame de Parabère, qui lui renvoyait quelquefois ses lettres sans les lire. (*Journ.* de Barbier, t. I, p. 162.)

[illegible]
pourray pour que cela soit. Adieu,
[illegible] de vos nouvelles et mandé
quand je vous veray[1]. »
[illegible] dimanche, peut-être hé
[illegible] de Parabère écriva
[illegible] ultimatum hésita
[illegible] malgré lui :
[illegible] pas aparament un
[illegible] vous m'aviés pr
[illegible] vos nouvelles, c'est
[illegible] cruellement,
[illegible] vif et bie
[illegible] de m
[illegible] vous so
[illegible] de sou
[illegible] souffrir

« et soiès bien persuadé que pouvant faire « tout le bonheur de ma vie, vous vous faite « un plaisir d'en faire le malheur, rien ne « m'empêchera jamès de vous adorer. Ie « vais aller souper chez madame la comtesse « de Toulouse demain. I'ai envie daler à « Gros-Bois, et mardy prendre les eaux [1]. »

Cet amour, sans illusions du côté de madame de Parabère, dut être sans grands attraits pour Richelieu, qui daigne à peine l'enregistrer dans ses *Mémoires*, et ne considère comme des succès que la préférence que la Souris et madame d'Averne lui accordèrent sur le Régent, sa dupe ordinaire [2].

Le Régent n'ignora pas, ne put pas ignorer cette infraction, peut-être la première faite à un traité si récent; mais, indulgent pour les autres autant que pour lui-même, il pardonna sans doute à madame de Parabère ce qu'elle eut plus d'une fois à lui pardonner. C'est ainsi qu'il accepta en souriant la rivalité de Nocé, de Clermont. Il se borna à ne point reconnaître les enfants de sa volage

[1] Bibliothèque de Rouen (*fonds Leber*).

[2] Les *Mémoires* de Richelieu, par Soulavie, n'en font pas même mention ; la *Vie privée*, par Faur, à peine.

semble avoir été surtout une alliance d'influences et une communauté d'intérêts, survécut à toutes les vicissitudes de leur vie privée et de leur vie politique elle-même. Ils ne s'estimaient pas assez pour se brouiller.

La chose alla cependant assez loin (on va toujours plus loin qu'on ne voudrait en pareille matière), pour que Nocé se piquât un moment de jalousie, ne fût-ce que pour légitimer d'avance, en quelque sorte, un enfant dont on le disait le père [1]. C'est ainsi que, soumis l'un par l'autre à la même épreuve, le maître et le favori la supportèrent bien différemment. Le Régent appelait en riant Nocé : « son beau-frère, » par la plus familière de toutes les tolérances. Nocé se fâcha contre Clermont, son rival heureux. De quel côté est la supériorité ? A qui resta l'avantage ? au maître ou au valet, à l'indifférence ou à l'égoïsme ? Mesurera qui voudra la nuance qui sépare l'odieux du ridicule. Je ne m'en

[1] On trouve dans la *Correspondance inédite* de la marquise de La Cour une lettre du marquis d'Argenson, son neveu, qui contient entre autres cette nouvelle : « Madame de Parabère est heureusement « parvenue au cinquième mois de sa grossesse ; tout « le monde donne cette œuvre à M. de Nocé. » Ceci est écrit à la fin de 1716.



son tour par ce mal étrange dont il avait tant fait souffrir les autres. Attiré vers madame de Parabère par un entraînement invincible, épris pour tout de bon de celle qui ne l'aimait que pour rire, il se repentit maintes fois, peut-être, d'avoir affiché des principes qu'elle partageait trop bien. Il regretta cette impunité qui ne pouvait avoir d'excuse que dans son indifférence. Madame de Parabère eut l'honneur de le rendre jaloux, jaloux jusqu'à la brutalité, jusqu'aux larmes, cet homme qui se piquait d'être insensible. Elle eut l'honneur de trouver le défaut de cette philosophique insouciance dont s'était cuirassé le Régent[1].

Mais n'anticipons pas sur les événements. Nous n'en sommes pas encore à Beringhem et

[1] Cette insouciance, Madame, sans l'excuser, paraît l'avoir comprise vis-à-vis de tous les rivaux de son fils, excepté l'agaçant Richelieu. Il est vrai qu'elle avait contre ce dernier des griefs bien plus sérieux, et qu'elle parlait en mère outragée dans sa petite-fille, en princesse offensée dans l'orgueil de son rang. « Le duc est hardi et plein d'impertinence ; « il connaît la bonté de mon fils et il en abuse ; si on « lui rendait justice, il paierait de sa tête toutes ses « témérités et ses manœuvres ; il l'a triplement mé- « rité ; je ne suis pas cruelle, mais je verrais, sans « répandre une larme, ce drôle accroché à un gibet.» (Madame, 13 mai 1719, t. II, p. 110.)

« rie. Cela me rappelle les vieux patriarches « qui avaient beaucoup de femmes. Mon fils « a beaucoup du roi David ; il a du courage « et de l'esprit ; il est musicien, petit, brave, « et il couche volontiers avec toutes les « femmes [1]. »

Avec un pareil système, il était impossible que le Régent fût jaloux. « Mon fils n'est pas « du tout jaloux ; les tours que lui jouent ses « maitresses ne le chagrinent ni ne le met- « tent en colère ; cela le divertit, et il ne fait « qu'en rire. Je ne puis le comprendre [2].

« Il y a aussi une chose que je ne puis « comprendre : .... il souffre que ses propres « serviteurs soient en rapport avec ses maî- « tresses. Cela me semble affreux et prouve « bien qu'il n'a pour elles aucun amour [3]. »

Et pour lui aucun amour-propre. Tel était en amour Philippe d'Orléans [4], non pas seu-

[1] Madame, 19 janvier 1719, t. II, p. 54.

[2] *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 178.

[3] *Ibid.*, 19 décembre 1717, t. I, p. 359.

[4] Il avait fait école. Le prince de Soubise, « ce « grand veau, » dit Madame, pour lequel elle veut faire croire que s'étaient battues madame de Nesle et madame de Polignac, disait avec un sang-froid cynique : « De quoi se plaint donc monsieur le Duc? « N'ai-je pas permis à madame de Nesle, sa mai-

lement indifférent par insouciance, mais par système, par faux orgueil d'insensibilité. Ce prince, qui admirait tant le grand prieur de Vendôme pour avoir osé enlever sa maîtresse au roi Charles II et afficher dans Londres cette victoire outrageante, ce prince trouvait fort bon qu'on s'arrangeât de la sienne. Il ne faisait que rire des succès fanfarons de « ce petit drôle de duc de Richelieu, » comme l'appelle Madame. Il tolérait la promiscuité dans laquelle vivaient favoris et maîtresses et encourageait chez Nocé une familiarité fondée sur de honteux partages.

« Avec de tels principes, dit Saint-Simon, et « la conduite en conséquence, il n'est pas « surprenant qu'il ait été faux en matière « de galanterie, et même jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer « d'être en ce genre le plus raffiné trompeur[1]. »

Le Régent, qui aimait en politique « la « liberté, et autant pour les autres que pour « soi-même, » et qui vantait à Saint-Simon l'Angleterre sur ce point où il « n'y a point

[illegible] quand il viendra » .
[illegible] p. 301.
1. [illegible] Saint-Simon, t. XII, p. 166.

« d'exils ni de lettres de cachet, » ne songea pas plus à user de ces moyens rigoureux contre ses rivaux [1] que contre ses calomniateurs. Jusqu'à nouvel ordre, les deux amants s'entendirent donc dans un mutuel oubli de leurs fautes, bien naturel en ce temps « où « l'infidélité chez les hommes est regardée « comme rien du tout, et l'infidélité chez « les femmes comme pas grand'chose [2]. »

C'est à cette époque de tolérance mutuelle 1716) qu'il faut placer des couplets manuscrits que nous trouvons, par *M. le grand prieur de Vendôme à une fête qu'il donna à M. le duc d'Orléans, à sa maison de Clichy, avec madame de La Vieuville (sic), veuve de M. de Parabère* [3]

Ce mot de *veuve* nous rappelle que nous avons oublié de mentionner cette mort,

[1] Il ne le fit que lorsque la dignité du prince pouvait perdre quelque chose aux échecs de l'amant, et lorsque, à force d'insolence, on l'obligeait à punir; Baron, Richelieu, Beringhem, Fimarcon ne devaient pas s'en prendre au Régent, mais à eux-mêmes, de ces courts exils, châtiments anodins qui n'étaient pas une vengeance.

[2] Madame, 3 septembre 1708, t. I, p. 108.

[3] Bibliothèque Mazarine, *Recueil de chansons pour servir à l'histoire anecdote*, t. IV, p. 143 (1716).

heureuse « de porter le nom d'un homme qui « ne pouvait plus faire de sottises[1]. »

C'est le moment de peindre, d'après les contemporains, cette sultane-reine, comme dit Madame, qui nous fournira le premier portrait :

« Elle est de belle taille, grande et bien « faite ; elle a le visage brun et elle ne se « farde pas ; une jolie bouche et de jolis « yeux ; elle a peu d'esprit, mais c'est un « beau morceau de chair fraîche[2]. »

En une autre lettre : « Le petit corbeau « noir n'est pas désagréable, mais elle passe « pour sotte[3]. »

Écoutons maintenant un homme qui l'a bien connue dans l'histoire, sinon dans la réalité, et auquel nous devons une fort agréable *Relation de la rupture de M. le Régent et de madame de Parabère, et de leur raccommodement,* par un bel esprit de grand nom qui écrit, ma foi, de façon à faire envie à bien

[1] « M. de L..., pour détourner une dame de B..., « veuve depuis quelque temps, de l'idée du mariage, « lui disait : « Savez-vous que c'est une bien belle « chose de porter le nom d'un homme qui ne peut plus « faire de sottises ? » (Chamfort, *Maximes et Pensées.*)

[2] Madame, 29 mai 1716, t. I, p. 240.

[3] *Ibid.*, 30 juillet 1720, t. II, p. 257.

[1] *Tableaux de genre et d'histoire*, etc.,
rière, Paris. Ponthieu, 1828.—Le spiritue
ces manuscrits précieux qui composent
par trop respecté l'incognito de l'auteur
ture de madame de Parabère et du Régent; il
que ce ne soit pas lui qui nous appren
auteur n'est autre chose que le duc de
lui-même, dont l'œuvre piquante a ét
M. Barrière par M. Desprès. Le portrait d
de Parabère que nous citons est emprun
mière des très-fines notices dont M. Bar
un cadre digne des *Tableaux*. Nous nou
trons de regretter seulement quelques ine
qui nous semblent moins provenir de l'
des faits que de certains scrupules inco
avec le rude métier d'historien des mœu
que [illegible] nous faire accroire que m
Parabère, par exemple, « n'avait point e
[illegible] les traits de la malignité » Et le c

« la société du Régent eurent bientôt dé-
« veloppé cet heureux naturel. L'originalité
« de son esprit éclata sans retenue; ses traits

la vertu bourgeoise d'une madame Michelin (*V.* la *Vie privée de Richelieu*); et ne faisons pas à une La Vieuville, à ce sang qui bouillonne héréditairement des ardeurs de

. . . Vénus tout entière à sa proie attachée,

l'affront de l'asservir aux artifices d'une coquetterie vulgaire. Le Régent était l'homme qu'il fallait à madame de Parabère. Dès qu'elle le vit, elle dut penser: c'est lui! et le prendre. Madame a bien rendu ce mépris des conventions sociales, ce défi porté à toutes les précautions dont les hommes d'aujourd'hui matelassent leurs sentiments, de peur qu'ils ne se cassent. Souvenez-vous de cette première entrevue où la comtesse est si naïve à la fois et si effrontée. C'est là la vraie Parabère, une de ces femmes exceptionnelles qui sont nées corrompues et n'ont pas eu d'innocence; qui portent le vice avec une sorte d'héroïsme, et qui plus tard sont crânes jusque dans leur repentir. A bas donc toute cette sentimentale fantasmagorie, cette petite maison, ces petits vers, bons tout au plus pour la d'Argenton! Ces réserves faites au nom de la vérité contre la pudeur historique, la plus niaise de toutes, je n'ai plus que des compliments à adresser pour son art exquis au lapidaire qui a monté les pierres précieuses des *Tableaux d'histoire*. J'aurai plus tard à faire de plus graves reproches à un écrivain ingénieux, maître en l'art de *romancer* l'histoire, qui

ıes pour en faire un portrait complète-
exact, et pour fixer définitivement ces
ionomies ondoyantes et diverses par
lence. Quoi de plus décourageant, à ce
de vue, que la résolution que prit le
nt de faire peindre sa maîtresse en
rve? N'est-ce pas là la plus naïve des
ons ou la plus poignante des ironies?
enons-nous du temps que Léonard mit
ir, sur le visage de sa Joconde, le reflet
moindre de ses pensées, et en présence
e mystérieux portrait, symbole de la
de l'art contre les roueries de la nature
ıine, renonçons à faire par un troisième
ıtile effort la critique de notre critique.
s tout, que nous importe ! que nous choi-
ns Parabère-Minerve ou Parabère-Bac-
te, n'avons-nous pas une part de vérité?
chons pas la proie pour l'ombre, et n'es-
ıs pas la vérité tout entière. Imitons
ppe d'Orléans lui-même qui ne s'inquié-
ue de l'heure présente, et qui, en quête
e ressemblance mythologique, fit peindre
aîtresse sous l'image de Minerve, parce
peut-être ce jour-là, sans s'en douter,
ui avait donné un bon conseil. Madame
ırabère ne ressembla sans doute qu'une



« d'aucune affaire. Ce serait très-bien si elle
« n'était pas si ivrognesse, etc... [1] »

Tous ces renseignements intimes que nous donne Madame sont, comme on dit, un peu salés; mais ceux que nous devons à M. Barrière sont aussi un peu trop sucrés. Il faut ôter à l'un un peu de son indulgence, à l'autre quelque peu de sa crudité, et les réconcilier dans ce fait sur lequel insistent à la fois le chroniqueur partial qui prend son âpreté dans l'humeur que lui inspirent les folies contemporaines, et l'historien discret qui résume les témoignages du temps en les atténuant d'une trop facile modération [2].

[1] Madame, 15 août 1719, t. II, p. 145.

[2] Le vrai portrait de Madame de Parabère, suffisamment sincère, suffisamment discret ; son portrait à la fois énergique et voilé ; un portrait qui est un des bons morceaux de ce pinceau si moelleux et si fin, quelque peu émoussé, que madame de Caylus transmit à son fils sans avoir le temps de lui apprendre à s'en servir, se trouve dans les *Souvenirs* qu'il a destinés à faire le pendant indigne des *Souvenirs* maternels (Paris, 1805, Hubert et Ce, p. 336) :
« Sa figure était aimable, son caractère était doux
« et son esprit était médiocre. On l'a accusée d'être
« ce qu'on appelle méchante dans le monde. Hélas !
« c'est ce que tout le monde peut naturellement se
« reprocher, mais l'acharnement avec lequel on a

nous reculerons aussi

des discours très-

femme à rendre a

à cette vengea

est souv

singulier da

C'est l'ég

très-souv

bère avinée de Madame. Entre les deux nous trouverons une femme belle, volontaire, hardie, au rire éclatant, au cœur volage, mais sans ambition et sans cupidité, l'idéal enfin de la maîtresse, pour un prince à la fois aimable et prudent, à qui Dubois avait appris à redouter les liaisons trop absorbantes qui avaient gêné parfois jusqu'à la despotique liberté de Louis XIV. Madame de Parabère fut la favorite, la préférée, et digne de l'être, de ce groupe de femmes « de bonne « humeur » et même de bon appétit qui entourèrent chaque soir de sa vie la table de Philippe d'Orléans. Moins effrontée que Sabran, moins coquette que d'Averne, madame de Parabère ne fut point surtout avide comme elles [1]. Elle ne demanda que de la joie à un rang auquel d'autres ne demandaient que de l'argent. Elle se donna, mais ne se vendit pas,

[1] « Le duc de Bourbon a dit à M. de la Houssaye : « La moindre femme obtiendra ce qu'elle voudra de « M. le duc d'Orléans, pour faire décharger (de la « taxe) ceux dont elle espérera récompense. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, Bibliot., imp., *fonds Caumartin*, p. 1831.) Le Régent en convenait. « On dit que « le Régent en signant ce rôle, dit : « Je suis fâché « de signer cela, car il n'y a que les p...... qui en pro« fiteront. » (*Journal* de Math. Marais, 15 sept. 1722.)

Toute désintéressée qu'elle fût,
de Parabère n'avait à cela qu'un dem
Elle n'était pas femme à avoir u
[illegible] entière, et nous sommes forcé
que le Régent, par ses prodigues lib
[illegible] pas de bien redoutable
[illegible] à vaincre. Nous savons qu'il ne
[illegible] amour, pas plus qu'en tout le
[illegible] une sorte de galant amour-p
[illegible]

d'infidèles faveurs. Le bénéfice le plus clair pour madame de Parabère, de ces relations intimes avec Nocé, fut la rapide conquête de cette indépendance matérielle[1] où la favorite, libre enfin de n'accepter de son illustre protecteur que des cadeaux, voyait avec raison la circonstance atténuante de son amour. Au moins, si elle trompait l'amant dans le Régent, elle ne trahissait point en lui le bienfaiteur. Les *Mémoires* de Maurepas et ceux de Richelieu (édit. Soulavie) nous mettent à même d'apprécier les résultats des spéculations, parfois assez originales, que firent de compte à demi ces deux singuliers associés nommés Nocé et madame de Parabère. Les pamphlétaires et les couplétiers du temps les mettent presque toujours en scène ensemble,

[1] On va en juger, de cette indépendance. Nous trouvons dans le *Journal* manuscrit *de la Régence*, déjà cité, les deux mentions suivantes: « Madame la « comtesse de Parabère acheta le duché de Damville de M. le comte de Toulouse la somme de « 300,000 livres. » (P. 1106, novembre 1719.)— « Madame la comtesse de Parabère paya *onze cent* « *mille livres* la terre et seigneurie de Blanc en « Berry, qui rapporte 28,000 livres de rente. » (P. 1118, 7 décembre 1719.)

« dame de Parabère; car, ayant demandé
« pour elle au Régent douze actions, elles
« profitèrent si bien entre ses mains, que,
« sans qu'elle s'en mêlât, il lui fit quatre-
« vingt mille livres de rentes[1]. »

C'est peut-être par reconnaissance que madame de Parabère, dont nous allons reprendre l'histoire chronologiquement, prêta un moment à Law le secours de son influence[2].

« Il y a de grands mouvements au Palais-
« Royal pour chasser ou pour rétablir M. Law.
« Les amis du Régent, qu'on nomme les
« roués (le comte de Broglie, Canillac, Nocé)
« sont contre lui. Madame de Parabère ne le
« soutient que faiblement[3]. »

C'est la première fois que Mathieu Marais parle de la maîtresse en titre du Régent. C'était l'époque de sa florissante faveur, l'époque

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. IV, p. 2.

[2] *Journal* de Math. Marais, juin 1723.

[3] C'était presque de l'ingratitude. Madame de Parabère ne devait abandonner qu'à la dernière extrémité ce drapeau de papier à l'ombre duquel elle avait cherché et trouvé la fortune. Elle eût été plus enthousiaste pour Law le soir de ces énormes bénéfices qui remplissaient de joie le camp de nobles agioteurs campés place Vendôme. (V. Lemontey, *Histoire de la Régence*.)

iction universelle. C'est l'année du
expirant, de d'Aguesseau impuissant,
ment humilié, de d'Argenson triom-
e Dubois intriguant dans l'ombre la
tous ses rivaux. C'est l'année des
ues, scandaleuse par excellence, in-
n bout à l'autre, dont nous avons,
tre ouvrage, énuméré les hontes si
ent étalées dans ces vers fameux,
ef-d'œuvre d'un pareil temps.
, de poignantes souffrances venaient
hilippe d'Orléans qu'il était homme.
guillons menaçants de la douleur
e, le peuple indigné ajoutait à cer-
ments la terreur de sa grande voix.
s-Royal avait été envahi par une
e exaspérée ; on ne cherchait que
ait-on, pour le déchirer : mais le duc
s n'eût pas médiocrement exposé sa
montrant à sa place[1].
t, cependant, les voyages d'Asnières

juillet 1720 (V. Barbier, t. I, p. 48), « on
que le Régent étoit à Bagnolet, qui est
son de campagne de madame la Régente.
le répondit que cela n'étoit pas vrai, qu'il
it qu'à mettre le feu aux quatre coins, et
trouveroit bientôt. »

cessèrent; mais la faveur de madame de Parabère n'en souffrit pas. Au contraire, elle vint, à côté de l'épouse légitime, étaler une scandaleuse grossesse. Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, et y logeait, jusqu'à ce que fût calmée l'effervescence populaire, dans l'appartement de M. le comte d'Estampes, capitaine des gardes du corps du Régent, en sortit le dimanche 18 août 1720 et retourna chez lui, rue Neuve-des-Petits-Champs.

C'est madame de Parabère qui l'y remplaça. « Elle est grosse à pleine ceinture et est à la « vue de tout le monde à l'Opéra et dans la « propre maison de madame la duchesse « d'Orléans, qui *souffre tout sans rien dire.* « C'est une princesse d'un tempérament froid « et tranquille, que rien ne trouble, et *qui* « *ne fait que des filles*[1]. »

Mathieu Marais nous apprend par la même occasion le motif très-légitime de l'antipathie que le Régent a pour Asnières, dont le séjour est définitivement disgracié. C'est un second accident : « Le Régent a pensé périr en pas- « sant le bac d'Asnières. La corde s'est rom- « pue; il a donné 300 fr. au bacqueur (*sic*)

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 août 1720.

« et veut que sa maîtresse change de mai-
« son. On dit qu'il prendra la maison de Jal-
« pin (ci-devant marchand), à Auteuil[1]. »

Tandis que Madame, dans sa sollicitude un peu brutale, s'apitoyait sur l'état de son fils constamment miné par l'intempérance, et que les satiriques comptaient, dans leurs brocards insolents, les douloureuses traces de luxure empreintes sur son visage, le mécontentement populaire faisait justice d'une administration si peu faite pour réparer les malheurs du règne précédent, tantôt par des saillies goguenardes, tantôt par de farouches menaces.

« Le Régent passant le soir le bac d'Asniè-
« res, pour aller voir madame de Parabère
« qui y a une maison, s'amusoit à faire pen-
« cher le bateau des deux côtés; le batelier,
« qui ne le connoissoit pas, dit : Voilà
« un b..... de bateau qui va comme la Ré-
« gence, sens dessus dessous[2]. »

Voilà qui n'est que drôle. Voici maintenant qui est terrible :

« Dans un conseil, tenu le mercredi 29 de
« ce mois au Palais-Royal, le Régent a eu

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 août 1720.

[2] *Ibid.*, 12 et 13 juillet 1720.

« une absence d'esprit. Il s'est mis à crier
« tout d'un coup : « Oh ! oh ! on investit le
« Palais-Royal. Voilà qu'on tire ! » M. Leblanc
« s'est levé et a vu par la fenêtre qu'on se-
« couoit les tapisseries. Il l'a dit au Régent,
« qui ne l'a point entendu, tant il étoit saisi
« de peur. Et il a encore recommencé à
« crier : « Oh ! oh ! voilà qu'on tire ! » C'est
« qu'on continuoit à secouer. Enfin on lui a
« donné de l'eau de la reine de Hongrie, et
« il est revenu dans son bon sens[1].

« Le soir, allant à Asnières, avec ses gar-
« des, passant par le Roule, les habitants ont
« crié : « Ah l'aou ! ah l'aou ! (à l'eau ! à l'eau !)
« voilà l'homme qui a emporté notre papier
« et notre argent. » Et tant qu'ils l'ont pu voir,
« ont toujours crié : « Ah l'aou ! ah l'aou ! »
« Les gardes n'ont pas osé dire un mot[2]. »

Madame de Parabère ne semble pas avoir

[1] En dépit du témoignage formel de Saint-Simon, il est permis de croire que le Régent, bien qu'il affectât d'être très-rassuré, eut peur durant cette émeute du 17 juillet. Barbier dit formellement : « M. le Régent avoit peur..... Le Régent s'habilloit « pendant ce fracas. Il étoit blanc comme sa cravate « et ne savoit ce qu'il demandoit. » (*Journal* de Barbier, t. I, p. 50.)

[2] *Journal* de Math. Marais, 29 juillet 1720.

trop perdu dans l'opinion publique pendant le système. Personne ne pouvait s'en prendre à elle de ses malheurs, et les chansonniers, loin de maudire son influence, l'appellent, au contraire, au secours de la détresse universelle[1].

Le Régent, en dépit de l'insolent fatalisme qu'il affectait, au dire de Madame, n'était pas toujours, ne pouvait pas toujours être indifférent aux avertissements que la Providence multipliait en lui et autour de lui. Il devait craindre par moment que Dieu ne précipitât le cours de sa vengeance et ne l'abattît subitement d'un de ces coups de foudre de l'apoplexie, auxquels il semblait destiné par sa constitution physique même, et que son régime homicide n'était pas fait pour conjurer. Mais ces leçons et ces pressentiments n'avaient sur le prince insoucieux qu'une influence passagère, égale à peine à la surprise ou à la douleur de la première minute. Et cependant, il n'y avait pas d'illusion à se faire.

1 Laisse la Prie engloutir notre argent,
Viens, Parabère, et joue un plus beau rôle,
Sauve l'État, conseille à ton Régent
De quitter Law, Leblanc,.... etc.....
(*Recueil* Maurepas.)

être mieux informés, d'un coup de coude de madame de La Rochefoucauld, vis-à-vis de laquelle il s'émancipait par trop, ou bien encore d'un coup d'éventail de madame d'Arpajon, provoqué par des libertés du même genre. Qu'il fût la suite d'une maladresse ou la punition d'une témérité [1], ce coup, en dépit de la poudre d'un curé empirique et des soins plus éclairés de Gendron, s'était enflammé au point de faire craindre la cécité, car le contre-coup avait affecté l'autre œil qui n'allait guère mieux. La question avait été agitée, presque publiquement, d'une déchéance du Régent prononcée pour incapacité physique, et les malins couplets avaient circulé de toutes parts, raillant impitoyablement ces blessures et ces plaies, moins honorables, à coup sûr, que celles de Turin ou de Lérida.

A chaque nouveau couplet, à chaque rechute, Madame reprenait ses diatribes contre les soupers et les maîtresses, auxquelles elle attribuait tout le mal [2].

[1] V. Duclos, *Mémoires secrets* (p. 526), et la *Vie privée de Richelieu*, par Faur (t. III, p. 117).

[2] « Il est bien vrai que les maîtresses de mon fils, « si elles l'aimaient véritablement, se préoccupe-

Et ce n'est pas seulement dans sa corre pondance qu'elle déchargeait sa bile. Ell avait, de temps en temps, avec son fils de

« raient de sa vie et de sa santé..... mais ces maî-
« tresses ne voient que leur plaisir et l'argent. De
« l'individu, elles ne donneraient pas un cheveu. »
(Madame, 19 décembre 1717, t. I, p. 359). — « On a
« mis une poudre dans l'œil malade de mon fils......
« Il a ri et s'est amusé comme à son ordinaire.
« M. Gendron a commencé un traitement pour son
« œil, et il s'en est bien trouvé, mais Gendron était
« trop sévère pour lui : il défendait les petits sou-
« pers et ce qui s'ensuit, mais cela le contrariait,
« ainsi que ceux qui sont de ces petits soupers, et
« qui y trouvent leur profit. » (*Ibid.*, 25 novembre
1717, t. I, p. 349.) — « Le cardinal de Polignac étant
« venu le voir, mon fils a très-bien distingué la robe
« rouge ; il y a donc un mieux sensible. Tant qu'il a
« été dans les remèdes, il s'est bien préservé de ses
« excès dans le boire, le manger et l'inconduite de
« tout genre ; mais je crains bien qu'après sa guéri-
« son il ne reprenne sa vie désordonnée. Les dames
« débauchées se remettront à lui courir après et à
« le ramener à leurs petits soupers ; alors son œil
« s'enflammera de nouveau. » (*Ibid.*, 27 novembre
1717, t. I, p. 351.) — « Mon fils a consulté un ocu-
« liste qui lui a indiqué de bons remèdes, et il lui a
« surtout promis de se régler dans le boire et le
« manger, mais il n'a pu s'y résoudre et il a conti-
« nué sa vie habituelle. » (*Ibid.*, 28 novembre 1717,
t. I, p. 353.) — Il est incapable de se soumettre
« plus de deux ou trois jours à la diète. Beaucoup

conversations pareilles à des assauts. Le Régent, qui envoyait souvent au diable ses médecins et ses chirurgiens [1], n'opposait à ces remontrances de sa mère qu'un système de respectueuse inertie [2]. Il la laissait tempêter à son aise, et continuait « à se promener la « nuit avec le méchant et impertinent Nocé. » Il courait « la nuit aux environs de Paris, dans « des carrosses étrangers, soupant tantôt chez « l'un, tantôt chez l'autre de ses gens, » et res-

« boire est mauvais pour les yeux. » (*Ibid.*, 23 décembre 1717, t. I, p. 361.) — « La guérison de l'œil « de mon fils ne marche pas, il ne veut se ménager en rien et me fait perdre patience. » (*Ibid.*, 13 janvier 1718, t. I, p. 366.) — Mêmes plaintes de Madame, le 26 mai 1718 (t. I, p. 405). — En mars 1719, M. le duc d'Orléans faillit être suffoqué par une indigestion qui avait rendu son « visage tout livide et « bleuâtre. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, à la Bibliothèque impériale, t. II, p. 915.)

[1] « Les médecins avoient résolu la saignée du pied. « Son chirurgien s'étant présenté pour l'exécuter, le « prince lui dit : « Que veux-tu faire? va te faire f..... « avec les médecins, je ne le veux pas, moi. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, 21 mars 1722.) Chirac était obligé de le suivre pendant des huit jours, la lancette à la main, avant de se voir écouté.

[2] « Mon fils ne se fâche jamais quand on parle « contre ses plaisirs. » (Madame, 31 juillet 1718, t. I, p. 436.)

[illegible] heures du matin.

[illegible] par exemple, le [illegible] pour enlever et emprisonner le Régent, qu'il ne manqua [illegible] poussait à bout la patience de son fils, qui lui répondait par ces paroles sans réplique : « Depuis six heures du matin jusqu'à la nuit, je suis assujetti à un travail prolongé et [illegible]; si je ne m'amusais pas un peu ensuite, je ne pourrais plus y tenir, je mourrais de mélancolie[1]. »

Et Madame convenait elle-même qu'il avait un peu raison : « Mon fils est bien à plaindre ; il a bien du tracas ; depuis six heures du matin jusqu'à huit heures du soir, il est au travail ; pas moyen de lui parler. Ensuite pour se distraire un peu, il fait les repas dont je vous ai parlé[4]. »

[1] Madame, 23 décembre 1717, 10 septembre 1718, t. I, p. 361, 462, et 25 mars 1719, t. II, p. 81.
[2] *Ibid.*, 18 et 25 avril 1719, t. II, p. 94 et 97.
[3] *Ibid.*, 26 mai 1718, t. I, p. 405.
[4] *Ibid.*, 2 janvier 1718, t. I, p. 362.

« Mon fils n'épargne aucune peine; mais, « après avoir travaillé du matin jusqu'au soir, « il aime à s'amuser, à souper avec son *petit « corbeau brun* [1]. »

Ce petit nom, ce nom « de caresse, » comme dit Marmontel, était celui de madame de Parabère, celle de ses maîtresses et de ses convives dont il est le plus juste de dire que le Régent « ne pouvait plus s'en ar- « racher [2]. »

C'est ainsi, qu'en 1720, malgré les doléances de sa mère, qui, après tout, ne reproche guère à cette favorite qu'un vice fort bien porté de son temps [3], malgré la leçon de son impopu-

[1] Madame, 11 juin 1720, t. II, p. 242.

[2] *Ibid.*, 19 décembre 1717, t. I, p. 360.

[3] Madame de Parabère eût pu invoquer bien des exemples illustres, comme circonstances atténuantes de ses goûts rabelaisiens. Le sexe, de son temps, aimait fort « humer le piot. »—« S'enivrer, dit Madame, « est chose fort commune en France, et madame de « Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, « qui s'en acquitte à la perfection. » (T. I, p. 40.) La lettre est du 7 août 1699. Depuis, les vignes du Seigneur s'emplissent chaque année davantage de belles vagabondes. Le 29 avril 1704, Madame écrit : « L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les « jeunes femmes. » (t. I, p. 75.) Un peu plus loin, elle ajoute : « Les cavaliers boivent aussi volontiers avec

ivons donc à l'époque de la fortune de
ne de Parabère, à ce moment unique
e brilla de tout l'éclat de sa beauté, de
prit et de sa faveur. Cette faveur, elle
., il faut l'avouer, à des supériorités
frivoles, et même assez vulgaires. Bien
er, bien boire, toujours rire, ce sont-
is doute, des qualités indignes de tout
ge. Mais madame de Parabère n'avait
ie ces défauts, car il faut leur restituer
éritable nom : elle en eut l'art, elle en
ırtout l'à-propos. Madame la dit sotte[1] ;
son sourire montrait de si belles dents
ən paraissait spirituel.

ıs avons déjà, dans le cours de ce tra-
souvent parlé des fameux soupers du
ıt. Ils se rattachent trop intimement
stoire de madame de Parabère pour
ıous ne nous y arrêtions pas un mo-

commencèrent avec la Régence même,
e époque d'émancipation où Philippe,
e de la France, le devint de lui-même,
t boire, jurer et courir à son aise, ce

dame, 29 mai 1716, t. I, p. 240, et 30 juillet
II, p. 257.

[illegible]

articulier quand il étoit fête ou diman-
Les premiers temps, il se levoit
n, ce qui se ralentit peu à peu, et
nt après incertain et tardif, suivant
s'étoit couché.
r les deux heures ou deux heures et
ie, tout le monde lui voyoit prendre du
olat; il causoit avec la compagnie. Cela
it selon qu'elle lui plaisoit. Le plus
aire en tout n'alloit pas à demi-heure.
ntroit et donnoit audience à des dames
des hommes, alloit chez madame la
esse d'Orléans, puis travailloit avec
qu'un, ou alloit au conseil de Régence;
quefois il alloit voir le roi, le matin
nent, mais toujours matin ou soir,
t ou après le conseil de Régence, et
rdoit, lui parloit, le quittoit avec des
rences et un air de respect qui faisoit
ir à voir, au roi lui-même, et qui ap-
oit à vivre à tout le monde.
rès le conseil, ou sur les cinq heures
oir, s'il n'y en avoit point, il n'étoit
question d'affaires; c'étoit l'Opéra, ou
xembourg, s'il n'y avoit été avant son
olat, ou aller chez madame la duchesse
éans où quelquefois il soupoit, ou sor-

rouer à une roue de moulin, sur laquelle ils plongeaient dans l'eau et tournaient comme Ixion.

Tout ceci nous semble bien tiré par les cheveux. Nous aimons mieux y voir la traduction moderne de cette vieille expression de *bon rompu,* qui voulait dire bon compagnon. « Ce bon rompu de Louis XI aima toutes les « femmes, » dit Brantôme. Quand le Régent, un jour de franchise, appela plaisamment ses convives des roués, il voulait leur faire entendre qu'ils étaient bons à rouer ; et ceux-ci, qui, à l'exemple de leur maître, se targuaient de leur impiété et se glorifiaient de leurs vices, acceptèrent le sobriquet en riant, s'en parèrent, s'en décorèrent et « s'approprièrent « le nom de roués, dit une épigramme du « temps, pour se distinguer de leurs valets « qui ne sont que des pendards. »

Le *Recueil* Maurepas contient des roués cette jolie esquisse :

Ce sont messieurs les libertins,
Gens à bombances, à festins,
Gros garçons à vastes bedaines,
Aimant bien gentilles fredaines,
Traits malins et joyeux propos,
Bref, gens tout ronds et point cagots.

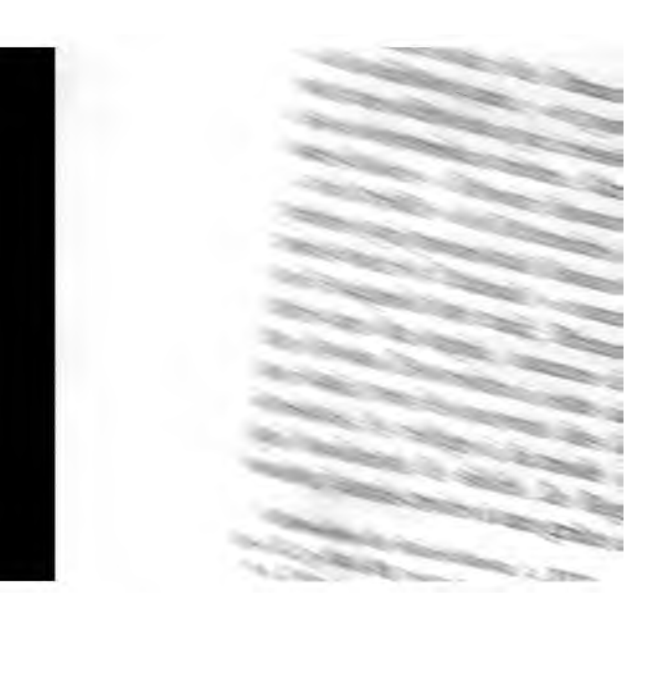
Il y avait deux classes de roués, les jeunes

y avait encore Fontenelle, qui, « trop flatté « des familiarités du prince, alloit quelque- « fois avec lui consulter les magiciens, et, « souvent indigné de tant d'impies propos de « table, dit un jour : « Voilà pour des gen- « tilshommes de bien basses plaisanteries! » C'était l'époque « de cette espèce de fureur « qui faisoit trembler toutes les mères du « quartier Saint-Honoré, » et où « le lieute- « nant de police plaçoit autour des maisons « publiques où le duc d'Orléans s'amusoit « une compagnie du guet, qui rendoit compte « de ses actions, et veilloit à sa sûreté[1]. »

Aux survivants de ces anciens *roués* se mêlaient « une douzaine d'hommes, tantôt les « uns, tantôt les autres, auxquels, sans façon, « le Régent avoit donné le même nom ; qua- « tre ou cinq des officiers de la cour du prince, « non des premiers....., et quelques gens « obscurs, encore sans nom, brillant par leur « esprit ou leur débauche. »

C'était d'abord le duc de Noailles, qui après avoir cherché à faire son chemin par la dévo-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, etc., par La Beaumelle, Amsterdam, 1756, t. V, p. 53, 54.



ui envoyait dans sa retraite de petits ca-
leaux tentateurs et des invitations ironiques,
qui se formulaient parfois tout simplement
par un refrain d'Opéra[1].

Le duc de Brancas lui répondait par des
ettres éloquentes et prophétiques, de solen-
ıelles adjurations de se ranger[2], qui trouvè-
ent sourd un cœur depuis longtemps fermé
ux voix du salut. Pécheur obstiné, le mal-
ıeureux prince continua à défier la foudre
les vengeances célestes, et quelques jours

[1] « Le duc, d'une fort jolie figure, grand ami du « Régent et de toutes ses parties, s'étoit retiré à l'ab- « baye du Bec, pour y passer le reste de ses jours « dans la dévotion, après avoir vécu dans le monde « en homme fort dissipé. Le voilà donc tout à coup « dévot, et écrivant de sa sainte retraite à M. le duc « d'Orléans pour l'engager à l'imiter. Celui-ci ne lui fit « d'autre réponse que ces deux vers d'une chanson de « Chaulieu, qu'il inscrivit au bas de la lettre du duc :

Reviens, Philis, en faveur de tes charmes
Je ferai grâce à ta légèreté.

(*Mémoires* du marquis d'Argenson, t. I, p. 192.)

[2] « Le duc de Brancas lui fit une réponse d'abord « plaisante, puis sérieuse, sage et ferme, édifiante « et belle, qui ôta toute espérance de retour. Il y « passa fort saintement plusieurs années ; plût à « Dieu qu'il eût persévéré jusqu'à la fin ! » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. XVIII, p. 205.)

[illegible]

[illegible] grand homme.

[illegible] qui avoit assez [illegible]

[illegible] de l'espr[illegible]

[illegible] l'esprit, et [illegible]

[illegible] Il avoi[illegible]

[illegible]

[illegible] d'Orleans, [illegible]

[illegible]

Madame qui hait Nocé « comme le diable, » en fait un portrait vraiment fantastique et peint avec de la bile, comme celui d'un Riom ou d'un Richelieu : « Le père de Nocé a été « sous-gouverneur de mon fils. Dès son en- « fance, mon fils s'est habitué à ce méchant « diable, et il l'a sincèrement aimé. Il a de « l'esprit, mais il n'y a absolument rien de « bon chez lui. Il parle toujours contre Dieu « et les hommes. *Il est vert, noir et jaune foncé.* « Il paraît avoir dix ans de plus que mon fils. « Je ne comprends pas qu'on puisse aimer un « pareil drôle. C'est une chose incroyable « tous les millions que cet homme intéressé « a tirés de mon fils [1]. »

L'abbé Leblanc, hôte, commensal de Nocé en 1732, nous en a laissé un croquis plus bienveillant et plus fidèle sans doute :

« C'est un homme de beaucoup d'esprit, « qui a de la facilité, de la pénétration, de la « sagacité, et par-dessus tout, le dangereux « art de dire des bons mots. D'ailleurs,

[1] Madame, 25 août 1719 et 6 mars 1720, t. II, p. 148 et 224. — Saint-Simon est plus juste à l'égard de Nocé : « D'ailleurs poli, vouloit demeurer à sa place, ne se « souciant de rien que de quelque argent, sans être « trop avide, pour jeter librement à toutes ses fan- « taisies. » (*Mémoires*, t. XII, p. 262.)

« maître d'hôtel du Roi, qui en fut au déses-
« poir, parce qu'après lui avoir pris sa mère,
« il lui prit encore madame de Strafford, qui
« étoit sa maîtresse, sur quoi on fit de fort
« jolies chansons [1]. »

Il avait pour sœur cette madame du Tort, type de l'intrigante, que nous avons, à propos de Florence, vu conduire les affaires de mademoiselle Pélissier et du juif du Lis. « C'est
« un bel esprit du temps, dit Mathieu Marais,
« fort amie de Fontenelle, grande approba-
« trice du nouveau langage et des sentiments
« métaphysiques dans le discours [2]. »

Nous nous bornons, pour le moment, à cette esquisse de Nocé, qui suffit à expliquer sa faveur. Nous reviendrons tout à l'heure sur son compte, à propos de cet esprit qui causa sa disgrâce.

Broglie complétait le triumvirat favori du Régent.

Broglie était incontestablement le plus ambitieux du trio. Brancas était un étourdi cynique; Nocé un humoriste. Broglie était spirituel et débauché comme eux, mais très-méchant et très-intrigant par-dessus le marché.

[1] *Journal* de Mathieu Marais, avril 1722.
[2] *Ibid.*

... dont fils et fr
... de Broglie, dont il
... C'étoit un homme
... d'esprit, très-a
... savoir, d'aucune s
... et publiquemen
... sur toutes sort
... effronté, hardi
... d'artifices, d'intrigues
... avec cela, de la
... de la plus raffinée d
... lui en coûtât rie
... n'ai guère vu
... représenter celle d'u
... la frappoit [1]. »
... moins sévèr
... de Broglie, a

« péri à l'armée ; le second était abbé, mais
« il a jeté le froc aux orties ; le troisième, qui
« sert encore à l'armée, est, sous tous les
« rapports, un des cavaliers les plus estimables qu'on puisse voir; mon fils ne l'aime
« pas autant que son polisson de frère, parce
« qu'il est sérieux et nullement bouffon. Mon
« fils dit que lorsqu'il sort du travail, il a
« besoin de quelque chose qui le fasse rire, et
« que le cadet Broglie est trop sérieux pour
« cela ; qu'il lui donnerait la préférence quand
« il s'agirait d'une affaire de confiance ou
« d'une expédition de guerre ; mais que l'aîné
« convient mieux pour rire à table et bourder à tort et à travers[1]. »

Il est, ajoute-t-elle, « insolent, hardi, débauché avec les femmes, et ivrogne[2]. »

Le Régent avait un faible pour cette famille des Broglie. Il daignait rire des lazzi du comte de Revel, même quand il prenait pour cible un homme comme Law[3], et il soldait

1 Madame, 12 novembre 1719, t. II, p. 186.

2 *Ibid.*, 20 février 1720, t. II, p. 221.

3 Ce comte de Revel, Broglie, mourut d'indigestion.—L'on parlait devant lui et beaucoup de gens de Law et de son système. Il dit « qu'il le trouvoit excellent. Sur quoi Law, qui le croyoit de bonne foi, « le cita pour exemple à toute l'assemblée. Mais le

Biron, Simiane et d'Effiat, surviva
première école des roués, et La Far
gis, dignes disciples de tels maîtres
C'est par leur esquisse, un coup d
de ci de là, qu'il faut compléter notr
Le marquis de Canillac était le
roué diplomate. « C'étoit un grand
« bien fait, maigre, châtain, d'une
« nomie assez agréable, qui promett
« coup d'esprit, et qui n'étoit pas tro
« L'esprit étoit orné, beaucoup de lec

« comte reprit : « Je le trouve si bon que
« jours pratiqué. Car toute ma vie j'ai fait
« à tout le monde sans savoir comment je
« rois. » (Math. Marais, 22 août 1720.) — «
« Broglie avait loué au Régent un vin qu'i
« Le Régent en voulut boire. Il lui en e

« mémoire, le débit éloquent, naturel, choisi,
« facile ; l'air ouvert et noble ; de la grâce au
« maintien, et à la parole toujours assaison-
« née d'un sel fin, souvent piquant, et d'ex-
« pressions mordantes, qui frappoient par
« leur singularité, souvent par leur justesse.
« Sa gloire, sa vanité, car ce sont deux choses,
« la bonne opinion de soi, l'envie et le mé-
« pris des autres, étoient en lui au plus haut
« point. Sa politesse étoit extrême, mais pour
« s'en faire rendre autant, et il étoit plus fort
« que lui de le cacher. Paresseux, voluptueux
« en tout genre et dans un goût étrange
« aussi, d'une santé délicate qu'il ménageoit,
« particulier, et par hauteur difficile à appri-
« voiser. Avare aussi, mais sans se refuser
« ce qu'il y avoit de meilleur goût dans ce qu'il
« se permettoit, toujours sur les échasses
« pour la morale, l'honneur, la plus rigide
« probité, le débit des sentences et des maxi-
« mes [1], » etc...

C'est ce roué sérieux, ce débauché moralisant, que Brancas, qui avait à s'en plaindre, avait pris pour but de ses malignes représailles. Et, chaque jour, sa vengeance avait les rieurs de son côté.

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XII, p. 160, 161.

« qu'il avoit une perte de morale c
« comme les femmes ont quelc
« pertes de sang, et la compagn
« M. le duc d'Orléans aussi. Cani
« lère, lui reprocha la futilité de
« et son incapacité d'affaires et d
« qu'en un mot, il n'étoit qu'une
« Cela est vrai, répondit Branca
« mais la différence qu'il y a en
« toi, c'est qu'au moins je suis u
« gaie et que tu es une caillette
« fais juge la compagnie.—Voilà
« d'Orléans et tout ce qui étoit a
« éclats, et Canillac dans une fu
« sortit par les yeux et qui lui n
« bouche [1]. »

Le marquis de La Fare était le
cesseur du fameux La Fare, aute
moires, auteur des vers, ami de (

en Espagne, de préférence à M. de Simiane, pour remercier le roi d'Espagne de l'honneur que lui faisait le mariage du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier. Il était gai et spirituel comme son père, et amoureux comme lui. La princesse de Conti, qui l'appelait « son poupart, » fut sa plus illustre conquête [1]. Le beau de sa vie n'est pas son mariage et ce qui le suivit. Il épousa la fille de Paparel, un des traitants les plus écorchés par la Chambre de justice, obtint sa dépouille, et planta là sa femme, qui ne lui était plus bonne à rien.

Biron, « pauvre et chargé de famille, » fit par les soupers une fortune que son courage et ses blessures n'avaient pu lui mériter. Il se trouva enfin « comblé d'honneurs et de « richesses pour s'être enrôlé avec les roués « et avoir soupé avec eux presque tous les « soirs chez M. le duc d'Orléans, où, pour lui « plaire, il en disoit des meilleures [2]. » Il arriva par ses bons mots et malgré ses services.

Nancré, le marquis d'Effiat et Simiane étaient en 1715, les seuls survivants de l'ancienne liste des roués.

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 256.
[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 118.

[illegible] s'éloignoit guere, qui ai
[illegible] de tout, dont l'intrigue étoit
qui n'avoit ni âme ni sentiment
[illegible] cheminer et être [illegible]
[illegible] les moyens étoient bon

[illegible], qui succéda à Nancre
[illegible] naissance, en honneur et
[illegible] contraste de Nan
[illegible] applaudi [illegible]

Le marquis d'Effiat, mort le 3 ju
[illegible] un assez petit homme, sec, [illegible]
[illegible], à perruque blonde,
[illegible], poli avec
[illegible] le langa
[illegible] étoit un
[illegible] le mani
[illegible] principes, qui [illegible]
[illegible]

« ver, etc.[1] » Ame damnée du chevalier de Lorraine, il avait, de concert avec lui, empoisonné la tant regrettée Henriette d'Angleterre, première duchesse d'Orléans, et avait triomphé dans une impunité qui n'avait pas nui à son crédit.

Il mourut triste et seul au milieu de trésors qui ne rendirent heureux que ses héritiers[2].

Simiane, le gendre de madame de Grignan, fille de madame de Sévigné, mourut en 1718, et sa charge fut donnée à son frère. C'est ce frère qui, en 1720, assistait, en qualité de roué, aux orgies de la Régence[3].

Fargis, dit le beau Fargis, était un de ces « jeunes gens de traverse » encore sans nom, brillant par leur esprit et leur débauche. « C'étoit le fils de Debrieu de Fargis, maître « d'hôtel du roi. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. X, p. 155.

[2] Madame, 13 juillet 1716, t. I, p. 252, et 4 juin 1719, t. II, p. 115.

[3] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 268.—Simiane mourut en Champagne, chez M. de Provost. Son épitaphe se lit au tome XIX du *Recueil* Maurepas, en ces termes :

Ci-gist Simiane le buveur,
Qui par amour pour la Champagne,
Voulut mourir au lit d'honneur,
Dans le cellier de sa campagne. (1736.

[illegible] les [illegible]

[illegible] Saint-Simon, [illegible]

[illegible] en [illegible] qui [illegible] madame de [illegible] du Palais- [illegible] ma- [illegible] la conver- [illegible] programme [illegible] up loi- [illegible] madame de Fla- [illegible] madame du [illegible] mademoiselle [illegible] madame du

Deffand ; souvent avec madame de Mouchy, madame la duchesse de Berry elle-même, et encore plus souvent les petites Souris, deux sœurs qui grignotaient fort proprement les millions et les cœurs, la petite Le Roy, mademoiselle Uzée, la petite Émilie, chargées de représenter, dans ces fêtes de l'impiété et de la débauche, le corps de ballet et l'Opéra.

Tout ce monde-là vivait, buvait, mangeait, chantait, riait, aimait sans trop de querelles ni d'esclandres. Une sortie de madame de Sabran, une indigestion de madame d'Averne, une présentation, celle de madame de Nicolaï ou de mademoiselle Houel, une maladie du Régent, leur libéral amphitryon, une étourderie de La Fare ou une indiscrétion de Fargis ; tels étaient les seuls accidents qui pouvaient troubler de temps en temps la joyeuse insouciance des roués et des rouées, lesquels formaient une sorte de franc-maçonnerie du plaisir assez tranquille, comme toutes les associations que crée l'intérêt, que l'ambition conserve et dont chaque membre n'a gardé de vanité ou de jalousie que ce qu'il en faut pour se ressembler sans cesser de s'entendre. Tous et toutes se méprisaient d'ailleurs mutuellement. Et il n'y a d'orages que dans

[illegible] conseiller.
[illegible] sa [illegible] ar-
[illegible] plus loin
[illegible] à n'avoir
[illegible] maîtresses durent se
[illegible]s.

on voulait des honneurs et de l'argent. it son premier écuyer, le logea magnifi-ent, maria ses filles, le fit duc et pair, rien de plus. Nocé fut son gentilhomme chambre. Il lui donna un pot-de-vin toutes les affaires du temps. Il le laissa raisser de l'or que dégorgeaient les trai- Mais lorsque le chambellan voulut her du favori, il le congédia comme on e un domestique qui vise plus haut qu'à rire son maître. Il laissa La Fare succé- la place de son père; il lui accorda la uille de son beau-père Paparel; il le fit son ambassadeur en Espagne. Mais il voulut pas faire l'ambassadeur de la e. Brancas eut, comme il le disait lui-, beaucoup de places et nul crédit. Il premier à se moquer de Broglie, quand lut trancher de l'homme d'État et entrer son cabinet avec un portefeuille sous is. Canillac seul fut du conseil de Ré-, parce qu'il était un débauché sérieux, d'ailleurs il avait su se créer une cer- influence personnelle et n'avait pas tout ndre du Régent. Tous les roués firent jusqu'à un certain point, leurs affaires, ils ne firent pas celles du royaume.



[illegible]
[illegible] pas trop légitime. Il agissait [illegible]
[illegible] qui connaît le cœur
[illegible] qu'il savait déguis[illegible]
[illegible] ne se croyait pas dispensé de
[illegible] ne pas demander
[illegible] qu'ils aient capable
[illegible] ne pas compter s[illegible]
[illegible] qui croyaient av[illegible]
[illegible] n'eussent pas ouverte[illegible]
[illegible] que ses ami[illegible]
[illegible] que ses maît[illegible]
[illegible] que l'Ethan s'étoi[illegible]
[illegible] M. du Ma[illegible]
[illegible] du maréchal de Villero[illegible]
[illegible] Il savait très [illegible]
[illegible]

contrôleur général, il y avait eu des conciliabules secrets où l'on avait agité les moyens de déclarer le roi majeur, de le destituer, lui Régent, et même de l'arrêter, et que de ce conciliabule faisaient partie MM. de Canillac, Nocé et Broglie [1], trois pigeons privés du Palais-Royal, qui s'égaraient de temps en temps vers le colombier de Sceaux.

Dubois seul fut dévoué au Régent, parce que le Régent personnifiait sa fortune. Dubois seul fut fidèle à son maître, par ce que l'ingratitude était le seul vice qu'il ne pût pas se permettre. Aussi le Régent, tout en méprisant l'homme, n'hésita-t-il pas à sacrifier au ministre des amis qui lui étaient chers, mais inutiles.

Mais, pénétrons un soir d'orgie au Palais-Royal. Écoutons ce qui s'y dit. Regardons, si nous pouvons l'oser, ce qui s'y fait, et voyons par quels moyens les roués cherchaient, à force de se rendre agréables, à se rendre utiles et à gouverner le prince en flattant ses passions.

Et d'abord, ici tous les noms sont changés. Un reste de scrupule les a fait laisser à la

[1] Math. Marais, 20 juin 1720.

porte avec la pudeur. Broglie s'appel
Brouillon : Nocé. *Braquemardus de Noc*
Fargis, l'*Escarpin* : La Fare, le *bon enfant*
poupart ; Canillac, la *caillette triste* : Branc
caillette gaie. Madame de Parabère, au
mier verre de champagne s'appelle le
corbeau noir, et le *gigot* au suivant ; ma
de Sabran est tout simplement *l'aloyau*
dame de Berry elle-même, au dessert, n
plus que la princesse *Joufflotte*.

Entrons, en vertu de notre privilége d
torien, mais ne le déclinons pas, car il
rire ; le Régent, dès six heures du soi
croit plus à l'histoire.

Traversons ces vestibules aux tapis
leux qui assourdissent les pas. Du mo
que nous n'avons pas de papier à faire s
au Régent, ou de mauvaises nouvelles
apprendre, Coche, qui est là à l'affût,
ordre de ne pas laisser entrer la polit
nous livrera obséquieusement le pas
tandis que le vertueux d'Ibagnet s'éloi

Les mirebalais pourtant ne rougissent
re. Ils appartiennent à la duchesse de
ry. N'importe, il y a du plaisir à se servir
nême, et tandis que les marmitons du
is-Royal jouent le pharaon à l'office ou
rélassent au parterre de l'Opéra, les roués
eux-mêmes leur cuisine[1].
s achèvent en riant leur dernier plat. Ma-
e de Parabère vient de manquer une
lette, et le duc d'Orléans a réussi un mets
nge dont il a rapporté la recette d'Es-
ne[2].
ı se met tumultueusement à table. Les
rs embaument, les cristaux étincellent.
première heure est donnée à l'appétit.
s n'entendons encore que quelques bro-
s mêlés au petillement du champagne.
ır le champagne est le vin préféré du
ent[3]. Il vient de donner, pour n'en jamais

La chère exquise s'apprêtoit dans des endroits
ts exprès, de plain-pied, dont tous les ustensiles
ient d'argent ; eux-mêmes mettoient souvent la
in à l'œuvre avec les cuisiniers » (*Mémoires* de
-Simon.)

Mon fils sait faire la cuisine ; c'est une chose
'il a apprise en Espagne. » (Madame, 25 no-
bre 1717, t. I, p. 349.)

Quand mon fils boit un peu trop, il ne fait pas

manquer, l'abbaye d'Hauvillers à son fils, le prieur d'Orléans[1].

Cependant, la conversation s'anime, la verve des convives s'échauffe. Nocé, Brancas et Broglie commencent leur feu roulant de lazzi. Ils luttent de médisance, d'ordure et d'impiété; et, chose étrange, quoique improvisant sur le même thème, ils ne se rencontrent jamais, leurs variations étant à la fois inspirées par des vices communs et des caractères fort différents. Nocé a la plaisanterie rude et sombre comme lui. Il raille en mécontent et blasphème en soldat. Les saillies de Brancas sont étourdies, imprévues, étincelantes comme lui. Il en rit tout le premier. On dirait d'un feu d'artifice mouillé dont chaque fusée part subitement, échauffée par les feux de la précédente, et semble toujours la dernière. Broglie, lui, a une originalité de mauvais ton. Il plaît, parce qu'il étonne. Il a toujours à la bouche de tels mots qu'on ne le croyait pas capable de les prononcer ni qu'on ne se croyait pas capable de les entendre[2].

« usage de fortes liqueurs, mais de vin de Champa-
« gne. » (Madame, 13 mai 1716, t. I, p. 240.)

[1] Mathieu Marais, 11 janvier 1721.

[2] « Madame de Berry m'a raconté que les plaisan-

On les entend cependant sans trop froncer le sourcil, parce que dans les sociétés corrompues, on aime toujours à paraître plus corrompu qu'on ne l'est.

Écoutons de plus près ce que disent tour à tour (souvent même à la fois) ces trois amuseurs favoris, dont le programme est illimité, et qui ont pour mission « de dire tout ce qui « leur passe par la tête[1]. »

Brancas raconte son entrevue avec un provincial importun qui l'a pressé outre mesure de solliciter en sa faveur, en lui disant qu'il savait bien qu'il pouvait tout. Cette naïveté fait sourire tout le monde. Brancas, en effet, est de tous ses amis celui que le Régent aime le mieux, parce qu'il est celui qu'il craint le moins.

— « Et que lui as-tu dit? » demande-t-on tous côtés.

— « Eh bien! monsieur, il est vrai, puis- « que vous le savez, je ne vous le nierai

« teries de Broglie consistent à dire grossièrement « les plus grandes ordures en employant les mots « les plus sales. Cela fait rire mon fils. » (Madame, 20 février 1720, t. II, p. 221.)

[1] « On dit que Nocé dit tout ce qui lui passe par « la tête, et qu'il amuse ainsi mon fils et le fait rire. » (*Ibid.*, 25 août 1718, t. II, p. 147.)

« point. M. le duc d'Orléans me comble de
« bontés et veut tout ce que je lui demande,
« mais le malheur est qu'il a si peu de crédit
« auprès du Régent, mais si peu, si peu, que
« vous en seriez étonné, que c'est pitié, et
« qu'on n'en peut rien espérer par cette
« voie [1]. »

Nocé, ce soir, est de mauvaise humeur. Tant mieux! C'est alors qu'il a le plus d'esprit. Il ne sourit bien que pour mordre.

—« Monseigneur, demande-t-il, faut-il acheter des actions? »

—« Tu le peux, répond le Régent, j'ai signé aujourd'hui un arrêt qui va relever les cours. Enfin, me voilà accouché et bien délivré. »

—« Monseigneur, réplique Nocé, j'ai bien
« peur que l'arrière-faix ne vous demeure
« dans le ventre [2]. »

On rit à gorge déployée dans le coin où est Broglie. C'est qu'il compte tout haut les dames de la cour qui vont le soir, dans un carrosse sans livrée, voir M. de la Peyronie [3] ou bien

[1] Il y disoit de soi et des autres (Brancas) tout ce « qui lui passoit par la tête avec beaucoup de cette « sorte d'esprit et de liberté.» (*Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 41.)

[2] Math. Marais, 8 juin 1720.

[3] *Ibid*, 8 avril 1723.

les cinquante-trois amants de madame de Brossay [1].

Un moment après, il se penche vers son voisin et, lui montrant de l'œil Fargis qui lutine madame de Gesvres, il murmure de façon à être entendu, sans avoir l'air d'y songer : « Pour moi, je suis comme Créquy, je « ne voudrais pas avoir perdu ce que celle-là « cherche [2]. »

—« Monseigneur, dit madame de Gesvres piquée, priez donc Broglie de lire cela. » Et elle tend un papier au Régent qui le passe à Broglie. « Lis tout haut, » lui crie-t-on. Broglie fait la grimace. Voilà le ridicule qui s'attache à ses plans de réforme de l'armée. Voilà ses inventions chansonnées. Pauvre Broglie, il se croyait un homme d'État, et il n'est qu'un homme d'esprit. Et il finit par rire en lisant son brevet d'inspecteur du régiment de la calotte.

Mais, quand il arrive au dispositif comique :

Je l'installe, malgré vos dents,
Inspecteur de mes régiments,
Réformateur de la calotte,
Et je promets à sa marotte
D'établir nouveaux règlements,

[1] Math. Marais, 8 avril 1723.

[2] Madame, 8 octobre 1717 t. I, p. 328.

D'inventer moult et maint système,
L'honorant du pouvoir suprême
De disposer de nos sujets
Selon ses burlesques projets,
De débiter visions et songes,
Fables, sornettes et mensonges,
Et fronder en diable et demi
Le grand bon sens son ennemi;
Il formera la discipline
De notre troupe calotine,
Doublant toujours et grossissant
Les phalanges du régiment [1],

le papier tombe des mains du mystifié. Il regarde de travers madame de Gesvres.—« Il ne te reste plus, pour ressembler à Coypel, qu'à partir pour l'Angleterre [2], » dit le Régent à Broglie.

— « Bon voyage ! Broglie, » crie Brancas de sa voix d'alouette.

—« Monseigneur, reprend Nocé, qui décidément a le vin aigre, on prétend que ce « coquin de Dubois veut être archevêque « de Cambray. »

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. III, p. 25.

[2] Le peintre favori du Régent s'était plaint à lui d'un brevet fort malin qui s'attaquait surtout à son fils, faiseur d'opéras médiocres, et l'avait menacé, s'il n'obtenait justice, de s'expatrier. Le Régent avait ri au nez de ce burlesque désespoir. (*Ibid.*, t. III, p. 29.)

—« Cela est vrai, répond le Régent, et cela « peut convenir à mes affaires [1]. »

—« Mais vous m'avez dit, continue Nocé, « que c'était un chien qui ne valait rien. »

—« C'est à cause de cela, réplique le Ré- « gent, je le fais archevêque, afin de lui faire « faire sa première communion [2]. »

—« Je crois qu'on parle politique, dit Brancas qui intervient dans le débat. Pour moi, Monseigneur, je vous en préviens, je n'ai point de secret. Gardez-vous bien de me rien confier, je n'ai point l'esprit d'affaires, elles m'ennuieraient [3], je ne veux que me divertir et m'amuser, et me moquer de Law, comme s'il m'avait ruiné. »

—« Connaissez-vous, à ce propos, le dernier mot de La Mésangère? » demande Canillac, qui n'est pas fâché de faire savoir à Nocé que son beau-fils a autant d'esprit que lui.

—« Conte-nous donc cela, » dit le Régent.

—« L'autre jour, un pauvre lui demandait l'aumône et lui disait : je suis un pauvre gentilhomme ruiné par un moulin à poudre

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 561.

[2] *Journal* de Barbier, t. I, p. 143

[3] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 41.

[illegible] par l

[illegible]

[illegible] Simia[illegible]

[illegible] de la

[illegible]

— [illegible] pas. [illegible]

l. [illegible] Benoin [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible] les [illegible][2].

— [illegible] quatrain [illegible]

[illegible] Simiane.

[illegible] quatrain

> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible] ?

Chacun [illegible] Nice [illegible]-même, sur[illegible] [illegible] Le quatrain [illegible] [illegible] à Nice. [illegible] à Simian[illegible] [illegible] Le [illegible] n'a pas ri.

[1] [illegible] M[illegible] [illegible] 17[illegible].
[2] [illegible]
[3] [illegible] p. 142.

comme, pour un bon mot, on perd une ambassade en Espagne.

Cependant, bien des coupes ont été vidées. Madame de Sabran déclame, madame d'Averne se plaint d'avoir mal au ventre, madame de Phalaris a mal à la tête, et madame de Parabère a mal au cœur. C'est qu'elle songe à Richelieu. Broglie devient de plus en plus audacieux. Il y a trois bouteilles de champagne entre ce qu'il dit maintenant et ce qu'il disait tout à l'heure. Le Régent est obligé de faire signe à Canillac, et Canillac « a une perte « de morale » pour parler comme Brancas [1]. Broglie résiste à ce lieutenant de police nocturne, à ce Mentor [2] de l'orgie, comme il l'appelle. Mais le Régent a parlé, le Régent parle. Il raconte une de ces histoires plaisantes qu'il a apprises en Espagne et en Italie, et qu'il raconte si bien qu'on l'écoute comme s'il n'était pas prince [3].

La Fare, qui s'est brouillé l'autre jour avec lui parce qu'il n'a pas voulu lui couper la main droite [4], ne parle pas trop, comme un

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 45.
[2] *Mémoires* de Richelieu (Soulavie), t. II, p. 71.
[3] Madame, 28 juillet 1717, t. I, p. 305.
[4] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. III, p. 245.—

[illegible]

de R[illegible], t. III, p. 241.

[2] *Mémoires* [illegible], t. II, p. 73.

que tient Broglie, en homme qui y est habitué[1], n'est pas celui de l'histoire.

Le lieu de la scène n'était pas toujours le Palais-Royal. C'était Asnières, le Luxembourg[2], même la Muette[3]. D'autres fois on allait sitôt après le souper à l'Opéra ou au bal masqué. Le Régent avait une petite loge où était un cabinet séparé dans lequel il avait fait mettre un lit de repos, et où il allait plus souvent que dans sa grande loge destinée à la représentation[4]. C'est dans cette petite loge que naquit et mourut la passagère faveur des Uzée, des de Portes, des de Pramnon. Le plus souvent ce n'est qu'après avoir fait le tour du bal, quelquefois avec sa nouvelle conquête au bras, que le Régent montait dans sa loge, et s'y endormait ou engageait, en vertu des impunités du lieu, avec les loges voisines toutes

[1] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 118.

[2] Au Luxembourg, on comptait parmi les convives Riom et le P. Riglet, jésuite, « qui en savoit dire des « meilleures, et d'autres espèces de canailles, » dit Saint-Simon. C'était une idée digne de la duchesse que de faire de son confesseur le témoin de toutes ses fautes pour s'en épargner l'aveu.

[3] On peut voir en raccourci, au t. XIV du *Recueil* Maurepas, p. 87, ce que c'était qu'une orgie à la Muette.

[4] *Mémoires* de Richelieu, t. II, p. 119.

galamment occupées, une conversation dans laquelle Nocé et Broglie savaient mettre les rieurs de son côté. Ce sont ces familiarités de loge à loge qui déplaisaient tant à Madame et étonnaient tant sa fille[1]. Le Régent, qui ne se présenta jamais ivre qu'une fois au bal, avait quelquefois la prétention moins naturelle d'y circuler incognito. « J'en sais un « moyen, » dit l'abbé Dubois, et, dans le bal, « il lui donna des coups de pied dans le der- « rière. Le Régent, qui les trouva trop forts, « lui dit : « L'abbé, tu me déguises trop[2]. »

Quelquefois ce n'étaient ni la lanterne magique de la Fare, ni les surprises de Broglie, ni une conversation maligne et salée[3], qui

[1] « Elle ne peut s'habituer à voir en plein Opéra « les dames qui portent les plus grands noms, trai- « ter les hommes avec une familiarité qui indique « tout autre chose que de la haine. Elle me dit : « Ma- « dame ! Madame ! » je lui réponds : « Que voulez-vous « que j'y fasse ? ce sont les manières du temps. — Mais « ces manières-là sont fort vilaines, » réplique-t-elle « avec raison. » (Madame, 13 mars 1718, t. I, p. 381.)

[2] Chamfort, *Pensées et Maximes*, Paris, Hetzel, 1859.

[3] « C'étoit en ces séances où chacun étoit repassé, « les ministres et les familiers tout au moins comme « les autres, avec une liberté qui étoit licence effré- « née. Les galanteries présentes et passées de la « ville, sans ménagement ; les vieux contes, les dis-

faisaient les charmes de la soirée. Chaque convive avait intérêt à varier le programme de ces fêtes à huis clos, et nul n'y manquait. On essayait donc déjà sans doute, en 1720, quelques-unes de ces représentations dans l'organisation desquelles madame de Tencin devait montrer tout le génie de la lubricité. On représentait en tableaux vivants, dits du *Paradis terrestre*, des scènes qui ne sont pas dans Milton. On organisait, toujours dans le même système, des ballets dansés par l'élite des sujets de l'Opéra, dans le costume desquels la feuille de vigne suppléait aux habits qui n'étaient pas encore inventés. On peut voir, sur les chefs-d'œuvre que prodigua la collaboration de cette femme dépravée qui traitait la débauche comme une politique, avec Dubois, les *Mémoires* de Richelieu[1], et ceux du chevalier de Ravanne[2]. On peut voir

« putes, les plaisanteries, les ridicules; rien ni per-
« sonne n'y étoit épargné. M. le duc d'Orléans y
« tenoit son coin comme les autres, mais il est très-
« vrai que très-rarement tous ces propos lui faisoient
« la moindre impression. » (*Mém.* de Saint-Simon, t. XIII, p. 357.)

[1] *Mémoires* de Richelieu, t. III, p. 299.— *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 112 et suiv.

[2] Tome II, p. 109, par exemple.

aussi [illegible] divers endroits, no-
[illegible] 1722.
[illegible] Régent de France et ses
[illegible] débauche
[illegible] D'accord avec
[illegible] et à les
[illegible] que Madame s'indignait
[illegible] déshabillés
[illegible] les visites faites en
[illegible] L'usage en
[illegible] trop com-
[illegible] toute la liberté
[illegible]

[illegible] le corset
[illegible] pour étaler
[illegible] les femmes se
[illegible] pour en faire
[illegible] l'extrémité du pied
[illegible] pour robe cette
[illegible] qui sert de pa-
[illegible] telles furent
[illegible] la licence appela
[illegible] Ajoutez-y l'usage
[illegible] à la fois du soleil
[illegible] conviendrez que

[illegible]

« des femmes ainsi déshabillées, fussent-elles « des vertus, ne valaient pas, comme dit « Sterne, la sentinelle. Le moyen de n'être « pas légère avec un habillement dont un « contemporain évalue le poids à douze « onces[1] ! »

« Quand on avoit assez bu, assez dit des « ordures à gorge déployée, et des impiétés « à qui mieux mieux[2], » et « que l'ivresse « complète avoit mis les convives hors d'état « de parler et de s'entendre, ceux qui pou- « voient encore marcher se retiroient. On em- « portoit les autres. Et tous les jours se res- « sembloient. Le Régent, pendant la première « heure de son lever, étoit encore si appe- « santi, si offusqué des fumées du vin, qu'on « lui auroit fait signer ce qu'on auroit voulu[3]. »

La satire ne pouvait négliger des tableaux si propres à exciter l'indignation populaire. Aussi La Grange-Chancel a-t-il consacré toute sa troisième *Philippique* à flétrir les orgies du Palais-Royal. Sa haine et son imagination l'ont entraîné trop loin. Mais si La Grange a

[1] V. la note IV de la troisième *Philippique*, dans l'édition donnée par nous, p. 355.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon.

[3] Duclos, *Mém. secrets*, collect. Michaud, p. 503.

été trop sévère, il faut avouer que Voltaire a été trop indulgent.

Écoutez le poëte des *Philippiques* [1] :

Suis-le dans cette autre Caprée
Où, non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'île que tu chéris.
Vers cet impudique Tibère,
Conduis Sabran et Parabère,
Rivales sans dissension,
Et, pour achever l'allégresse,
Mène Priape à la princesse
Sous la figure de Riom [2].

Que parmi les lascives troupes
De tes sujets les plus zélés,
Le vin se verse à pleines coupes
Par la main des enfants ailés.
Que la nature sans nuages
Montre en eux tous ses avantages,
Comme dans nos premiers aïeux;
Qu'ils tournent leurs mains effrontées

[1] Les *Philippiques* de La Grange-Chancel, nouvelle édition, etc...., précédée de *Mémoires* pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, etc. ....., par M. de Lescure. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p. 342 et suivantes.

[2] « L'imagination du peuple, dit Lemontey, irritée « par le mystère, exagérait la licence de ces orgies. « Le Palais-Royal, sourd et impénétrable, apparais- « sait comme une île infâme retranchée au milieu « des misères publiques. Véritable Caprée, où ce- « pendant manquait un Tibère. »

Contre ces modes inventées
Pour le supplice de leurs yeux.

Vainqueur de l'Inde, dieu d'Érice,
Soyez les âmes du festin ;
Faites que tout y renchérisse
Sur Pétrone et sur l'Arétin ;
Que plus d'une infâme posture,
Plus d'un outrage à la nature
Excitent d'impudiques ris ;
Et que chaque digne convive
Y trace une peinture vive
De Capoue et de Sybaris!

Dans ces saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux,
Et vos gardes les plus robustes
Et vos esclaves les plus beaux ;
Que la faveur ni la puissance,
La fortune ni la naissance
N'y puissent remporter le prix :
Mais que sur tout autre préside
Quiconque a la vigueur d'Alcide
Sous le visage de Pâris.

Sommeil, donne enfin quelque trêve
A tant d'agréables travaux ;
Il faut que la fête s'achève
Par la douceur de tes pavots ;
Que chacun, content de soi-même,
Entre les bras de ce qu'il aime,
Se laisse tomber mollement,
Et que, dans l'un et l'autre sexe,
La fin de cette pièce implexe
Soit digne du commencement!

en poëte; mais voici qui est par trop d'un philosophe ou d'un courtisan :

C'en était fait du tendre amour en France,
Quand la fortune ou bien la Providence
A Saint-Denis logea ce roi bigot.
Le moine voit, à ce règne cagot,
Dans les destins succéder la Régence,
Temps fortuné marqué par la licence,
Où la Folie, agitant son grelot,
Jette sur tout un vernis d'innocence;
Où le cafard n'est prisé que du sot.
Tendre Argenton, folâtre Parabère,
C'est par vos soins que le dieu de Cythère,
Régnant en maître au palais d'Orléans,
Sur ses autels revoit fumer l'encens.
Le dieu du Goût, son seul et digne émule,
Tâche d'unir les grâces aux talents;
Faune et Priape et le brutal Hercule,
Forcés de fuir, rentrent dans les couvents.
Ils n'osent plus se faire voir en France
Que sous les traits de Rieux ou de Vence.
Le bon Régent, de son Palais-Royal,
Des voluptés donne à tous le signal;
On l'admirait dans son délire aimable.
Tu l'entendais au fond du Luxembour,
Toi que Bacchus et le dieu de l'Amour
Mettent au lit au sortir de la table,
Jeune Berry, bel astre de la cour [1] !

Eh bien! sur la Régence et le Régent, nous ne sommes ni de l'avis de La Grange-Chancel, ni de l'avis de Voltaire.

[1] *Œuvres* de Voltaire, édit. Beuchot. — *La Pucelle*, notes.

Mais nous ne sommes pas non plus de l'avis des roués qui, sachant combien le Régent tenait à leur société, combien il détestait d'être dérangé, combien, dès six heures du soir, il était inutile de chercher à percer jusqu'à lui, même dans les circonstances les plus critiques[1], combien enfin, dès six heures du matin, il était facile de lui faire signer ce qu'on voulait, n'avaient vu en lui que l'homme de plaisir et l'avaient jugé incapable d'une action d'État. Ce prince spirituel et sceptique, qui avait trompé tant de monde, trompa jusqu'à ceux qui croyaient le connaître le mieux. Il buvait, il chantait et blasphémait avec eux, riait de leurs saillies, y ajoutait même à ses dépens, mais ce n'était là qu'une comédie dont

1 « La veille même du lit de justice où fut consommée la dégradation des bâtards, Saint-Simon eut la plus grande peine à faire passer au Régent, en conférence avec ses roués, un billet duquel dépendait le sort de l'entreprise. (Duclos, *Mém. secrets*, p. 538.)

Lors de la conspiration de Cellamare, les papiers saisis à Poitiers arrivèrent à Dubois, et Dubois les présenta à son maître au moment où il entrait à l'Opéra. Le lendemain matin le Régent, à moitié endormi, bâilla à ce récit des dangers qu'il avait courus, et chargea Dubois du soin de cette affaire par laquelle ce ministre se rendit maître de la France et de lui. (V. les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 76.)



ils furent les dupes. Voilant son bon sens de folie et sa finesse de crapule, le Régent qui leur laissait tout dire, pour se distraire d'un métier qui l'ennuyait et pour connaître au moins par les libertés de l'orgie l'état de l'opinion publique, le Régent leur parut l'homme du monde le plus propre à leur laisser tout faire. Son ministre, l'abbé Dubois, qui affectait d'être plus débauché qu'eux pour ne pas leur montrer combien il était plus habile, et qui s'en laissait mépriser pour ne pas s'en laisser craindre, leur paraissait le digne ministre d'un prince qui ne demandait que des maîtresses nouvelles. Ils se trompaient grossièrement, comme le leur prouva le dénoûment imprévu de cette comédie. Quand le moment vint où Dubois dut se faire respecter, sous peine de n'être qu'une caricature de ministre; quand le chapeau de cardinal lui eut créé en dehors de la politique une influence dans laquelle il pouvait se retirer au besoin, le Régent n'hésita pas à lui sacrifier tous ses amis, et il lui eût sacrifié madame de Parabère, si celle-ci n'eût eu l'art de se concilier le ministre. C'est ainsi que, par une leçon dont l'ironie dut être plus amère encore aux roués que la déception, ce Dubois,

le valet était devenu ministre, devint
maître, après avoir été leur protégé, et
oudroya du haut d'une fortune qu'ils
ent faite. C'est ainsi que madame de Para-
, l'insouciante, l'étourdie, garda auprès
égent tout son pouvoir, parce que seule,
en avait paru incapable [1].
océ, l'ami Nocé fut exilé le premier, et
tant plus cruellement qu'il avait été le
iteur et le complice de celui qui le faisait
ser [2], et il essaya en vain, à une suprême
evue, de protester contre l'injustice, et

e pouvoir, le Régent lui-même le constate à
reprises avec la franchise de l'ivresse, mais
des termes tels que nous ne pouvons que ren-
r au passage du *Journal* de Barbier (t. I, p. 104)
apporte ses paroles.—Voir aussi le *Journal* iné-
e Math. Marais, à la date du 17 nov. 1720.

Nocé avoit été un temps l'homme de confiance
l'abbé Dubois. Mais il était trop singulier et
p roide pour que cette liaison pût durer ; elle se
rna depuis en froideur, puis en haine ouverte.»
oires de Saint-Simon, t. XV, p. 157.) « La prin-
ale attention du cardinal étant d'éloigner du
gent tous ceux qui étoient dans sa familiarité,
it exiler le comte de Nocé, un des auteurs de
fortune, et qui par là méritoit sa disgrâce......
Régent respectoit la mémoire du père, et s'a-
soit fort de l'esprit caustique et plaisant du fils.

chercha sans le trouver l'ami sous le prince[1], et partit sans savoir s'il reviendrait [2].

« Nocé, si bien et si libre avec M. le duc « d'Orléans, et qui avoit été si longtemps « l'intime de Dubois, et celui par qui étant à « Hanovre et à Londres, ses lettres passoient « au Régent, fut exilé à Blois, et Broglie, ce « roué de M. le duc d'Orléans, si impudent et « si impie, chassé plus loin. Il y avoit bien « longtemps qu'il le méritoit et pis. Le cardi-

« Mais c'étoit par là qu'il déplaisoit au cardinal qui, « depuis leur désunion, car ils avoient été fort unis, « étoit devenu l'objet de ses plaisanteries, et qui en « redoutoit l'effet dans une cour où les saillies va- « loient des raisons. » (Duclos, *Mémoires secrets*, p. 590.)

[1] « S. A. R. a résolu d'exiler Nocé qui, l'ayant ap- « pris, est venu trouver le Régent, et lui a dit qu'il « venoit pour l'empêcher de faire une mauvaise ac- « tion en exilant un homme qui lui étoit attaché de- « puis si longtemps. — Peux-tu croire cela, lui a dit « le Régent, toi qui me connois si bien? — C'est parce « que je vous connois, a-t-il répondu, que je n'en « doute point. — Aussi le même jour il a reçu l'ordre « d'aller en Normandie. » (Math. Marais, avril 1722.) D'autres Mémoires disent à Montpellier.

[2] « Quelqu'un lui disant, pour le consoler, que « cette disgrâce ne seroit pas longue : — Qu'en sa- « vez-vous? dit Nocé. — Je le sais, répondit l'autre, « du Régent même. — Et qu'en sait-il? répliqua « Nocé. » (Duclos, *Mémoires secrets*, p. 590.)

« nal Dubois commença par ces deux hom-
« mes, dont il craignoit l'esprit hardi du pre-
« mier, entreprenant et audacieux du second,
« et la liberté et la familiarité de tous deux
« avec M. le duc d'Orléans [1]. »

Le duc de Noailles [2] et le marquis de Canillac payèrent aussi de l'exil le tort d'avoir porté ombrage à un pouvoir dont ils étaient les auteurs et d'avoir blessé un homme qui jouissait enfin du droit d'avoir de l'orgueil.

Qui eût alors fait l'appel de ces joyeux convives des deux sexes que nous avons vus si nombreux, eût entendu le plus souvent la réponse qui court les rangs d'un régiment qui revient de l'ennemi ; seulement c'est au champ de l'intrigue, et non au champ de l'honneur, que Noailles, Nocé, Broglie et Canillac étaient tombés. Parmi les femmes [3],

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 312.

[2] Voir sur l'exil de Noailles les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 322, Math. Marais (17 juin 1722), et sur son retour, Saint-Simon, t. XX, p. 25, et Math. Marais, à la date des 17 octobre et 12 novembre 1723.—Pour Canillac, consulter le t. XX, p. 25, de Saint-Simon, Duclos, *Mémoires secrets*, p. 591, et Math. Marais, 17 juin 1722.

[3] Saint-Simon, La Beaumelle, Duclos, Madame,

madame de Sabran était en pleine disgrâce. On la laissait déblatérer obscurément. Madame de Tencin avait été congédiée comme madame de Prie. M. le Duc avait pris l'une pour lui apprendre à gouverner, et Dubois, qui saisissait son bien partout où il le trouvait, avait retenu, tout heureux de rencontrer la femme qui lui ressemblait le plus, madame de Tencin pour lui aider à le faire.

Madame de Parabère seule resta debout, jusqu'au moment où sa chute ne put pas être imputée à la politique. Plus heureuse que mesdames de Sabran, de Tencin, d'Averne elle-même, elle ne devait pas être chassée. Elle devait partir de son plein gré, avec la consolation d'avoir été celle des maîtresses du Régent qui avait approché le plus de son cœur, n'en ayant jamais voulu à son secret.

Et le Régent, ainsi débarrassé violemment de ses roués et ne pouvant avoir de maîtresses que celles que lui laissait son jaloux con-

Lemontey, Barbier, Marais, sont unanimes pour constater la discrétion inflexible, en matière d'affaires d'État, que le Régent garda vis-à-vis de ses maîtresses. (La Beaumelle, t. V, p. 267.—Duclos, p. 538. —Barbier, t. I, p. 297 et 308, etc.) Nous n'insistons pas sur ce point qui est hors de conteste.

iller, le Régent s'ennuyait, et faute de pouir parler d'affaires avec les uns et avec les tres, se dédommageait de cette privation traitant la politique dans le langage de la bauche, et en employant pour son chiffre plomatique l'argot des soupers [1].

Lorsque Dubois mourut, ce fut un grand i de joie parmi les roués. Noailles et Nocé nt rappelés et comblés d'honneurs et d'arnt. « Eh bien! que dirons-nous? demande Noailles le Régent embarrassé.—*Pax vivis, equies defunctis,* » répond Noailles en homme esprit [2]. Pour Nocé, une heure un quart rès la mort du cardinal, de « ce coquin de cardinal, » le duc d'Orléans lui envoyait un urrier qui le trouvait à Senlis. Nocé reveit, le Régent l'embrassait avec joie. « Morte la bête, mort le venin [3], » lui répétait-il. Il

1 « En vérifiant les procès du duc d'Orléans, on a trouvé son chiffre pour les affaires étrangères, qui est composé des mots les plus infâmes et les plus débauchés qui soient dans toute la langue. Cette nvention est toute nouvelle, et digne de lui, qui aimoit toutes les ordures et saletés; mais comment es étrangers s'en accommodaient-ils?» (Math. Marais, 18 décembre 1723.)

2 *Mémoires* de Noailles, coll. Michaud, t. XXXIV, 280.

3 *Correspondance secrète*, t. XI, p. 126.

lui donnait cinquante mille livres d'argent et deux mille écus de pension[1]. Mais Nocé, qui avait visé plus haut que l'argent, demeurait triste. Il sentait, avec l'irrésistible autorité de l'expérience, que le pardon des exilés était aussi incertain que leur faveur l'avait été[2]; que le Régent, incapable d'affaires, mais encore plus de confiance, se livrerait à tout le monde avant de se livrer à eux; que d'ailleurs il était changé au point de paraître méconnaissable, et qu'ils ne revenaient que pour recevoir dans la mort du seul prince qui eût pu les réaliser le dernier coup à leurs espérances.

Mais revenons à madame de Parabère.

Malgré cette discrétion invincible dont le Régent s'était fait un devoir qu'il respectait dans l'oubli même de tous les autres; mal-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 25.

[2] « Le prince l'a très-bien reçu, lui a dit qu'il falloit oublier le passé, et qu'il lui accorderoit tout « ce qu'il lui demanderoit. Nocé lui a dit: — Monseigneur, je vous demande seulement la vie sauve. « Vous avez accordé mon exil au cardinal, vous « donnerez ma vie au premier qui vous la demandera. — Le duc d'Orléans l'a embrassé, lui a fait « mille politesses qui seront peut-être oubliées bientôt. » (*Journal* de Math. Marais, 14 août 1723.)

ré le peu de cas que selon Saint-Simon il
aisait de ses maîtresses, madame de Para-
ère eut du crédit sur l'esprit du prince, tout
crédit qu'elle voulut avoir sans le paraître.
t c'est précisément parce qu'il la savait
isouciante et désintéressée, que le Régent
e lui ferma pas constamment cette oreille
ù elle essayait de parler politique.

De ce crédit de madame de Parabère,
uquel Law et les Pâris ne craignirent point
'accrocher tour à tour leur fortune rivale, je
e veux donner qu'une preuve qui, si elle ne
émoigne pas en faveur du goût de madame
e Parabère, établit du moins nettement son
ifluence, même pour un homme aussi
icrédule à cet égard que Saint-Simon.

Non-seulement l'altier duc et pair dut
econnaître que madame de Parabère avait
u pouvoir sur l'esprit du Régent, mais il
ut s'avouer qu'elle en avait plus que lui-
ième. Saint-Simon voulait empêcher le
légent d'aller au sacre de Dubois. Madame
e Parabère l'y envoya. M. de Saint-Simon
ut avoir ce jour-là un de ces pieds de nez
ue lui procurait de temps en temps une
onfiance illimitée en lui-même. Quand le
uc et pair devenait trop hardi, Madame le

remettait à sa place avec un affront [1]. Quand le conseiller devenait importun, M. le Régent lui jouait un de ces tours dont il fallait rire, quelque dépit qu'on en eût [2].

Pour comprendre l'importance de l'échec que subit en cette occasion le crédit du duc de Saint-Simon, il faut lire le discours vraiment éloquent qu'il adresse au Régent à l'occasion du sacre de Dubois, pour le détourner d'y assister ; il faut savoir d'après lui-même, ce qu'il dépensa pour arriver à ce résultat d'activité stérile et d'inutile habileté :

« Plus la nomination et l'ordination de « l'abbé Dubois avoient fait de bruit, de scan- « dale et d'horreur, plus les préparatifs « superbes de son sacre augmentoient, « et plus l'indignation en éclatoit contre « M. le duc d'Orléans. Je fus donc le trou- « ver la veille de cet étrange sacre, et « d'abordée, je lui dis ce qui m'amenoit. Je « lui dis..... que mon attachement pour « lui ne me permettoit pas de lui cacher « l'épouvantable effet que faisoient univer- « sellement une nomination de tous points « si scandaleuse, une ordination si sacrilége.

[1] Madame, 24 octobre 1717, t. I, p. 339.
[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 288.

préparatifs de sacre si inouïs pour
homme de l'extraction, de l'état, des
urs et de la vie de Dubois..... qu'à
inion que sa vie et ses discours ne don-
ent que trop continuellement de son
ut de toute religion, on ne manqueroit
de dire, de croire et de répandre qu'il
it à ce sacre pour se moquer de Dieu et
ulter son Église.... etc...»
de Saint-Simon poussa si loin dans
occasion son zèle pour l'honneur du
t, qu'il lui offrit de lui sacrifier son
il de duc et pair et d'honnête homme,
s'avilir pour lui en allant à ce sacre à sa

nne toujours, le Régent fut ébranlé;
e toujours, il parut convaincu, et il
comme toujours. Le lendemain, le duc
int-Simon, qui avait commandé son
se, partagé entre la crainte et l'espé-
, apprit par son envoyé qu'il « venoit
voir M. le duc d'Orléans monter dans
carrosse, et environné de toute la
npe des rares jours de cérémonie, partir
ır aller au sacre [1]. »

[1] *moires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 426, 427, 428.

La nuit avait porté conseil !

« Le lendemain, j'appris par un coucheur
« favori de madame de Parabère, qui étoit
« lors la régnante, mais qui n'étoit pas fidèle,
« qu'étant couchée la nuit qui précéda le
« sacre avec M. le duc d'Orléans, au Palais-
« Royal, entre deux draps, ce qui n'arrivoit
« guère ainsi dans la chambre et le lit de
« M. le duc d'Orléans, mais presque toujours
« chez elle, il s'étoit avisé de lui parler de
« moi avec éloge que je ne rapporteroi pas,
« et avec sentiment sur mon amitié pour lui,
« et que, plein de ce que je venois de lui
« représenter, il n'iroit point au sacre, dont
« il me savoit le meilleur gré du monde. La
« Parabère me loua, convint que j'avois rai-
« son, mais sa conclusion fut qu'il iroit.
« M. le duc d'Orléans, surpris, lui dit qu'elle
« étoit donc folle. « Folle, soit, répondit-elle,
« mais vous irez.—Et moi, reprit-il, je vous
« dis que je n'iroi pas.—Si, vous dis-je, dit-
« elle, et vous irez.—Mais, reprit-il, cela
« est admirable , tu dis que M. de Saint-
« Simon a raison, et au bout, pourquoi donc
« irois-je ?—Parce que je le veux, dit-elle.—
« En voici d'une autre, répliqua-t-il, et pour-
« quoi veux-tu que j'y aille, quelle folie est

?—Pourquoi? dit-elle, parce que.—Oh!
:e que, répondit-il, parce que, ce n'est
là parler; dis donc pourquoi, si tu
x. » Après quelque dispute: « Voulez-
s donc absolument le savoir? c'est que
s n'ignorez pas que l'abbé Dubois et
avons eu, il n'y a pas quatre jours,
lle à partir ensemble, et qui n'est pas
ore bien finie [1]. C'est un diable qui fu-
e partout; il saura que nous avons cou-
ici cette nuit ensemble. Si demain
s n'allez pas à son sacre, il ne man-
ra pas de croire que c'est moi qui vous
ai empêché; rien ne le lui pourra ôter
a tête; il ne me le pardonnera pas; il
fera cent tracasseries et cent noirceurs
rès de vous, il finira promptement par
s brouiller; or, c'est ce que je ne veux
, et c'est pour cela que je veux que vous
ez à son sacre, quoique M. de Saint-

st sans doute à cette querelle que fait allusion
ituel et érudit annotateur de la *Correspondance*
lame, M. G. Brunet, quand il raconte, d'après
itorité qui nous est inconnue « qu'un jour,
ant visite à Dubois, elle avait sous sa jupe un
1 dont elle régala tête-à-tête les épaules du
, pour se venger de ce qu'il avait mal parlé
e au Régent. » (T. I, p. 240.)

« vous l'insolence de cet article inusité, *la* « Parabère?) coucha chez elle avec son gre- » luchon [1], à qui elle raconta cette histoire, « tant elle la trouva plaisante. Par cette « même raison, le greluchon la rendit à « Biron, qui le soir même me la conta [2]. »

Dubois, tout-puissant, se souvint peut-être du service que lui avait rendu madame de Parabère. Il fit pour elle tout ce qu'il pouvait. Il laissa le Régent s'en dégoûter de lui-même.

Esquissons, d'après les documents contemporains, cette histoire d'une disgrâce toujours la même, et qui rend toujours actuel aux yeux du bon Marais l'article *Padilla*, du *Dictionnaire* de Bayle.

Le 20 novembre 1720, nous en sommes encore à l'accord parfait. Le Régent a sans doute dîné à Asnières, et le soir il va voir le *Comte d'Essex* au théâtre du Palais-Royal, où la foule court applaudir Baron et son éternelle jeunesse. La salle est superbe, les hommes y

[1] *Greluchon* est un vieux mot qui signifie amant de cœur.—Ce *greluchon*, à notre avis, ne devait être autre que Beringhem, dont nous allons parler, à moins que ce ne fût Nocé..... ou un autre.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 430.

l'un de l'autre, avec la même .

Cette joie tranquille du triom
tant se voiler. L'horizon se rem
combat sous le nuage entre de
celle qui va paraître tout à l'he
plus celle de madame de Parabè
de madame de Phalaris.

« L'Amour, qui est un peti
« prend assez plaisir à mêler
« Régent est en querelle avec
« Parabère, sa maîtresse. Madar
« veut reprendre sa place [2], ou

[1] Math. Marais, 20 nov. 1720.

[2] D'après Marais, madame de Sabr
précédé madame de Parabère. C'est
avons pourtant adopté l'ordre indiqué
res de Maurepas. Il est bien possible
1720, il y ait eu une première interr
faveur de madame de Parabère. Nous
pourtant de la scène qu'à sa disgr

« cette place à une autre personne de ses « parentes, que l'on appelle la duchesse de « Falari, et c'est au milieu de la translation « du Parlement, de la retraite prochaine du « chancelier, de la destitution du cardinal, « de la ruine publique, que se joue cette « nouvelle comédie, qui rend cette pièce « tragi-comique [1]. »

Ce ne fut là qu'une éclipse. Madame de Parabère, qui, dès le 14 novembre, semblait baisser, se relève plus puissante que jamais, au grand ébahissement des roués, des favoris, des maîtresses, au grand désarroi de toute cette intrigue « qui jamais n'avoit été plus « vive [2]. »

Le 5 décembre, Mathieu Marais constate que le dénoûment qu'il prévoyait est indéfiniment éloigné :

« La fortune de la duchesse de Falari a « passé comme une ombre. L'étoile de ma- « dame de Parabère a été plus forte que la

franchise pour le fixer. Elle a sa part de biographie dans toutes ces biographies, comme elle eut dans chacune de ces faveurs déjà si passagères, son coin d'éphémère faveur.

[1] *Journal* manuscrit de Mathieu Marais, 14 novembre 1720.

[2] *Ibid.*, 13 novembre 1720.

« sienne. On a tant couru, intrigué, et tour-
« menté le Régent, qu'il est revenu à sa pre-
« mière maîtresse, et dès ce soir même, il a
« soupé avec elle et ses favoris, et a fait dire
« à l'autre qui venoit pour souper avec lui,
« et à madame de Sabran qui l'accompa-
« gnoit, qu'il étoit malade et étoit couché. Il
« ne l'a point congédiée autrement. Les amis
« de la dame disent que cette aventure n'a
« point le moins du monde intéressé son
« honneur, mais on sait bien que penser
« d'une femme qui a mangé plusieurs fois
« avec le Régent, en secret, et qui a été publi-
« quement au théâtre et au bal avec lui. Ma-
« dame de Vauvray la soutient beaucoup [1]. »

Le 13 décembre, la partie s'égalise, madame de Phalaris remonte à la surface.

« Le Régent paroît publiquement au spec-
« tacle avec la duchesse de Falari et madame
« de Vauvray, qui la mène, pendant qu'il est
« en particulier avec madame de Parabère [2]. »

C'est alors que Mathieu Marais, dérouté, qualifie les maîtresses du Régent, de « maî-
« tresses alternatives et maîtresses consécu-

[1] *Journal* manuscrit de Mathieu Marais, 5 décembre 1720.

[2] *Ibid.*, 13 décembre 1720.

« tives, » une assez jolie définition, et qui sent son ami de La Fontaine et de Bayle.

Le vendredi, 10 janvier 1721, nouvelle surprise. « La duchesse de Falari est tout à fait « renvoyée. » Mais madame de Parabère n'en est pas moins en train de se brouiller avec le Régent.

« Madame de Parabère ne veut plus avoir « affaire au Régent depuis qu'il voit des filles « de l'Opéra que l'on croit gâtées, et il a été « prêt à la battre après un souper, parce « qu'elle n'a pas voulu faire sa volonté. Il lui « a écrit une lettre menaçante; elle lui a ré- « pondu fortement. Il cherche à placer son « amour ailleurs; et il y a des dames de « qualité assez indignes pour briguer cette « place et se porter héritières des chassées. « On les nommera bientôt [1]. »

Du 12 au 14 janvier, la bombe éclate. Le Régent est jaloux.

« On a su que le Régent est allé chez ma-

[1] *Journal* de Mathieu Marais, vendredi 10 janvier 1721.—A l'abondance de renseignements que nous lui devons, on comprend l'intérêt de ce curieux journal manuscrit, que nous avons été autorisé à publier, et dont le premier volume est sous presse (octobre 1860).

« dame de Parabère dans le carrosse du mar-
« quis de Biron avec un seul laquais, qu'il
« est entré par surprise dans sa maison,
« qu'il l'a trouvée avec quatre jeunes gens,
« et entre autres, le chevalier de Beringhem,
« dont il est jaloux, qu'il a battu sa maîtresse,
« et l'a jetée par terre, et qu'elle s'est relevée
« et lui a chanté pouille, et qu'il est revenu
« au Palais-Royal, où il a voulu engager
« Nocé à les raccommoder : mais il n'a pas
« voulu s'en charger. *Il l'aime à la rage* [1]. »

Nous ne savons pas grand'chose de ce chevalier de Beringhem. Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il appartenait à cette famille de parvenus qui a pour chef un valet de chambre d'Henri IV, anobli en 1606, et dont les descendants se transmirent presque héréditairement cette charge de premier écuyer si briguée, « qu'on la regardoit comme une « place de favori [2]. » Le chevalier de Berin-

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 janvier 1721.

[2] *Ibid.*, 1er décembre 1723.—Voir, sur le chevalier de Beringhem et sa famille, les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 85 ; La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, etc., t. II, p. 83, et Math. Marais, à la date du 3 mai 1723.

ghem, auquel le Régent n'avait pu pardonner jusqu'au bout l'affront des infidélités dont il était cause, et qu'il avait exilé à Dijon, revint à temps pour l'emporter, par surprise peut-être, sur de nombreux compétiteurs.

Nous aurons occasion d'en reparler.

Le 18 janvier 1721, la négociation en vain offerte à Nocé, et sans doute acceptée par un autre, a réussi. Un second raccommodement si imprévu, si fragile qu'on en suspecte les motifs et qu'on y voit une hypocrisie intéressée [1], rend madame de Parabère au Régent, et le Régent à lui-même.

« Le raccommodement est fait du Régent « et de madame de Parabère. Il se porte « mieux. Cet amour est nécessaire à sa santé « et à son repos, et même aux affaires qui « en vont mieux, quand il n'est pas brouillé. »

Madame de Parabère, avec son insouciance habituelle, ne s'était ni inquiétée, ni offensée de l'impuissante et passagère rivalité d'une émule de madame de Phalaris, madame de

[1] « Madame de Parabère, qui a toujours été du « parti opposé (aux frères Pâris), s'est raccommodée « tout à fait avec le Régent, et l'*on dit* que les Pâris, « à qui se fait ce grand sacrifice, l'ont bien payée. » (Math. Marais, 7 avril 1721.)

Pramnon, venue de Lyon à Paris « pour des-« servir le bénéfice, » mais qui, loin d'attacher, n'avait pas même plu [1].

Continuons à feuilleter le *Journal* si instructif de l'avocat chroniqueur : « Le Régent est « venu à Saint-Eustache, sa paroisse, en « grand équipage, entendre la messe et faire « ses dévotions, » dit-il à la date du dimanche, 13 avril 1721, jour de Pâques.

Le mardi 15, notre flâneur constate qu'il a revu le Régent vaquant à d'autres devoirs plus mondains : « Je l'ai vu le soir chez madame « de Parabère, à la place de Vendôme, dans « une chambre toute illuminée et toute ou-« verte. Il est mieux que jamais avec elle « depuis la chute de la Compagnie des « Indes. »

Le 6 juin 1721, ce ciel si incertain devient orageux, troublé par une querelle des plus imprévues, puisqu'elle est faite par madame la duchesse d'Orléans elle-même.

« Grande tracasserie au Palais-Royal entre « le Régent et la Régente. La princesse se « plaint.... » De quoi ? Je vous le donne en cent. Mais non, vous ne le devineriez pas.

[1] Math. Marais, 18 janvier 1721.

Vous énumèreriez un à un tous les griefs légitimes depuis le plus sérieux jusqu'au plus frivole, qu'il vous resterait encore à trouver le burlesque *casus belli* qui éclate tout à coup au sein de ce ménage aussi uni par l'indifférence que d'autres le seraient par l'amour.

« La princesse se plaint que madame de « Parabère est venue dans son petit jardin « et dans sa garde-robe, et qu'elle s'est mo- « quée de ses pots de chambre. Elle a beau- « coup pleuré et a pris le parti de se retirer à « l'abbaye de Montmartre. Elle se plaint aussi « du retour de madame de Modène (sa fille) « que l'on attend, et ne veut pas revoir sa « fille dont elle se croyoit défaite [1]. »

C'est ici le moment de parler des rapports du duc d'Orléans avec la duchesse sa femme et d'établir, non dans un but de réhabilitation, mais dans un but de justice, qu'il n'eut pas vis-à-vis d'elle d'autres torts que de ne pas l'aimer, et qu'elle le lui rendit si bien que l'on serait fort en peine de trouver qui plaindre dans ce ménage, si deux époux qui s'accommodaient si bien de leur tolérance mutuelle avaient pu être malheureux.

1 *Journal* de Math. Marais, 24 avril 1721.

Le duc d'Orléans avait été marié encore adolescent et malgré lui. Doublement victime, il avait dû épouser une jeune princesse qu'il n'aimait pas, qui ne l'aimait pas, et qui ne tenait qu'au nom qu'il allait lui donner; et Madame, dans un accès de sa colère tudesque, l'avait puni, dit Saint-Simon, par un vigoureux soufflet du tort qu'il avait d'être un jeune prince bon à marier, fils d'un père faible et vicieux qui n'avait pas défendu son consentement, et d'avoir encore mieux aimé mademoiselle de Blois, que l'exil à Villers-Cotterets et la privation de la vue de madame la Duchesse, sa future belle-sœur, qu'il adorait à un autre titre[1].

Nous connaissons par madame de Caylus les motifs secrets de la jeune princesse qui allait être sa femme *par ordre* : « Je ne me soucie « point qu'il m'aime, mais qu'il m'épouse. »

On comprend qu'un mariage contracté dans de telles conditions n'était pas fait pour être heureux, et que c'était déjà beaucoup que de le demander tranquille. Il le fut. L'orgie et les maîtresses consolèrent le mari malgré lui. L'épouse, qui n'est pas complétement absoute

[1] Madame, 17 novembre 1717, t. I, p. 343; — *Souvenirs* de madame de Caylus, p. 509.

du soupçon d'avoir, elle aussi, essayé des compensations défendues [1], trouva dans l'oisiveté et dans l'orgueil un dédommagement suffisant, et, à défaut d'un nom qui constatât l'amour de son mari, se contenta de ce sobriquet qui consacrait son pouvoir. Elle se laissa plaisamment appeler par lui *madame Lucifer*, et ce titre ne lui déplut pas. Dans ses moments perdus, elle intrigua contre son mari au profit de ses frères, qu'elle lui préféra de tout temps. Enfin elle éleva ses enfants le plus mal qu'il lui fut possible. Tout cela, avouons-le, vaut bien une vengeance.

Malgré tous ces griefs réciproques, d'autant plus amers peut-être qu'on n'en déchargeait pas son cœur, il est peu d'unions qui aient été plus heureuses que celle-là qui fut sans amour.

Fidèle à la mode de son temps [2], qui concor-

[1] Madame l'accuse d'avoir regardé le chevalier de Roye d'un œil trop favorable. (19 mars 1716, t. 1, p. 223.)—Le duc d'Orléans lui-même ne put se défendre de soupçons qu'il exprima avec une grande vivacité, en présence de Saint-Simon et du maréchal de Bezons. (Saint-Simon, t. VIII, p. 21 à 24.)

[2] « L'amour dans le mariage n'est plus du tout à la « mode, et passerait pour ridicule, » disait Madame dès le 4 septembre 1697.

dait si bien avec son indifférence, madame d'Orléans ne fut jamais jalouse [1]. Elle accueillit madame de Parabère enceinte au Palais-Royal et lui permit tout, excepté de se moquer de ses pots de chambre. Non-seulement elle laissa son mari aller à Asnières et au bal masqué, mais encore elle l'y envoya [2]. Cette tolérance faisait l'affaire du Régent qui, à part la fidélité, était un excellent mari, et qui rendait au centuple à sa femme toutes ses complaisances.

« Je ne sais pas si mon fils aime fort sa « femme, mais elle fait de lui ce qu'elle « veut [3]. » Ailleurs encore, Madame écrit : « Mon fils voit sa femme tous les jours. Si « elle est de bonne humeur, il reste long- « temps avec elle, si elle est de mauvaise

[1] « Il est fâcheux, mais il n'est que trop vrai que « madame d'Orléans n'est pas du tout jalouse de la « personne de mon fils, mais seulement de l'autorité. « Elle est vexée de l'idée qu'une autre qu'elle pour- « rait le gouverner. » (Madame, 26 juillet 1718, t. I, p. 432.) Il n'était permis d'être jalouse que de cette façon-là.

[2] *Ibid.*, 25 février 1719, t. II, p. 71.

[3] *Ibid.*, 11 novembre 1718, t. II, p. 29 — « Madame « d'Orléans a un grand crédit sur l'esprit de mon « fils. » (*Ibid.*, 13 décembre 1718, t. II, p. 41.)

« humeur, ce qui arrive souvent, il s'en va
« et ne dit rien. »

Grâce donc à son indifférence, à ses dévotions, à ses retraites, aux cancans de ses femmes de chambre, madame d'Orléans eut tous les bénéfices de la jalousie sans en avoir les ennuis. Elle passa au dehors pour une sainte et une victime. Chez elle, elle vécut dans la plus grande liberté et la plus grande autorité.

Elle choisit et gouverna sa maison à sa guise. Elle put vivre avec ses chiens et ses perroquets, occupée à se mettre du rouge, à jouer au lansquenet, à faire des nœuds ou à festoyer avec la duchesse Sforce, sa favorite, toujours couchée sur un sofa et en écharpe, en robe sans corps; c'est-à-dire tout à fait à son aise. Elle put vivre enfin dans cette tranquillité égoïste qui est le bonheur de l'indifférence[1].

[1] Cette indifférence attestée par Madame ne fut un mystère pour personne, même pour le peuple. Aussi les chansonniers, dans leurs proverbes satiriques, appliquent-ils à madame d'Orléans celui-ci : « Qui ne dit mot consent. » (*Recueil* Maurepas, t. XXX, p. 1716.) — *V.* Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 495;—Les *Mélanges* de Boisjourdain, et les *Mémoires* de Maurepas.

« Nouvelle tracasserie dans les
« Palais-Royal. Le Régent a co
« dame de Parabère, et lui a con
« cement le mot de Mahomet II
« maîtresse : Voilà une belle tête
« couper quand je voudrai. Le t
« que ne plut point à la dame, qu
« pour Boran auprès de Beaumo
« de là, doit aller dans une terr
« gnée. On parle beaucoup de m
« verne, etc...[1] »

Si nous ne connaissions pas l
renvoi[2] de madame de Parabère,

[1] Mathieu Marais, 6 juin 1721.—M. d
aussi une terre à Boran, peut-être la m
[2] En dépit d'une chanson ironique q

rions, d'après la fierté et l'insouciance désintéressée qui faisaient le fond de son caractère, qu'elle donna congé plutôt qu'elle ne le reçut. Mais, puisque nous la savons, nous pouvons la dire, cette cause n'ayant rien d'humiliant pour madame de Parabère et n'étant pas l'indifférence.

« Ainsi le Régent demeure veuf de maî-
« tresse. On dit qu'il a découvert que ma-
« dame de Parabère entretenoit toujours
« correspondance avec le chevalier de Be-
« ringhem par le moyen de M. de Breteuil,
« intendant de Limoges, qui lui envoyoit les
« lettres du chevalier dans ses paquets. On
« trouve ces Breteuil partout, mais ils ne se
« mêlent pas de bonnes affaires[1]. »

criant gaiement au prince qui se détourne : « Mon-
« seigneur, regardez donc encore une fois votre
« vieux sérail ! »

[1] Math. Marais, 6 juin 1721.—M. de Beringhem devait avoir été exilé à Limoges et non à Dijon.—Voir sur les Breteuil, leur origine, leur souplesse, leur intrigue, leur fortune, Saint-Simon, t. XV et XIX, p. 450, et Mathieu Marais, à la date du 18 mai 1721. On sait que l'intendant de Limoges avait rendu à Dubois le service de le débarrasser d'une femme d'autant plus gênante, pour ce singulier archevêque, qu'elle était légitime.

Mathieu Marais ne nous parle plus qu'incidemment de madame de Parabère; un autre *Journal* manuscrit *de la Régence*, à la date du 20 juillet 1721, nous apprend que la conversion suivit de près la disgrâce :

« On assuroit que madame la comtesse de « Parabère s'étoit retirée dans un monastère, « résolue d'y passer le reste de ses jours « pour réparer sa vie scandaleuse, ayant été « très-vivement touchée de la mort subite de « son valet de chambre, qui étoit tombé mort « en lui versant du café, et pénétrée des avis « salutaires que le curé de Boran-sur-Oise « lui avait donnés en particulier avec beau- « coup de zèle, et du parallèle que ce pas- « teur avoit fait publiquement dans son « église de la vie de ce monde avec celle de « l'éternité, que cette dame avoit entendu « lorsqu'il y prêchoit. »

O vicissitudes du cœur! ô mystères de la grâce! Que faut-il pour changer tout dans l'âme de celle qui a écouté sans sourciller les instructions des confesseurs à la mode, d'un abbé d'Asfeld, d'un père de La Borde? Une larme de repentir, venue on ne sait comment, en écoutant un sermon de village. Peut-être aussi une maladie qui paraît être survenue à

point pour servir de péroraison au bon curé, lui parut-elle plus convaincante que tout le reste. Il n'y a rien qui ramène comme la douleur à la pensée de Dieu. Bayle le savait bien quand il écrivait à certain athée, ou plutôt fanfaron d'athéisme : « A M. Desbar-« reaux, qui croit en Dieu quand il est ma-« lade. »

Madame de Parabère avait donc été malade, et si dangereusement qu'on avait publié sa mort. « On l'a même dit au roi, ajoute « Mathieu Marais, mais elle en est réchappée. »

Cette dévotion imprévue de madame de Parabère survécut-elle à sa guérison? Oui et non. Madame de Parabère demeura dévote[1], dans le sens large du mot, dévote sans affectation, sans hypocrisie, sans intolérance, sans aigreur, dévote enfin comme on peut l'être quand on est encore assez jeune et assez belle pour commettre de nouveau les fautes qu'on expie et pour, de temps en temps, se

[1] Excellente définition de la dévotion, par une femme qui n'est pas devenue dévote: « La dévotion « des femmes n'est le plus souvent que de la coquet-« terie avec Dieu. Cela occupe, amuse, et n'engage « point. » (*Pensées, Réflexions et Maximes*, par Daniel Stern. Paris, Techener, 1859, p. 64.)

repentir de ses repentirs. Madame de Parabère ne quitta point le monde, ni le rouge. Elle dit encore bien des folies, et en fit encore un certain nombre. Nous le savons, elle croyait à l'amour comme en Dieu, et sa religion oscillait facilement du Créateur à la créature. L'âge lui-même ne rétablit jamais complétement l'équilibre. Elle persista jusqu'à sa mort à mêler à sa pénitence cette impénitence finale d'une galanterie qui ne compta tant d'objets, peut-être, que parce qu'elle fut toujours de bonne foi.

Le premier élan de cœur satisfait, la terreur évanouie, la reconnaissance attiédie. madame de Parabère descendit donc successivement de la contrition à l'attrition. Madame de Parabère, tout en se rangeant, n'en eut pas moins des amants. Il n'y a que les femmes pour associer si naturellement deux choses qui ne semblent inconciliables qu'à celles qui n'ont plus intérêt à les concilier, la crainte de Dieu et l'amour des hommes.

Je n'essayerai pas d'excuser ce mélange, ni d'expliquer ces contrastes. Madame de Parabère, qui eut pas mal de procès, n'aimait pas les avocats; elle eût rougi d'être défendue et …iciait médiocrement d'avoir raison. Pour

elle, tout cœur qui persistait à battre sous le cilice avait le droit de battre, comme le condamné que le bourreau a manqué a droit de vivre.

Elle vécut donc, elle aima encore, sans s'effrayer ni sans se décourager à chaque déception nouvelle. Elle aimait à aimer et demeurait fidèle à ce sentiment unique à travers ces infidélités qu'elle ne provoquait pas toutes, et qui furent souvent des malheurs plus que des fautes.

Parmi tous ces maîtres indignes auxquels elle demanda tour à tour la satisfaction de ce besoin de dévouement qui la dévorait, et qui reculèrent devant l'honneur de la rendre constante, il faut citer surtout ce chevalier de Beringhem, auquel elle avait fait tant de sacrifices et de tant de sortes.

Je vais vous raconter cette histoire triste et comique à la fois, qui appelle à la fois le rire et les larmes, et je vais la demander à un témoin digne de foi, à cette mademoiselle Aïssé, dont la persévérante amitié est un titre d'honneur pour madame de Parabère, qui se conduisit, du reste, vis-à-vis de la célèbre et touchante maîtresse du chevalier d'Aydie avec un de ces dévouements qui

témoignent pour toute une vie et y effacent bien des fautes [1].

C'est mademoiselle Aïssé qui nous montre la duchesse de Duras et madame de Parabère continuant, peut-être par une lutte d'amour-propre, leurs rivalités galantes et affichant en public une protection qui les divise, et se disputant les applaudissements du parterre, l'une pour mademoiselle Le Maure, l'autre pour mademoiselle Pélissier [2].

C'est elle, qui à la date de décembre 1726, nous raconte la séparation de madame de Parabère et de M. le Premier, comme on disait alors. Je m'empresse de dire que madame de Parabère ne quitta que pour ne pas être quittée.

Elle mit, du reste, dans cette rupture, assez de formes; elle fut assez discrète et assez patiente à se consoler ou à se venger, comme

[1] Madame de Parabère.... joue un rôle charmant dans les lettres d'Aïssé, et, comme dit celle-ci: « elle a pour moi des façons touchantes. »..... Il a dû être beaucoup pardonné à madame de Parabère, pour cette conduite tendre, dévouée, compatissante, pour cette œuvre de Samaritaine. (Sainte-Beuve, Notice sur mademoiselle Aïssé, dans les *Lettres*, éd. E. Dentu, Paris, 1853, p. 43.)

[2] *Ibid.*, p. 92.

dra, pour que mademoiselle Aïssé la dé-
ux yeux de madame Calandrini et se dé-
aïvement elle-même, vis-à-vis de cette
ne amie, de l'intérêt qu'elle ne peut
cher de porter à la favorite disgraciée.
dame de Parabère a quitté M. le Pre-
[1], et M. d'Alincourt [2] ne la quitte pas,
que je sois persuadée qu'il ne sera ja-
son amant. Elle a des façons charman-
vec moi; elle sait bien que je crains
ir l'air d'être sa complaisante, et
ne elle n'ignore point que tous les
sont sur elle, elle ne me propose plus
rtie. Elle m'a dit cent fois qu'elle ne
it avoir de plus grand plaisir que de
oir, que toutes les fois que je voudrois,
en seroit charmée. Son carrosse est
urs à mon service. Ne croyez-vous
u'il seroit ridicule de ne la point voir
ut ? D'ailleurs, je n'ai aucune raison
en plaindre, bien au contraire; n'ai-je

is tout de suite que Henri-Camille, marquis
ghem, premier écuyer du roi, né à Paris
t 1693, mourut en 1770.
Alincourt, clair de lune de Richelieu, eut
z belle part de conquêtes. Il fut tour à tour
avorisé de madame de Prie, de madame
et de madame de Parabère.

« pas reçu de sa part mille amitiés dans toutes les occasions ? On ne me peut soupçonner d'être sa confidente, ne la voyant que de temps en temps ; enfin je me conduirai de mon mieux. Mais, en vérité, madame, je n'ai rien vu qui me confirme les bruits qui courent sur son nouvel engagement ; elle est avec lui très-polie, très-modeste. a l'air indifférent. La seule chose qui donneroit des soupçons, c'est que, sachant le discours du public, elle auroit dû peut-être ne pas le recevoir chez elle ; mais elle dit qu'elle n'a pas le dessein de s'enterrer ; que si elle refuse sa porte à M. d'Alincourt, le lendemain, il faudra qu'elle la refuse à un autre, et que, tour à tour, elle chasseroit tout le monde et qu'elle n'en seroit pas quitte encore pour être dans la solitude ; que l'on diroit qu'elle ne les congédie que pour que le public en soit instruit ; elle aime mieux, ajoute-t-elle, attendre du temps pour être justifiée [1]. »

En 1727, tout est consommé. « Madame de Parabère ayant quitté son amant, a donné cette charge à M. d'Alincourt [2]. »

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 102, 103.
[2] *Ibid.*, p. 123.

A cette nouvelle sans date précise, succède une confirmation qui excuse quelque peu madame de Parabère de sa détermination :

« Madame de Parabère a été, comme je « vous l'ai déjà dit, quittée par M. le Pre- « mier, qui est amoureux de madame d'Éper- « non, qui n'a point encore fait parler d'elle. « Cela cause bien du chagrin à madame de « Parabère [1]. »

Une autre circonstance bien atténuante, c'est celle-ci, que n'a garde d'oublier l'officieuse Aïssé :

« Soyez persuadée de ce que je vous dis, « madame ; elle n'est assurément pas excu- « sable d'avoir repris un autre amant, mais « bien d'avoir quitté celui qu'elle avoit. Il lui « a mangé plus d'un million, et dans sa rup- « ture, tous les vilains procédés, et de sa « part, tous les plus nobles et les plus géné- « reux [2]. »

Cependant, il n'y a plus moyen de l'excuser, M. d'Alincourt est établi chez elle. Aussi, bien « qu'elle ait toujours beaucoup d'em- « pressement pour elle, » que mademoiselle Aïssé « ait du goût pour sa personne et qu'elle

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 172.
[2] *Ibid.*, p. 184.

Tout cela nous permet de raconter, sans lui en attribuer le mérite ni sans l'en féliciter beaucoup, la disgrâce définitive de madame de Parabère.

« Nouvelle tracasserie dans les amours du « Palais-Royal. Le Régent a congédié ma- « dame de Parabère, et lui a conté tout dou- « cement le mot de Mahomet II qui dit à sa « maîtresse : Voilà une belle tête, je la ferai « couper quand je voudrai. Le trait histori- « que ne plut point à la dame, qui est partie « pour Boran auprès de Beaumont, et qui, « de là, doit aller dans une terre plus éloi- « gnée. On parle beaucoup de madame d'A- « verne, etc...[1] »

Si nous ne connaissions pas la cause du renvoi[2] de madame de Parabère, nous croi-

[1] Mathieu Marais, 6 juin 1721.—M. de Nocé avait aussi une terre à Boran, peut-être la même.

[2] En dépit d'une chanson ironique qu'on peut lire au *Recueil* Maurepas, et dans laquelle, en termes de bergerie fort en usage à cette époque de fausse simplicité et de fausse sentimentalité, madame de Parabère déplore sa disgrâce dans la langue future de Florian, la leste et joyeuse femme paraît avoir pris très-philosophiquement son malheur. Marais nous la montre à quelque temps de là assise dans une loge avec mesdames du Brossay et de Flavacourt, et

rions, d'après la fierté et l'insouciance désintéressée qui faisaient le fond de son caractère, qu'elle donna congé plutôt qu'elle ne le reçut. Mais, puisque nous la savons, nous pouvons la dire, cette cause n'ayant rien d'humiliant pour madame de Parabère et n'étant pas l'indifférence.

« Ainsi le Régent demeure veuf de maî-
« tresse. On dit qu'il a découvert que ma-
« dame de Parabère entretenoit toujours
« correspondance avec le chevalier de Be-
« ringhem par le moyen de M. de Breteuil,
« intendant de Limoges, qui lui envoyoit les
« lettres du chevalier dans ses paquets. On
« trouve ces Breteuil partout, mais ils ne se
« mêlent pas de bonnes affaires[1]. »

criant gaiement au prince qui se détourne : « Mon-
« seigneur, regardez donc encore une fois votre
« vieux sérail ! »

[1] Math. Marais, 6 juin 1721.—M. de Beringhem devait avoir été exilé à Limoges et non à Dijon.—Voir sur les Breteuil, leur origine, leur souplesse, leur intrigue, leur fortune, Saint-Simon, t. XV et XIX, p. 450, et Mathieu Marais, à la date du 18 mai 1721. On sait que l'intendant de Limoges avait rendu à Dubois le service de le débarrasser d'une femme d'autant plus gênante, pour ce singulier archevêque, qu'elle était légitime.

« femmes qui se soucient moins de se mêler
« d'intrigues; il m'a dit bien des fois qu'il
« aimeroit mieux que je fusse amie de sa
« femme que de sa maîtresse. J'y vais très-
« rarement; je crois qu'il ne seroit pas bien
« de n'y point aller du tout: elle a pour moi
« des façons touchantes. D'abord que j'ai le
« moindre mal, elle me vient voir, elle
« m'accable de galanteries; elle dit à tous
« ceux qu'elle voit qu'elle m'aime infini-
« ment. Je dois être reconnaissante, ma-
« dame, de tant de marques d'amitié. Il y
« avoit, pendant les huit jours de vacance,
« plus de vingt prétendants à qui je faisois
« une peur horrible, étant persuadés que je
« mettrois tout en usage pour la retirer du
« désordre. Un des prétendants m'a conté
« tous leurs manéges; ils s'étoient tous ligués
« de concert pour la retirer de Paris, et
« qu'elle fût à la campagne pour que je ne la
« visse pas. Celui qui m'a raconté tout cela
« est parent du chevalier; il espéroit, par
« son canal, obtenir de moi que je ne m'op-
« posasse point au voyage de madame de
« Parabère. Le chevalier lui répondit qu'il
« avoit tort de me soupçonner, que je ne me
« parois ni de conseiller les prudes, ni de

ıdamner les autres; que jamais je n'a-
s su ce que c'étoit que de me mêler de
casseries, en quoi il me loua beaucoup,
ınoissant assez bien la dame pour être
suadé qu'elle ne seroit pas susceptible
conseillers[1]. »
1730, nous trouvons une lettre dans la-
e Aïssé nous raconte cette fameuse re-
ntation d'*Œdipe*, où mademoiselle Le-
eur se montra pour la dernière fois,
et luttant jusqu'au bout contre le mal
érieux qui la dévorait et qui l'emporta.
me de Parabère y assistait avec elle et
gea la pitié profonde qu cette victime
mour, déjà marquée du sceau fatal, ins-
à Aïssé[2].
vait-il quelque chose. dans cette tendre
d'Aïssé, du propre pressentiment de sa
ochaine? Peut-être. Une maladie qui a
l'emporter, et qui ne lui a laissé que la
é des yeux et la vie du cœur, l'a aver-
se préparer. Elle se prépare en effet à
. Elle a du courage tant qu'elle ne re-
pas le chevalier, et lui, chaque fois
la regarde, il pleure.

tres de mademoiselle Aïssé, p. 187, 188.
d., p. 236.

« dame de Parabère m'a donnée, «
« drois bien vous faire voir, car,
« quelque chose de joli, je souha
« qu'elle eût votre approbation.
« boîte de jaspe sanguin, d'une b
« faite, montée en or par tout ce «
« plus habile ; la forme est charn
« l'avoit depuis cinq à six aus,
« jour, elle en parloit comme d
« favorite. Je dis malheureuseme
« étoit la mienne, que je n'avois
« un bijou de meilleur goût ; sur
« a prières ni persécutions qu'ell
« faites pour la prendre ; elle me
« la donner au premier venu si je
« sois. Cette boîte vaut plus de cer
« Elle m'entretient ; il n'y a point
« ne qu'elle ne me fasse quelqu
« quelque soin que je prenne de

e sur ma toilette de taffetas broché char-
nt ; une autre fois, c'est une toile peinte.
un mot, si cela est agréable d'un côté ,
a est à charge de l'autre. Enfin, elle a
e amitié et une complaisance pour moi,
les qu'on l'auroit pour une sœur chérie.
ndant ma maladie, elle quittoit tout
ır venir passer des journées auprès de
i ; enfin, elle ne veut pas que je puisse
ner d'autres plus qu'elle, hors le cheva-
r et vous ; elle dit qu'il est juste, de toute
on, que vous ayez la préférence, et nous
rlons souvent de vous ; je lui ai donné
e grande idée de mon amie et telle
elle le mérite. Plût à Dieu qu'elle vous
semblât et qu'elle eût quelques-unes de
s vertus ! Elle est de ces personnes que
monde et l'exemple ont gâtées et qui
nt point été assez heureuses pour s'ar-
her du désordre. Elle est bonne, géné-
ıse, a un très-bon cœur, mais elle a été
ındonnée à l'amour et elle a eu de bien
uvais maîtres [1]. »

ɔendant Aïssé va mourir, elle le sent,
ıt le monde le sent autour d'elle, et

[1] *ttres* de mademoiselle Aïssé, p. 258, 259.

tout le monde sait, sans pouvoir la sauver, ce qui la tue. Ce qui la tue, c'est le combat de l'amour et du devoir, de la passion et de la conscience. Ce qui la tne, c'est l'impossibilité où elle est de se réhabiliter par un mariage, et l'impossibilité où elle est, comme l'hermine, de vivre souillée. Écoutez ce cri qui lui échappe dans sa XXXI[e] *Lettre,* dernier soupir de la passion qui s'éteint, dernier adieu au bonheur, dernier regard jeté à la vie et à ses illusions, avant de ne plus regarder que Dieu :

« M. S.... est venu aujourd'hui ; il m'a ap-
« pris le mariage de mademoiselle Ducrest
« avec M. Pictet. Ah ! le bon pays que vous
« habitez, où l'on se marie quand on sait
« aimer et quand on s'aime encore ! Plût à
« Dieu qu'on en fît autant ici [1]. »

Et puis c'est tout. La chair est domptée. Le cœur est résigné. La lèvre, refermée sur son secret, ne s'ouvrira plus que pour le prêtre. Ce prêtre, tel qu'il le faut à une Aïssé mourante, on le cherche, et c'est madame du Deffand qui l'indique, et madame de Parabère qui le procure ; et grâce à la vigilante ten-

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 257.

dresse de cette véritable amie, grâce à ses ingénieux stratagèmes, la proie que madame de Ferriol convoite lui échappera, et Aïssé mourra tranquille. Une première fois déjà, madame de Ferriol, qui n'était occupée que de jansénisme et qui, pareille au pédagogue de la fable, eût fait un sermon moliniste à un homme se noyant sous ses yeux; madame de Ferriol, qui voulait « escamoter la confession « à un janséniste, » et surveillait sa malade avec l'implacable ténacité de l'avarice et de l'ignorance, madame de Ferriol enfin, qui se souciait, au fond, de la bulle *Unigenitus* autant que Voltaire, mais qui tenait à ne pas être déshéritée par son frère, avait failli laisser sa pupille expirer sans consolation religieuse, faute d'avoir son directeur sous la main. Depuis elle la tenait sous bonne garde de dévotes[1].

Madame de Parabère conjura le danger. Elle attira la geôlière chez elle, et Aïssé put se confesser au père Boursault.

« Vous serez étonnée quand je vous dirai « que mes confidentes et les instruments de « ma confession sont mon amant, mesdames

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 253 et 264.



« de Parabère et du Deffand, et que celle dont
« je me cache le plus est celle que je devrois
« regarder comme ma mère. Enfin, madame
« de Parabère l'emmène dimanche, et ma-
« dame du Deffand est celle qui m'a indi-
« qué le père Boursault, dont je ne doute pas
« que vous n'ayez entendu parler. Il a beau-
« coup d'esprit, bien de la connoissance du
« monde et du cœur humain; il est sage et
« ne se pique point d'être un directeur à la
« mode. Vous êtes surprise, je le vois, du
« choix de mes confidentes; elles sont mes
« gardes, et surtout madame de Parabère, qui
« ne me quitte presque point, et qui a pour
« moi une amitié étonnante; elle m'accable de
« soins, de bontés et de présents. Elle, ses
« gens, tout ce qu'elle possède, j'en dispose
« comme elle et plus qu'elle. Elle se ren-
« ferme chez moi toute seule et se prive de
« voir ses amis. Elle me sert sans m'approu-
« ver, ni me désapprouver, c'est-à-dire m'a
« écoutée avec amitié, m'a offert son car-
« rosse pour envoyer chercher le père Bour-
« sault, et, comme je vous l'ai dit, emmène
« madame de Ferriol pour que je puisse être
« tranquille... Je ne doute point que ce qui
« se passe sous leurs yeux ne jette quelque

« étincelle de conversion dans leur âme.
« Dieu le veuille[1] ! »

Hélas ! madame de Parabère, s'il faut en croire les chroniqueurs, ne se convertit qu'à moitié, en femme sûre, pour le reste, de se sauver par la charité.

Un post-scriptum de Voltaire sur une lettre de madame du Châtelet à Richelieu, écrite de Cirey, constate l'impénitence ou plutôt l'inconséquence finale. Voici ce certificat délivré par la griffe diabolique à la toujours belle pécheresse :

« J'écris sur le dos de la lettre d'Émilie.
« Ah ! vous savez sans doute que M. de Brancas est plus mondain que jamais. Il va se damner pour... madame de Parabès (Parabère) et pour avoir cinquante mille livres.
« Si cette somme avoit été trouvée, madame de Parabès devenoit la belle-mère de madame de Brancas. Mais il lui a été plus difficile de trouver de l'argent qu'un vieux duc. Elle ne sera donc point duchesse et M. de Brancas point damné, à moins qu'il ne finisse par épouser un page, ce qui est

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 269.

« plus raisonnable que de se marier à ma-
« dame de Parabès[1]. »

Depuis, madame de Parabère, à qui ses amants n'avaient pas laissé de quoi acheter un mari, paraît s'être résignée à la viduité, mais non à l'indifférence.

Le marquis d'Argenson, qui ne l'aimait pas, nous retrace dans une anecdote qui a l'avantage de faire tableau, mais qui nous paraît un peu *romancée,* la dernière phase de cette vie étrange qui devait être jusqu'au bout un défi au préjugé. Donc, selon le caustique marquis, au mois de juillet 1739,
« Fargès a fait la comédie de marier des
« couples d'amants mariés ailleurs. C'étoit au
« camp de Compiègne, où commande le duc
« de Biron. On a habillé Fargès en pontife;
« on lui a mis une mitre de carton; il a béni
« les prétendus mariés, le duc de Biron avec
« madame de Rothembourg, et M. de Bissy
« avec la duchesse de Vaujours, puis il les a
« mis au lit avec cérémonie.....

« Madame de Parabère conte partout les
« aventures de sa fille, madame de Rothem-
« bourg. Elle a le plaisir de voir qu'elle
« chasse de race.....

[1] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. II, p. 462.

Madame de Parabère a constamment le
c d'Antin, et elle apprend à jouer du
sson pour lui plaire[1]. »
rès celle-là, lecteur, il faut tirer l'échelle.
pâlirait auprès de ce récit, où le con-
comme ses héros, a jeté son bonnet à
rs les moulins. Eh bien! je n'ai pas, à
nsée de cette incorrigible foi à l'amour
ux hommes, de cette imperturbable
é, de cette santé inaltérable, de cette
esse quand même, la force d'être sévère.
irai de madame de Parabère ce que la
le garde-malade disait de La Fontaine :
eu n'aura pas le courage de la damner! »
le l'espérait; elle y comptait sans doute,
joyeuse Madeleine, si héroïque au pé-
elle se savait, cette Parabère, si naïve
le vice, si franche dans ses erreurs, si
relle dans ses fautes, cette pécheresse
ide, cette délicate corrompue, cette
ne au cœur d'ange, à la tête de démon,
le remords épargna, qui échappa à la
lesse, que la mort sembla oublier; elle
vait prédestinée au pardon par ce nom de

[1] *émoires* du marquis d'Argenson, édition Jannet,
p. 94, 95.



courtisane à la fois et de sainte qu'elle portait; elle savait qu'ayant beaucoup aimé, comme Madeleine, il lui serait beaucoup pardonné.

C'était, selon Madame, l'espérance des femmes de son temps[1], et le Régent lui-même y avait encouragé sa maîtresse quand il lui avait dit ce mot qui prouve qu'il la connaissait bien : « Tu as beau faire, tu seras « sauvée[2] ! »

Il existe beaucoup de portraits de madame de Parabère. Les peintres de la Régence, qui tous partageaient les péchés de leurs modèles, et qui créèrent en faveur de cette époque à part un genre original et conventionnel comme elle : les Santerre, que Madame nous montre vivant au milieu d'un véritable sérail de servantes maîtresses; les Nattier, plus

[1] « Les coquettes se flattent que Notre-Seigneur, « ayant montré, d'après la Sainte Écriture, tant de « charité pour les personnes de leur espèce, il aura « aussi compassion de leur faiblesse. L'exemple de « Marie-Madeleine, de la femme adultère, de la « Samaritaine, leur sourit. » (Madame, t. I, p. 73.)

[2] « M. le Régent disoit à madame de Parabère dé- « vote, qui, pour lui plaire, tenoit quelques discours « peu chrétiens : « Tu as beau faire, tu seras sauvée. » (*Maximes et pensées* de Chamfort, publiées par Hetzel.)

ard compromis dans la vilaine affaire de
'hauffour, brûlé pour un crime qui cessait
'être à la mode; les Coypel, peintres jurés
es fêtes galantes, ne pouvaient négliger ce
harmant modèle, capable de poser tour à
our pour tous les vices et toutes les vertus
e la Régence. Madame de Parabère fut donc
einte bien des fois, presque aussi souvent
u'aimée. Citons d'abord le tableau de San-
erre, représentant le Régent et sa maîtresse
ous la forme d'*Adam et Ève*, sans doute après
e paradis perdu. Ce tableau dont l'esquisse
st encore dans la famille de Santerre, est
ujourd'hui au palais impérial de Vienne.
n voyait dans la galerie de M. le duc d'Or-
ans madame de Parabère sous les traits
e Minerve. « Il faut convenir, dit M. Bar-
rière, que le Régent ne pouvait mieux dé-
guiser son amour : madame de Parabère
est charmante; mais dans ses traits et dans
son maintien, on ne saurait retrouver la
déesse de la sagesse. » Il existe au musée
e Caen et au musée de Versailles (original
t copie) un portrait de madame de Parabère
eint par Antoine Coypel au milieu d'une
uirlande de fleurs, peinte par Blin de Fon-
enay. Elle noue la guirlande de ses mains.

Un petit nègre tient auprès d'elle une corbeille de fleurs. D'après l'avis d'un amateur de nos amis, cette peinture serait antérieure à la Régence. On a vendu tout récemment, parmi les beaux tableaux de la galerie du comte d'Houdetot, un « *Portrait en grands* « *atours de madame de Parabère,* par Largil- « lière, » au prix de 1,530 fr. Madame de Parabère a été encore peinte dans une des attitudes favorites des artistes du temps, le sein gauche découvert et tenant un oiseau sur un coussin. On trouve avec cette pose et cet accessoire des portraits de madame de Prie et de madame de Sabran. Celui qui représente madame de Parabère est de Vanloo, gravé par Chereau. Il y a enfin, dans la fameuse collection de Richelieu, où chacune de ses maîtresses est représentée sous le costume d'un ordre religieux, où mademoiselle de Charolais est en capucine, madame de Villeroy en récollette, etc., un portrait de madame de Parabère, peut-être en carmélite. Nous n'avons pu vérifier. cette collection tant désirée par plus d'un amateur n'ayant jamais paru dans les ventes, quoi qu'on l'ait dite retrouvée.



V

MADAME DE SABRAN

Madame de Sabran [1] n'a, à proprement parler, point d'histoire. Elle fut la plus coquette et la plus ambitieuse des maîtresses du Régent. La plus coquette, elle fut la plus infidèle. La plus ambitieuse, elle fut la plus intrigante. Aussi, sa vie est-elle un perpétuel chassé-croisé. Le Régent l'aime un moment, puis la quitte, peut-être même prit-elle les devants. Bientôt rassasiée d'infidélité et dégoûtée des hommes, madame de Sabran, dont la passion brûlante eut bientôt desséché

[1] Duclos la traite de comtesse ; Barbier, de marquise ; Boisjourdain, tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

autres. Ne pouvant demeurer la
avec un homme qui changeait d'am
me de chemise, elle eut l'esprit de
elle-même ses héritières, et de les
telle sorte qu'elle pût encore ré
leur nom.

C'est ainsi qu'à un titre ou à l'a
jours mêlée au spectacle des déb
Régent, tantôt actrice dans la pi
premier rang, tantôt simple comp
quefois même ouvreuse de loges
madame de Sabran sans cesse e
ment dans ce groupe de femmes d
vertu, pour parler comme Saint-S
forment le cortége de la Régence
« sans dissensions, » au dire du
rique, qui s'arrachent ou se tienne
quement le bougeoir.

epentir. Écoutez le témoignage flétrissant u'elle a rendu sans s'en douter devant l'his- oire des orgies de son temps.

Elle assistait à une de ces fêtes, où s'en- anaillait systématiquement, en compagnie u maître, l'élite de la noblesse de France, et ans ces jeux dégradants, *l'âme des princes ui parut faite d'une boue à part, la même qui ert pour l'âme des laquais*[1].

Elle eut le courage de le penser, elle eut le ourage de le dire. Et j'imagine que ce fut, nême parmi ces blasés, ces roués, un grand nouvement de surprise et de terreur. Devant ux, se dressait la bacchante insouciante de out à l'heure, pâle des pâleurs et tremblante les colères de Némésis, et soudain inspirée, oudain prophétique, soudain vengeresse, lle maudissait ces nobles infamies d'une nalédiction qui a retenti dans la postérité!

Le Régent prit le parti d'en rire. Il était rop tard pour s'en fâcher. Madame de Sa- oran passa pour avoir le vin mauvais, voilà out, et chacun, remis de sa surprise, blas- hhéma de plus belle.

Si madame de Sabran, lorsqu'elle déchira

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 293.

ainsi, un soir, de dégoût et de désespoir, sa couronne de roses, ne fût sortie du festin que pour s'aller jeter dans un couvent, peut-être eût-elle fait une sainte. Mais la grâce dure peu dans ces âmes passionnées. Elle dure ce que dure la rosée sous le soleil.

Le lendemain, madame de Sabran, revenue à des sentiments plus humains, s'avouait qu'après ce qu'elle avait dit, il lui était impossible de redevenir la maîtresse du Régent, mais qu'il n'était pas impossible de lui donner des maîtresses. C'est le parti qu'elle prit. Elle tient désormais, dans ces orgies qu'elle méprise, un rôle qui la rend plus méprisable encore. Sur cet homme inaccessible aux séductions de l'esprit, et qui déteste d'une haine instinctive les femmes ambitieuses, elle ne peut essayer d'une platonique et effective domination. Elle se résigne d'abord en rougissant, bientôt sans rougir peut-être, à se faire l'ambassadrice, la servante de ces sens toujours impatients de nouveauté. Elle inspire des caprices à celui auquel elle ne peut inspirer des exploits. Elle cherche à donner de grandes passions au moins à celui auquel elle aimerait mieux voir faire de grandes choses. Elle prend le Régent tel qu'il

est, toujours fatigué du présent, toujours amoureux de l'inconnu. Cet inconnu, elle le lui amène tour à tour sous ses formes les plus gracieuses, avec ses sourires les plus tentants. C'est tantôt madame de Phalaris, intéressante martyre du mariage; tantôt mademoiselle Houel, une femme dans la jeune fille, une vierge folle, une rouée naïve. Un autre jour, ce sera madame de Nicolaï, un amour délicat, mystérieux, pudibond, et qui ennuie son homme au bout de la première séance.

Ce que madame de Sabran eut à endurer d'affronts, à essuyer de bourrasques dans cette mission équivoque qu'elle s'était donnée, le lecteur le pourra voir à l'article de mademoiselle Houel. Ce sera la moralité d'une histoire qui n'en saurait avoir d'autre.

Mais c'est assez parler de l'*amie* du Régent, dans madame de Sabran. Parlons un peu de sa maîtresse.

Par là, elle eût pu être tout, avec un autre homme que le Régent. Elle lui arriva, non candide, mais novice, pleine d'imagination et de passion, capable de dominer à la fois le cœur et l'esprit. Et quelle figure et quelle histoire déjà ! Écoutons Saint-Simon :

« Madame de Sabran (Foix-Rabat par elle)



« s'étoit échappée de sa mère pour épouser
« un homme d'un grand nom, mais sans
« bien et sans mérite, qui la mit en liberté.
« Il n'y avoit rien de si beau qu'elle, de plus
« régulier, de plus agréable, de plus tou-
« chant, du plus grand air et du plus noble,
« sans aucune affectation. L'air et les ma-
« nières simples et naturelles, laissant pen-
« ser qu'elle ignoroit sa beauté et sa taille,
« qui étoit grande, et la plus belle du monde,
« et quand il lui plaisoit, modeste à tromper.
« Avec beaucoup d'esprit, elle étoit insi-
« nuante, plaisante, robine, débauchée, point
« méchante, charmante surtout à table. En
« un mot, elle avoit tout ce qu'il falloit à
« monsieur le duc d'Orléans, dont elle devint
« bientôt la maîtresse, sans préjudice des
« autres[1]. »

Aussi prit-elle d'abord sur lui un grand ascendant[2]. Peut-être songea-t-elle un mo-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 293.

[2] Quand il ne suit pas son caprice,
Il devient ennemi du vice
Et s'en va voir son enfant;
Mais quand sa vertu l'abandonne,
Il va chez la belle Sabran
Et lui promet une couronne.
(*Recueil* Maurepas, 1717.)

Telle est la façon ironique dont les chansonniers

ment à le rendre profitable au royaume. Toujours est-il que, bientôt découragée de ces grandes visées, elle ne songea plus qu'à le faire servir à sa fortune.

« Comme elle ni son mari n'avoient rien [1],
« tout leur fut bon, et si ne firent-ils pas
« grande fortune. Montigny, frère de Tur-
« ménies, un des gardes du trésor royal,
« étoit un des chambellans de M. le duc
« d'Orléans, à six mille livres d'appointe-
« ments, qui le fit son premier maître d'hô-
« tel à la mort de Matharel qui l'étoit. Ma-
« dame de Sabran trouva que six mille livres
« de rente étoient toujours bonnes à prendre
« pour son mari, dont elle faisoit si peu de
« cas, qu'en parlant de lui, elle ne l'appeloit
« que son mâtin. M. le duc d'Orléans lui
« donna la charge qu'il paya à Montigny [2]. »

apprécient cette faveur, assez forte un moment pour dominer, dans le Régent, jusqu'à cette incestueuse passion que lui prête la calomnie.

[1] Que des parents au ciel. En 1719, un certain de Sabran de Baudismar, pétitionnaire de l'Espagne, se prévaut, dans son Mémoire trouvé dans les papiers de Cellamare, « de ce qu'il a dans le Paradis un saint « de sa famille. » (Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 226.)

[2] Voici une lettre que Saint-Simon n'a garde de

et son mari [2] ne devinrent pas rich
« firent-ils pas grande fortune ,
dédaigneusement Saint-Simon. Et
donne non moins dédaigneuseme

citer, et qui se rapporte à cette période
du Régent et de madame de Sabran.
d'y voir que si l'amant ne faisait pas gra
maîtresse, elle le lui rendait bien, et q
gênait pas pour lui renvoyer ses brutales
de langage :

« I'ay été chez toi ce matin, chienne
« m'a refusé ta porte ; si tu viens iamai
« tu auras le même sort. Tu ne sçai
« escrire, mais tu sçai lire. Lis donc.
« mon mâtin (son mari), fais-le ton ch
« à l'égard du brevet de retenue, parl
« nègre de garde des sceaux (d'Argenso

Copie d'une lettre de madame de Sa
sieur le duc d'Orléans, Régent, ce..... 1

(*Recueil* Maurepa

sons : « Toutes ses maîtresses, en même « temps, avoient leur tour..... » et la compensation de cette périodique humiliation était peu de chose, car « elles ne tiroient « de l'argent qu'assez médiocrement d'un « prince en tout prodigue de promesses, « qui s'en amusoit et en faisoit le cas qu'il « devoit faire. »

Déjouée dans ses projets d'enrichissement, dans ses essais de lucratives revanches, madame de Sabran eut quelques velléités d'ambition qui ne furent pas heureuses, s'il faut en croire Duclos et Boisjourdain [1].

Elle chercha dans un autre amour quelques consolations. Mais Richelieu était peu fait pour guérir les blessures de l'infidélité. Aussi malheureuse avec lui qu'avec son prédécesseur, elle n'échappa point même

[1] « La comtesse de Sabran tourmentait un jour le « Régent pour savoir un secret d'État important; « elle voulut profiter d'un moment d'ivresse pour le « lui arracher, mais le prince, prenant sa maîtresse « et la plaçant devant une glace, lui dit : Regarde-« toi, vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit « parler d'affaires. » (*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 228.)—Duclos raconte le même fait presque dans les mêmes termes. (*Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 538.)



duisait dans sa petite maison. « Un jou
« donné parole à madame de Sabran
« prendre dans le même lieu, son carros
« par madame de Guesbriant, accout
« servir; elle crut qu'il étoit là pour
« le billet qui devoit la prévenir avoit ét
« monte dedans, et le cocher, habitué à
« croyant avoir mal entendu l'ordre qui
« donné, la mène au lieu indiqué par l
« très-étonné du quiproquo, mais il ne
« tre sa surprise, et madame de Gues
« reuse par une méprise, occupa, sans
« çonner, la place de sa rivale.

« Cependant, madame de Sabran avoi
« à se rendre dans les cours du Palais-R
« attendit longtemps la voiture. Voy
« passée, et craignant d'être reconnue
« dans ce lieu qui étoit très-fréquenté
« par l'amour et la jalousie, elle se
« prendre un carrosse de louage. Elle s
« petite maison, faubourg Saint-Antoi
« avoit déjà été plusieurs fois, elle se

dégoût en dégoût, de chute en chute,
ıme de Sabran en vint à accepter ce rôle
oque, fécond en grands affronts et en

ıa que la voiture n'avoit pas été envoyée pour
, et lui dit qu'il falloit faire place à la nouvelle
ıe. Ce compliment lui déplut beaucoup : elle
nt furieuse, et prétendit n'être pas faite pour
er le pas à personne. »
ès les pleurs et les grincements de dents usités
nblable circonstance, madame de Guesbriant
ute, et le duc de Richelieu, « jamais embar-
é pour tromper et pour s'excuser auprès d'une
me, eut bientôt fait sa paix avec madame de
ran. Toute la faute retomba sur le cocher,
l promit de chasser. » Pauvre cocher!
peut lire, dans la *Vie privée de Richelieu* (par
Paris, Buisson, 1791, t. I, p. 101, la suite de
ture. Madame de Guesbriant, cachée dans un
et voisin, écoute avec un dépit croissant la
rsation dont elle fait les frais, et subit l'affront
ilence encore plus insultant. Enfin, la patience
happant, elle se précipite comme une furie
eux des deux amants qui l'avaient trop oubliée.
d'imprécations et de malédictions. Le duc, au
ı de cette tempête, garde tout son sang-froid,
les deux rivales par la main et les force à
oir. Puis, se plaçant entre elles, il « leur dit
l'étourderie de son cocher est cause de tout, »
t par vouloir leur prouver qu'on peut parfai-
t aimer deux femmes à la fois. Selon Faur, il
t.

croyait qu'engourdie, elle se résig
nous l'avons dit, à favoriser ce qu'
vait empêcher, et la fille des com
fit la courte-échelle à ses rivales.
qu'après avoir un moment éclips
de Parabère, elle s'effaça avec un
sante discrétion devant l'étoile n
madame de Phalaris.

S'il faut même en croire les
Maurepas, ce ne fut pas là son p
dans la honte, et madame d'Aver
sans lui en garder grande recon
son éphémère pouvoir.

C'est cette deuxième phase de s
seconde manière de madame de Sa
les chansonniers célèbrent la tris
lité et les déceptions.

Voici un couplet dont elle pa

Comme la présidente
Si célèbre à Paris,
Je cherche le Régent; voici bien son affaire.
Chez le petit poupon,—don don,
Enfin il arriva,—là là,
Mais avec Parabère [1].

Quant à madame d'Averne, le service qu'elle lui avait rendu lui valut sa haine, et voilà tout. Les deux amies se brouillèrent bientôt. Il y a de ces bienfaits que les femmes ne se pardonnent pas.

Ne soyons pourtant pas trop sévère pour cet abaissement. *Summum jus, summa injuria.* Songeons qu'il est de ces fautes qu'il faut voir avec les yeux des contemporains et que les contemporains de madame de Sabran virent dans sa déchéance moins un crime qu'un malheur. Du reste, le XVIIe et le XVIIIe siècles avaient des idées fort larges et fort libérales à l'endroit de la diplomatie amoureuse. Ils ne la regardaient ni comme infamante, ni comme ridicule. Sous Louis XIV et sous Louis XV, ce sera comme une émulation, comme un concours entre les grandes familles, aspirant à l'honneur lucratif d'une royale flétrissure. Personne n'avait fait un crime à Villarceaux d'avoir offert sa nièce au

[1] *Recueil* Maurepas.

grand roi, et personne ne trouvait mauvais que le marquis de Nesle vécût de la honte de ses filles. Et que de Nesle en paniers! que de Villarceaux femelles! Singulière époque, n'est-ce pas, où on ne peut excuser une faute qu'en la montrant faisant, en quelque sorte, partie des mœurs du temps?

Madame de Sabran, chacun le savait bien alors, n'était point faite de l'argile des proxénètes vulgaires. Quelle adorable jeune fille avait dû être cette bacchante indignée! Quelle céleste candeur devait avoir eu ce cœur aujourd'hui souillé! Que voulez-vous? c'est le destin; il faut que sous le vent de la réalité tombent les fleurs de l'âme comme les fleurs de la terre; et l'innocence, ce printemps du cœur, n'est peut-être, comme l'autre, qu'une illusion!

Madame de Sabran eut le tort de prendre d'abord la vie comme un rêve. Et quel réveil! Elle vint avec le goût des grandes choses à une époque où il n'y avait plus même d'homme capable de grande passion. Elle croyait et fut trompée. Elle aima et fut trahie. A quoi donc voulez-vous que croie une femme qui ne croit plus à l'amour?

Madame de Sabran dut avoir une de ces

heures de surprise et de douleur qui dévorent de notre force et de notre vertu tout ce qui reste. Comme elle était de la race des altiers et non de celle des humbles, elle ne comprit rien à ces consolations qu'on peut trouver à genoux, dans les froides délices de l'humilité. Elle se révolta, elle maudit le dieu qui lui avait donné ces désirs inassouvis et ces impossibles aspirations. Elle rejeta au ciel en défi, comme le désespéré du poëte, non sa vie, mais son honneur, sa foi déçue et sa pudeur inutile. Elle savoura à longs traits cette amère vengeance de l'infamie. Elle se dégrada de parti pris. Celle qui avait dit, dans un accès de dégoût, que l'âme des princes était faite comme celle des laquais, ne voulut pas valoir mieux, et porta avec une sorte de farouche orgueil ces vices qui étaient la parure de son temps.

La seconde moitié de la vie de madame de Sabran est donc la vengeance, ou, si l'on veut, l'expiation de la première. Voyez-la passer au milieu des reflets de l'orgie, cette femme pâle et hautaine, à l'œil ardent sous un sourcil froncé, le geste brusque et la lèvre tordue d'un sarcastique sourire. Écoutez cette tristesse qui fait mal et cette joie qui fait peur. Cette

femme, c'est la martyre du plaisir, c'est la damnée volontaire, c'est cette vivante ironie de la Régence qui s'appelle madame de Sabran.

Elle remplit avec une âpre complaisance, avec un zèle désespéré, sa charge de faiseuse de favorites, et quand elle donne au Régent une nouvelle maîtresse, on dirait qu'elle se venge. Le Régent, qui le sait, la hait sans oser la mépriser, et il l'évite sans pouvoir s'en passer. Les rencontres sont terribles parfois entre ces deux sceptiques acharnés, entre ces deux ennemis intimes armés chacun de tout l'esprit et de tout le cynisme de leur siècle. Ils ont de ces duels de mots, de ces bonheurs d'insolence, de ces hasards de méchanceté qui valent la galerie. Si le Régent n'aime guère madame de Sabran, elle le méprise et le lui dit sans se gêner. Gare à la mouche qui n'est plus que la mouche du coche, mais qui pique! et quel venin des blessures toujours renouvelées doivent mettre sur cette langue de femme qui est par moment une langue de vipère! Les occasions ne lui manquent pas de se fâcher. C'est tantôt madame d'Averne, qui s'avise, elle aussi, de dédaigner, et dont on crève d'un mot la bourgeoise bouffissure; c'est tantôt le Régent et madame de Phalaris (qui

n'est rien que par elle!) qui s'évertuent dans un tête-à-tête auquel elle assiste, par le trou de la serrure, à déchirer ce qui lui reste d'amour-propre et de réputation. « Elle rentra et « voulut faire des reproches à l'un et à l'autre. « A quoi le Régent dit : Ce que j'ai dit de toi « est vrai ; et il y en a cent fois davantage que « je dirai, si tu veux retourner écouter à la « porte [1]. »

Plus tard le Régent, lassé d'elle et de mademoiselle Houel, lui fait tout bonnement dire de s'en aller au diable. Mais madame de Sabran, qui ne veut y aller qu'avec lui, se moque de l'ordre, et dit qu'elle attendra qu'on la chasse avec des gardes [2].

Voilà les aménités qu'échangent l'ancien amant et l'ancienne maîtresse. Le choix est encore plus piquant si nous voulons écouter les lazzi des chansonniers.

En tête, par droit d'inspiration, marche La Grange-Chancel, le satirique aux sonores brutalités. Le voilà qui arrache une corde de sa lyre, la corde d'airain, je pense, et qui en fouette, dans madame de Parabère et madame de Sabran, la prostitution de la cour :

[1] *Journal* de Math. Marais, vendredi 6 déc. 1720.
[2] *Ibid.*, 27 août 1723.

Suis-le dans cette autre Caprée
Où non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'île que tu chéris.
Vers cet impudique Tibère,
Conduis Sabran et Parabère,
Rivales sans dissension.
Et pour achever l'allégresse,
Mène Priape à la princesse
Sous la figure de Riom.

Voilà comment le poëte flétrit ces orgies où le Régent appelait madame de Sabran son « aloyau, » et prenait à la fois le langage et les mœurs de la canaille [1].

Quant aux chansonniers ou autrement dit aux sottisiers, ils ne se gênent pas davantage. Ils bernent à propos de mademoiselle Houel, dans le même drap, la nouvelle et l'ancienne favorites, et cet amour forcé auquel madame de Sabran condamne l'impuissance du Régent [2].

Madame de Sabran n'est plus que « la Sabran » tout court. Celle qu'on appelait coquette, leste, piquante, ne semble plus qu'effrontée :

La Sabran, cette effrontée.

[1] Voir notre édition des *Philippiques* de La Grange-Chancel. (Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p. 342 et suiv.)

[2] *Journal* de Math. Marais, 27 août 1723.

Et, il faut bien l'avouer, un jour arrive, un triste jour, où madame de Sabran n'est plus que cela. Le suicide est accompli. Il n'y a plus de cœur, il ne reste guère d'esprit, et de sens encore moins. La favorite déchue, aigrie par l'insulte et les déceptions, a transporté dans sa conduite et dans son langage les immunités humiliantes dont on use envers elle. Elle rend mépris pour mépris, haine pour haine à cette société assez aveugle pour ne pas reconnaître son œuvre, ou assez ingrate pour la renier. Certes, c'est là une dame à laquelle il ne fait pas bon se frotter. Elle est armée d'épines. Elle a gardé pour défendre ses vices toutes celles qui ne lui ont pas servi pour sa vertu. Elle a le geste vif et prompt, et il pourrait bien tomber des soufflets de cette main de grande dame qui ressemble fort à une main de poissarde. Toujours l'épigramme aux yeux, le sarcasme à la bouche, elle passe et repasse, promenant son ennui et son ironie dans les fêtes de la Régence. Elle ne peut pas mourir. Elle a un bon mot à rendre au Régent, et elle le lui rendra, fût-ce sur son cadavre, et il sera tel qu'il n'y aura rien à répondre, et que cela clora dignement le règne.

Des amants, elle en a, parce qu'il faut en

avoir pour faire comme tout le monde; mais il faut voir comment elle les traite, avec quel sans-gêne elle parle du prince d'Isenghien, qu'elle appelle : « mon prince[1], » du ton dont elle dirait : « mon mâtin. » Les pasquinades du temps la placent parmi les vivandières du camp d'agioteurs de la place Vendôme et lui font suivre la compagnie de Livry[2]. Je ne sais pas jusqu'à quel point Livry a pu être l'amant d'une femme qui, depuis le Régent, ne fut guère la maîtresse de personne. Boisjourdain nous paraît donc aussi l'avoir flattée en lui prêtant pour un des roués, qu'on appelait le bon enfant, Delrieux de Fargis[3], une

[1] *Journal* de Math. Marais, 6 décembre 1720.

[2] *Mémoires historiques* de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 220. — Lemontey, *Hist. de la Régence*, t. I. p. 340.

[3] « Elle a eu beaucoup d'amants, mais le plus « chéri, avec qui elle a vécu jusqu'à ce qu'il soit « mort (en février 1733), fut M. Delrieux de Fargis.» (*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 208.)

Parmi ces amants, dont Fargis fut le préféré, il faut citer M. le duc de Bourbon lui-même, selon le président Hénault (*Mémoires*, p. 79), et l'agioteur d'Auvergne, au nom duquel vous trouverez accolé un brevet du *Régiment de la Calotte*, et la note suivante: « Cet homme est natif de Lyon, où Buron, « agent de change, lui donna des coups de bâton.

fidélité dont elle n'était pas capable, n'étant pas capable d'amour.

Écoutez-la maintenant, toujours indomptable, toujours implacable, infatigable à la riposte, rendant toujours à griffe griffe et demie ; forçant le duc de Bourbon, qui voulait s'égayer à ses dépens, de rire aux siens propres, et de rire jaune, ma foi ! ou rabattant le caquet de deux duchesses parvenues, et dites-moi si jamais le vice eut pareille hauteur, je dirais presque pareille dignité. Laissons le bon Marais raconter la première histoire. Nous demanderons la seconde à Madame :

« M. le Duc aime une des plus jolies de « la cour, femme de M. le marquis de Prie, « qui a été ambassadeur en Savoie[1] : elle est

« Ayant très-mal fait ses affaires, il s'est jeté dans « l'agio, d'où il s'est jeté ensuite dans le grand « monde ; il y a fait beaucoup de dépenses avec ma- « dame de Sabran. » *Memoires pour servir a l'histoire du Régiment de la Calotte*, édition de 1725, p. 168.

[1] « M. le Duc est fort amoureux de madame de « Prie ; elle a déjà reçu pour cela un petit ragoût de « coups de bâton de son mari, mais cela n'empêche « rien. On dit qu'elle a de l'esprit, elle règne sur « M. le Duc d'une manière absolue..... Elle a con- « solé M. le Duc du congé de madame de Nesle, « mais on prétend qu'elle ne lui est pas du tout fi-

grand roi, et personne ne trouvait mauvais que le marquis de Nesle vécût de la honte de ses filles. Et que de Nesle en paniers! que de Villarceaux femelles! Singulière époque, n'est-ce pas, où on ne peut excuser une faute qu'en la montrant faisant, en quelque sorte, partie des mœurs du temps?

Madame de Sabran, chacun le savait bien alors, n'était point faite de l'argile des proxénètes vulgaires. Quelle adorable jeune fille avait dû être cette bacchante indignée! Quelle céleste candeur devait avoir eu ce cœur aujourd'hui souillé! Que voulez-vous? c'est le destin; il faut que sous le vent de la réalité tombent les fleurs de l'âme comme les fleurs de la terre; et l'innocence, ce printemps du cœur, n'est peut-être, comme l'autre, qu'une illusion!

Madame de Sabran eut le tort de prendre d'abord la vie comme un rêve. Et quel réveil! Elle vint avec le goût des grandes choses à une époque où il n'y avait plus même d'homme capable de grande passion. Elle croyait et fut trompée. Elle aima et fut trahie. A quoi donc voulez-vous que croie une femme qui ne croit plus à l'amour?

Madame de Sabran dut avoir une de ces

heures de surprise et de douleur qui dévorent de notre force et de notre vertu tout ce qui reste. Comme elle était de la race des altiers et non de celle des humbles, elle ne comprit rien à ces consolations qu'on peut trouver à genoux, dans les froides délices de l'humilité. Elle se révolta, elle maudit le dieu qui lui avait donné ces désirs inassouvis et ces impossibles aspirations. Elle rejeta au ciel en défi, comme le désespéré du poëte, non sa vie, mais son honneur, sa foi déçue et sa pudeur inutile. Elle savoura à longs traits cette amère vengeance de l'infamie. Elle se dégrada de parti pris. Celle qui avait dit, dans un accès de dégoût, que l'âme des princes était faite comme celle des laquais, ne voulut pas valoir mieux, et porta avec une sorte de farouche orgueil ces vices qui étaient la parure de son temps.

La seconde moitié de la vie de madame de Sabran est donc la vengeance, ou, si l'on veut, l'expiation de la première. Voyez-la passer au milieu des reflets de l'orgie, cette femme pâle et hautaine, à l'œil ardent sous un sourcil froncé, le geste brusque et la lèvre tordue d'un sarcastique sourire. Écoutez cette tristesse qui fait mal et cette joie qui fait peur. Cette

avec un zèle désespéré, sa charge (
de favorites, et quand elle donne
une nouvelle maîtresse, on dirait
venge. Le Régent, qui le sait, la ha
la mépriser, et il l'évite sans po
passer. Les rencontres sont terrib
entre ces deux sceptiques acharnés
deux ennemis intimes armés chac
l'esprit et de tout le cynisme de l
Ils ont de ces duels de mots, de ces
d'insolence, de ces hasards de méch
valent la galerie. Si le Régent n'a
madame de Sabran, elle le mépri
dit sans se gêner. Gare à la mouch
plus que la mouche du coche,
pique! et quel venin des blessure
renouvelées doivent mettre sur ce
de femme qui est par moment une
vipère! Les occasions ne lui manqu

rien que par elle qui s'évertuent dans
tête-à-tête auquel elle assiste, par le trou
serrure, à déchirer ce qui lui reste d'a-
r-propre et de réputation. » Elle rentra et
ulut faire des reproches à l'un et à l'autre.
quoi le Régent dit : Ce que j'ai dit de toi
vrai ; et il y en a cent fois davantage que
dirai, si tu veux retourner écouter à la
rte [1]. »

us tard le Régent, lassé d'elle et de ma-
oiselle Houel, lui fait tout bonnement
de s'en aller au diable. Mais madame de
an, qui ne veut y aller qu'avec lui, se
ue de l'ordre, et [illegible]
asse [illegible] [2].

oila [illegible]
nt et [illegible]
re plus [illegible]
azzi des [illegible].

ı tête, par [illegible]
irange-[illegible]
alités. [illegible]
re, la [illegible]
tte, dans madame de [illegible]
e de Sabran, [illegible] de la cour :

[1] ournal de Math. Marais, vendredi 6 déc. 1720.
[2] bid., 27 août 1723.

VI

MADAME D'AVERNE

Essayons tout d'abord de restituer à madame d'Averne son nom de famille. Une note de Barbier la dit fille du marquis de Brézé. Les *Mélanges* de Boisjourdain affirment que son père était M. de Brégis, conseiller au Parlement. Le *Recueil* Maurepas dit de Flécelles ou Flécelles de Brégy. Les *Mémoires* de Maurepas se prononcent pour une généalogie toute différente, et qui, si elle est fausse, l'est du moins avec toutes les apparences de la vérité.

D'après cette autorité, madame d'Averne-Beauveau était fille de M. du Rivaux (Beauveau)[1].

[1] « Ce M. du Rivaux épousa en secondes noces une

Nous nous en tenons au témoignage de Marais, à qui nous avons trop d'obligation pour lui refuser cette marque de confiance. D'après lui, « la dame s'appelle de Brégis en « son nom, est fille de condition, jeune, belle « et bien faite. »

Au reste, que nous importe le nom de celle que nous ne connaissons que sous celui de son mari, qui ne lui donna guère autre chose!

Nous ne savons rien de la jeunesse de madame d'Averne, qu'elle employa sans doute tout simplement à croître et à embellir, en fille bien avisée.

Est-ce qu'elles ont du reste jamais été enfants, ces femmes qui sont si femmes? Souvenez-vous de madame du Deffand, tenant tête, à douze ans, à Massillon, et troublant de son scepticisme précoce, de ses questions imprévues jusqu'au docte évêque de Clermont, qui avait profondément étudié le cœur humain à tous les âges et dans toutes les

« Brancas, dont il eut quatre filles qui ont été toutes « quatre mariées, une à M. de Flamarens, grand « louvetier, une à M. d'Ailly, une à M. d'Havré-« Ménil, en Normandie, et madame d'Averne, cette « dame qui a fait beaucoup de bruit pendant la mi-« norité, etc.... » (*Mém.* de Maurepas, t. IV, p. 171.)

conditions, excepté le cœur des pensionnaires, ce cœur d'enfant qui est déjà tout un abîme. Le subtil évêque, dont l'expérience était mise en défaut par cette rouerie hâtive, se borna à prescrire un remède anodin : un catéchisme de cinq sous, à celle qui avait déjà dans la tête toute une philosophie !

Madame d'Averne, moins précoce du côté de l'esprit, eut le cœur éveillé de bonne heure. Jeune fille, elle avait deviné la passion. Femme, elle se hâta d'y vivre. Elle ne semble avoir pris un mari que pour se donner le droit d'avoir décemment un amant. Qu'on veuille bien considérer que nous sommes au temps de la Régence.

Ce mari, elle l'eût fait faire exprès qu'elle ne l'eût pu avoir plus commode. Le hasard, qui seul fit son mariage, l'avait servie mieux que si elle eût choisi elle-même.

Elle épousa (l'histoire a oublié la date aussi vite qu'elle) un lieutenant aux gardes, appelé Ferrand d'Averne. C'était le fils d'un lieutenant général d'artillerie, nommé Ferrand de Cossé.

Ce mari était ainsi fait que c'eût été se compromettre que de l'aimer plus de vingt-quatre heures. Ce délai suffisait alors aux

enances. Un ange eût vu sans doute un rôle à remplir auprès de cet homme nsformer au moral et à guérir au physi- car, comme si ce n'eût pas été assez e son mari pour déplaire à sa femme, Averne était épileptique. Mais madame erne n'aspirait pas à ce titre, dont on a abusé depuis. Un ange! personne ne eait à l'être à cette époque, et la jeune ne se garda bien d'une vertu qui n'eût même fait le dépit d'une rivale.

e se hâta donc d'être infidèle. L'heureux el qui eut les prémices de sa liberté le marquis d'Alincourt, deuxième petit- u maréchal de Villeroy, qui avait épousé récemment la belle et modeste made- elle de Boufflers, fille du maréchal duc nom. La jeune marquise d'Alincourt, vée dans une famille qui étoit comme e école de vertu, » eut de bonne heure n de toutes ses forces pour demeurer ête. C'était à coup sûr difficile à la femme malheureuse pour être à la fois la belle- de la trop fameuse duchesse de Retz, la du jeune marquis de Boufflers, et l'é- e du marquis d'Alincourt, deux roués, précoce, l'autre déjà blasé, compromis

la Régence elle-même, violemme
à la pudeur.

Le marquis d'Alincourt, qui n
se montrer meilleur père que r
pressa de sacrifier sa femme qui
qui, pour lui, avait résisté à Ri
même, à la première coquetterie
d'Averne, dont la beauté provo
les hardiesses que décourageait
limpide regard de la céleste marq

Cette année 1721 était du reste
fatale à la foi conjugale. Il y a da
des mœurs de ces sortes de con
dultère, d'épidémies d'infidélité
temps où le prince Charles de Lo
voyait sa jeune femme à son père,
pourquoi, ou du moins sans vo
dire, et revenait brusquement a

son accès de *divorçomanie*. « Depuis que « l'on a vu une dame renvoyée, dit Marais, « il a pris en gré à des maris d'en faire de « même; et M. de Lautrec, gendre de M. le « premier président, a remis la sienne entre « les mains de son père, qui la garde et ne « la mettra pas dans un couvent; elle est « rousse, et on dit qu'elle en a les défauts. « Il y a aussi M. et madame d'Estaing qui se « sont quittés. Enfin, la mode vient de quit- « ter les femmes comme on quitte une mal- « tresse infidèle [1]. »

Le marquis d'Alincourt fut puni par où il

[1] *Journal* de Math. Marais, 23 février 1721. — La mode des séparations conservait au moins au vice une sorte de décence. Mais que dire de ce cynisme d'indifférence qui poussa bien des maris de cette époque si féconde en phénomènes moraux, à dédaigner jusqu'aux droits du mariage, et à se faire une espèce de gloire de la stérilité de leurs femmes. Les exemples abondent de ces renonciations. Parmi ces fanfarons d'un nouveau genre, on peut citer Richelieu, qui ne voulut jamais cohabiter avec sa femme, dans le sens le plus délicat du mot, et le duc de La Feuillade. Le premier aima mieux demeurer à la Bastille que consommer son mariage avec mademoiselle de Noailles. Le second préféra laisser ses biens à un parent à la peine de se donner un fils. On pourrait ajouter à ces noms celui de M. le Duc et bien d'autres.



avait péché. Pour ces amours coupables l'infidélité naquit de l'infidélité, et le châtiment de la faute.

L'amour a sa fatalité comme le vin. Qui a bu, boira; qui a aimé, aimera.

Le Régent, qui mettait son ambition à posséder toutes les femmes qui ne se possédaient pas elles-mêmes, et qui ajouta son cran à tous les déshonneurs conjugaux de l'époque, ne tarda pas à remarquer la séduisante madame d'Averne, belle d'une beauté déjà rehaussée par l'inconstance.

Il venait de congédier madame de Parabère, et il lui fallait une maîtresse, moins par besoin que par habitude [1].

Nous avons déjà vu en quels termes la chronique galante du temps raconte le renvoi de l'ancienne favorite, et voici comment elle annonce l'avénement de la nouvelle : madame de Parabère est morte ! vive madame d'Averne !

« On parle beaucoup de madame d'Averne,
« femme d'un officier aux gardes, qui est très-

[1] Il était déjà dans cette période de décadence physique et morale que Saint-Simon a si énergiquement peinte.

« belle, et que le Régent voudroit avoir [1].
« Les articles sont proposés, mais non encore
« acceptés : cent mille écus pour elle, une
« compagnie pour son mari [2]. »

Comme on le voit, le Régent n'y allait pas par quatre chemins, mais par un seul, la ligne droite, la plus courte d'une femme à une autre.

Honteuse sans doute de se rendre si vite, madame d'Averne résiste. Il lui faut un simulacre de siége et les stériles honneurs de la circonvallation et du blocus.

« Tout cela ne la touche point, dit Marais, et
« elle s'en va à Averne passer l'été, *à ce qu'elle*
« *dit.* » Puis, il prévoit facilement la défaite de cette vertu qui fuit, la flèche au cœur, et qui n'en est pas à sa première blessure : « C'est un
« rocher, dit le malin avocat, mais La Fon-
« taine a dit :

Rocher fût-il, rochers aussi se prennent. »

Comme nous le verrons, Marais savait son La Fontaine sur le bout du doigt.

« Ainsi le Régent demeure veuf de maî-

[1] Selon les *Mémoires* de Maurepas, c'est madame de Sabran elle-même qui lui en aurait donné l'envie.

[2] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

« tresse. » Ceci était écrit à la date (juin 1721.

Mais le Régent n'était pas homme à muser longtemps aux bagatelles de la p(Il mettait à achever la conquête cet am propre qu'il tenait de Henri IV, et qui con à ne jamais perdre les frais d'une décl tion, à ne jamais laisser une bonne fort en chemin. Il poursuivit donc la belle fugi avec cet acharnement particulier que met à acquérir une parure ou un jouet, cette opiniâtreté capable de soulever montagnes et d'escalader le ciel, qui fait t une volonté infinie dans le plus frivole d de la femme, de l'enfant ou du blasé luxurie

Le 9 juin, l'assaut est donné, comme temps de Condé, au son des violons.

« Le Régent poursuit sa proie, et il l'a
« Il a été chez Ariague, son trésorier, où
« trouvé madame d'Averne et son mar
« d'autres dames qui étoient prêtes à sou
« Il leur a fait compliment, a dit qu'il voi
« rester avec eux, et faire apporter son s
« per, ce qu'il a fait et on s'y est fort réj

> **Et Bacchus et Cérès, de qui la compagnie**
> **Met Vénus en train bien souvent,**
> **Furent de la cérémonie.**

« Le lendemain, 10, *la corbeille a été envoyée*
« *comme pour une noce.* Il y avoit des pierre-
« ries et de l'argent, et cela a achevé la capi-
« tulation[1]. »

Le public ne se prit point à ce délai de trois jours, à cette coquetterie du vice, à cet orgueil de la chute. Tout cela ne fut compté à la belle dame d'Averne que comme un raffinement de plus. Les brocards commencèrent à pleuvoir de toutes parts, avec la pluie d'or, sur la nouvelle Danaé :

« On a appliqué à cette aventure l'hémisti-
« che de Virgile :

. . . . Facilis descensus *Averni,*

« et le rameau d'or que la Sibylle montra à
« Énée, et sans lequel on n'y pouvoit entrer :

Hoc sibi pulchra suum ferri Proserpina munus
Instituit. . . . .
Carpe manu, namque *ipsa* volens facilisque sequetur. »

Depuis lors les choses allèrent grand train. Les bulletins de la lutte sont de plus en plus palpitants d'intérêt jusqu'à ce moment où il faut tirer le voile sur le dénoûment.

« Le soir, les deux amants se sont trouvés
« à la Roquette, dans la maison de Dunoyer,

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

« qui étoit autrefois dans les vivres. On y a
« passé une partie de la nuit. Et le lendemain
« le Régent a dit à ses amis[1]...... »

Le Régent avait dit à ses amis le mot de César.

Occupons-nous maintenant, s'il vous plaît, de deux personnages qui ont joué jusqu'ici dans la pièce le rôle de comparses.

Entrez, entrez, honnête monsieur Ferrand d'Averne, et qu'on vous complimente sans façon. Vous avez une manière de prendre les choses qui fait l'éloge de votre caractère[2]. Où donc avez-vous pris tant de philosophie? Dans l'antichambre du roi? Décidément c'est là une excellente école pour messieurs les officiers aux gardes. Et vous, monsieur d'Alincourt, ne vous désolez pas. Il est avec le ciel des accommodements. Il en est donc avec madame d'Averne. Tenez, cela ne sera rien. Si vous avez de l'esprit, attendez l'heure du retour[3]. Si vous avez du cœur, monsieur, allez embrasser votre femme.

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

[2] Les *Mémoires* de Maurepas assurent qu'il aurait non-seulement toléré, mais conduit lui-même la négociation, et déterminé sa femme.

[3] Selon les *Mémoires* de Maurepas, sa disgrâce,

Il n'en fut rien. M. d'Averne, heureux du succès de sa femme, s'y associa sans fausse honte. Il se drapa dans son infamie. Il se glorifia dans son abaissement. Il était donné à ce singulier époux qui ne rougissait point, « de faire rougir du mariage, » suivant le mot indigné de la duchesse d'Orléans.

M. d'Averne avait, du reste, quelque raison de se féliciter d'avoir été mis, pour parler comme Boileau :

. . . . Au rang des dieux que célébra Bussy.

Vous allez le comprendre avec moi : « *Il*
« *avoit aussi reçu sa corbeille.*

« Dans cette corbeille, il y avoit un brevet
« de capitaine aux gardes, le gouvernement
« de Navarreins en Béarn que M. de Louville
« a vendu quatre-vingt mille livres, et qui
« n'ont guère coûté à payer. » Ajoutez à cela douze mille livres d'appointements, « au lieu
« que sa place n'étoit que de six mille aupa-
« ravant, » et enfin le grand cordon rouge.

qui sans doute dura peu, n'aurait pas même existé. « Elle ne quitta pas pour cela M. d'Alincourt, par- » tageant ses faveurs avec le duc d'Orléans. » (T. I, page 120.) Il avait d'ailleurs pour se consoler madame de Prie.

En somme, c'était, comme on voit, une honte assez bien payée.

M. d'Averne ne se possédait plus de joie. Il la contait aux murs, il la déclamait aux arbres des Tuileries, il en éclaboussait les passants. Quand il passait devant une glace, il était tenté de se saluer. On peut juger de ce bonheur contre nature par la petite malignité suivante que nous rejetons en note par pure dignité[1].

Je ne sais pas même si ce diable de mari ne gâta pas un peu au Régent le bonheur de posséder sa femme. Il l'amusa d'abord sans doute comme une excentricité. Mais ce perpétuel sourire toujours rencontré dut finir par le gêner horriblement. C'est en partie à cela que nous sommes tenté d'attribuer la courte durée de ces rapides amours.

On lui eût dit volontiers, à ce M. Ferrand :

Si tu n'es pas jaloux pour ton propre intérêt,
Sois-le du moins, s'il te plait,

1 « Le Régent demandoit à celui qui lui avoit porté « tous ces présents s'il étoit très-content : « Content, « monseigneur! les cornes lui en sont venues à la « tête ! » répond le *Mercure*. Et cela est bien de lui.» *Journal* de Math. Marais, 16 août 1721.)

Pour augmenter dans mon âme
L'amour que j'ai pour ta femme,
Je tiens qu'il faut être brutal
Pour pouvoir aimer son rival.
A nous autres amants, il faut de l'espérance ;
Mais sans la crainte on n'a pas de plaisir ;
On languit de trop d'assurance,
Et les difficultés irritent les désirs [1].

ndant que M. d'Averne se résignait si dé-
aairement à son infortune, et inaugurait
nellement ce sigisbéisme conjugal qui de-
devenir un art des plus délicats et même
état dans le monde ; » tandis que le pu-
malin le proclamait l'auteur d'un traité
re la jalousie et ses inconvénients, dédié

es vers de Bussy-Rabutin ont leur pendant élé-
dans cette apostrophe de Bertin à une dame
le mari était trop facile :

Votre époux m'arrête aujourd'hui,
Et s'il faut vous ouvrir mon âme,
Je périrois cent fois d'ennui
De le voir protéger ma flamme
Et d'être, en lui soufflant sa femme,
Encor remercié par lui.

Que cet homme me désespère !
Il n'est soupçonneux ni jaloux ;
Monsieur, toujours paisible et doux,
Me verroit, je crois, sans colère.....
Moi, madame, en sachant vous plaire,
Je veux déplaire à votre époux.

mier étalait, en se frotta
victoire que les mauvaises
prétendent n'avoir pas été
cond exhalait son dépit, mé
selon Marais « de cette qu
paroles un peu vives, pour
et adressées à un singul
Cette époque de la Régence
verser toutes les idées reçu
licitait de son malheur, et
s'en plaignait au frère mêm
de la maîtresse infidèle.

Le maréchal de Villero
chanté, d'autant plus e
gendre l'était moins et po
sément contraire : « Le ma
« en a fait ses compliment
« que cela alloit renvoyer

« Marais, comment la cour se joue de la dé-
« bauche[1]. »

Du reste, comme nous le savons, l'espoir naïf du vieux maréchal de Villeroy fut cruellement déçu. Le marquis d'Alincourt, qui aspirait à l'honneur de porter au sacre, dont on parlait déjà, la queue du manteau du roi, fut supplanté par le marquis de Nesle, à qui on avait fait porter tant d'autres choses qu'on lui devait bien cela.

Le marquis se vengea de ce double affront, de cette double déception du côté de l'amour et de l'ambition, en se jetant dans la débauche, ce suicide moral de ceux qui n'ont pas le courage de l'autre.

Pour la famille de madame d'Averne, elle eut le bon goût, prenant un parti mixte entre la cynique béatitude du mari et le dépit indiscret de l'amant, de porter quelque temps le deuil de cette perdition d'une trop belle parente. Mais ce deuil de pure cérémonie dura peu, comme les deuils de cour, et chacun ne tarda pas à répéter le proverbe consolateur qui nous donne un assez curieux échan-

[1] *Journal* de Mathieu Marais, 9, 10 et 11 juin 1721.

tillon de la philosophie du duc de La Feuillade[1].

Voici le premier acte terminé....... dans notre humble prose. Que le public nous permette maintenant de relever la toile et ne se formalise pas de voir repasser les mêmes personnages, mais cette fois avec l'habit et avec le langage du temps, dans une parodie originale et dont les vers ne sont, ma foi! pas trop mal tournés pour des vers de grand seigneur,... ou de pamphlétaire.

DIALOGUE

ENTRE M. ET Mme D'AVERNE ET M. D'ALINCOURT [2].

SCÈNE I.

M. D'AVERNE. — MADAME D'AVERNE.

M. D'AVERNE.

J'ai reçu tout l'argent et vous êtes livrée.
M'amour, la d'Ibagnet et Biron dès ce soir,

[1] « La famille de la dame est très-fâchée; mais « c'est une affaire faite. Il en faut revenir à ce que « disoit le duc de La Feuillade :« Il n'y a pas si bonne « famille où il n'y ait des p...... et des pendus. » (*Journal* de Math. Marais, 11 juin 1721.)

[2] *Recueil* Maurepas. — V. aussi les *Mémoires* pour servir à l'histoire de la Calotte (Moropolis, 1735, p. 1 de la troisième partie), et les *Mélanges* de Boisjourdain.

Pour finir le marché doiv   venir vous voir
Enfin, vous triomphez : I   bère exilée
Est un gage assuré de l'amour du Régent.
Mais mieux qu'à ses discours je crois à son argent.
Ennemi, je le sais, des promesses frivoles,
Cet amant, pour raisons nous compte des pistoles,
Car c'est là le vrai point, tout le reste est Phœbu.

MADAME D'AVERNE.

Vous le voulez, monsieur, je vous ferai.... c....
Bientôt sur votre front le Régent de la France
Plantera le long bois....

M. D'AVERNE.

C'est corne d'abondance.
C..., soit; que me fait ce chimérique affront?
Ce titre n'est vilain que pour ceux qui le sont
Gratis, mais la monnoie en répare la honte :
Que m'importe, après tout? j'en ferai mieux mon compte
Soyons riches, morbleu! moquons-nous de l'honneur
Ce n'est qu'aux sots à qui c...age fait peur ;
Il n'est pour la faveur de route plus commune.
C'est par ce seul canal qu'à présent la fortune,
Chez les plus haut huppés à la cour s'introduit.
Plus a gagné de Prie à partager son lit
Avec le duc Borgnon, qu'il n'eût fait à la guerre
Et tant d'autres que lui....

MADAME D'AVERNE.

Mais que dira ma mère?
Doutez-vous que ceci n'excite son courroux?

M. D'AVERNE.

Votre mère! Eh mon Dieu! vaut-elle mieux que vous?

MADAME D'AVERNE.

J'appréhende surtout mes quatre oncles Boissise.

M. D'AVERNE.

Vos oncles? L'un est gueux, les autres sont d'Église :
Pour apaiser leurs cris, sur eux on répandra
Les grâces, les faveurs.....

MADAME D'AVERNE.

Mais chacun gl[illegible]

[illegible]...

M. D'AVERNE.

Beau sujet de contrai[illegible]

[illegible]

Mais laissons ces discours; n'ayons pas d'au[illegible]

[illegible] je vous l'ai déjà di[illegible]

[illegible] cela vous suffit.

SCÈNE II.

MADAME D'AVERNE, *seule*.

Va, ce n'est point pour toi qu'ici je capitule.
Si je parais avoir encor quelque scrupule,
Ce n'est point sur le fait d'un mari : mais mon cœu[r]
Sensible encore aux traits de cette vive ardeur
Que depuis plus d'un an d'Alincourt a fait naître,
Gémit d'être infidèle. Ah ! je le vois paroître.....
Que faire, malheureuse ! en ce fatal moment ?
De quel œil dois-je encor regarder cet amant ?
Sans doute, il vient ici ranimer ma tendresse.
Cachons-lui, s'il se peut, ma nouvelle foiblesse.

SCÈNE III.

MADAME D'AVERNE. — M. D'ALINCOURT.

M. D'ALINCOURT.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Madame, et je l'ai cru trop peu digne de foi.
On dit, et sans horreur, je ne puis le redire,
Qu'avec vous le Régent.....

MADAME D'AVERNE.

Bon ! bon ! vous voulez rire.

M. D'ALINCOURT.

Non, la peste m'étouffe ! à présent je le crois.
Vous recevez ce bruit avec trop de sang-froid
Pour m'en faire douter....

MADAME D'AVERNE.

Mais vous n'êtes pas sage,
Marquis, vous méritez ce plaisant badinage.

M. D'ALINCOURT.

Éclaircissons le fait; parlons sérieusement.
Est-il vrai qu'avec vous doit coucher le Régent?
Vous ne répondez rien? ce silence m'étonne.

MADAME D'AVERNE.

Eh! qui vous a chargé du soin de ma personne?
Je puis comme il me plaît user de mes appas,
Ils sont à moi.....

M. D'ALINCOURT.

D'accord, je n'en disconviens pas,
Mais depuis plus d'un an j'en suis dépositaire;
Tout Paris le sait bien, et même mon grand-père
Me voyoit à regret employer ma vigueur
A servir vos désirs; j'avouerai mon erreur:
J'avois cru que par là j'avois droit sur vos flammes,
Mais puisque, vous servant du droit acquis aux dames,
Vous voulez être ingrate, il faut vous imiter.
J'irai porter ailleurs mes vœux. Sans me vanter,
Je crois facilement pouvoir trouver fortune.

MADAME D'AVERNE.

Vous vous moquez, marquis? De la blonde à la brune
Vous avez à choisir. Un seigneur tel que vous
Peut-il jamais manquer? Ah! vous êtes bien fou
De vous fixer à moi. Vous gagnerez au change:
Il n'est point sous vos lois de cœur qui ne se range:
Beau, bien fait, vigoureux?

M. D'ALINCOURT.

Il vous en souvient donc?
A parler franchement, votre nouveau mignon
A plus d'argent que moi.... mais, par ma foi! du reste
Je ne troquerois pas....

MADAME D'AVERNE.

Eh! qui vous le conteste?
C'est mon goût....

Savez-vous bien, monsieur ...
Commence à me lasser ?

M. D'...

Aussi bien, mon courroux s'es...
Pour la derniere fois vous me ...
Ne craignez pourtant point que ...
Je connois votre cœur, je veux d...
Et même cet amant qui vient me ...
Vous faisant éprouver toute son i...
Sans que j'en prenne soin rempliro...
Avant qu'il soit trois mois, vaudevi...
Feront de vos attraits l'énumération ...
Et jusqu'aux Apollons de la Samarit...
Tous à vous célébrer exerceront leur ...

Indifférent aux chansons et a... les lisant volontiers lui-même, et... quelquefois même de son esprit, le... bandonnait aux douceurs de la b... Il affichait partout la p... déniaisait gai...

Saint-Cloud, n'a pas ignoré cette pro-
ade, quoiqu'on l'ait évitée. Les princes
euvent pas avoir de plaisirs secrets, et
là un des malheurs de leur condition[1]. »
rince faisait fort galamment les choses.
it plié à tous les caprices de la nouvelle
te *in partibus*, et lui avait sacrifié jusqu'à
nier sentiment, remords ou regret, qui
nait encore à l'ancienne. Madame de
ere avait été définitivement destituée,
arrêt irrévocable avait ajouté une joie
s au triomphe de sa rivale, qui n'avait
entrer dans ce cœur si occupé que lors-
vait été vide. Pour attester la sincérité
conversion, l'amant infidèle avait été
, comme tous les relaps, de renier so-
lement la religion qu'il venait de quit-
de cracher, comme on le dit énergi-
ent, sur l'idole. Ce n'est qu'alors que
ne d'Averne s'était rendue, comme elles
toutes, après la victoire, et était tom-
r ses trophées.

e énergique conduite lui avait valu
uvelles faveurs de la part d'un de ces
s fascinés, tout heureux de prendre

[1] ...nal de Math. Marais, 11 juin 1721.

…ge d'une fem
fait faire.

C'est ainsi qu'il en
« verne cent mille liv
« d'été [1], » sans doute
écus de *la corbeille*, con
de la *capitulation*, le do
gengab, » de sa libérale
assignait aussi pour son e
considérable, eu égard su
finances.

Le public, moins préven
faveur de la belle impérieus
sans malice, son acharnem
qui l'avait précédée, acharn
les *Mémoires de Richelieu*, ne
paiser [2], à la haine du Parleme

[1] Barbier, *Journal* …
[2] Les M…

antôt si farouche, tantôt si apprivoisée. Maais, lui, prenait au sérieux l'une et l'autre olitique, peu initié qu'il était aux secrets e cette comédie de jalousie et d'incorruptiilité que le président de Mesmes jouait aussi ien que madame d'Averne, à coup sûr. « On dit que comme le Parlement n'a voulu rentrer dans Paris qu'après que Law en seroit dehors, ainsi madame d'Averne n'a voulu se livrer qu'après que madame de Parabère sera chassée. Ainsi elle a le triomphe entier[1]. »

Le Régent, lui aussi, croyait à l'intégrité lu sien. Il se félicitait de sa conquête et permettait qu'on lui fît compliment sur ses bonnes fortunes. « Pourquoi n'en aurois-je « pas, répondoit-il à ceux qui lui en fai- « soient leur cour, avec sa spirituelle bon- « homie, pourquoi n'en aurois-je pas ? le « président Hénault et le petit Pallu en ont « bien [2]. »

Dès le 16 juin 1721, dix jours après l'épo-

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 juin 1721.

[2] « L'un est, dit Marais, président des enquêtes, « l'autre conseiller au Parlement, et ils ont tous « deux bien de l'esprit, mais ne sont pas taillés en « gens galants. » (*Ibid.*, 21 juin 1721.)

avait entendu le dernier s
vertus. « Le mardi 16, à l'(
« dans la loge du Régent tr
« de tout Paris. »

Elle s'était déjà donné la
pensable et avait chargé u
sante du soin de la faire val

« Elle avoit pour compag
« dun, qui est très-jolie,
« principaux officiers du R
« sa complaisante. Elle a a
« cela fera la partie carrée[1]

Bientôt tout cela ne suffit

[1] Le Régent s'était vengé par
ordinaire, du voisinage obligé d
geoise. « Il y a une petite ma
« jolie, femme du receveur gén
« Tours, qui est amie de mada

ruiné sa considération, il s'agit de ruiner sa bourse. Rendons du moins cette justice au Régent que jamais prince en France ne fit plus galamment l'un et l'autre.

« Le Régent triomphe avec sa nouvelle « maîtresse, madame d'Averne. Les dames « de la cour le flattent dans ses plaisirs. La « maréchale d'Estrées[1] lui a donné une fête

« la cour davantage. » Ainsi, il rit de tout.» (*Journal* de Math. Marais, 4 mai 1722.)

Ce contrôleur général était M. Dodun, sieur d'Herbault, surnommé Colloredo, parce qu'il avait le cou roide et était fort glorieux. Il n'était pas fort habile en finances, dit Marais. C'est à lui que M. de Lauzun faisait compliment sur sa place en le félicitant de ce qu'il était *d'année*, par allusion à la brièveté du règne des contrôleurs généraux, en ces temps de désordre financier.

[1] C'était aussi un curieux ménage que celui du maréchal et de la maréchale d'Estrées. Le mari, courtisan dans toute la force du terme, sans honneur et sans humeur comme d'Antin, compromis dans tous les tripotages financiers du temps, partagea le scandale des accaparements du duc de La Force, et faillit partager sa disgrâce. Du reste, bon vivant, fermant les yeux sur les infidélités de sa femme. Une lettre de Madame nous le montre accosté par un masque à l'Opéra, et recevant de bon cœur des quolibets, contre lesquels peste bruyamment le maréchal de Villars, indigné qu'on ose lui trouver des cornes

et l'époque :

« On remarqua qu'à cette
« santé de madame de Parab

Barbier nous donne quelq
cette fête qu'il place à la da
août 1721.

« Le maréchal d'Estrées d

sous ses lauriers. Pour madame d
sur sa liste, fort remplie du reste,
étonnés de se rencontrer ensembl
semble avoir passé dans ce choix
C'est elle que Marais accuse d'avoi
jeune et bel avocat Chauvelin, ép
le travail et le plaisir. Elle fut la
sident Hénault, qu'elle congédia p
comte de Roussillon qui succéda
Elle eut le singulier privilége de
qu'à cette grande tête du chance
que fascinait, en dépit de son atta
voirs conjugaux (*vir uxorius*, dit L
dissant caquetage de cette femm

« au Régent avec madame d'Averne dans la « petite maison de la maréchale d'Estrées, « nommée Bagatelle, qui est sur le bord du « bois de Boulogne, vis-à-vis l'eau et la mai- « son de M. de Hurche. Cette maison, quoi- « que *bagatelle,* lui a coûté cent mille livres « au moins; mais ils ont gagné des biens « immenses. Je soupois ce même jour dans le « bois, dans une maison voisine. Nous les « vîmes tous passer. J'admirai la sagesse du « Régent qui sait, ou doit savoir, qu'il n'a « pas donné sujet de l'aimer. Cependant il « étoit dans un carrosse tout ouvert; la maré- « chale à côté de lui, la d'Averne sur le de- « vant; deux valets de pied, sans un page ni « un garde. Cela ne peut pas s'appeler avoir « peur. Avant souper, ils se promenèrent sur « l'eau. Nous entendîmes de dessus la terrasse « des fêtes de musique. Et de là il s'alla cou- « cher à Saint-Cloud[1]. »

C'est à partir de ce moment que semble s'allumer, à ces feux et à ces illuminations scandaleuses, la verve vengeresse des poëtes chargés d'exprimer les rares colères de l'opinion publique.

[1] Barbier, *Journal*, t. I, p. 151.

sement cette période crim
vie galante du Régent, pe
des mauvaises langues. (
notre fameuse parodie.

Les railleurs ne s'en tinr
lazzi. Pasquin quitta sa bor
figure cette fois, de verges
scandale insensible à toute
Le Régent fut insulté aux
inconnus, et même maltra
que l'outrage qui ne l'a
n'épargna par ses maîtress
moins rudement accostées

Il formait, dans ce jardi
temps propice aux projets
les favorites et les roués, u
et frondeur Décaméron, qu
était complétement descend
des promeneurs s'éclairciss

fait vaut la peine d'être raconté.
puis quelque temps le jardin des Tuile-
ouvert au public, était devenu le rendez-
du monde élégant. Un habit nouveau,
innovation de toilette recevaient obliga-
ment dans cette promenade le baptême
a mode. Les Tuileries avaient donc la
ie comme le Cours-la-Reine, et plus tard
hamps-Élysées et le Bois de Boulogne. Le
s était la promenade de jour des cava-
et des équipages. Aux Tuileries on allait
out, et à pied, respirer l'air du soir.

La mode, cet été, est d'aller promener
nuit aux Tuileries. Toutes les petites
aîtresses y vont, et cela devient un
ndez-vous général. Le 4 de ce mois,
le Régent y étoit avec sa nouvelle maî-
esse, madame d'Averne. On dit que lui
toute sa compagnie y firent mille extra-
gances[1]. »

st aux Tuileries que s'étaient produits
ssivement ces changements imprévus
la toilette des femmes qui vérifiaient,
Marais, une ancienne prophétie[2].

rbier, *Journal*, juillet 1721, t. I, p. 136.

Quand on verra femme rasée,
Corps en sac, cul en panier,



C'est aux Tuileries que repar[u]
première fois, par quelque cla
nuit, les pierreries défendues,
mes attachaient à leurs robes
étoiles. Les pierreries avaient ét[é]
par des arrêts très-sévères des 4
4 juillet 1720. Le 14 novembre ils
voqués. « Les femmes, dit Marais, c
« usé de cette permission, et l'on a
« robes longues garnies de bouto
« boutonnières de diamants depuis
« jusques en bas. »

On verra la France ruinée
Par le papier.

« Pour entendre cette prophétie, il faut
« qu'à présent toutes les femmes se font
« tête et ne gardent que quelques cheveux
« par derrière, qu'elles font friser et qu'elles
« lent un *tignon*. Le *corps en sac*, c'est qu'elle
« partout, et même dans les églises, avec des
« longues boutonnées et point troussées, qu
« appellent un sac. Le *cul en panier* (*pardon*
« *liberté grande!*) c'est que, depuis deux ou trois
« elles portent sous leurs jupes, pour les ren
« plus arrondies et moins plates, une sorte de v
« tugadin qui s'élargit fort par le bas, et qu'elles
« pris des femmes anglaises. Cela s'appelle un p
« nier. Il y a eu des chansons faites sur les paniers
Journal de Math. Marais, 11 août 1720.)

st aux Tuileries que paradait ce régi- doré, formé par le jeune roi de tous les s seigneurs de la cour, et qui montait et ndait la garde tous les soirs sur la ter- des Tuileries, d'où lui venait son nom yal-Terrasse.

st aux Tuileries qu'on entendait chanter ssignols et roucouler les colombes, in- ts, sous peine de 300 livres d'amende, à habitant de Paris, par ordonnance du nant de police du 9 mai 1721.

st aux Tuileries enfin que venaient de oduire, au mois de juin 1721, ces habits goût nouveau, « tout brodés de nœuds soie, que les dames ont faits tout cet hi- r pour les hommes, » dont parle Marais[1].

14 juillet 1721 les Tuileries furent le re d'une scène imprévue, et fort de na- si elle se fût renouvelée souvent, à por-

On a vu à l'Opéra, aux Tuileries, des habits d'un t nouveau..... Il y en a de toutes les couleurs, s habits les vestes et les bas sont brodés de ne. On demandoit aux dames à quoi servoient s ces nœuds, que l'on regardoit comme un isement d'enfant. Mais elles avoient leur des- i, et puisqu'elles ont habillé les hommes, il lra bien que les hommes le leur rendent. » *ial* de Math. Marais, 16 juin 1721.)

ter atteinte à la faveur do[...]
ombrages jouissaient dans tou[...]
nous dirions aujourd'hui le de[...]
la galanterie[1].

[1] Pendant tout le XVIII[e] siècle, le[...]
semble avoir été consacré aux amour[...]
Nous possédons une pièce rare et curi[...]
du siècle, sorte de lamentation des fil[...]
expulsées *à la brune* des allées des Tuile[...]

De la plus sensible douleur
Nous avons l'âme pénétrée :
Une cabale conjurée,
Pour mortifier notre honneur,
Nous a, contre vent et marée,
Après deux siècles de bonheur,
Fait enfin défendre l'entrée
De ce promenoir enchanteur,
Où nous avions le privilége
De convoquer soir et matin
L'Amour et le riant cortége
Des jeux qu'il conduit par la main.
. . . .
Depuis qu'on fait un édifice
Dans un palais jadis fameux
Par le concours des amoureux,
Nous n'avions plus qu'un bel hospice,
Où tous les amours ténébreux
Avoient encor le bénéfice
De donner l'essor à leurs feux
Dans un réduit tranquille et sombre,
Loin du commerce des humains,
Le bienfaisant dieu des jardins
Nous favorisoit de son ombre, *etc., etc.*

« On a parlé d'une aventure de nuit arrivée aux Tuileries, où le Régent se promenoit avec ces dames. Il fut insulté par trois hommes qui le traitèrent mal, et sa maîtresse aussi. M. de Biron voulut aller auprès. Ils lui dirent qu'il faisoit là un vilain métier, et qu'ils ne lui conseilloient pas de les suivre, et qu'il n'iroit pas jusqu'à la porte. Il s'en retourna paisiblement. Et depuis ce-temps-là la porte des Tuileries a été fermée à dix heures[1]. »

Quoi qu'il en soit de cette aventure, le crédit madame d'Averne n'en souffrit pas.

A cette époque, au contraire, elle arrive à

C'est aux Tuileries que le chevalier Bertin rentra la maîtresse qu'il célèbre dans *les Amours* :

Dans ce jardin si renommé,
Où l'Amour, vers le soir, tient sa cour immortelle,
De cent jeunes beautés elle étoit la plus belle :
Elle effaçoit l'éclat du couchant enflammé.
Un peuple adorateur que ce spectacle appelle
S'ouvroit à son approche, interdit et charmé.
Elle marchoit, traînant tous les cœurs après elle,
Et laissoit sous ses pas l'air au loin embaumé.....

C'est là, là qu'il l'aima.....

Entraîné dans la lice éclatante
Où toutes nos beautés, conduites par l'Amour,
De parure et d'attraits disputent tour à tour.

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais, 15 juillet 1721.

... 30 de c
« une fête super
« d'Averne, dan
« à Saint-Cloud,
« du pont[1].
« Il y avoit douz
« priés pour le sou

[1] Barbier, *Journal*, jui
[2] Math. Marais et la *Vi*
lieu (par Faur) disent que
tôt rendue à la maréchale
reur. C'est la fête du 30 ju
maréchale d'Estrées rendi
« La maison de Saint-Cloud
« celle qui avoit appartenu
« Bavière. » (*Journal* de Math
« Les personnes invitées à
« duc d'Orléans, M. de Vend
« prieur de France, le duc de
« et la maréchale d'Estrées
« madame de Till...
« de P...

dame d'Averne y étoit brillante, avec
dame du Deffand et une autre dame ; plu-
urs autres dames se sont excusées d'y
nir, et n'ont pas voulu prendre part à
te joie. Il y avoit beaucoup d'hommes
la cour du Régent... Souper magnifique,
nde musique.... La fête a duré une partie
la nuit.... A dix heures on illumina les
dins et tout le parc de terrines et de
npions attachés aux arbres, qui faisoient
c les cascades et les jets d'eau un effet
prenant. A minuit et un quart, on tira
feu d'artifice sur l'eau, qui fut beau et
n exécuté, malgré la petite pluie. J'ai vu
te fête. L'illumination étoit superbe, de
r tout un parc en feu. Tout Saint-Cloud,
ılogne, et le bord de l'eau de côté et
utre, Passy, Auteuil, étoient remplis de
rosses avec des flambeaux, ce qui faisoit
lus bel effet, et on voyoit de toutes parts
délices de Caprée. Il y avoit un monde
uvantable, de manière qu'hier matin

u lendemain matin. La maison fut illuminée
uatorze mille lampions, ajustés en diverses
es, pour donner plus d'éclat. On assuroit que
fête avoit coûté cent mille écus. » (*Mémoires*
nes de la Régence.)

...ater un mém...
Barbier, entraîné ...
pertes qu'il a faites a...
de madame d'Averne ...
et que sa hardiesse no...
note [1].

C'est à cette fête qu'el...
ceinturon avec des ver...
l'auteur, s'il faut en cr...
repas. Depuis *Œdipe*, Ar...
prison et par la gloire, s...
Il avait changé de nom, s'i...
pour ne pas être confondu a...
très-satirique, et son ennem...
changé de politique. Le poët...
avait jeté dans la circulation ...
mordant, mainte insolente ép...
tre le Régent et sa fille, était ...

[1] Nous prenons tou...
dans le Jou...

ses égarements. Il avait, dans la préface d'*Œdipe*, tout désavoué de ce compromettant bagage peu littéraire ; il avait solennellement brûlé ce qu'il avait adoré, et réciproquement[1]. Depuis lors, pensionné, médaillé, il s'était insinué à la cour, entre Richelieu et Brancas, ses deux amis. Il avait reconquis à force d'esprit les bonnes grâces du Régent, qui l'avait nommé en attendant mieux son ministre secrétaire d'État au département des niaiseries. Il aspirait à mieux en effet, dissimulant sous ses frivoles dehors une ambition qui n'allait à rien moins qu'à prétendre à une mission qu'il sollicitait sans en avoir l'air, en rappelant à Dubois les noms de Néricault, d'Addison et de Prior, moitié littérateurs, moitié diplomates. Rien ne lui coûtait pour arriver à son but, surtout ces petites flagorneries rimées qu'il oublia toute sa vie sur la toilette des de Prie, des Pompadour et même des Dubarry.

C'est donc à Voltaire qu'échut le frivole

[1] Les coups de bâton de Nadal et de Poisson, surtout de Beauregard, au pont de Sèvres, avaient peut-être aidé à la conversion. Dieu nous garde d'en parler sans indignation, tout au contraire de l'*ami* d'Argenson ! selon nous, et en dépit du prince de Conti, ils ne furent *ni bien reçus ni mal donnés*.

honneur, peut-être sollicité par lui, d'é
le compliment de la favorite au Régent. «
« paru des vers que l'on a mis dans la bo
« de madame d'Averne, en donnant un c
« turon au Régent. »

Voici ces vers que nous ne donnon
lecteur que comme un spécimen de la p
de Voltaire lui-même, quand il se fa
courtisan :

Pour la mère des Amours
Les Grâces autrefois firent une ceinture,
Un certain charme étoit caché dans sa tissure :
Avec ce talisman la déesse étoit sûre
De se faire aimer toujours.
De la même manufacture
Sortit un ceinturon pour l'amant de Vénus.
Mars en sentit d'abord mille effets inconnus.
Vénus, qui fit le don, ne se vit pas trompée.
Aussi, depuis ce temps le sexe est pour l'épée.
Les Grâces, qui pour vous travaillent de leur mie
Ont fait un ceinturon sur le même modèle.
Que ne puis-je obtenir des dieux
La ceinture qui rend si belle [1],
Pour l'être toujours à vos yeux !

Mais voici le revers de la médaille.

« Malgré cet empressement du pu
« pour voir cette fête, il n'y avoit perso

[1] Le texte du *Recueil* Maurepas porte *fidèle*.
langue aura *fourché* à madame d'Averne, comm
va voir.

« qui n'en fût indigné, et chacun auroit
« moins plaint ses pas, à ce que l'on disoit
« hautement, si le tonnerre avoit voulu s'en
« mêler.

« Effectivement, rien de plus contraire à la
« religion que de faire ainsi triompher l'a-
« dultère et le vice publiquement, contraire
« aussi à l'humanité de faire des fêtes dans
« un temps où tout le monde est ruiné, où
« personne n'a un sol, cela s'entend pour le
« général. Le roi de la fête ne s'est attiré que
« des malédictions, même par les gens de sa
« maison[1]. »

[1] *Journal* de Barbier, t. I, p. 144. — Voici, d'abord en prose et puis en vers, une idée de ces quolibets et de ces malédictions :

« La pluie fit que le feu d'artifice ne réussit pas.
« Cependant le spectacle fut fort beau ; c'étaient les
« noces de Thétis et de Pélée qu'on célébrait ce
« jour-là. A chaque fusée qui partait, les specta-
« teurs s'écriaient : *Voilà une action des Indes qui*
« *part*. On dit aussi que chaque lampion devait être
« allumé avec un billet de banque. » *Melanges* de
Boisjourdain, t. I, p. 208.)

Voici maintenant des vers :

Chez les Caligula, chez les Trimalcions,
Avec soin on cachoit les forfaits et les crimes.
Philippe plus hardi, suivant d'autres maximes,
Fait briller pour les siens dix mille lampions

Le sag
aussi au
celles du
que le Ré
croyant l'ét
faire à un au
de son trion

Ce tiers e
queur n'a p
existence, n
au lecteur, m
pourrait se va
sissable Riche
pourrait de no
évolutions pres
des ruelles, type
que à part, qui,
présentant comp

C'est lui, toujo
Richelieu, de plu
reux dans cette g
déclarée au Réger
bran, madame de
verne, la petite Én

On faisait dire aussi

Je n'aime rien
Après ma décès

èra, devaient tour à tour être les con-

uisque nous sommes parvenu à l'at-
lans sa voltige conquérante, dans son
ndage triomphal, arrêtons-le, cet in-
e preneur de cœurs, et qu'il pose un
t devant nous, ce joueur insolent qui
toujours son adversaire au jeu de l'a-
et qui semblait y avoir pris plus par-
ement le duc d'Orléans pour victime,
fflant coup sur coup ses plus belles
[1]. Heureux temps peut-être que celui
aines politiques avaient tant d'esprit,
conspirateur se vengeait de la Bastille
vant ses maîtresses au prince qui l'y
it mettre, et où le prince, à son tour,
ssait que d'un bon mot ce double défi
son indulgence !

s-Armand-François Duplessis, duc de
eu, était né le 13 mars 1696, et avait,
séquent, à l'époque où nous le voyons
ter du côté de madame d'Averne, un
s de vingt-cinq ans. Rien ne lui man-
e ce qui peut rendre les femmes folles

ns les *Mémoires* de Richelieu (par Soula-
I, p. 245, la façon insolente dont il lui ravit
.

d'un homme ; car pour les maîtresses de Richelieu, assurées d'avance de l'infidélité, condamnées dès les premiers jours à la honte d'un partage souvent inégal, et s'y résignant, que dis-je ! s'y prêtant aveuglément, toujours assez heureuses enfin d'un peu de cet homme qui ne se donna jamais tout entier, ce serait trop peu dire que de dire amoureuses.

Une figure agréable, qui promettait plus qu'elle ne donnait, de même que son cœur : des yeux brillant d'une audace qui n'attendait jamais la victoire, une bouche faite pour le mensonge et le baiser, une démarche souple, ailée, quelque chose de ce double charme de l'oiseau et du serpent ; un tempérament de fer, soigneusement entretenu par toute la science de l'égoïsme ; une soif inextinguible d'aventures ; un aplomb imperturbable et souriant, incapable des blasphèmes de don Juan, mais tout prêt à saluer gaiement la foudre et à crier à Dieu, comme il devait faire plus tard aux Anglais, à Fontenoy : Tirez le premier ; le talent inné de traiter sans trop leur déplaire les hommes aussi lestement que les femmes : une grande fortune préservée, par de prévoyantes substitutions, des prodigalités paternelles ; un

grand nom, qu'on était agréablement surpris de ne plus trouver que charmant; le rang de duc et pair, le titre d'académicien, trois séjours à la Bastille, des duels brillants, l'amitié de Voltaire; — tels étaient les prestiges divers, les séductions variées, ou plutôt, de quelque côté qu'on le prît, tel était l'universel attrait de cet homme adorable et insensible, méprisable et charmant, de cet enfant gâté de la nature, qui fut l'enfant gâté de tout le monde, même de l'histoire.

Telles étaient les armes offensives et défensives avec lesquelles il se présentait dans la vie, ce privilégié, ce favori, né à propos d'une distraction du Dieu terrible, d'un sourire du Créateur. Chef-d'œuvre ébauché qui n'eut pas le temps d'être complet, sorte de jouet à figure d'homme, où l'on avait oublié le cœur, Richelieu réunit toutes les grâces sans force, tous les mérites sans honneur, tous les courages sans vertu. Doué du talent de plaire, ce fut là tout son génie; il plut, ce fut là toute sa gloire. Il portait avec lui son propre châtiment: condamné à être aimable, il ne réussit jamais à être grand. En dépit de toute son ambition, il ne fit que du bruit. Dans la comédie politique, il ne joua jamais que les

firent toute son habileté. Se
ne se dissimulait point qu'o
lui, non à l'homme de l
l'homme de cour, non au n
à l'alcôviste. C'est ainsi qu'
efforts, des *Lettres* de madai
des *Mémoires* de Voltaire, en
pagne de Hanovre et de la pı
ne fut jamais que le ministr
Louis XV et le secrétaire d
tement du Parc-aux-Cerfs
parlant, au-dessous même
un milord Colifichet subli
mortel[1].

1 « On verra un homme assez si
« jours cherché à faire du bruit, c
« être illustre; qui, employé dans
« à la tête des armées, n'a jamais
« un homme d'État, mais comme

Mais revenons au Richelieu de vingt-cinq ans.

Presque enfant, il avait appris avec madame la duchesse de Bourgogne, qui ne lui donna guère autre chose qu'un peu d'expérience, le faible du cœur des femmes. A peine adolescent, il mit en pratique ses fallacieuses théories, méditées à la Bastille. On le vit mettre à toutes les serrures cette clef infaillible, essayée sur une future reine de France, et qui servit depuis pour lui ouvrir le cœur de tant de princesses, de tant de duchesses, de tant de bourgeoises.

Madame d'Averne pouvait-elle résister un seul moment à celui qui se glorifiait de tant de gracieuses dépouilles, à celui qui, dans sa cassette, avait à côté du pistolet dont madame de Nesle s'était servie pour se battre en duel contre madame de Polignac, des lettres de la duchesse de Villeroy, de la duchesse de Duras, de la maréchale de Villars, de la princesse de Soubise, de madame de Parabère, de madame de Sabran, de madame de Guesbriant, de mademoiselle de Charolais, de mademoiselle de Valois, fille du Régent, et de tant d'autres? Pou-

toute cette diplomatie d'oreiller, *V.* les *Mémoires* de Maurepas, t. IV, p. 5.

retrouvée, dit-on, leur
symbole ?

Madame d'Averne n'
ment. Elle fut cloîtrée
mais pas pour longtem
seulement devant l'ama
tre.

Pauvre Régent! cette
que vous croyiez donne
et à madame d'Averne,
réalité à Richelieu, à c
ment acharné à sa rev
Vous aviez ce qu'il falla
ber dix têtes, s'il en eû
venge en vous jouant c
vous percer cent fois
aviez un.

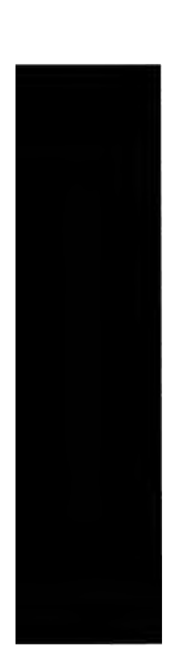
Pas de maîtresse qu'i

offrir à Richelieu, il ne s'en sert que pour triompher d'une autre. Vous avez éclairé de dix mille lampions son infidélité. Vous célébriez votre avénement, et il se trouve que c'est votre chute que vous solennisez. A l'ombre des bosquets où le vent, son complice, a soufflé les indiscrètes girandoles comme à la lueur des flambeaux du bal, ce n'est pas vous qu'il cherche pour vous dire merci et vous serrer la main ; il vous fuit, au contraire, vous et votre joie importune, et vos importunes caresses ; celle qu'il cherche, c'est madame de Mouchy ; celle qu'il cherche derrière madame de Mouchy, c'est la duchesse de Berry elle-même [1].

Mais écoutons le frivole historien de ce frivole héros :

« Incapable d'être retenu par aucun lien,
« il faisoit consister son plaisir dans le nom-
« bre de ses maîtresses, et mettoit sa gloire à

[1] La *Vie privée du maréchal de Richelieu* (par Faur), confond souvent les lieux, les personnes et même les dates, et ne met guère plus d'ordre dans les affaires de cœur de Richelieu, que Richelieu n'y en mettait lui-même. Nous avons cherché, au contraire, à assujettir à la chronologie cette série d'infidélités. Y avons-nous réussi ? Bien fol est qui s'y fie !



« proportionné. Elle r
« train, mais malgré
« elle s'efforça d'envir
« lieu, elle ne put l'en
« En vain madame
« prétexte d'une fête q
« la maréchale d'Estr
« donné une à Issy, p
« dèle. Elle l'invita[1] à

1 Voici le billet qu'elle
gager à venir à Saint-Clo
partie autographe des *Mém*
« Je trouvai en rentrant
« madame d'Averne.... Il é
« Quoique vous ne mérit
« vous ; quoique vous soye
« lequel une femme puis
« veux bien vous prouver
« celles qui ne peuvent s
« vous. Je donne demain

« Cloud, où l'illumination la plus brillante,
« le bal le mieux choisi, un feu d'artifice sur
« lendemain chez madame d'Averne, et elle fut très-
« satisfaite..... Il me fit l'honneur de me dire (le
« Régent) qu'on ne me voyoit plus au Luxembourg.
« Il ajouta que le lendemain il soupoit chez ma-
« dame la duchesse de Berry, et je vis bien que
« c'étoit un ordre de m'y rendre. »

Les éditeurs de la *Vie privée du maréchal de Richelieu* ont inséré à la fin du tome Ier des lettres de madame d'Averne, sur lesquelles nous voudrions pouvoir revenir, parce qu'après un minutieux examen, il nous a paru possible qu'elles fussent authentiques. Dans une d'elles, madame d'Averne pénètre d'un trait de lumière le cœur de Richelieu, et lui reproche assez crûment le vrai motif de l'amour qu'il a feint pour elle. Elle ne s'était pas trompée, d'après Richelieu lui-même, qui déclare « ne l'avoir eue que « pour le plaisir de faire le Régent .... » Remplacez le dernier mot de la phrase par le titre d'un roman de M. Paul de Kock.

Voici une lettre inédite de madame d'Averne :

« Ie souhaitte que tout ce que m'a dit votre am-
« bassadeur pour vôtre justification soit vrai, la
« façon dont vous en userez pour moy me le prou-
« vera beaucoup myeux que ces discours. Ie ne sçai
« quand ie pourroi vous voir, mais le plus tôt pos-
« sible sera le plus sur pour dissiper mes soupsons.
« Ie vous demande en grâce de ne me point trom-
« per. Ie sçai par expérience qu'on n'est pas maître
« de son cœur, puisque ie vous ai donné le mien. »
(Biblioth. de Rouen, *fonds Leber*.)



« d'Estrées ce qu'elle en a
« l'intention étoit pour l
« pouvoit s'empêcher d'ai
« péroit célébrer le retour
« Richelieu promit beau
« en héros de la fête, et l
« à madame d'Averne,
« moyens de plaire à ma
« dame d'honneur de ma
« de Berry. Elle étoit très
« et il espéroit qu'elle ne
« temps cruelle[1]. »

Et savez-vous comment
résistible Richelieu qu'on
sant?

Madame d'Averne le p
de l'adorer et en se conten
écrire de temps en temp
fournissant, en collaborati

qu'il fit lorsqu'il surprit le secret de son sort. Cet homme qui lui portait malheur, ce Richelieu qui jouait avec lui à la paume le jour qu'il faillit s'y crever l'œil, ce Richelieu qui lui barrait toujours le chemin dans ses intrigues, et qu'il coudoyait sans cesse dans ses amours, ce *satané* Richelieu enfin ! pour toute vengeance, il l'invitait à souper[1].

[1] Cette admirable indulgence du Régent méritait mieux que les quelques lignes indifférentes où Richelieu en convient, sans trouver le temps de la louer : « Je m'étois *amusé*, dit-il, à faire la cour aux « femmes qu'il avoit, et ce n'étoit pas la première « fois que son rival fut heureux. Ce prince n'étoit « pas jaloux ; il me rencontroit toujours sur ses pas, « et quelquefois en avoit un peu d'humeur, quand « il se trouvoit supplanté ; mais elle ne duroit pas. »

Madame le détestait cordialement, de son propre aveu. Ennemie jurée des mésalliances ou du moins des dérogeances, elle haïssait en lui l'homme assez audacieux pour avoir aspiré à la main de mademoiselle de Charolais, et l'homme bien plus audacieux encore qui avait corrompu la trop précoce jeunesse de mademoiselle de Valois. Elle le trouvait toujours mêlé aux ennemis de son fils, et conspirant avec eux. Elle lui en voulait surtout de ce je ne sais quoi qui la charmait elle-même, de cet attrait irrésistible qui le rendait inviolable, même au prince outragé qui avait à venger la triple insulte faite en lui au gouvernant, au père, à l'amant, et qui épargnait en

... la fois le sédi
Elle voyait comme u
impunité dont il fais
mandait son fils qui, p
tremblait à la seule i
belle tête. Elle s'indig
dépouillant la double p
sollicitaient hautement p
« avaient, avaient eu ou
comme l'Amour lui-même
entier. Elle s'indignait
Charolais surtout, qui perda
croire seule maîtresse du
se promenant pendant ce te
« terrasse de la Bastille, fr
« dames de la cour se tenant c
« cette belle image. » (*Corresp*
mai 1718, t. II. p. 112.) Elle le t
l'app[illegible]ntiers « *petit crapau*
« dr[illegible] et [illegible]tron. » Voici le po
en [illegible] : « Il est impertinent, i
« il [illegible] mal de toutes ses
« ni en [illegible] en
« comm[illegible]

cret, qui faisait ainsi de Richelieu la coqueluche des femmes et des maris eux-mêmes, et qui rendait, s'il eut quelques ennemis, leur haine muette et leur vengeance impossible? Quel était donc ce magnétique attrait, ce charme irrésistible qui lui permettait de perdre une femme d'un sourire et de conquérir tout ce qu'il daignait regarder? Était-il donc si beau, après tout, cet homme dont les yeux fascinateurs étaient plus dangereux pour les coquettes de son temps que le miroir pour

« fort jolie taille et de beaux cheveux, le visage « ovale et des yeux très-brillants; mais tout dans sa « figure indique le drôle; il est gracieux et ne « manque pas d'esprit, mais il est d'une insolence « rare; c'est le pire des enfants gâtés. » *Ibid.*, 27 avril 1719, t. II, p. 101.) On sent déjà la restriction, et comme un commencement de pardon. Elle ne veut pas cependant, cette vindicative douairière, que madame de Neslé et madame de Polignac se soient battues pour lui au bois de Boulogne; elle fait honneur au prince de Soubise de cette rencontre. (*Ibid.*, 30 avril 1719, t. II, p. 103.)

Mathieu Marais, lui, est sous le charme : « Le 6 « mars 1721, le duc de Richelieu, âgé de vingt-cinq « ans, entra au Parlement. Il avoit tout son habit, le « manteau et les chausses d'une étoffe d'or très-ri- « che, et qui coûtoit deux cent soixante francs « l'aune. Il ressembloit à l'Amour. » (*Journal* de Math. Marais, 6 mars 1721.)

...ait, con
son domaine, la séduc
lence sa mission? Il c
dant cette beauté trou
qu'elle n'éblouit pas. 1
traire avec une brut
Était-il donc si éloquen
cependant à l'Académie
des auteurs de son disco
phe seule lui appartient.
homme dont une femm
vrai, et d'ailleurs peu se
beauté, et dont Roy, Fo
faisaient le talent, ne trou
cruelles, ni critiques, ni ju
bonheur enfin ne fut-il jam
son audace, mais impertu
comme elle?

Je vais vous le dire.

Bourgogne ; cette formule pour paraître
jours beau, jeune, adoré, sinon pour l'être
llement, je vais vous les révéler pour la
nte et la punition de l'époque qui s'y laissa
ndre.

Vil mirari, ne douter de rien, telle était la
ise de ces héros de boudoir, dont la vie
comme l'épopée de la fatuité. Ne douter
rien, non dans le sens philosophique de
pression chère au sage, mais dans le sens
ique. Voulez-vous savoir pourquoi ils fai-
nt si beau chemin dans le monde, tous
beaux cadets de Gascogne qui bravaient
oi Louis XIV lui-même dans son pouvoir
lans ses amours ? Ils ne doutaient de rien.
ızun brutalisait Mademoiselle, l'héroïne
énérée de la Fronde, cette illustre virago
avait commencé par défier l'Amour, et
finissait par le servir à genoux. Riom
talisait la fougueuse duchesse de Berry,
ır continuer la tradition. Richelieu, lui,
n battait aucune, mais il les compromet-
toutes. Lui aussi il ne doutait de rien, et
là pourquoi il triomphait. Il était indiscret
système, bavard par calcul, et voilà pour-
i tous les jours quelque noble malheu-
se, prise de ce vertige qui s'empare de

sion, mais par ivresse d'orgu
perdit, *pour être perdue par l*
dire. Ce fut comme une én
dale, comme une joute d'im
première fois on rougit de la
n'encouragea que trop cett
et dépravée. Il avait le gra
temps, le plus corrompu
jamais. Il en usa largement
voulez-vous savoir pourquo
toutes les femmes? c'est
toutes[1].

[1] Souvenons-nous que nous
XVIIIe siècle, à une époque do
âprement dépeintes dans ces q
doniques, que Chamfort a tra
griffe, avec le fiel de son expéri
« M. du Buc disoit que les
« criées qu'il n'y a même plus d
« fortunes. »

D'août 1721 à janvier 1722, nous trouvons peu de faits à noter dans la vie intime de la cour du Régent. Les choses s'y passent comme à l'ordinaire. Madame d'Averne s'y ennuie de plus en plus avec son amant[1]. Le

« nête, afin que les femmes ne le rebutent pas. »

Quant à la formule de Richelieu, elle finit par devenir une sorte d'axiome, et, après avoir servi à l'amour, elle se trouva encore bonne en politique. Madame de Montmorin disait à son fils : « Vous « entrez dans le monde, je n'ai qu'un conseil à vous « donner : soyez amoureux de toutes les femmes. »

C'est ce qu'avait fait Richelieu, et il n'eut point à exprimer le regret de ce roué naïf « qui faisoit « profession d'estimer beaucoup les femmes; » on lui demandait s'il en avait eu beaucoup; il répondit : « *Pas autant que si je les méprisois.* »

[1] Madame d'Averne n'avait plus grand'chose à désirer. Elle avait à Saint-Cloud la maison de l'électeur de Bavière. « Elle avoit eu de plus la précaution de « se faire assurer un fonds de 22,000 livres de rente « avec une maison à Paris, rue de Richelieu, vis-à- « vis la rue Saint-Marc, que le comte de Regnold, « colonel suisse, tenoit à loyer et qu'il fut obligé de « lui céder. Elle avoit une autre maison en la même « rue de Richelieu, proche la fontaine, qui appar- « tenoit à la dame Alain. Elle se fit aussi donner des « habillements superbes et, entre autres, une robe « longue enrichie de boutons de diamants estimés « seuls 100,000 francs. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, t. IV, p. 1837 et 1838.)

losophie de l'épuisement, q
façon toujours originale et

Son fils, M. le duc de Ch
malade d'une maladie qui
celle qui le menace [1] et d
d'une manière assez étrang
et les accidents. On attribu
que raison, l'alitement du
voluptueux dont la Quinaul
gereux besoin. Le Régent r
fils d'une conduite copiée
morale est digne de lui : «]
« pas de fer, lui dit-il, il se

Voilà toute la leçon.

Et il ne se ménage guère l

[1] « M. le duc de Chartres est t
« grosse fièvre..... Saigné plusie
« pied : émétique ; abcès vidé pa

nant pas plus son argent que sa santé, et son
sprit que l'un et l'autre.

En février 1722, le duc de Chartres qui se
nt déjà devenir dévot, renvoie sa maîtresse,
: même assez mesquinement, avec mille pis-
oles dans la main et un brevet de mille écus
e pension.

Le Régent, lui, se reprend par moment à
imer encore, à courir les aventures du
œur, à offrir en sacrifice à celle qui pense
oujours en secret à Richelieu un dernier
egain de jeunesse et de gaieté. Mais on sent
éjà le ver rongeur au fond de cette joie, et
e ver rongeur c'est l'ennui, le pire ennui de
ous, celui du blasé. Oui, tous ces lazzi de
lus en plus laborieux, de plus en plus com-
nuns, ne sont qu'une hypocrisie d'esprit.
Décidément cet homme charmant est en déca-
ence ; il manque ses mots, ses épigrammes
ont long feu. Il s'étourdit encore, mais de-
nain il verra la brutale vérité se dresser
evant lui ; il ne s'amuse plus, hélas ! et il
'amuse plus les autres. Tout le monde s'en
perçoit, on se le montre d'un œil étonné, on
arle bas alors qu'il est passé. On ne compte
éjà plus ses lapsus. Le Régent baisse, dit
Broglie à Biron, et Biron répète à Broglie : le

ble tourmenté d'un press
plexie. C'est votre œil qui se
plus entrevoir que rareme
nière étincelle d'une intellig
C'est votre bras inerte qui n
du commandement ou la grâ
resse ; vos joues ne s'épanou
s'empourprent, le sang ne
il les enflamme. Et le doct
suit d'un air inquiet, tout
sa lancette. Allons, monsei
temps encore, mais tout just
vous ; car la mort va passe
ait de quoi vous bénir et q
vous perdant.

Mais bah ! c'est bien à la F
le Régent. Aux éloquentes a
pièce de vers qui courut vers
qui semble animée d'une sor

Ecoutez, écoutez ces vers haletants qui
emblent sonner le glas de la divine ven-
eance :

Si tu veux fléchir ma justice,
Et que j'exauce tes désirs,
Impie, abandonne le vice,
Quitte les criminels plaisirs.—*Nunc*

Mon peuple, sous ta main coupable,
Languit, gémit amèrement,
Quoique la misère l'accable
Sans espoir de soulagement.—*Dimittis*

Je t'ai mis en main la puissance,
Étoit-ce pour en abuser
Et pour opprimer l'innocence?
Le maître doit-il écraser?—*Servum*

Je t'ai donné ma loi pour guide,
Tu l'as transgressée en tout point.
Par ton avarice sordide
Tu ravis un bien qui n'est point.—*Tuum*

Si tu veux toucher ma clémence,
Travaille à te sanctifier ;
On n'évite point ma vengeance
En se contentant de crier.—*Domine*

. . . .

Ta détestable politique
N'écoute ni droit ni raison,
Tu pilles palais et boutique;
Nul n'est dans sa propre maison.—*In pace*

Ton nom, fameux par tes rapines,
Vole au delà de l'Océan,
Et les princes des cours voisines
Te detestent comme un tyran.—*Quia viderunt*

Suivant la chaleur de ta bile,
Tu maltraites tous les sénats.
Dans Paris et dans chaque ville
Les magistrats ne sont-ils pas ?—*Oculi mei*

Tu ressentiras la misère,
Avant qu'on ait vu le soleil
Parcourir trois fois l'hémisphère,
Si tu ne suis pas un conseil.—*Salutare*

Par la splendeur de la couronne
En vain tes yeux sont éblouis;
Ne crois pas que je te la donne,
Je prétends conserver Louis.—*Tuum*

. . . .

Pour toi, règle ta conscience,
Travaille à réparer le tort
Que tu as fait à la France :
Pour cela je te laisse encor.—*Lumen*

Profite du temps qui te reste;
Si je diffère à te punir,
Ton sort en sera plus funeste
Lorsque je te ferai venir.—*Ad revelationem*

Les débauches, les adultères
Et les autres débordements
Qui font tes plaisirs ordinaires,
Excitent les gémissements.—*Gentium*

Si tu ne brises tôt les chaînes
Dont tes crimes chargent ton cœur,
Je t'infligerai mille peines,
Qui satisferont la fureur.—*Plebis tuæ*

Je suis le maître de ta vie.
Mon pouvoir n'est point limité;
Redoute donc le sort impie
Qui tenoit en captivité.—*Israel.*

Et, pendant que retentissait autour de lui, sans parvenir à pénétrer dans son cœur assourdi par les passions, cette voix menaçante, le duc d'Orléans s'occupait d'une innovation récente de la toilette des femmes et la critiquait dans des termes à peine compatibles avec la liberté de la note où nous les rejetons[1].

Enfin une sinistre nouvelle circule à la cour et à la ville. Le Régent est malade ! On commence à l'aimer dès qu'il n'est plus temps. On le désire maintenant de crainte d'avoir à le regretter. On ne s'aperçoit plus que de ses qualités, et l'on ne songe plus qu'aux défauts du duc de Bourbon, son successeur probable et redouté.

Hier encore, tout Paris se pressait sur la place et dans les cours du Palais-Royal, magiquement illuminé. Mais c'était avec des

1 « Depuis quelques jours, on s'est plaint des ro-
« bes abattues des femmes qu'elles portent partout,
« et jusque dans les églises. Le Régent a répondu
« qu'il ne feroit jamais aucun changement sur cela,
« qu'il avoit toujours troussé les femmes, et qu'il ne
« vouloit pas que, sous sa régence, on dît qu'il les
« avoit fait se trousser elles-mêmes. Il tourne tout
« en raillerie et vient à bout de tout. » (*Journal* de Math. Marais, 22 février 1722.)

bant en pluie d'étoiles, ces
ces étincelantes devises,
grandioses, ils admiraient t
maudissant, partagés entre
leurs rancunes. Les poëtere
la foule partageaient et irri
position stupide, cette révol
peuple charmé et furieux de l
couplets petillaient çà et là c
comme les fusées au ciel : «
« peinture au fond de la pla
« le foudroiement des Titans
« fait cette satire :

> La foudre qui confond les orgueil
> Dont Philippe aujourd'hui nous r
> Doit nous graver dans la m
> Qu'on ne peut assez tôt écraser le

Vaines clameurs ! vaines m

ques, ces colonnes, toute cette capricieuse
t frêle architecture, aujourd'hui informe et
ouillée, hier si éblouissante. Tout l'étince-
ınt échafaudage de cette nuit féerique, toute
ette poétique fantasmagorie, tout cela tombe
ièce à pièce, sous le marteau brutal du ta-
issier, et la boue étouffe le reste de ce chef-
'œuvre de la perspective, de ce miracle de
ı lumière. Eh bien! ce même peuple qui
ier maudissait son tyran, il vient rede-
ıander le plus prodigue, mais au fond le
ıeilleur des pères, il abjure hautement ses
éditieux blasphèmes, qui hier n'étaient pas
u courage, mais qui seraient aujourd'hui
ne lâcheté. Hier il était prêt à se ruer sur
es flambeaux et sur les soleils, et à porter
incendie dans ce palais qui semblait le défier
e tant de flammes, aujourd'hui il voudrait
ıire du lit de Philippe mourant, porté sur
es bras, une sorte de trône triomphal.

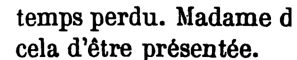
Et cependant, ce n'est pas pour lui, pour
e sauver ou seulement pour lui plaire que le
égent a exposé sa vie. Écoutez, il n'est pas
e grand prince pour son valet de chambre.
h bien ! demandez au valet de chambre du
uc d'Orléans[1] la cause de sa maladie.

[1] Ou à Marais, qui n'est guère moins bien informé :

« on s'en prend aux m
« saigné. Bien des gens
« parlent de la Régence
« fait des assemblées se
« on fera le roi majeur
« jour, le cas arrivant d
« Le duc de Chartres n'a
« on craint la dureté de
Le 24 mars, toujours
« M. le Régent n'a poin
« d'Ossonne), il est malad
« Il a été saigné deux fois
« c'est quelque chose, les
« Le Régent est tombé mal
« échauffé à son feu du Palais-
« sent avec sa maitresse... Il s
« arrivoit souvent, purgé et e
même chroniqueur témoigne à
l'anxiété universelle peu dési
« On est obligé de prier pour

ais, lui-même, perd courage; les
esses aussi: « La maladie du Régent
bruit parmi les maîtresses. On dit que
actions de madame d'Averne bais-
, et que celles de madame de Prie
ssent[1]. »
s le Régent ne devait pas mourir ainsi.
fin n'eût été que triste, il devait avoir
in horrible. La mort naturelle n'est
e leçon. La mort subite est une ven-
e. C'est subitement que devait mourir
pe d'Orléans, d'un coup de foudre de
lexie. Mais n'anticipons pas sur la mo-
de cette histoire destinée à finir comme
ame.
27, le Régent va mieux. « Il a dormi, »
ngé, il a ri, et les mauvaises langues
que l'avenir pour se dédommager.
e copartageant futur de cette succes-
etardée en appelle de son désappointe-
à la médecine et à ses plus fâcheux pro-
s. « Le mal vient de loin, » dit-on; les
rlent « d'une hydropisie de poitrine, »
es affirment « qu'il est menacé d'un
me. » Seul « Chirac, qui est un bon

rnal de Math. Marais, 23 mars. 1722.



temps perdu. Madame d
cela d'être présentée.

« On est venu de tous
« roi qui doit partir den
« Le Parlement, toute la
« été. On lui a présenté

« Madame la duchesse
« la duchesse de La Fert
« de Rambure, nouvelle
« le neveu du premier
« troisième est madame
« du Régent ; mais on r
« ment cela s'étoit fait. E
« sailles, et avoir mên
« Louvre. C'est pour fair

[1] *Journal* de Math. Marais,

[2] C'est ce même Rambure
cipal acteur de la fameuse
allait déshonorer Versailles.

ie, qui y loge de droit, son mari étant
socié à l'éducation du roi. La corruption
la cour est si grande qu'on y fait toutes
rtes de scandales sans attention [1]. »
le duc d'Orléans n'avait présenté ma-
e d'Averne que pour avoir le droit de la
er à Versailles. Madame d'Averne ne
t à aller à Versailles que pour y jouir du
de madame de Prie, qui voulait être
e dans le vice à avoir les priviléges de la
ı. Le roi seul était heureux de respirer
rand air de Versailles qui lui soufflait à
is l'ambition et la santé. Le Régent se
gnait au contraire de cette grandeur im-
une qui l'enchaînait à la personne du
Il était à cette terrible période des vies
ompues où l'on ne tient plus au vice que
habitude, cette dernière et inébranlable
ne. Le cardinal Dubois, qui avait l'ins-
, sinon le génie des devoirs du gouver-
ent, forçait son maître, toujours son
e, à accepter cette servitude d'honneur,
s l'espoir secret de l'en dégoûter, et de
aire substituer.

Le roi a un goût tout particulier pour

[1] *ournal* de Math. Marais, 14 juin 1722.



« le samedi matin. Mada
« jours des voyages, et
« sailles, où il n'y a ni s
« où on est si fort en
« tromper son amant [1].
Et jugez de la contrai
ment Richelieu qui ven
pour la favorite. C'est se
que que Marais le fait er
« soupçonne, dit-il, le
« ravir au Régent les fave
Ceci est de juin 1722 (1
Dès le 31 juillet, Matl
avec indignation les orgi
bosquets où était passé l
« en débauche ouverte
« personne à la tête qui
« courtisans et les dames
« maîtresses publiques

plus la cour de ce grand Roi qui, d'un regard, arrêtoit les plus libertins. Et on y voit régner tous les vices sous un roi mineur qui n'a point encore d'autorité. »

Tout cela finit par un si cynique éclat[1] que . dépravation du temps elle-même en baissa s yeux. Madame de Retz, digne fille d'une ıdigne mère, le marquis d'Alincourt, le eune Boufflers, M. de Mesme furent exilés, t on donna à Boufflers, qui était déjà marié, ın gouverneur comme à un enfant; quant à Rambure, la Bastille lui fut assignée comme ieu de retraite.

Cependant le moment du sacre approchait. ı cette heure solennelle qui devait consacrer ;on innocence et sa loyauté, et où le *Te Deum* le Reims devait le venger de tant d'accusaions et de tant de calomnies, le Régent se ;entit-il régénéré, purifié par une sorte de ;râce? Les excès dont il avait été le témoin t peut-être l'exemple le firent-ils rentrer en ui-même? Les larmes de la pieuse maréchale

1 Voir sur cette ignoble affaire, le *Recueil* Maure›as (1722); les *Mémoires* de Richelieu, t. III, p. 318; a *Correspond.* de Madame, t. II, p. 374-375; le *Journal* le Barbier, t. I, p. 227, et celui de Math. Marais, lans la *Revue rétrospective*, t. VIII, p. 221-222.



mère et de Saint-S
toujours est-il que d
permis de suivre le
conscience réveillée.
ses scrupules de gou
roi une sorte de secc
des maîtresses baiss
sèrent. Il les avait f
souvenirs et des trad
les, il s'en débarrass
prévoyante ambitio
plus complète encor
les lui-même, ne ta

C'est vers ce mom
sant pour le moral
transformation dou
Saint-Simon nous o
relée, sous une ap

[e trouvai un homme occupé, distrait, i me faisoit répéter, lui, qui étoit au fait ınt qu'on eût achevé, etc.... Cette dis- ction et ce sérieux me donnèrent lieu, bout de quelque temps, de lui en de- nder la cause. Il balbutia, il hésita, et ne xpliqua point. Je me mis à sourire et à demander s'il étoit quelque chose de ce on m'avoit dit tout bas, qu'il pensoit à :e un premier ministre et à choisir le car- al Dubois..... Il prit un air plus serein plus libre, et me dit qu'il étoit vrai que :ardinal Dubois en mouroit d'envie, que ır lui, il étoit las des affaires et de la con- inte où il étoit à Versailles d'y passer tous soirs à ne savoir que devenir ; que du ins il se délassoit à Paris par des soupers :es dont il trouvoit la compagnie sous nain, quand il vouloit quitter le travail au sortir de sa petite loge de l'Opéra..... me mis à rire, en l'assurant que je trou- s cette raison tout à fait solide, et qu'il avoit pas à y répliquer. Il vit bien que ne moquois, et me dit que je ne sentois la fatigue de ses journées, ni le vide sque aussi accablant de ses soirées, et il n'y avoit qu'un ennui horrible chez

moment, comme le ma
pentir.

Le rude duc et pair
chise, lui débite alors
lée, » pour parler com
par la tournure même de
viner la chevaleresque h
inflexibilité :

« Aussitôt que je l'eus
« tout cela étoit vrai et
« core : c'étoit, ajouta-t-il
« besoin de femmes, et qu
« plus rien, même le dég

C'était donner beau jeu
tère, au mordant apôtre
mence, sûr d'être écouté,
mon, si bien fait pour pré
du dégoût dans le repentir

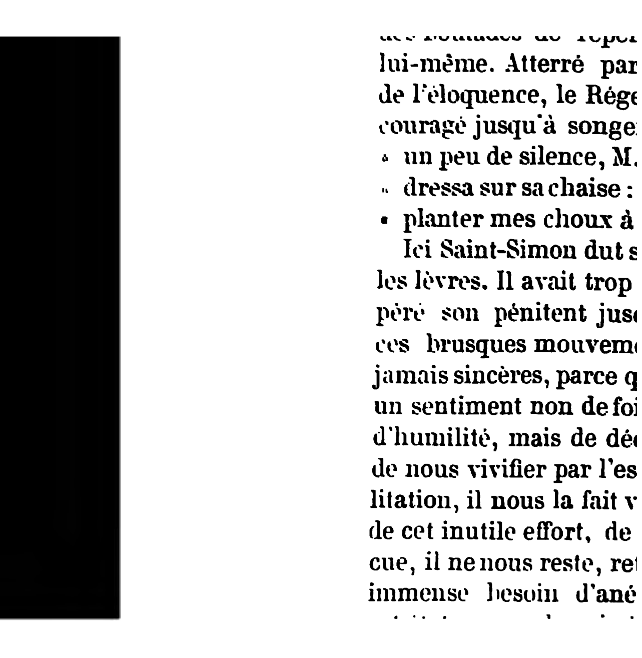
« Mais, Monsieur, m'écri

de votre goût ni de votre ressort que
avez usé ? Mais à quoi sert tant d'esprit
xpérience? A quoi vous servent jusqu'à
ens qui, las de vous perdre, vous font
ré eux sentir la raison ? Mais avec ce
ût du vin et cette mort à Vénus, quel
ir vous peut attacher à ces soirées et à
oupers, sinon du bruit et des gueulées
eroient boucher toutes autres oreilles
les vôtres, ce qui, plaisir d'idées et de
ières, est un plaisir que le vent em-
aussitôt, et qui n'est plus que le dé-
able partage d'un vieux débauché qui
peut plus, qui soutient son anéantis-
ent par les misérables souvenirs que
illent les ordures qu'il écoute [1] ? »

it là la façon à Saint-Simon de faire
r. Aussi est-il facile de croire qu'avec
eils arguments il ne devint jamais
r ministre. Il n'eut jamais d'autre
uille que celui de la vérité, le plus
e tous. Et plus honnête encore qu'am-
, il dut se contenter d'une estime que
ent ne put pas lui refuser.

me tous les reproches exagérés, cette

[1] *moires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 361 à 371.



lui-même. Atterré par
de l'éloquence, le Rége
couragé jusqu'à songe
« un peu de silence, M.
« dressa sur sa chaise :
« planter mes choux à

Ici Saint-Simon dut s
les lèvres. Il avait trop
péré son pénitent jus
ces brusques mouvem
jamais sincères, parce q
un sentiment non de foi
d'humilité, mais de dé
de nous vivifier par l'es
litation, il nous la fait v
de cet inutile effort, de
cue, il ne nous reste, re
immense besoin d'ané

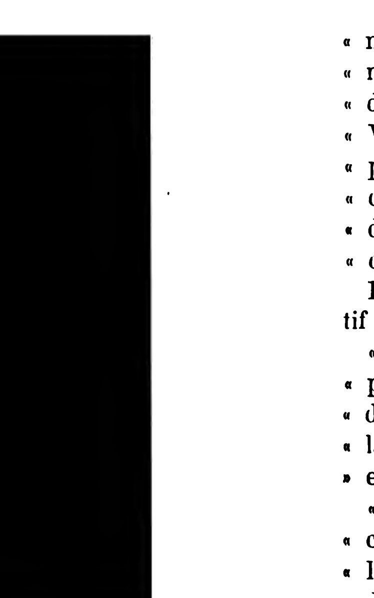
poir. La réaction se fait, le ressort abat-
relève. Pour revivre complètement, que
l? une inconséquence. Or, rien ne coû-
toins au Régent qu'une inconséquence.
inmoins ce discours de Saint-Simon ne
s tout à fait inutile. L'arme trop chargée
véhément moraliste n'avait pas tout à
ité son homme. Le coup était passé au-
s de la tête de Philippe d'Orléans, mais
ues plombs épars avaient porté autour
ii. Il en résulta que ce qui devait tuer
rdinal Dubois ne fit que blesser madame
erne.

partir de cette conversation, elle est dis-
ée. Mais comme il n'est pas encore assez
erti pour brusquer les choses, le Régent
nage dans madame Lévêque qui l'accom-
era au sacre, selon quelques cancans
mporains, une agréable transition à la
té. Il ne garda cette aimable suppléante
uste le temps qu'il fallait pour faire com-
lre à madame d'Averne qu'il la quittait,
finitivement ; car un congé pur et simple
voque. On peut tout espérer encore d'une
érence aussi clémente que celle de Phi-
d'Orléans. Mais ceci était un congé en
e, un congé avec affront. Personne ne se

version de son fils, se
qui la retinssent sur la t
« Je vous remercie bi
« mai 1722, de prier p
« rien à demander pou
« monde ; pourvu que D
« fants, je suis contente
« soin qu'on l'intercède
« dans l'autre vie, ainsi
« Dieu veuille le conve
« grâce que je lui dema
La lettre du 12 novemb
tique de Siméon de la p
« Jè ne sais rien de nouve
« m'a dit une chose qui
« grande joie ; c'est que
« avec ses maîtresses, et q
« peut plus continuer un
« serait un très-mauvais

et dispose tout pour son bonheur[1]. »
ıc de Bourbon, au lieu de se féliciter
renvoi de madame d'Averne, en prit
ge, persuadé qu'il n'était que le pré-
re, et pour ainsi dire, la condition
iaison dans laquelle l'honneur de son
trouverait compromis. On était si peu
à voir le Régent se déranger pour
ı'on ne voulut pas croire que cette
e, comme toutes les autres, ne dût pas
iivie d'un avénement. On prêtait la
ion de madame d'Averne à cette prin-
pirituelle, intrigante et dépravée que
eu avait façonnée à l'oubli de son
et que sous Louis XV, inhabile au pre-
ôle, impatiente du second, on voit
r avidement, cherchant à profiter d'une
n, autour des royales amours. On se
it cette fois, paraît-il, sur les velléités
e perpétuelle aspirante, toujours re-
à la défroque galante du roi Très-
n. Elle était encore assez jeune et assez
our prétendre au pouvoir tout entier,
lus tard elle ne devait avoir que les
nces.

respondance complète, t. II, p. 378.



« madame d'Averne, et
« même temps que le bruit
« demoiselle de Charolais
« Votre Éminence pense b
« pas foi à cette nouvelle.
« dant j'ai vu arriver tant
« dinaires, je crois que d'y
« d'attention ne peut jama

Et ici perce le bout de l'o
tif de cette lettre hypocrite

« C'est ce qui m'engage
« pour vous dire que ma s
« de la cabale que vous co
« la plus acharnée de toute
» et les nôtres....

« Un mot de réponse, s
« comme ma sœur est bien
« Régent n'est pas trop ra
« dames, cela ne laisse pa

venir. Cet événement a fait naître le qui est venu jusqu'à V. A. S. Mais je assure qu'il n'a aucun fondement et pouvez avoir l'esprit en repos sur les ais effets de cette liaison imaginaire[1]. »

intenant voici les détails authentiques ute de madame d'Averne :

retour du sacre n'a pas été favorable maîtresses. Le Régent, dès le même a dit à madame d'Averne qu'il ne enoit pas qu'elle restât à Versailles, ela donneroit un mauvais exemple au u'il seroit toujours de ses amis et son ne d'affaires, qu'elle pouvoit venir ger à Paris avec lui (et même y cou- si elle vouloit), et d'autres discours entoient ou l'inconstance ou le dégoût. rétend que c'est un tour du premier stre qui n'a pas trouvé bon qu'elle eût iaisons avec M. de Nocé, qui étoit re- pendant le sacre, et qu'on a bientôt oyé à Boran. On soupçonne aussi la d'infidélité avec le duc de Richelieu, 'est prévalu de l'absence du maître.

oi qu'il en soit, la voilà renvoyée,

[1] ontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 67.

... très-peu de
... »
Du reste, le dep
... une sorte
... son ma
... le de
La ... la fais
... d
... et à que
... faire un
... ainsi quitté
... le conn
Depuis cette ruptu
... expliquai
que par la lassitude
... une preuve de
... madame d
... avec le Rég

mais elle parla comme piquée, et lui
'il alloit passer sa vie à ivrogner tous
irs avec des catins. Il se plaignit de
proches, dit qu'il lui avoit laissé
lincourt et le duc de Richelieu, qu'il
eu toutes sortes de facilités, qu'il ne
oit pas d'être maltraité, et que le seul
ole dû au roi le faisoit changer de
res. Sur quoi le prince d'Auvergne,
oit du repas, lui chanta une chanson
ot, qui finit par dire : qu'il *veut se
et être hypocrite*, ce qui ne plut pas
fait au Régent.
epas a achevé de rompre au lieu de
er, et madame d'Averne, qui veut faire
sprit fort, s'est montrée tous les jours
s à l'Opéra avec le duc de Richelieu et
es[1], dont le Régent ne se soucie
. »
t réservé au prince de rester original
ı bout et de dignement finir cette
. « *Comme il est capable de tout*, dit
s dans son naïf étonnement, il est re-

des Alleurs sans doute, qu'elle n'avait pas
'aimer, et avec lequel elle a vécu depuis. —
de Boisjourdain, t. I. p. 209.

..., aujourd'hui a
« ... mari galant et to
« ... de tous les courtis
« ... qui ne le pénètrent p
« ... peu de Rome, q
« pas, dit à la première v
« ... d'inganar tut

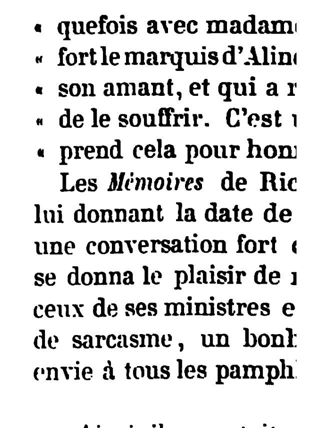
Ainsi finit le règne de
qui, plus heureuse, du mo
l'avaient précédée, ne su
temps l'affront d'une rival
sa place qu'à son ennemie
amant ne lui fut infidèle que
à sa femme.

D'autres consolations plus d
avoir diminué encore pour el
de son départ qui fut le signal
réaction contre ces parties
toujours déplacées, ...

ant quelque temps le Régent trouva
u de se remettre aux affaires; mais il
ans y prendre longtemps plaisir, car
istres ne profitaient de *ces retours* que
otenir sa signature au bas de quelque
raconien, de quelque nouvelle liste de
n. « On ne parle plus d'amour à la
Plus d'amour, partant plus de joie. On
ort employé à juger les taxes..... On
e tirer cent millions de cette contri-
n en papier, » dit Marais à la date du 4
bre 1722.
rès le *Journal* de Barbier et les *Mémoires*
elieu (par Soulavie)[1], madame d'Aver-

ie victime: 3 février 1723.—Le roi a su que
nps le père, un de ses premiers valets de
re, avoit amené à Versailles sa maîtresse,
e Zénobie, et qu'il avoit dîné avec elle. Il a
dé à son fils avec qui il avoit dîné. — « Avec
ère, Sire. — Et qui encore? ne me mentez
-Il a fallu dire la fille. Le roi a envoyé l'or-
Bontemps de la faire sortir sur-le-champ
rsailles, et de ne point paroître devant lui.
a bien de l'impudence de mener publique-
sa maîtresse à la cour, pendant que le Ré-
ui-même, pour l'exemple, a renvoyé la
. »
0 et suiv.

[redacted]



« quefois avec madam
« fort le marquis d'Alin
« son amant, et qui a r
« de le souffrir. C'est 1
« prend cela pour hon

Les *Mémoires* de Ric
lui donnant la date de
une conversation fort
se donna le plaisir de
ceux de ses ministres e
de sarcasme, un bonl
envie à tous les pamph

« Ainsi, il ne restoit a
« sa société intime, que
« ministres sans talent,
« mier à tourner en ridi
« jour de toute la comp
« verne, sa maîtresse, o

chants, et les restes de l'ancienne cour, jours déconcertés des facéties du prince, urent aussi de celles que je vais raconter. ,e duc d'Orléans vint un jour chez madame .verne, dont l'hôtel étoit le rendez-vous beaux esprits du temps, et se voyant en-onné de gens de lettres, d'artistes distin-ês et de seigneurs de la cour, il fit en pré-ıce de tout ce beau monde la critique la plus ère de son propre gouvernement; il sup-a pour cela une brochure, et dit à la com-;nie qui l'écoutoit toujours passionné-nt:

Iesdames, les François sont bien mé-ınts d'écrire contre moi des libelles où je s encore déchiré à belles dents, moi et s les ministres aussi; ils feignent que le r, ayant trouvé le gouvernement françois s sage que celui des autres États qu'il a courus, a envoyé exprès en France un am-sadeur pour me prier de l'aider de mes con-s. L'ambassadeur me fait un grand éloge la part de son maître, et me fait répondre :

a Majesté czarienne, monsieur, me fait n de l'honneur d'avoir si bonne opinion de capacité; je ne le mérite pas. Louis XIV, ıux de moi, m'a éloigné de ses conseils; mes

« études se sont bornées aux belles-lettres, à la « chimie, à la peinture, à la musique. Ma nais« sance, il est vrai, m'a appelé à la régence : mais « je ne me mêle du gouvernement que pour « penser le soir, quand je suis ivre avec mes « compagnons de plaisir, à faire des édits qui « annulent ceux de la veille. Je suis fâché de ne « pouvoir aider votre maître dans ses grands « projets. Mais voyez le cardinal Dubois. »

LE CARDINAL DUBOIS.

« L'ambassadeur parlant à Dubois qu'il avoit « été trouver, de la part du prince, le cardinal « lui dit :

« Il a voulu rire, sans doute, le duc d'Or« léans, en vous envoyant à moi. Où veut-il « que j'aie appris à si bien gouverner ? Je suis « le fils d'un apothicaire de village, j'ai com« mencé à Paris par être, en Sorbonne, la« quais d'un docteur. Ma bonne fortune m'a « fait sous-précepteur de M. le Régent. Il m'a « accablé de dignités sans m'en donner la capa« cité. D'ailleurs, je suis rongé de v..... qui me « consume et m'empêche, quand j'en aurois « l'habileté, de me mêler des affaires de France.

« Allez donc voir M. le garde des sceaux et *les*
« *secrétaires d'État.* »

« L'ambassadeur alla voir tous ces messieurs,
« qui lui répondirent comme suit :

M. D'ARMENONVILLE, GARDE DES SCEAUX.

« Est-ce comme garde des sceaux, Monsieur
« l'ambassadeur, ou comme financier que vous
« venez me consulter? Je vous dirai que je n'ai
« guère connu que l'état de mes finances do-
« mestiques, et jamais celles du roi; et comme
« garde des sceaux, on m'envoie sceller tout ce
« qu'on veut, sans qu'il me soit même permis
« de lire; je ne suis qu'un homme de bonne
« volonté. »

M. DE MAUREPAS.

« Je serois charmé d'être utile à Sa Majesté
« czarienne, dit-il à l'ambassadeur de Russie;
« mais qu'elle ait la bonté de me laisser in-
« struire moi-même. J'ai de l'esprit, de l'envie
« d'apprendre, de l'amour pour le roi et pour
« l'État; mais je sors du collége, et je n'ai vu
« d'autre marine qu'un vaisseau qui remontoit
« la Seine, il y a deux ans, et ceux qu'on fait

« enfant, espiègle, et ne fai
« aux femmes jusqu'à ce jo

M. DE BRETE

« A qui vous adressez-v
« suis secrétaire de la guer
« je n'ai vu d'autres troup
« qui passa par Limoges pe
« intendant. »

M. DE LA VRILI

« Tenez, monsieur, voilà
« lettres de cachet. C'est tou
« encore. En voilà une pour
« vre prêtre à la Bastille. (
« me fait faire et tout ce q
« vous la donne de tout mo
« vez la donner à votre maît
« monde comme cela en Sib

fait contrôleur général, et, en vérité, je
connois rien. »

uez que Voltaire n'eût pas mieux dit,
on ne saurait plus spirituellement se
er d'une épigramme.
uis cette scène, qui fait du reste encore
l'honneur à la bonne humeur du Régent
on amour pour madame d'Averne, nous
dons de vue dans cette obscurité qui
éclat de toutes les vies scandaleuses. Se
joueuse ou donna-t-elle à jouer, ce
lors était une espèce d'état dans le
e, et une *fin*, comme on dit, pour les
es d'un certain rang qui avaient ruiné
ourse et leur beauté ? Se chargea-t-elle
eler du monde aux tripots fastueux qui
tuaient le peu honorable privilége du
de Gesvres, ou qui souillaient l'hôtel
rignan ? Se borna-t-elle à donner de ces
soupers décolletés où l'on faisait un
entre deux verres de champagne, sans
oir l'air, comme sans y songer, et tenir
ces cercles de gais viveurs et de scep-
beaux esprits, comme madame de Fon-
Martel et madame d'Alluye ? Si elle ne
pas joueuse comme madame de Livry,

ou si comme mademoiselle de L'Aigle, un moment fameuse, elle ne tailla point le pharaon au Luxembourg, se fit-elle dévote, comme madame de Parabère, et doucement intrigante, académicienne, comme madame du Deffand, ou congréganiste, comme madame de Tencin? Je ne sais. Nous ne la voyons plus passer qu'une fois dans cette chronique de Math. Marais, si animée, si bavarde, qu'elle semble une comédie aux cent actes divers, où chaque personnage célèbre ou ridicule vient tour à tour, et au pied levé, débiter son petit rôlet : « Madame d'Averne, ex-maîtresse « du Régent, est aimée par D...., gendre du « garde des sceaux. Il lui a écrit que si elle « ne répondoit pas à sa passion, il seroit « mort dans trois jours. Pour toute réponse, « elle lui a envoyé un capucin, afin qu'il ne « meure pas sans confession. C'est ainsi « qu'elle s'en est défaite[1]. »

Tout est bien qui finit bien. Or, il est impossible de terminer sur une anecdote plus digne d'elle la folle histoire de cette vie dévergondée. Laissons donc madame d'Averne à ce moment où en dépit de tous les jeux du

[1] *Journal* de Math. Marais, 12 mars 1723.

rt, elle conserve sa belle humeur, sa belle ;ure et son bel esprit. Nous allions nous tendrir peut-être à la pensée de tant de âces perdues, de tant de bonté gaspillée, toute cette vie enfin, ainsi jetée aux quatre nts de la fantaisie et de la passion. Mais rdieu! voici que le bon Marais nous enlève in coup tous nos regrets. Laissons-la donc er son vagabond chemin, cette joyeuse nme, qui deviendra bientôt quelque noble nmère étourdissant les salons du règne Louis XV de ses grivois souvenirs et de ; récits hasardeux, et qui portera au sein, ;qu'à la dernière heure de sa beauté, des ;es moins fraiches que son sourire. Laisns-la aller, toujours pimpante et résolue, ıjours bavarde et folâtre, partageant à d'Acourt et à Des Alleurs les fruits de son pétissante maturité, par un dernier caprice ıgeant au confesseur *pour tâter de tout,* et musant, faute d'autre, à le tenter. Peut-être rès tout, cette retraite en vaut-elle bien e autre. Le repentir grinçant des dents et ettant entre deux larmes du rouge à ses les sera-t-il préféré à cette franche et seine impénitence, à ce robuste espoir aux ımmes et à Dieu? Non, sans doute, et à dé-

par elle, et d'avoir lais
vraiment délicat d'un
gence.

Finissons sur cette
clôt heureusement cett
où le vertige d'une ép
l'auteur devient peu à
son sujet.

UNE

PETITE MAITRESSE

MADEMOISELLE HOUEL

C'est par indulgence que nous plaçons ma-
emoiselle Howel ou Houel au rang des maî-
esses. Ce ne fut qu'une demi-maîtresse, une
aîtresse *in partibus*. Le Régent la prit sans
imer, pour n'en pas perdre l'habitude, et
e n'eut guère auprès de lui que les privi-
ges incomplets de la Sulamite chargée de
chauffer les pieds du roi David. Le Régent
t mademoiselle Houel pour se réchauffer
cœur, mais ce fut impossible.
Cependant, comme il faut être galant,
ême pour ces pécheresses incertaines, res-

sonne, qui ne fit rien qu'à moiti
moitié mal, moitié envie, mo
moitié de place dans ce convo
pravées que nous conduisons
route de l'histoire... à l'immort

Mademoiselle Houel avait le
la nièce de madame de Sabra
présentée, il n'y avait qu'un p
c'était là la position assez
l'ancienne favorite avait conse
l'ancien amant. De rage de n'
tresse, elle s'était chargée d
rivales. C'est ainsi qu'elle
vement offert à l'insatiable cu
gent (car je crois que le Régen
après la d'Argenton et la Par
passions d'esprit qu'il déguisa
cœur), madame de Phalaris
Nicolaï et récemment sel

une demoiselle de Foix, qu'il nous est donné de rencontrer encore madame de Sabran, avec laquelle nous n'avons eu qu'une très-courte entrevue, que la rapide survenue de madame de Parabère, de madame de Phalaris et de madame d'Averne, a par trois fois interrompue.

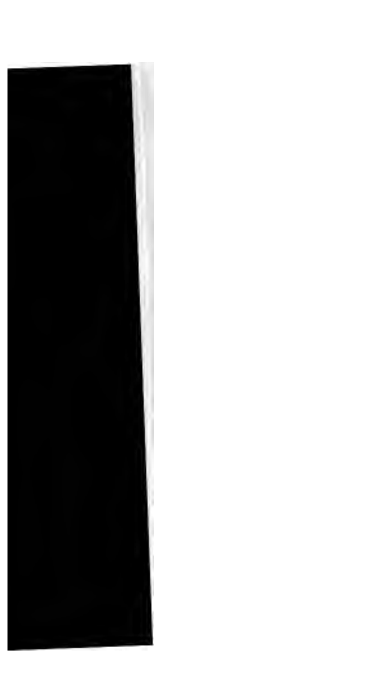
Madame de Sabran ne pose pas dans notre galerie, elle la traverse.

Madame de Sabran, raconte la chronique, fit donc « venir de Marseille une de ses nièces « qui étoit dans un couvent, et qui alloit se « faire religieuse, et l'offrit à son arrivée « pour maîtresse à monsieur le duc d'Orléans. « Ce prince la prit et fit remettre cent mille « francs à madame de Sabran pour la faire « équiper. »

Ne nous hâtons pas de nous indigner contre madame de Sabran : si cette tante prévoyante n'avait pas appelé sa nièce à Paris, elle était de celles qui y viennent bien toutes seules : selon Maurepas, elle n'aurait même fait qu'y suivre « un certain M. de Valdeuil, lieute-« tenant de cavalerie [1]. »

C'est au mois de juin 1723 que se passait ceci.

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 120-121.



« il y avoit déjà l
« étoit sans maîtress
« ment, car, secrète
« madame de Ségur.
« une de Provence.
« nièce de madame d
« n'a point fait la di
« tresse déclarée. Il
« ner 20.000 écus d
« mieux qu'il peut,
« peu de chose ; ma
« tente, étant, à ce q
« en a de telles en Pr

Cet avènement de
eu la bonne fortune
dans la *Correspondanc*
« sieur le duc d'Orléa
« quoiqu'il soit moin
« que pour les affaire

ıvelle maîtresse, qui se nomme made-
iselle Ouel. »

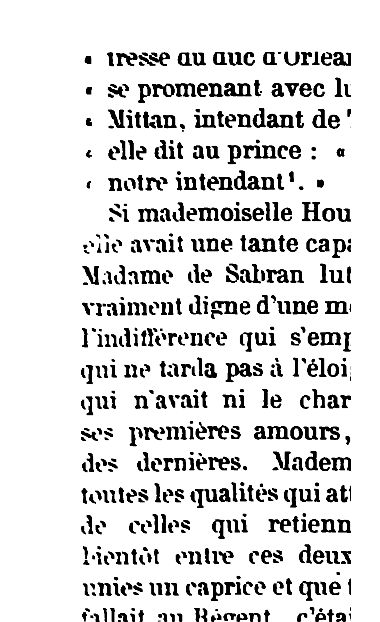
n n'y manque, on le voit, pas même ce
de griffe qui est comme la marque de
ue du grand épistolier.

e Régent, à l'époque où nous sommes,
ntre, et par force, avare de son amour,
plus que jamais prodigue de son argent.
des rentes à sa maîtresse, faute de
t.

n sait qu'il lui a donné 12,000 livres de
te sur la ville, qu'il est content de
mir auprès d'elle, et qu'elle en est
si très-contente. A peine avoit-elle une
mise, et, à l'heure qu'il est, elle a les
s belles garnitures du monde. Elle est
nde, bien faite, de belles dents; mais
est brune et n'est pas belle de visage.
n'a que seize ans. Cela est fait pour
er[1]. »

s cela avait besoin de se former un peu.
mpossible d'allier à un plus haut degré,
et, que mademoiselle Houel, la naïveté
ciale et la rouerie féminine. Déjà maî-
du duc d'Orléans, elle avait encore un

rnal de Math. Marais, juin 1723.



« tresse au duc d'Orléa

« se promenant avec l

« Mittan, intendant de

« elle dit au prince : «

« notre intendant[1]. »

Si mademoiselle Hou
elle avait une tante cap
Madame de Sabran lut
vraiment digne d'une m
l'indifférence qui s'em
qui ne tarda pas à l'éloi
qui n'avait ni le char
ses premières amours,
des dernières. Madem
toutes les qualités qui at
de celles qui retienn
bientôt entre ces deux
unies un caprice et que
fallait au Régent, c'étai

l'esprit. La nouvelle maîtresse était peu
re à satisfaire ces désirs d'une sensualité
idéale. Belle, matérielle, elle s'étonnait
es appétits raffinés qui dédaignaient les
rs de sa nature pour ne s'adresser qu'à
térilité de son intelligence. Cette re-
che inquiète d'un impossible plaisir,
aspiration désespérée vers des voluptés
physiques, tous ces efforts et tous ces
ts épuisaient cette vieillesse précoce et
ient cette opulente jeunesse, liées en-
le par un amour qui ressemble à un
lice.
ilippe rompit le premier cette chaîne
ppesantissaient sans cesse de nouvelles
npatibilités. Il rendit la liberté à cette
ve impatiente de n'être plus qu'une fem-
et il retomba, pour n'en plus sortir, dans
goût de lui-même et de toutes choses
st la dernière période de la débauche.
ur mademoiselle Houel, il est permis de
e qu'elle quitta sans regret cette position
voque, même pour une maîtresse, qui
aînait autour d'un cœur aride, comme
leur au rocher, sa languissante jeunesse.
me les filles de certains brûlants pays,
naïvement dépravées, s'amassent par la

Elle songea à se marier.
gique dessein lui avait-il é
artificieuse tante, et ne de
pensée qu'un de ces coups
coquetterie d'une femme d
à son service. Contre toute
que la résistance enflamn
mour, ne fut pas sensible
d'indépendance. Il ratifia
naïve rebelle s'était don
termes qui n'eurent pas l
madame de Sabran.

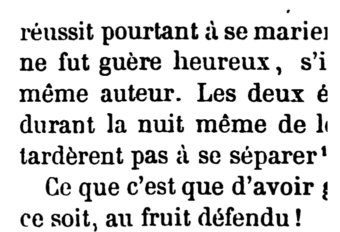
« Le duc d'Orléans a fa
« de Sabran et à sa nièce d
« de Sève, où il se fait u
« pense. Madame de Sabra
« l'ordre, et a dit qu'elle a
« chassât avec des gardes

ses déceptions. Elle eut bientôt à partager avec tout son entourage celle de la mort du duc d'Orléans, qui lui enleva toute espérance.

S'il fallait en croire les *Mémoires* de Maurepas, une grossesse des plus imprévues fut tout l'héritage qui demeura à mademoiselle Houel de cet illustre mort, qui échappait à l'honneur d'une paternité très-contestable.

Mademoiselle Houel demeura sans aucun établissement. « Valdeuil fut aussi sans ré- « compense, et son frère (de mademoiselle « Houel) sans régiment[1]. »

[1] Le frère de mademoiselle Houel fut plus heureux qu'elle, et fit au jeu une fortune que d'Argenson (*Mémoires*, t. I, p. 40) évalue à plusieurs millions. Il avait mis pour tout enjeu, sur la première partie, un écu, selon d'Argenson, vingt-quatre sols, selon Barbier (*Journal*, 1731, t. III, p. 159), que mademoiselle de Charolais lui avait donnés en échange d'une orange qu'il tenait à la main « étant specta- « teur dans un très-gros jeu. » Il gagna cette première partie, et fit de sa vie une série de parolis toujours insolemment heureux. Barbier raconte, sous la date de février 1739, une soirée où M. Orry de Fulvy, frère du contrôleur général, intendant des finances et directeur de la Compagnie des Indes, perdit au biribi, jeu défendu, contre cet Houel, alors officier aux gardes, une somme de vingt mille louis! (480,000 livres.)


réussit pourtant à se marie
ne fut guère heureux, s'i
même auteur. Les deux é
durant la nuit même de l
tardèrent pas à se séparer[1]

Ce que c'est que d'avoir
ce soit, au fruit défendu !

[1] *Mélanges* de Boisjourdain, t.

LA
DERNIÈRE MAITRESSE

MADAME DE PHALARIS

« L'Amour, qui est un petit brouillon, prend assez de plaisir à mêler les cartes. Le Régent est en querelle avec madame de Parabère, sa maîtresse. Madame de Sabran veut reprendre sa place ou faire prendre cette place à une autre personne de ses parentes, que l'on appelle la duchesse de Falari. Et c'est au milieu de la translation du Parlement, de la retraite prochaine du chancelier, de la destitution du cardinal, et de la ruine publique, que se joue cette nouvelle comédie, qui rend toute cette pièce tragi-comique[1]. »

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 nov. 1720. — Marais est le seul à indiquer cette parenté de madame de Phalaris avec madame de Sabran.

dame de Parabère, que nous
supplantée par madame d'A

Et, à propos de madame
du rang que nous lui attribu
permette un mot d'explicatio

Nous avions réservé pour
bonne bouche, comme on di
de la vie de madame de Ph
aventures, — non que son
postérieur en date à celui d
verne, puisqu'il remonte à l
que madame d'Averne ne ré
de juin 1721, — mais parce
triste honneur de fermer ce c
pécheresses qui accompagne
l'histoire la marche indécise
parce qu'elle resta la derniè
reçut en cette qualité le derni

que où l'intrigue se relâche avec madame de Parabère, et où madame de Phalaris, la plus souvent prise et reprise des maîtresses du Régent, et qu'il semble avoir aimée en plusieurs fois, saisit ce fil fragile, qui se rompra encore successivement dans les mains de madame de Parabère et de madame d'Averne, pour retomber et s'épuiser entre ses doigts.

Il est difficile, du reste, j'en conviens, d'indiquer le moment précis où commencent et où finissent ces royautés éphémères, tour à tour usurpant et usurpées.

Qu'il nous suffise de savoir que, vers le 20 novembre, ce nouvel amour du Régent, à peine en fleur le 14, s'épanouissait déjà en un beau scandale.

Marais nous montre au théâtre du Palais-Royal, à cette date, le vieux et toujours jeune Baron, jouant à soixante-huit ans, à enlever les applaudissements, *le Comte d'Essex,* — les femmes couvertes de pierreries, les hommes vêtus d'habits magnifiques, et le Régent paraissant avec sa maîtresse d'un côté, tandis que M. le Duc s'étale de l'autre avec la sienne[1].

Ce dédain de l'opinion publique, cet oubli

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 novembre 1720.

bonne grâce.

Cependant les affaires
chaient rondement : c'ét
brûler les étapes, surtout

Les lustres du grand bal
au Palais-Royal, le 1er déc
un triomphe qui n'avait
teurs, et ne comptait que d

« Il y a eu bal public
« nuit de dimanche à lund
« gent y a paru tenant so
« velle maîtresse, qui se n
« de Fallari (*sic*)[1]. Son mar
« gues, fils de Gorge, fame
« a vu porter la livrée[2] e

[1] Cette phrase pourrait don
qu'au 1er décembre, la faveur d
et la disgrâce de madame de l

secondes noces une Valençay. Le fils,
rès la mort d'une première femme, qui
ʼit mademoiselle de Nangis, et qui mou-
t misérablement dans sa première cou-
e, non sans soupçon de violence, il y a
: ou sept ans, passa en Italie, vit le Pape,
qui il parla de la maison de Valençay,
nt étoit sa mère ; et, s'étant trouvé que
cardinal de Valençay [1] avoit été autrefois

halaris le fils du financier cité par Boileau :

ʼue Gorge vive ici, puisque Gorge y sait vivre.

res écrivent « y peut vivre. » Lemontey, et après
. Taschereau, inclineraient à le croire seule-
son petit-fils. « J'ai lu, dit Lemontey, à l'occa-
n de ses brigandages (de M. de Fallari), une cor-
pondance tenue entre son père et M. Leblanc,
iistre de la guerre (en 1721) et qui me porte à
ire que Duclos s'est trompé lorsqu'il prétend
: le père du duc de Fallari est un financier dont
leau a parlé soixante ans auparavant dans sa
mière satire. » — Il résulte de la *Correspondance
oileau avec Brossette*, publiée par M. Laverdet
ener, 1858), que Boileau eut Gorge d'Entragues,
du duc de Phalaris, en vue, non dans sa pre-
: mais dans sa dixième satire (p. 473 et 514). On
nd qu'il est dans les *Caractères* de La Bruyère
le nom de *Sylvain*.
e cardinal de Valençay avait été, avec Boute-

« coûte qu'une indulgence

« Le nouveau duc, reve
« il avoit été interdit plus
« dissipation et mauvaise
« une jeune personne en
« mal à son aise, mais pas
« condition. Il lui propose
« l'épouse. Quelques jour
« il est arrêté pour dettes
« veut lui faire son proc
« passe en Espagne, où il
« La duchesse, désespérée
« sonne qui en prend pitié
« Madame de Vauvray [1] la

ville, la première lame de son
un jour, voulait se battre avec
parce que, devant servir de sec
était son ami intime, l'affaire

« vent, où elle en prend grand soin, et, au
« bout de quelque temps, la jeune duchesse

Maurepas, sous la date de 1701 (t. XXVIII, f° 218), un certain couplet sur N..., femme de M. Girardin de Vauvray, intendant de Toulon :

Un certain laquais, ce dit-on,
De l'intendante de Toulon *(Ce laquais a été pendu.)*
A fait à sa maîtresse.....
Eh bien?
Ce qu'on fit à Lucrèce.....
Vous m'entendez bien.

Nous trouvons aussi une ordonnance du roi du 31 août 1720 servant de règlement pour le Conseil de marine, et désignant le sieur de Vauvray pour en faire partie. Il est à croire que c'est le mari de notre dame. Madame de Staal parle en plusieurs endroits de ses *Mémoires* d'une « madame de Vauvray « logée à côté du Jardin Royal, chez laquelle le fa« meux anatomiste du Verney l'avoit introduite. » C'était « une femme d'une physionomie singulière, « mais de beaucoup d'esprit. Une belle maison qu'elle « avoit fait bâtir, un gros domestique, bien des équi« pages, une table délicatement servie, d'agréables « promenades ; tout cela me plut assez pour être « bien aise qu'elle m'invitât de venir souvent chez « elle et d'y faire même de temps en temps quel« que séjour. » Madame de Vauvray voyait peu de monde à cause « de l'éloignement de sa maison ; « mais ce qu'elle voyoit étoit de très-bonne compa« gnie.» Duverney, Fontenelle ; Ferrant, « qui avoit « bien de l'esprit, » même au dire de Voltaire, et qui était neveu de madame de Vauvray ; l'abbé de



dame de Phalaris. .
elle se trouva livré
tous ceux qui aspir:

Saint-Pierre et quelqu
de Bussy, les ducs de
rencontraient souvent
à cette officieuse pers
grand nombre de gens
et elle reçut d'elle , à
lettre fort gracieuse a
« contenant l'habillem
« tête jusqu'aux pieds
« notre parure, le tout

1 C'est sans doute ce
victime de son dévou
« de laquelle (arrivé
« la cour donna des
« Lemontey (t. II, p
« femme, petite-fille d
« mari les symptômes
« sentiment de sa prop

était grand de ceux qui la trouvaient
e et spirituelle, « pour femme de pro-
, » suivant l'expression dédaigneuse
moiselle de Montpensier. Elle n'eut
barras du choix, et s'en dispensa de
ne grâce, cherchant à ne décourager
e, elle qui avait tant besoin d'amis!
'explique là-dessus avec sa caracté-
liberté:
joue à trois ou quatre amants à la
e manque pas de beauté, ni de cer-
sprit propre à séduire. »
ualités parurent propres à lui assurer
ge de madame de Parabère.
ıtrigue de la cour s'en mêle. On veut
tomber la Parabère, qui fait semblant
s'en pas soucier. Et voilà la duchesse
lari déclarée maîtresse du Régent. »
Iarais donne de la nouvelle favorite
iéalogie qui paraît exacte, et qui ce-
est contestée par les historiens de la
, notamment par Lemontey et Bois-
n.
Marais, « elle se dit d'Harancourt,

et a dit aussi :
a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province.

« de rien, passa à la cour
« fut valet de chambre de
« et très-avant dans ses bo
« que dit la chronique.]
« phiné, épousa mademois
« fille de condition, assez l
« galante, qui est encore aı
« donné à sa fille l'éducati
« Le président Tencin[2], de
« de la mère, trouvant la fi
« lui serrer la main. Le Rég
« que, c'est trop de la fille
« Et le président se retira s:
« deux fois. Mais on entenc
« après chanter dans le ł

[1] Nous trouvons dans les note
sion peu différente : « La duche:

plaisant. C'est une très-ancienne chanson, que l'on chante en canon, etc [1]. »

Déjà donc, le 17 décembre, les chants fes-nnins et les malins couplets accompa-aient le triomphe de la belle usurpatrice. is les railleurs eurent peu le temps d'exer-r leur verve à ses dépens. Le 5 décembre, dame de Phalaris, qui, le 1er, était tant à

Fallari, ra dondaine, Fallari, ra dondé,
Trois petits couteaux dans une gaîne,
L'un est rouge et l'autre est blanc,
L'autre est nuancé d'argent.

Les trois petits couteaux sont les trois amants de a duchesse, qui sont le marquis de Tessé, Lévy et réaux (ce dernier, fils de madame de Vauvray).

Et ainsi le Régent a appris qu'il avoit des pré-urseurs.

Vauvray, leste, pimpante,
Amène Falaris;
A Jésus la présente,
Puis faisant un souris,
Dit : Que fait le Régent?— Trop longtemps il diffère.
Enfin, chez le poupon,—don don,
Le Régent arriva,—la la,
Mais avec Parabère.

(*Chansons manuscrites* de la Bibliothèque Mazarine.)

Le *Recueil* Maurepas contient le même couplet ec de légères variantes, mais au nom de madame Sabran.



Le 5 décembre en e
l'éclipse de la nouvelle]
« de madame de Fal:
« une ombre. L'étoile (
« bère a été plus forte
« tant couru, intrigué
« gent, qu'il est revenu
« tresse, et dès ce soir n
« elle et ses favoris, et :
« qui venoit pour soup
« dame de Sabran qui
« étoit malade et qu'il
« point congédiée autre
« duchesse disent que
« pas le moins du mond
« heur. »

Régent en secret, et qui a été publi-
t au spectacle et au bal avec lui [1]. »
raison.
: « Madame de Vauvray la sou-
aucoup. » Cela n'a rien qui nous
me si officieuse dame. Les chan-
i font jouer un rôle bien plus actif
s ces amours sitôt traversées. Mais,
des du cœur humain ! dès le 6, les
t retournés, avec le Régent, du côté
e de Phalaris.
chesse de Falari, que l'on croyoit
est revenue sur l'eau ; elle a soupé
'hui avec le Régent, et entretient
les espérances. »
cas de dire avec Marais : « C'est le
, je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai
rès sa mort. »
le cette résurrection était d'autant
ant, que madame de Phalaris avait
, non-seulement les roués, mais les
Le fidèle et brutal Chirac la charge
ne accusation bien grave dans sa
t de nature à faire réfléchir sans
homme qui, comme son indocile

le Math. Marais, 6 décembre 1720.



salutaires confidences,
tout entier, mais tro
puissions le reproduir

Une autre scène fo
tière aux commérages
pas être dédaignée par

On y verra que le
dame de Sabran avait

« On a su aussi qu
« présentée par mad
« quelques discours,
« retira pour aller ten
« à son prince (qui est
« elle écouta à la por
« oreilles mille chose
« soient contre elle le
« Elle rentra et voulu
« l'un et à l'autre, à qu

ıistoire ne dit pas ce que répondit ma-
de Sabran, qui était pourtant, suivant
xpression de Molière, « forte en gueule. »
st sans doute qu'il n'y avait rien à ré-
re.

dépit de cet affront fait à une protec-
que l'on s'essayait déjà à braver, le
oir de madame de Phalaris ne fut jamais
assuré. Elle ne semble avoir été à ce
ent même que la doublure de madame
ırabère.

.e Régent, dit Marais, paroît publique-
nt au spectacle avec madame de Falari
madame de Vauvray qui la mène *pen-
ıt qu'il est en particulier* avec madame de
:abère. Ce sont *des maîtresses alternatives
:onsécutives.* »

lgré cet éclectisme humiliant, la tenace
esse « continue toujours d'aller au Palais-
yal. »

e s'est obstinée à enlacer ce cœur rebelle,
rend cette indifférence au défaut de la
sse. Elle s'avise de tout, même d'avoir
sprit. « Elle soutient, ajoute Marais, son
ste par son esprit. »

Régent regimbait à ses avances et se
ıdait assez peu galamment contre toutes



« et qu'il ne l'aime pa
« est bien sûre qu'il l'a
« elle rit et elle l'amu

Madame de Phalaris
Régent devait l'aimer
premier baiser sincèr
avec le dernier soupir

Mais marchons, ma
talité nous presse et
ombre. Épuisons jus
d'un sujet qui va deve
ne rit guère plus. Sa n
commence à ne plus e
ver la plaisanterie mau
égayer ? Parbleu ! c'est

Oui, le mari de m
pendant (bon à pen
rand d

a fortune de sa femme, s'en approche
nière nouvelle de son succès. Il veut
force..... quoi donc? la poignarder!
urez-vous, il veut à toute force par-
ı *bonheur*.
e hasard, cet *incognito* de la Provi-
ı de rudes caprices et de brutales
M. de Phalaris ne pouvait arriver à
ssi vite que son impatience l'eût dé-
ıus savons qu'il était quelque peu
avec la justice. Force lui fut donc de
quelques précautions pour venir se
noder avec sa femme. De là aussi
s retards. Il arriva cependant, mais
endre le deuil de ses espérances.
iva, quelque diligence qu'il fit, *vingt-*
ırs juste après la disgrâce de sa

ndredi (jour néfaste) 10 janvier 1721,
Iarais, en effet, l'inscrivait, sans la
ɔ oraison funèbre, à son galant né-
:
a de nouveaux changements dans les
esses. La duchesse de Falari est tout
renvoyée. »
ême coup, madame de Parabère donne
ssion au milieu d'un orage de jalousie
38.

et d'indignation assez motivé, s'il faut en croire Marais[1].

Le champ est ouvert aux remplaçantes, et les coquettes s'élancent à l'assaut de ce cœur mal fermé, où la brèche est faite depuis si longtemps. « Il cherche à placer son amour « ailleurs, et il y a des dames de qualité assez « indignes pour briguer cette alliance et se « porter héritières des chassées. On les nom- « mera bientôt. »

C'est juste à ce moment qu'arriva le mari. Ils sont l'opportunité même, lorsqu'ils s'en donnent la peine vraiment, ces maris.

« Le duc de Falari, ayant appris la faveur « de sa femme auprès du Régent, et revenu « en France, s'est mis à jouer à Bordeaux, à « emprunter, et même, dit-on, à voler ceux « qui lui gagnoient son argent. Il venoit à « Paris..... »

Et non pas seul, s'il vous plaît. Comme on est généreux de la fortune des autres, il ve-

[1] « Madame de Parabère ne veut plus le voir de- « puis qu'il voit des filles d'Opéra que l'on croit..... « (suivent les circonstances aggravantes), et il a été « prêt à la battre, après un souper, parce qu'elle n'a « pas voulu faire sa volonté. Il lui a écrit une lettre « menaçante. Elle lui a répondu fortement. » (*Journal de Math. Marais*, 10 janvier 1721.)

nait en grande compagnie, prêt à partager son aubaine avec « le comte et la comtesse « de Valençay (Amelot de Chaillou), pour « jouir de sa nouvelle fortune, quand..... »

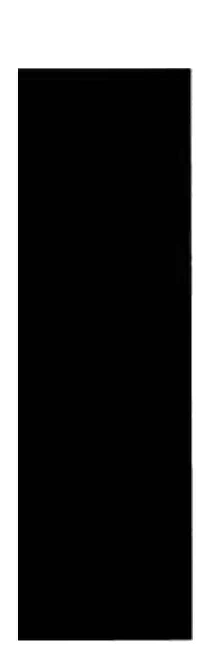
Quand? Eh bien! quoi? qu'a-t-il pu lui arriver, à ce digne sire, modèle de tolérance conjugale? Rien que de très-naturel : « Quand « il a été arrêté à Chartres par ordre du roi; « l'hôtellerie a été investie, on l'a enlevé et « conduit à la Bastille, d'où on le doit trans- « férer dans une autre prison[1]. »

Ce n'était pas au Régent, mais à la famille de Phalaris, qu'était due cette mesure préventive un peu énergique, il faut l'avouer.

« On ne doute pas que la famille n'ait fait « faire le coup; elle craignoit les folies de « cet homme-là, qui en a fait toute sa vie, et « qui en auroit peut-être fait d'autres plus « importantes. »

Tout cela était peu consolant pour le duc de Phalaris, mais, en revanche, c'était l'unique consolation de sa femme. « La bonne fortune « de sa femme, qui n'a guère duré, lui aura « du moins servi à la délivrer d'un tel mari, « *et ce n'est pas peu.* Il a pour frère M. Gorge

[1] *Journal* de Math. Marais, 8 février 1721.



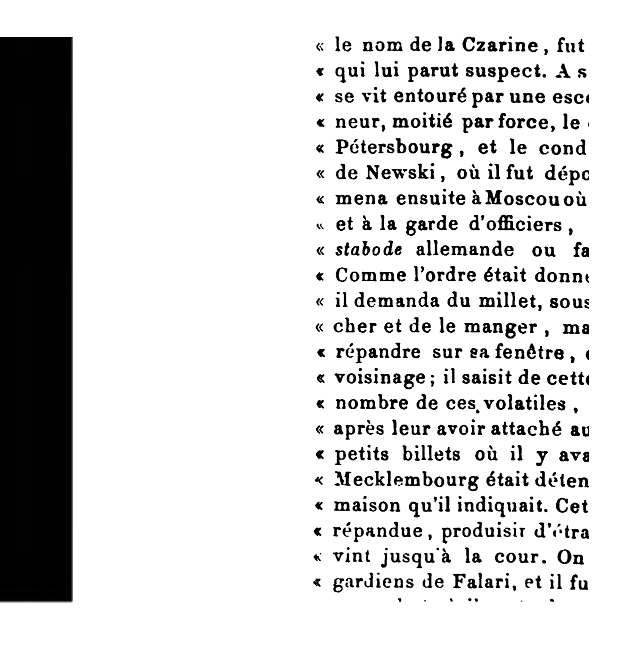
Depuis le 7 février 17
1723, nous n'entendon
dame de Phalaris, mai
quelquefois des nouvell
nous lisons dans Marais
vier 1722 :

« Le duc de Falari s'
« teau de Joux, en Fran
« en Suisse où il a rec
« queries. On l'en a cha
« sent[1]? Le Pape d'auj
« Valençay. »

[1] Lemontey se charge d
achève l'histoire de « cet
« abhorrait les femmes, m
« passait le temps où il n
« avec des faux monnayeurs
« chemin..... » Ce duc (prob

Enfin, vers la fin de 1723, nous retrouvons madame de Phalaris toujours souriante, tou-

« accorder par l'impossibilité d'orienter les juge-
« ments qui avaient prononcé contre lui des peines
« capitales. Dans le cours de ses brigandages, il s'éri-
« gea même en apôtre.« Ce fou de Falari, écrivait de
« Rome le cardinal de Polignac, le 8 mars 1730, est
« revenu avec des luthériens, qu'il prétend avoir
« convertis, j'ai voulu le faire sortir, comme l'autre
« fois, mais on m'a dit qu'il avait pris une patente de
« l'Empereur. C'est le recours des malheureux qui
« veulent ici demeurer par force. » On eut de ses
« nouvelles, en 1733, par une lettre qu'il écrivit des
« prisons de Nuremberg, au roi Stanislas pour lui
« demander de l'argent; et lui offrir d'être son es-
« pion dans la maison du primat de Pologne. Le mi-
« nistère français, consulté par Stanislas, lui recom-
« manda bien de ne pas répondre à ce bandit, et la
« duchesse de Béthune, sa sœur, trompée dans l'es-
« poir qu'elle avait eu de sa mort, sollicita son ex-
« tradition dans une prison d'État. On lit dans le
« *Mémoire* manuscrit du duc de Luynes, que ce pro-
« tégé de deux Papes mourut enfin parmi les Turcs
« en 1741, mais cette assertion n'est pas exacte, et la
« fin de ce personnage fut encore plus romanesque.
« Il avait gagné la confiance du duc de Mecklem-
« bourg, lorsque la fille de ce dernier fut mariée par
« la Czarine au prince de Brunswick. C'est la même
« qui devint peu après mère du malheureux Yvan
« et Régente de Russie. Le duc de Mecklembourg, à
« l'occasion de ce mariage, se servit de Falari pour
« envoyer à sa fille quelques présents et des lettres



« le nom de la Czarine, fut
« qui lui parut suspect. A s
« se vit entouré par une esc
« neur, moitié par force, le
« Pétersbourg, et le cond
« de Newski, où il fut dépo
« mena ensuite à Moscou où
« et à la garde d'officiers,
« *stabode* allemande ou fa
« Comme l'ordre était donn
« il demanda du millet, sous
« cher et de le manger, ma
« répandre sur sa fenêtre,
« voisinage; il saisit de cett
« nombre de ces volatiles,
« après leur avoir attaché au
« petits billets où il y ava
« Mecklembourg était déten
« maison qu'il indiquait. Cet
« répandue, produisit d'étra
« vint jusqu'à la cour. On
« gardiens de Falari, et il fu

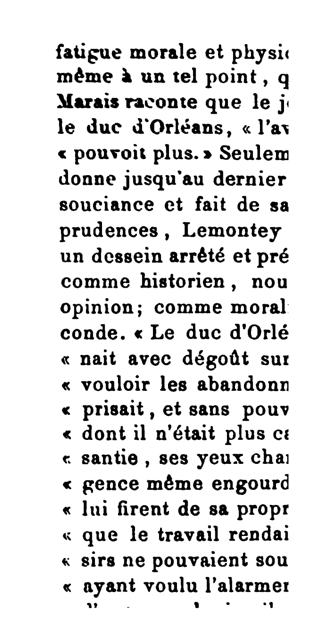
récit, qui donne à la fin de notre biographie l'intérêt du drame et l'autorité effrayante de ses leçons :

« Le duc d'Orléans parut d'abord vouloir « se livrer au travail (à Versailles) dit Duclos, « mais sa paresse et sa dissipation lui firent « bientôt abandonner les affaires aux secré- « taires d'État, et il continua de se plonger « dans sa chère crapule. Sa santé s'en alté- « roit visiblement, et il étoit la plus grande « partie de la matinée dans un engourdisse- « ment qui le rendoit incapable de toute ap- « plication. On prévoyoit que d'un moment « à l'autre il seroit emporté par une apo- « plexie. Ses vrais serviteurs tâchoient de « l'engager à une vie de régime, ou du moins « à renoncer à des excès qui pourroient le « tuer en un instant. Il répondoit qu'une « vaine crainte ne devoit pas le priver de ses « plaisirs. Cependant, blasé sur tout, il s'y li- « vroit plus par habitude que par goût. Il « ajoutoit que loin de craindre une mort su- « bite, c'étoit celle qu'il choisiroit [1].

« duc de Béthune, beau-frère de ce misérable aven- « turier. » (Lemontey, *Hist. de la Régence*, t. II, p. 92, 93, 94.)

[1] Lemontey insiste sur les mêmes symptômes de

[redacted]



fatigue morale et physi
même à un tel point, q
Marais raconte que le j
le duc d'Orléans, « l'av
« pouvoit plus. » Seulem
donne jusqu'au dernier
souciance et fait de sa
prudences, Lemontey
un dessein arrêté et pré
comme historien, nou
opinion; comme moral
conde. « Le duc d'Orlé
« nait avec dégoût sur
« vouloir les abandonn
« prisait, et sans pouv
« dont il n'était plus c
« santie, ses yeux cha
« gence même engourd
« lui firent de sa propr
« que le travail rendai
« sirs ne pouvaient sou
« ayant voulu l'alarmer

gner. Le jeudi matin, 2 décembre, il le ssa si vivement que le prince, pour se arrasser de la persécution de son méin, dit qu'il avoit des affaires urgentes ne se pouvoient remettre, mais que le idi suivant il s'abandonneroit totalement la Faculté, et jusque-là vivroit du plus and régime. Il se souvint si peu de sa omesse que ce jour-là même il dina cone son ordinaire qui étoit de souper, et angea beaucoup suivant sa coutume[1].....

L'après-dînée[2], ce prince, qui venait de onner audience, aperçut, en entrant dans on cabinet, madame la duchesse de Fari, sa maîtresse[3]; il lui dit : « Entrez donc,

devaient être le terme naturel, ce prince vit ns une mort foudroyante la dernière faveur de nature. Cette résolution n'échappait point à lite des courtisans.... On attendit tranquillent la catastrophe. Lorsque, en effet, le duc Orléans expira, le 2 décembre, on put dire que nais mort subite n'avait été moins imprévue, que jamais mort naturelle ne fut si voisine du icide.» Math. Marais nous apprend que, depuis temps, on avait ouvert en Angleterre des paris a date probable de cette mort.

Duclos, *Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 603.

Barbier dit : à sept heures du soir.

Elle l'était donc toujours demeurée un peu. —



« le Roi. [illegible]
« l'heure de son travail
« Comme il étoit tout
« d'elle, chacun dans u
« feu, il se laissa tomber
« oncques depuis n'eut p
« de connoissance, pas l
« rence [3]. »

« La Falari, effrayée a
« imaginer, cria au seco
« et redoubla ses cris. V

Saint-Simon la qualifie « d'a
Barbier la trouve « assez bel

1 *Galerie de l'Ancienne Cour*,
de Boisjourdain, t. I, p. 226.

2 « Il tenait à la main (en re
« larité remarquable, la dé
« l'auteur lui adressait de s
« une *Histoire générale de la*
« par Bonnet...

le répondoit, elle appuya comme elle put le pauvre prince sur les deux bras continus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres, sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie Basse. C'étoit sur l'heure du travail avec le roi que les gens de M. le duc d'Orléans étoient sûrs que personne ne venoit chez lui, et qu'il n'avoit que faire d'eux[1], parce qu'il montoit seul chez le roi par le petit escalier de son caveau, c'est-à-dire de sa garderobe qui donnoit dans la dernière antichambre du roi, où celui qui portoit son sac l'attendoit, et s'était à l'ordinaire rendu par le grand escalier de la salle des Gardes...

« Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours, qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Dans la foule qui accourut, il ne se trouva pas un seul homme de l'art, et ce fut un laquais qui ouvrit inutilement les veines du cadavre[2]...

[1] *Mémoires* de Saint-Simon. — « Nous avons vu une pareille dispersion chez le roi le jour de l'attentat du 5 janvier 1757, parce que le prince ne devoit pas revenir ce jour-là à Versailles. » (Duclos, *Mémoires secrets*.)

[2] Lemontey, t. II, p. 93. — « Ce fut un valet de

un des plus mauvais princes, c'est-
un des plus incapables de régner[1]. »
ment de Duclos, quelque peu renou-
aint-Simon, est resté celui de l'his-
evient celui de la postérité.
à l'impression de ce trépas subit sur
mporains, elle fut assez variée[2]. Ce
à quelques-uns un malheur fut re-
les autres comme une vengeance
Il est impossible de ne pas partager
nion, lorsqu'on songe à cette mort à
inte et désirée par le Régent affai-
ne par tous ceux qui le virent dans
e qui la précéda[4], et qui parut cepen-
ite à ceux même qui l'avaient jugée
e, tant la colère céleste sembla mul-

, *Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 604.
montel, *Histoire de la Régence;*— Lemon-
-Tous les historiens, ou à peu près, ont re-
'il fut jugé par les étrangers avec plus
ité et de sympathie qu'en France.
de Barbier, t. I, p. 317.
semble encore le voir arrivant de *l'Étoile*,
ue madame la duchesse d'Orléans s'étoit
odée dans le parc de Versailles, au milieu
.. Le Régent avoit un gros surtout rouge
it beaucoup ; le cou court, les yeux char-
isage bouffi. » (D'Argenson, *Mémoires*.)

tiplier les sinistres raffinements dans ce châtiment si longtemps suspendu.

Ce fut, en effet, un terrible dénoûment à cette coupable vie, et qui témoigne de toutes les ressources du Dieu jaloux, que ce prince foudroyé tout à coup par l'apoplexie, et expirant loin de sa famille, sans le moindre secours de la science ou de la religion, sur le sein banal d'une maîtresse.

Les histoires fourmillent d'autres rapprochements vraiment étranges, et dont nous ne voulons rappeler que deux. Pendant que le prince était là, étendu sur le parquet, à côté de ce livre entr'ouvert qui insultait par l'ironique frivolité de son titre et de son contenu, à côté de cette *Histoire de la danse sacrée et profane*, envoyée par un mourant et présentée par un abbé ; pendant que madame de Phalaris s'enfuyait éperdue, folle de terreur, dans le premier carrosse rencontré, les chœurs de l'Opéra chantaient :

O destin ! quelle est ta puissance !

de *Thétis et Pélée*[1], et M. le duc de Chartres, « débauché alors fort gauche, étoit à Paris, « chez une fille de théâtre qu'il entretenoit[2]. »

[1] D'Argenson, *Mémoires*, t. I, p. 196.
[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 72.

La divine vengeance ne se contenta pas de déshonorer l'agonie du prince impénitent, elle s'acharna sur le cadavre lui-même, et, comme éperdue, prolongea ses coups bien au delà du moment où il cessa de les sentir.

Ainsi, tandis que monseigneur de Tressan déplorait en termes pompeusement mensongers la perte « de ce héros qu'on peut regar-« der comme le père de la patrie, le modèle « des plus grands souverains et le plus par-« fait de tous les siècles, » les satiriques et les chansonniers sifflaient, sans égard pour la majesté de la mort, ces lâchetés oratoires, et accompagnaient d'ironiques adieux et de mordantes épigrammes ce cercueil trop flatté qui s'en allait à Saint-Denis. Quelques-uns même songèrent à madame de Phalaris dans cette débauche d'esprit, et firent à la dernière maîtresse l'hommage d'un mirliton[1].

[1] On appelait ainsi des couplets, dont le refrain, auquel on manquait rarement d'attribuer un sens obscène, était le mot *mirliton*. Voici le couplet de madame de Phalaris. C'est Dubois qui fait au Régent les honneurs de l'enfer :

Falaris, votre dernière,
Viendra dans notre couvent ;
Qu'est-ce qu'elle y pourra faire,
Si vous êtes sans argent?... etc.

Et, au milieu de cette orgie de rires et chants fescennins, circula tout à coup la te ble nouvelle que voici, par l'horreur de

Nous remplaçons par des points tout l'esprit couplet.

Quant aux épitaphes du Régent, en voici une lection assez variée :

Passant, cy-gît un esprit fort
Dont le sort est digne d'envie,
Il a su jouir de la vie
Et n'a point aperçu la mort

En voici une en latin :

Expertum regni rapuit Libidina Philippum
Et salvus Lodoix; at tibi, Pluto, cave.

Elle pourrait bien être, comme on le croit, de griffe de Voltaire.

Cy-gît qui de Dieu se moquoit
Et dont à présent Dieu se moque.

La verve devient de plus en plus grossière :

Dans ce cercueil est enfermé
Le plus grand escroc de la France ;
Il eut toujours un œil fermé
Pour mieux viser notre finance.
Mais, la Mort, qui vise plus droit,
Lui creva l'œil qui lui restoit.

Voici, comme le bouquet, un couplet satirique

Hier, j'ai pu voir, Dieu merci !
Le spectacle qu'à nuit close
Saint-Cloud renvoyoit ici :
Spectacle fort bien choisi.

quelle les plus forcenés durent se trouver dépassés.

« Circonstance épouvantable et particulière
« arrivée après la mort de ce prince! On
« l'a ouvert, à l'ordinaire, pour l'embaumer
« et pour mettre son cœur dans une boîte,
« pour la porter au Val-de-Grâce, comme on
« fait.

« Pendant cette ouverture, il y avoit dans
« la chambre un chien danois du prince; ce
« chien, sans que personne ait eu le temps
« de l'empêcher, *s'est jeté sur son cœur et en a*
« *mangé les trois quarts*. Ce qui marqueroit

Bien éclairé, bien servi,
Grand tintamarre de cloches,
Maints bourgeois dans les ruisseaux,
Maints filous guettant les poches,
Maints pages, de leurs flambeaux,
Frisant crins, brûlant chapeaux;
Le guet, avec grande prudence,
Disant aux bavards : « Silence! »
Les officiers du défunt
En crêpes et manteaux d'emprunt;
Son corps suivi comme l'arche
De jésuites gros et frais;
Cent pauvres alloient après;
Mais, si tous ceux qu'il a faits
Étoient entrés dans la marche,
Huit jours n'auraient pas, je croi,
Suffi pour voir le convoi.

« nulle chose n'est jamai
« été caché autant qu'on
« absolument vrai[1]. »

Ainsi s'ensevelissait s
châtiment qui avait éparg
haut, par une de ces in
n'appartiennent qu'à la v
ce corps tout profané l'e
mière fois et souillé d'u
un animal impur, symb
bricité, se ruait, saisi d'u
n'explique point, et faisa
déshonorés. Ce cœur si
sirs, si perfide en ses
rempli d'images flétries
lés, ce cœur, tant de fois
de la malédiction suprê
aux honneurs immérités
à l'encens du prêtre, à l

temps au Régent. On lit dans les *Souvenirs* du duc de Lévis : « M. de Richelieu eut, au con-
« traire, une grande représentation, mais sa
« maison était peu fréquentée par les jeunes
« gens, et la société ordinaire était composée
« de ses contemporains. Il y avait, entre au-
« tres siècles, une duchesse de Phalaris, per-
« sonnage passivement historique. C'était
« dans ses bras que le Régent avait expiré
« quelque soixante ans auparavant. Il fallait
« qu'elle fût belle alors ; mais quand je la vis,
« elle était hideuse. Sa peau livide et ridée
« était recouverte d'une épaisse couche de
« blanc, rehaussée de deux placards d'un
« gros rouge ; une perruque blonde couvrait
« mal ses tempes chauves et faisait un con-
« traste marquant avec ses sourcils peints en
« noir. Par une réminiscence de ses anciens
« goûts, elle se plaisait à embrasser les jeunes
« gens, et sous le prétexte de je ne sais quelle
« parenté, elle me fit cette faveur, dont on
« peut croire que je me serais bien passé.
« On l'appelait la *mère Jézabel,* et ce nom lui
« allait à merveille. »

« Plusieurs personnes vivantes ont connu,
« dit Lemontey, la duchesse de Falari. Elle
« étalait encore, dans une extrême vieillesse,

« les fruits de l'éducation de la Régence. Elle « était si couverte de fard que, par une allu- « sion aux beaux vers de Racine dans le « *Songe d'Athalie,* on la nommait vulgaire- « ment la *Reine Jézabel.* Sénac de Meilhan « nous apprend que, par un autre jeu de « mots, les courtisans appelaient un autre « gentilhomme provincial qu'elle soldait « pour le service de sa chambre, le *taureau* « *de Phalaris.* »

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Bachaumont annonce sa mort à la date du 20 juillet 1782.

Cette longue et toujours galante vieillesse nous rappelle le fameux parallèle, écrit en 1733, par d'Argenson, entre madame d'Alluys et madame de Fontaine-Martel, deux dames du Palais-Royal, dont la dernière fut l'amie de Voltaire :

« Feu la comtesse d'Alluys logeoit au Pa- « lais-Royal. Elle étoit pauvre, n'ayant ja- « mais eu de conduite... Madame de Fon- « taine-Martel vit encore aujourd'hui. Elle « est de la cour du Palais-Royal; elle a une « maison sur ce jardin. Mais elle est riche et

are, quoiqu'elle ne laisse pas de dépenser
ı victuailles.

Chez la d'Alluys, on déjeunoit beaucoup
ı boudins, saucisses, pâtés de godiveaux,
n muscat, marrons. Chez la Fontaine-
artel, on dîne peu, on ne déjeune jamais,
ıais on soupe tous les soirs. Les soupers
ı piquent d'être mauvais, et force drogues
›mme chez la d'Alluys.

Toutes les deux sont devenues fort vieilles.

La Fontaine-Martel a peu d'amis. La
'Alluys étoit plus aimée, elle étoit si
onne femme!...

Les matins, la *bonne compagnie* alloit à
ıidi déjeuner chez la d'Alluys. Je dis la
onne compagnie, car c'étoient des gens
ais, des gens qui avoient des affaires, des
mants, des ménages, et cela devoit diver-
ir la bonne femme, qui y prenoit part. Au
ieu que la Fontaine-Martel accueille des
ıeaux esprits auxquels elle n'entend rien,
[uoiqu'elle ait composé un conte de *Ma-
nan l'Oye*. Elle se pique de ne pas recevoir
:hez elle des femmes qui aient des amants
léclarés; mais je sais que l'on y fait encore
pis selon Dieu, car les intrigues s'y com-
mencent.

« Toutes deux ont eu quelque amant jus-
« qu'à la dernière décrépitude. La d'Alluys
« entretenoit un pauvre *Morainville*, vieux
« mousquetaire; elle lui payoit le fiacre
« pour arriver chez elle, de peur que les sou-
« liers ne crottassent le sopha, mais il s'en
« retournoit à pied. La Fontaine-Martel en a
« entretenu un grand nombre avec une sem-
« blable et aussi raisonnée économie; mais
« depuis quelques années, elle a eu la con-
« science d'y renoncer à cause de son érési-
« pèle.

« Dieu les bénisse toutes deux et leur donne
« paradis[1]. »

Ainsi soit-il!

[1] *Mémoires* de d'Argenson, t. II, p. 9 et 10.

APPENDICE

Le Régent eut bien d'autres maîtresses que celles dont nous avons esquissé l'histoire. Nos recherches nous ont mis à même de recomposer, à l'inconnu près, la liste de ce don Juan de l'histoire, presque aussi fournie et presque aussi variée que celle du don Juan de la légende. Nous nous bornerons, cependant, dans un sujet où il serait puéril de vouloir paraître complet.

Nous n'accorderons donc, avec quelque regret, toutefois, qu'une mention à ces maîtresses du hasard et du caprice, à ces maîtresses à *passades*, pour parler comme Saint-Simon.

Passons donc rapidement devant le front

de ces troupes légères; et avec le dédaigneux sans-gêne d'un inspecteur aux revues un jour de *montre*, nommons successivement :

La danseuse Émilie Dupré, de Rennes, qui montra de la naïveté et du désintéressement dans une situation qui ne les comporte guère, et auquel le Régent, un jour de belle humeur, fit, au grand ébahissement de Dubois, l'honneur unique de la consulter sur les affaires du royaume;

Les deux sœurs Souris, deux sœurs à la taille svelte et fine, au cœur volage, à la dent aiguë, qui grignotèrent sous la Régence pas mal de grands seigneurs, et dont il faut chercher les mérites ailleurs que sur les registres de l'Opéra.

On peut voir dans les *Mémoires* de Richelieu, dans les *Mélanges* de Boisjourdain, dans Barbier et dans Mathieu Marais les diverses particularités relatives à ces liaisons ; — comment, par exemple, la belle Emilie passa tour à tour du comte de Fimarcon au duc de Melun, puis au Régent, refusa l'argent de ce prince et mérita son estime, le retint pendant six mois auprès d'elle, fut la cause d'un duel célèbre entre Fimarcon et la Roche-Aimon; et, de chute en chute, finit par tomber au duc de

Mazarin, auquel elle fit faire ses dernières folies[1]; — ou comment Richelieu enleva un jour audacieusement au Régent l'infidèle Souris[2].

La Le Roy, autre fille de l'Opéra, jouit aussi un moment de la faveur du Régent, fut triomphalement promenée par lui un jour au bal de l'Opéra, et s'il faut en croire la *Correspondance* de la marquise de La Cour, périt prématurément des suites d'un coup de pied donné par le plus brutal des amants[3].

Il y aurait bien des choses à dire sur la fameuse Fillon, mêlée à toutes les intrigues de cœur et de cour, sous la Régence, obscure et indigne comparse de toutes les conspirations et de tous les coups d'Etat; sur la comique confusion qui lui valut son titre de présidente, ses nombreux mariages, sa retraite, etc.[4].

1 *V. Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 109; — *Mémoires* de Richelieu (par Soulavie), édit. Barrière, Didot, 1859, t. I, p. 80 à 92; — *Journal* de Barbier, t. I, p. 172 et 177; et Math. Marais, à la date du 16 mars 1723.

2 *Mémoires* de Richelieu, édition Barrière, t. I, p. 89 et 90.

3 *V.* Castil-Blaze, *Histoire de l'Académie impériale de musique*, t. I, p. 81; — *Correspondance* inédite de la marquise de La Cour (Bibliothèque Mazarine).

4 *Mémoires* de Richelieu, t. I, p. 89 et 181 à 193;



avant qu'un livre. Cett
maturément, et, si elle
sourire pour oraison f
une larme du duc de N
comme tant d'autres,
rue et qui avait fini pa
heur[1].

Il faut citer encore n
maîtresse bel esprit,
reproduire la piquante
dispensateur des faveu
M. le duc d'Orléans, Mg
vêque de Rouen[2].

Et madame de Brossa
quante-trois amants, et
madame de Cursay, et n

Mémoires pour servir à l'

et madame de Flavacourt, et madame de Gesvres, et la princesse de Léon, et la duchesse d'Albret, et mademoiselle de Portes, et madame de Pramnon, et madame la maréchale de Villars, n'en dirons-nous rien[1]? Hélas! non.

Pas plus que nous ne parlerons de cette madame de Nicolaï[2], étoile passagère, qui ne brilla qu'une nuit au ciel de ces capricieuses amours; pas plus que cette madame Horvaux, *qui était par trop rousse*[3], et qui eût eu grand besoin d'un Cyrano pour faire au Régent l'apologie de cheveux d'or chers à l'antiquité[4]; pas plus que de cette madame Lévesque qui fut, durant les longues et solennelles cérémonies du sacre de Louis XV, l'unique distraction d'un prince ennuyé[5].

Nous ne ferons que nommer cette mademoi-

[1] Le *Recueil* Maurepas et Math. Marais sont nos autorités en ce qui concerne toutes ces dames, sauf la maréchale de Villars. Pour cette dernière, V. la *Correspondance* de Madame, t. I, p. 208, 320.

[2] *Mémoires* de Richelieu, édit. Soulavie, t. III. p. 309.

[3] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 210.

[4] *Œuvres* de Cyrano de Bergerac, publiées par le Bibliophile Jacob; Paris, Delahays, 1858, p. 35.

[5] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 210.

selle Chausseraye, cette fine commère qu'on voit passer et repasser sous la Régence, dans les antichambres du Palais-Royal, et s'effacer aussitôt dans les couloirs obscurs ou les escaliers dérobés, qui sont le théâtre de ses services[1], — et cette brillante et élégante madame de Prie dont le duc de Bourbon ne fut que le pis-aller, et surtout cette madame de la Vrillière, qui avait enlevé Nangis à la duchesse de Bourgogne, comme mademoiselle Chouin avait escamoté le comte de Clermont à la grande princesse de Conti, et comme madame de Mouchy avait soufflé Riom à la duchesse de Berry, qui fut ensuite, pour avoir le tabouret, duchesse de Mazarin, disputa et obtint l'honneur infâme de déniaiser le jeune roi Louis XV et fut le chaperon des quatre sœurs de Nesle[2]. Toutes ces histoires particulières, qui sont comme les fioritures, les

[1] *V.* Duclos, *Mémoires secrets*, édit. Mihcaud, p. 479 et 559; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 265; — *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 113.

[2] *Correspondance* de Madame, t. I, p. 315; — *Recueil* Maurepas, *V.* la Table; — *Journal* de Barbier, t. I, p. 362; — *Mémoires* de Maurepas, t. II, p. 217, et t. III, p. 232; — *Mémoires* de d'Argenson, édit. Jannet, t. II; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. II, p. 414.

ds et les volants de la grande histoire hargeraient et allongeraient par trop étude des mœurs de la Régence, dont il té plus sage peut-être d'alléger et de raccir encore la robe.

us ne pouvons cependant clore notre e sans nous arrêter un instant devant femmes faites, à tous les titres, pour exet retenir l'attention.

nous n'avons pas consacré un chapitre adame de Tencin et à madame du Def, c'est que ces deux noms valent un . Débordé par une abondance de renseinents inédits parmi lesquels un choix impossible parce que tous avaient leur rtance, et dominé par un respect qui survivre à la connaissance même de fautes, nous avons persisté vis-à-vis de leux femmes célèbres, qu'il nous eût par coûté de confondre et d'avilir dans la des *maîtresses à passades*, dans un si- plutôt flatteur qu'injurieux.

ur vie, en effet, fut surtout une vie litté-, et leur influence est bien plus sensible les esprits que sur les mœurs de leur s. L'amour, qui seul pouvait leur constile droit d'entrer dans notre galerie, ne

ut pour elles qu'un [illegible], et n'eut guère de place que dans leur jeunesse. L'ambition, qui sait si bien faire sentir à une femme tout le prix de l'indifférence, fut bientôt l'unique passion de madame de Tencin. Pour madame du Deffand, cœur sec, esprit analytique, elle ne parait avoir essayé des erreurs communes à la femme que par curiosité. Elle n'eut de passions ou plutôt de caprices que pour avoir un prétexte plausible de s'ennuyer toute la vie, d'écrire dans ses lettres et de pratiquer dans ses actes cette philosophie du néant qui fut sa seule religion.

L'une et l'autre ne furent que par occasion, par hasard, un jour, une heure, les maitresses du Régent. Dès le matin du premier rendez-vous, le duc d'Orléans, qui n'aimait pas, à certains moments, le bon sens ni l'esprit, trouva à l'une trop d'esprit, à l'autre trop de bons sens.

Un autre jour, à une autre place et dans un cadre où aucun voisinage compromettant ne pourra gêner, vis-à-vis d'une femme qui mérite une biographie sérieuse, la dignité de l'histoire, nous ferons en détail cette curieuse étude de la jeunesse de madame du Deffand dont il nous suffira de dire aujourd'hui,

ıs le témoignage unique, mais irrécu- d'Horace Walpole, qu'elle fut *un mo-* voire même quinze jours, la maîtresse ègent. Nous dévoilerons ses intrigues, citerons ses parodies et ses chansons, mettrons le nom encore inconnu au bas ıcun de ces caprices; nous analyserons ce cœur étrange sur lequel on peut ju- comme sur un type, le dix-huitième tout entier qui s'occupa de tout sans ıiéter de rien, qui fit une mode du sen- ıt et une curiosité de l'amour, et qui ıuivit le plaisir « sans tempérament ni ıan. »

vie et les aventures de madame de Ten- femme active, ambitieuse, intrigante, ; à faire ou à refaire sans cesse la fortune n frère ou le crédit de ses amants, nous en raison de sa participation directe ou ecte à toutes les grandes affaires de son s, ecclésiastiques, politiques et littérai- beaucoup mieux connues. Madame du nd se retira de bonne heure « dans son neau » et ne connut du monde, qu'elle ouvait plus voir, que ce groupe varié et nt qui s'en détachait pour venir animer litude. Le pouvoir du duc de Choiseul,

auquel elle tenait par intérêt et par reconnaissance, paraît avoir été sa seule préoccupation politique. Aussi sa vie intime, domestique, privée, ses sentiments et ses pensées, minutieusement décrits et détaillés dans ses *Lettres*, constituent-ils pour nous, à défaut d'aventures et de passions, dans une vie qui en fut très-sobre, sa véritable histoire.

Madame de Tencin, au contraire, qui passa sa vie dans les intrigues de palais et qui y témoigna d'une habileté et d'une prévoyance qui en font, sauf la dignité, une diplomate femelle, un ministre en jupons, une madame de Maintenon qui a jeté son bonnet par-dessus les moulins, une madame des Ursins dégénérée, madame de Tencin n'a d'autre histoire que celle de la France au XVIIIe siècle, avec des notes en marge qui résument la part qu'elle prit à ces scandales qui étaient les coups d'Etat de la politique d'alors. Dans les lettres qui nous restent d'elle, l'esprit se montre souvent, mais le cœur est muet. Nous eussions pu facilement commencer dans ce livre même ce curieux travail en le bornant à la courte période de sa liaison avec le Régent et avec Dubois. Mais dans ces limites même, le détail nécessaire nous eût emporté

trop loin, et nous n'avons pas voulu exposer au hasard d'un fragment de biographie l'appréciation du lecteur.

Nous serons donc, en raison des considérations qui précèdent, et dont nous regrettons tout le premier la rigueur, aussi concis à l'égard de ces deux femmes illustres, que pour ces maîtresses d'un jour que le Régent crut avoir, que pour ces maîtresses dont l'histoire serait curieuse aussi et honorable pour le temps, que le Régent voulut avoir, et qu'il n'eut pas, les unes, par suite des circonstances, comme la nièce de Sainte-Maure[1], les autres, par suite de leur noble résistance, comme Aïssé.

Il ne nous reste, pour fermer juste le livre à l'endroit où l'inconnu commence, qu'à placer aux derniers rangs de cet escadron de femmes légères, dont les premières, en pleine lumière, ont toute une histoire, et dont les autres, perdues dans une obscurité qui leur sert de pudeur, n'ont qu'une mention, ces quelques malheureuses dont le Régent, qui voulait aller jusqu'au fond du vice, fit le pis-aller de ses caprices et le rebut de

[1] *Journal* de Barbier, t. I, p. 145.



diplomatiquement le
ultimatum qui faillit d
cette jolie fille de cha
de Berry ne rougit pas
ou cette simple et cré
Dubois fit semblant d
ensuite à son maître, e
et de douleur, à la sui
de laquais [1].

Et c'est ainsi que de
tion, de chute en chute
ce dégoût qui est l'u
histoire comme la nôt
cère, c'est-à-dire honn

Si, en finissant, on n
nous l'avons faite, no
nous a paru nécessai
Bas-Empire par exemp
décadence d'un grand

ıires, et que par moments, quand le sens
l se trouble, que les caractères s'abais-
et que sa voix n'est plus écoutée, le phi-
he aux abois a le droit et le devoir de
ısser au grand remède, de réveiller
ɔire de la Régence, et comme l'ilote
de la faire marcher à coups de verges
ıt les Spartiates de Paris.

FIN.



TABLE

Les Cours galantes, par Gustave Desnoiresterres. — Bouillon. — La Folie-Rambouillet. — Le château du Temple. 1 joli vol. in-18.

Énigmes des rues de Paris, par Édouard vol. in-18.

L'Esprit des autres. 4e édition, revue et très-aug vol. in-18.

L'Esprit des Bêtes, Zoologie passionnelle, ma par A. Toussenel. 3e édition, revue et corrigée. 1 vo

L'Esprit dans l'Histoire, recherches et curiosi toriques, par Édouard Fournier. 2e édition. 1 charm

Histoire de la Musique en France, depuis reculés jusqu'à nos jours, suivie du répertoire de l'A Comique, par Charles Poisot. 1 vol. in-18.

Histoire du Pont-Neuf, par Édouard Fourn in-18.

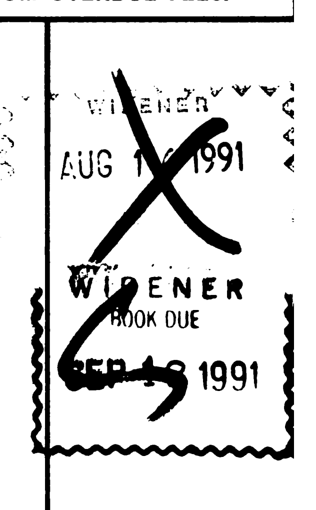
Lettres de mademoiselle Aïssé à madame C tion, revue et annotée par M. Ravenel, Bibliothèque impériale; avec une Notice par M. l'Académie française. 1 vol. grand in-18 jésus, orn portraits.

Mémoires du Président Hénault, de l'Ac écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par M. le baron de Vigan. 1 vol. in-8.

Le Monde des Oiseaux, Ornithologie passionnelle 2e édition, revue et corrigée. 3 vol. in-8°, avec le portrait






WIDENER
AUG 1 1991
WIDENER
BOOK DUE
1991

